



**HAL**  
open science

# Les énoncés nominaux en français au regard du japonais

Yui Kurihara

► **To cite this version:**

Yui Kurihara. Les énoncés nominaux en français au regard du japonais. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité; Aoyama Gakuin University (Tokyo, Japan), 2017. Français. NNT: 2017US-PCA060 . tel-01719633

**HAL Id: tel-01719633**

**<https://theses.hal.science/tel-01719633>**

Submitted on 28 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE SORBONNE PARIS CITE**  
**UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE — PARIS 3**  
**青山学院大学 UNIVERSITE AOYAMA GAKUIN**

**ECOLE DOCTORALE 268 - Langage et langues :**  
**description, théorisation, transmission (Paris 3)**  
文学研究科 **Section des Recherches littéraires (Aoyama Gakuin)**

**THESE DE DOCTORAT**

博士論文

**Discipline : Sciences du langage (Paris 3)**  
専攻 : フランス文学・語学  
**Discipline : Langue et littérature françaises (Aoyama Gakuin)**

**présentée et soutenue publiquement**  
**par**

**Yui KURIHARA**  
栗原 唯

*Les énoncés nominaux en français écrit au regard du japonais*  
フランス語書き言葉における名詞発話文  
日本語の観点から

*Directeurs de Thèse*  
指導教員

**Monsieur Bernard BOSREDON / Madame France DHORNE**  
**Soutenue le 16 juin 2017**

**Jury :**

**Monsieur Bernard BOSREDON (Professeur à l'Université de Paris 3, DR)**  
**Madame France DHORNE (Professeur à l'Université Aoyama Gakuin, DR)**  
**Madame Florence LEFEUVRE (Professeur à l'Université de Paris 3)**  
**Madame Kozue OGATA (Professeur à l'Université Aoyama Gakuin)**  
**Madame Irène TAMBA (Directeur de recherche à l'EHESS)**

## Les énoncés nominaux en français écrit au regard du japonais

### Résumé

Le travail présenté dans cette thèse traite les séquences nominales en français écrit employées seules en dehors des énoncés verbaux, munies cependant d'une référence au monde. Dans le but d'apporter un nouvel éclairage sur de telles séquences nominales, traitées traditionnellement dans le cadre de la *phrase*, *i.e.* d'une *relation prédicative* entre deux termes, nous les appelons *énoncés nominaux* et adoptons la perspective de la grammaire japonaise qui n'est que partiellement influencée par la logique occidentale. Dans la théorie de *Jutsu-tai/ Kan-tai* (énoncés verbaux/ énoncés nominaux) de YAMADA Yoshio 山田孝雄 (1936), l'un des précurseurs de la grammaire japonaise, à laquelle nous recourons particulièrement, l'énonciation nominale s'explique, et ainsi s'oppose à l'énonciation verbale, par son mode d'embranchement particulier ; alors que la référence au monde des *Jutsu-tai* (énoncés verbaux) se définit au plan sémantico-syntaxique par la présence d'un verbe saturé et conjugué, les *Kan-tai*, les énoncés composés d'une séquence nominale qui n'a en soi aucune prédilection pour une fonction syntaxique spécifique, acquièrent leur *énonçabilité* en énonciation, par le mode même de l'énonciation. Ce mode, « *Yobikake shij-suru yôtai* (mode de désigner par appellation) » (YAMADA), que nous traduisons plutôt « désignation *in situ* », se caractérise par la mise en relation *in situ* entre l'énonciateur et l'entité désignée par la séquence nominale. Ce qui distingue l'énonciation nominale d'avec l'énonciation verbale qui n'est autre chose qu'une mise en relation prédicative entre deux termes du même niveau sémantico-syntaxique.

**Mots clés :** *énoncé nominal, Kan-tai, grammaire japonaise, désignation in situ, relation intersubjective, point de vue, rôle du récepteur*

## Nominal Utterances in Written French compared to Japanese

### Abstract

The purpose of this study is to investigate the noun phrases in written French outside of the context of verbal utterances, but nevertheless referring to the world. In order to illuminate such nominal phrases from a new angle, which have traditionally only been considered with respect to the sentence, i.e. to the predication between a subject and a predicate, this study calls them nominal utterances and adopts the perspective of Japanese grammar, which has not been influenced by the logic of Occidental grammar. In the definitions of Jutsu-tai and Kan-tai put forth by YAMADA Yoshio 山田孝雄 (1936), — verbal utterance and nominal utterance, respectively — a foundational text on Japanese grammar to which this study engages with, YAMADA defines nominal enunciations in contrast to verbal enunciations as a specific mode of anchoring. Whereas the reference to the world of Jutsu-tai (verbal utterances) is defined at the semantic-syntactic level by the presence of a conjugated verb with its arguments, (Kan-tai), utterances consisting of a noun phrase, which are not intended to assume a specific syntactic role per se, acquire the possibility of functioning as an utterance by the mode of enunciation itself. This mode, called « Yobikake shij-suru yôtai (mode of designation by naming) » (YAMADA), which this study translates as “designation in situ,” is characterised by establishing the relationship between the utterer and the referent of the noun phrase. This relationship distinguishes the nominal enunciation from the verbal enunciation by establishing the relationship between two arguments at semantic-syntactic level.

*Keywords : nominal utterance, Kan-tai, Japanese grammar, designation in situ, intersubjective relationship, point of view, receiver's role.*

## *Remerciements*

*Mes remerciements vont d'abord aux membres du jury pour m'avoir accordé temps et intérêt.*

*Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux deux directeurs de ma thèse. Je remercie Mme France DHORNE de l'Université Aoyama Gakuin au Japon de m'avoir encadrée, aidée, donné de précieuses occasions de participer à des colloques franco-japonais très fructueux qui m'ont inspiré certaines idées que je développe dans cette thèse. Je remercie M. Bernard BOSREDON de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pour tous ses conseils, ses encouragements et la patience qu'il a manifestée à mon égard durant cette thèse.*

*Je remercie Mme Florence LEFEUVRE et Mme Irmtraud BEHR de l'Université Sorbonne Nouvelle –Paris 3 ainsi que M. Mustapha KRAZEM de l'Université de Bourgogne, pour m'avoir accueillie au sein de leur équipe de recherches et guidée par leurs paroles, leurs écrits et leurs critiques.*

*Merci à mes parents au Japon, pour leur soutien constant et à ma sœur et mon beau-frère en Italie pour leurs encouragements.*

*Je remercie aussi mes amis et mes collègues en France, Baptiste, Grégorhy, Julie, Raluca, Valentin et au Japon, Akiko, Ayumi, Hisashi, Hisako, Yuka et Yûko pour leur aide et pour leurs encouragements.*

*À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.*

## Remarques préliminaires

### Transcription du japonais

Tous les mots et énoncés en japonais sont écrits en italique. Pour leur première occurrence, leur transcription en écriture japonaise est mise soit dans le texte même soit dans les notes. Pour la transcription, nous avons adopté le système Hepburn.

- La lettre *e* transcrit le phonème [e].
- La lettre *u* est une voyelle neutre.
- L’accent circonflexe au-dessus des voyelles indique qu’il s’agit une voyelle longue.
- Les lettres *sh* transcrivent le phonème [ʃ].
- Les voyelles qui se succèdent transcrivent respectivement une voyelle comme [ta i] pour *tai*.
- La suite d’une voyelle et de la lettre *n* transcrivent respectivement une voyelle et le phonème [n] comme [ka n] pour *kan*.

### Noms propres japonais

Lorsque nous avons cité pour la première fois le nom propre japonais, nous avons écrit d’abord le nom tout en majuscule suivi du prénom en minuscule, et ensuite le nom et le prénom en écriture japonaise (YAMADA Yoshio 山田孝雄). A partir de la deuxième occurrence, lorsqu’il s’agit de la référence bibliographique, nous avons mis simplement le nom tout en majuscule suivi de l’année de parution entre parenthèses, comme les auteurs français.

### Exemples du japonais

Les énoncés sont d’abord donnés en caractères romains en italique pour les non-japonologues, puis en écriture japonaise pour les lecteurs japonais.

### Citations du japonais

Pour citer des auteurs japonais, nous avons mis la traduction en français dans le texte et le texte original en japonais dans les notes. La présence des citations en japonais facilitera la lecture des lecteurs japonais.

### Numérotation des exemples

Par besoin d’aborder les mêmes énoncés sous plusieurs angles, nous nous permettons de donner à chaque occurrence des exemples un nouveau numéro. Pour signaler au lecteur qu’il s’agit de l’exemple repris et donner son identité, nous avons mis le numéro de sa première occurrence avec la mention « *Reprise de* » (Par ex. « *Reprise de (2)* ») au lieu de la référence. Ce besoin semble témoigner à la fin la caractéristique des énoncés nominaux qui se construisent en énonciation au regard de divers vecteurs pragmatique, énonciatifs et linguistique.

*A mes parents*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>Regards croisés franco-japonais sur l'énonciation nominale.....</b>	<b>18</b>
INTRODUCTION .....	19
CHAPITRE I : .....	20
Objet d'étude	
1. Définition de l'unité de traitement .....	20
2. Cas de figures.....	21
CHAPITRE II : .....	26
Analyses des énoncés nominaux en Occident, notamment en France	
1. Trois perspectives d'analyse des énoncés nominaux .....	26
1.1. Enoncés nominaux dans la tradition occidentale .....	27
1.2. Enoncés nominaux comme type différent des énoncés verbaux.....	29
1.3. Enoncés nominaux comme acte de langage particulier .....	31
2. Problèmes posés par ces analyses.....	32
CHAPITRE III : .....	38
Enoncés nominaux et grammaire japonaise	
1. Introduction à la grammaire japonaise .....	38
1.1. Définition de l'unité d'un dire en japonais.....	39
1.2. Définition du contenu sémantique d'une unité d'un dire en japonais.....	42
2. <i>Jutsu-tai</i> (énoncés verbaux) / <i>Kan-tai</i> (énoncés nominaux) : YAMADA (1936) .....	46
2.1. <i>Jutsu-tai</i> («述体», forme prédicative, composée d'une proposition à verbe régissant) .....	46
2.2. <i>Kan-tai</i> («換体», forme évocatrice, composée d'une séquence nominale).....	48
CHAPITRE IV : .....	51
Désignation <i>in situ</i> ou <i>Kan-tai</i> (énoncés nominaux)	
1. Objet de la désignation <i>in situ</i> .....	52
2. Acte de la désignation <i>in situ</i> .....	53
3. Cas où l'objet désigné est (reconnu) présent sous les yeux du sujet .....	56
4. Sujet-énonciateur de la désignation <i>in situ</i> .....	62



CHAPITRE V :	73
Concision de l'énonciation nominale	
-Différences entre énoncés nominaux et énoncés verbaux-	
1. Concision au plan structurel	73
1.1. Fonctionnement au plan énonciatif	74
1.2. « Immédiation »	76
1.3. Indifférenciation de l'aspect représentatif et l'aspect opérationnel dans les énoncés nominaux	77
1.4. Énoncés au « plan locutoire »	81
2. Concision au plan sémantique	84
CHAPITRE VI :	88
Désignation <i>in situ</i> et énoncés nominaux en français écrit	
1. Désignation <i>in situ</i> dans le discours affiché	89
1.1. Désignation <i>in situ</i> avec étiquetage	89
1.2. Désignation <i>in situ</i> avec dispositif de présentation thématique	93
1.3. Désignation <i>in situ</i> avec dispositif de présentation cadre	94
2. Désignation <i>in situ</i> dans le contexte à émetteur particulier	97
2.1. Désignation <i>in situ</i> avec perception	97
2.2. Désignation <i>in situ</i> avec modalisation	101
2.3. Désignation <i>in situ</i> avec script	104
2.4. Désignation <i>in situ</i> dans l'espace perceptif imaginaire	107
2.4.1. Sujet de la désignation <i>in situ</i> dans l'espace perceptif imaginaire	108
2.4.2. Description d'une perception et désignation <i>in situ</i>	109
2.4.3. Nominalisation et désignation <i>in situ</i>	114
2.5. Désignation <i>in situ</i> avec complément en tête	117
3. Synthèse du chapitre VI	118
CONCLUSION	120

## DEUXIÈME PARTIE

### Contraintes pragmatiques et linguistiques sur la formation de l'énoncé nominal 123

INTRODUCTION	124
--------------	-----

CHAPITRE VII :	127
----------------	-----

### Contraintes pragmatiques et énonciatives

1.	Contrainte pragmatique selon le mode de désignation <i>in situ</i> .....	127
2.	Contraintes énonciatives de la relation intersubjective sur le mode de désignation <i>in situ</i> .....	134
2.1.	Relations entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur visé .....	136
2.2.	Corrélation entre chaque relation et chaque désignation <i>in situ</i> .....	142
2.2.1.	Désignation <i>in situ</i> avec perception et relation intersubjective.....	142
2.2.2.	Désignation <i>in situ</i> avec modalisation et relation intersubjective .....	145
2.2.3.	Désignation <i>in situ</i> avec script et relation intersubjective.....	147
2.2.4.	Désignation <i>in situ</i> dans la partie descriptive et relation intersubjective .....	152
2.2.5.	Désignation <i>in situ</i> au moyen d'un complément en tête et relation intersubjective	154
2.2.6.	Désignation <i>in situ</i> dans le discours affiché et relation intersubjective .....	155
3.	Synthèse du chapitre VII .....	159
	CHAPITRE VIII :.....	163
	Facteurs non linguistiques et composants linguistiques servant à la désignation <i>in situ</i>	
1.	Facteurs non linguistiques servant à la désignation <i>in situ</i> .....	164
2.	Composants de l'énoncé nominal servant à la désignation <i>in situ</i> .....	168
2.1.	Composants nécessaires pour la désignation <i>in situ</i> avec modalisation.....	169
2.1.1.	Terme affectif ou axiologique .....	170
2.1.2.	Modalisateur.....	174
2.1.3.	Modalité d'énonciation marquée par une ponctuation .....	176
2.1.4.	Terme exprimant une valeur subjective déontique .....	178
2.1.5.	Terme évaluatif non axiologique.....	179
2.1.6.	Relativisation de la subjectivité.....	185
2.1.6.1.	Objectivation du jugement subjectif .....	186
2.1.6.2.	Distanciation du jugement subjectif.....	190
2.2.	Composants nécessaires pour la désignation <i>in situ</i> avec complément spatio-temporel en tête.....	193
2.3.	Composants nécessaires pour la désignation <i>in situ</i> avec nominalisation .....	204
2.3.1.	Détermination et localisation d'une occurrence dans le cas des énoncés nominaux composés d'une nominalisation.....	206
2.3.1.1.	Cas des nominalisations dénotant un procès intrinsèquement délimité .....	207
2.3.1.2.	Cas des nominalisations dénotant un procès non délimité .....	210
2.3.2.	Synthèse de 2.3.....	213

2.4.	Enumération en tant que forme qui oriente la désignation <i>in situ</i> .....	214
CONCLUSION .....		219

## TROISIEME PARTIE

### **Configuration des énoncés nominaux en français écrit** **220**

INTRODUCTION .....	221
--------------------	-----

CHAPITRE IX : .....	222
---------------------	-----

#### Définition des composants des énoncés nominaux

1.	Classement des composants des énoncés nominaux selon leur fonction pour l'identification de l'entité désignée.....	222
1.1.	Déterminant .....	223
1.1.1.	Déterminants autres que les articles .....	224
1.1.2.	Articles .....	225
1.1.3.	Déterminant zéro .....	227
1.1.3.1.	Déterminant zéro remplaçable .....	227
1.1.3.2.	Déterminant zéro non remplaçable .....	230
1.1.3.2.1.	Rapport univoque entre l'extension et l'extensité évidente .....	232
1.1.3.2.2.	Rapport entre l'extension et l'extensité obligatoirement univoque .....	234
1.2.	Modificateurs .....	238
1.2.1.	Dichotomie traditionnellement connue des modificateurs du nom : déterminatif et explicatif .....	238
1.2.2.	Modificateurs du nom n'entrant pas dans la dichotomie traditionnelle .....	240
1.3.	Complément adverbial .....	243
1.3.1.	Adverbiaux portant sur l'ensemble de l'énoncé.....	244
1.3.2.	Adverbiaux portant sur une partie de l'énoncé .....	246

CHAPITRE X : .....	249
--------------------	-----

#### Etudes de cas

1.	Procédure .....	249
2.	Enoncés nominaux pour soi à l'oral représenté .....	251
2.1.	Enoncés nominaux pour soi : désignation <i>in situ</i> avec perception.....	252
2.1.1.	Configuration de base.....	252
2.1.2.	Ajustements intersubjectifs spécifiques .....	253
2.1.3.	Remarques : continuum avec la désignation <i>in situ</i> avec modalisation .....	254

2.2.	Enoncés nominaux pour soi : désignation <i>in situ</i> avec modalisation .....	258
2.2.1.	Configuration de base.....	258
2.2.2.	Ajustements intersubjectifs spécifiques .....	259
2.3.	Enoncés nominaux pour soi : désignation <i>in situ</i> avec nominalisation ou énumération.....	260
3.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de coïncidence.....	261
3.1.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de coïncidence : désignation <i>in situ</i> avec script .....	262
3.1.1.	Configuration de base.....	262
3.1.2.	Composants pseudo-subjectifs à valeur spécifiante .....	264
3.2.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de coïncidence : désignation <i>in situ</i> avec perception .....	270
3.2.1.	Configurations de base.....	270
3.2.2.	Ajustements intersubjectifs : pas de marqueurs de la divergence .....	272
4.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence.....	273
4.1.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence : désignation <i>in situ</i> avec perception décrite .....	274
4.1.1.	Configuration de base.....	274
4.1.2.	Modélisations spécifiques de la perception.....	277
4.1.3.	Remarques : adverbiaux, composants facultativement admis.....	278
4.1.3.1.	Les compléments spatio-temporels en tête .....	278
4.1.3.2.	Les adverbiaux à valeur subjective .....	288
4.2.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence : désignation <i>in situ</i> avec modalisation .....	289
4.2.1.	Configuration de base.....	289
4.2.2.	Non programmation du repérage en tête .....	292
4.2.3.	Remarque : différence par rapport à la désignation <i>in situ</i> avec modalisation dans la situation de « pas de divergence ».....	293
4.2.3.1.	Composants nécessaires à la désignation <i>in situ</i> particuliers à la situation de divergence des points de vue .....	293
4.2.3.2.	Composants nécessaires à l'identification de l'entité désignée par le nom particuliers à la situation de divergence des points de vue .....	294
4.2.3.3.	Composants accessoires.....	296

4.3.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence :	
	désignation <i>in situ</i> avec nominalisation .....	298
4.3.1.	Configuration de base.....	298
4.3.2.	Contraintes spécifiques sur la détermination .....	301
4.4.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence :	
	désignation <i>in situ</i> avec énumération.....	304
4.4.1.	Configuration de base.....	305
4.4.2.	Contraintes par un principe de cohésion .....	308
4.4.3.	Remarque : présence ou absence de déterminant.....	310
4.5.	Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence :	
	désignation <i>in situ</i> avec complément spatio-temporel en tête.....	313
4.5.1.	Configuration de base.....	313
4.5.2.	Composants incompatibles.....	317
5.	Enoncés nominaux à l'écrit dans le discours affiché.....	318
5.1.	Enoncés nominaux à l'écrit dans le discours affiché : désignation <i>in situ</i> avec étiquetage, avec dispositif de présentation thématique et avec dispositif de présentation cadre.....	319
5.1.1.	Configuration de base.....	319
5.1.2.	Déplacement contraint des circonstants spatio-temporels .....	324
CONCLUSION .....		330
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>		<b>332</b>
<b>ANNEXE : LISTE DES EXEMPLES.....</b>		<b>335</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>356</b>

## INTRODUCTION

Notre intérêt porte sur le phénomène en français écrit<sup>1</sup> où une séquence nominale apparaît seule en dehors des énoncés verbaux et où elle est cependant munie d'une référence au monde. Il s'agit d'une unité de dire *nominale*. L'existence de telles unités de dire présente « certaines anomalies par rapport aux modèles canoniques des phrases »<sup>2</sup>. Les séquences nominales ont en effet, selon la tradition de grammaire française, la vocation à être intégrées à une phrase où elles jouent un rôle syntaxique selon la valence des verbes, mais non à composer seules une unité syntaxique autonome. Ainsi, comment reconnaître le statut des séquences nominales formellement non intégrées à une unité plus grande, donc syntaxiquement indépendantes, constitue le problème majeur dès la reconnaissance dans MEILLET (1906) des *phrases nominales*, où elles n'obtiennent que le statut secondaire comme ellipse des phrases verbales avec le verbe « être » au présent à la troisième personne. Après, les unités de dire nominales en français, voire dans les langues occidentales, sont traitées dans le cadre de *phrase* et appelées traditionnellement *phrases nominales* (BENVENISTE, 1966 : 151-167, HJELMSLEV, 1948, etc.), plus récemment *phrases sans verbe* (LE GOFFIC, 1994 : 509-523), et même *phrases averbales* (LEFEUVRE, 1999). Cette appellation par *phrase* indique que les analyses sont basées surtout sur le plan sémantico-syntaxique<sup>3</sup>. Les *phrases nominales* correspondent en effet plus ou moins à des unités de dire nominales analysables sur le plan sémantico-syntaxique en termes de relation prédicative entre deux termes : thème-rhème en sémantique et sujet-prédicat en syntaxe. Or les unités de dire nominales ne se limitent pas aux *phrases nominales* ; certaines séquences nominales syntaxiquement indépendantes considérables comme des *énoncés*

---

<sup>1</sup> Même à l'oral, l'emploi autonome des séquences nominales peuvent être attesté, mais ici nous nous limitons à l'analyse de l'écrit ; le corpus à l'écrit est déjà assez hétérogène, déterminer si une séquence nominale est employée de manière autonome ou comme détachée donc comme élément régi d'une autre structure est plus délicat qu'à l'écrit, et la situation d'énonciation, qui semble cruciale pour l'analyse des séquences nominale en emploi autonome, se décrit moins clairement à l'oral qu'à l'écrit.

<sup>2</sup> BOSREDON et TAMBA, 2003 : 28.

<sup>3</sup> Il faudrait dire que l'approche de BENVENISTE (1966 : 151-167) est plutôt énonciative.

*thématiques*, des *énoncés thétiqes* voire comme des *étiquettes*, trouvent difficilement leur place dans le cadre de la *phrase* lié étroitement à la notion d'une relation prédicative entre deux termes<sup>4</sup>, mais elles sont aussi des unités de dire nominales, parce qu'elles sont nominales et qu'elles réfèrent à une situation particulière dans leur site d'emploi. Comme nous nous intéressons à l'unité d'un dire nominal dans sa totalité, nous renonçons à parler de *phrase*, ce qui peut orienter l'analyse vers des recherches de type syntaxique, et nous préférons nous donner comme objet l'*énoncé* nominal ; c'est-à-dire une structure sémantico-syntaxique de forme nominale dotée des propriétés énonciatives qui la constituent en énoncé. Ainsi nous parlons de la phrase dans sa complétude énonciative. Cela implique de s'interroger sur les propriétés proprement énonciatives de ce qu'on définit souvent comme une simple forme nominale de phrase. Nous choisissons le terme d'*énoncé nominal* pour nommer ces séquences superficiellement paradoxales : leur structure morphosyntaxique de séquences nominales semble par nature leur interdire un statut d'énoncé alors que certains contextes en font des énonçables.

L'hypothèse d'un énoncé nominal comme unité d'un dire nominal s'opposant à l'unité d'un dire verbal permet de poser deux grandes questions : l'une porte sur leur homogénéité en tant qu'énonciation nominale et l'autre, au contraire, leur hétérogénéité constatée dans chaque emploi. Nous partons en effet d'une hypothèse de l'*unité* d'un dire nominal au singulier qui est différente de l'unité d'un dire verbal. Il faut répondre donc à la question : comment définir autrement que par sa forme nominale les séquences nominales syntaxiquement indépendantes qui sont tantôt phrastiques, tantôt non phrastiques ? Cela implique de chercher dans l'analyse de ces formes extraites du corpus écrit ce qui constitue leur *énonçabilité* de manière cohérente entre elles dans les matérialités linguistiques et dans la condition de leur emploi. Toutes les séquences nominales ne sont pas énonçables. Certains peuvent l'être. Et ce serait de manière homogène entre elles, mais différente des énoncés verbaux. Cela implique aussi de chercher un acte linguistique commun et une propriété commune entre les énoncés

---

<sup>4</sup> N.B. Dans BEHR (2011 : 240-242, surtout note 12), les *énoncés averbaux* à un terme s'analysent selon le *schéma phrastique* « thème-phème-rhème » (où « phème » « constitue l'espace privilégié de l'expression de la subjectivité du locuteur »). Les énoncés thématiques (et aussi les énoncés phématiques) sont comptés « parmi les énoncés averbaux à caractère phrastique dès qu'ils sont en mesure de construire 'une aura' de schéma phrastique' ou qu'ils renvoient à un tel schéma. »

nominaux en tant qu'unité d'un dire nominal. Cette perspective dans laquelle les énoncés nominaux peuvent constituer de manière homogène l'unité d'un dire à l'égal de ce que produit l'énonciation verbale (c'est-à-dire dont l'énoncé contient un verbe) est une vue rare dans la linguistique française<sup>5</sup>, nous analysons les énoncés nominaux en français écrit à partir de la perspective fournie par le japonais et les approches des japonologues. L'énonciation nominale s'explique, et ainsi s'oppose à l'énonciation verbale, par son mode d'embranchement particulier, différent de celui de l'énonciation verbale. La réponse à cette première question servira à résoudre la deuxième question sur la forme hétérogène attestée dans l'emploi précis des énoncés nominaux. Les énoncés nominaux présentent en effet une riche variété sur le plan formel bien qu'il s'agisse toujours d'une séquence nominale. Nous pouvons attester l'existence de séquences nominales tout à fait banales qu'on trouve facilement dans les énoncés nominaux du type « déterminant + nom +/-adjectif ». Mais nous observons aussi des séquences dont la configuration est très particulière, étrangère aux séquences nominales intégrées aux énoncés verbaux : il y a ceux qui se montrent fortement dépendants du contexte non linguistique et d'autres non ; il y a ceux dont la forme nominale semble obligatoire mais d'autres pas nécessairement. De plus, chaque séquence nominale attestée ne fonctionne pas nécessairement dans d'autres sites d'emploi en tant qu'énoncé. Qu'est-ce qui oblige donc au choix d'une forme d'énoncé nominal ? La configuration sémantico-syntaxique ne permet pas d'y répondre pleinement. C'est surtout la description de l'embranchement particulier des énoncés nominaux et de leur condition d'emploi, leurs entourages cotextuel et/ou contextuel, qui peuvent servir à expliquer le choix d'un énoncé de forme nominale.

Nous consacrerons la première partie à répondre à la question fondamentale de ce qui constitue l'énonciation nominale en cherchant à capter ce qu'elle signifie du point de vue de la grammaire japonaise. Nous commençons par définir l'unité de traitement et par décrire et analyser une série de cas précis et représentatifs (Ch. I). Nous rappelons ensuite les analyses des énoncés nominaux dans les langues occidentales, notamment en français et détaillons leurs points problématiques selon notre approche (Ch. II), avant de

---

<sup>5</sup> Nous pouvons citer cependant comme approches similaires les études de DAMOURETTE et PICHON (1911-1927, 1911-1930), de CARVALHO (de) (2004) et de GUILLEMIN-FLESCHER (2004, 2011).



présenter l'approche générale de la grammaire japonaise sur les énoncés nominaux en japonais (Ch. III). Dans cette langue, l'unité d'un dire définie surtout par sa complétude sémantico-cognitive et énonciative connaît en fait deux sous-types : verbal et nominal. Nous recourons particulièrement à la théorie de *Jutsu-tai/ Kan-tai* (énoncés verbaux/ énoncés nominaux) de YAMADA Yoshio 山田孝雄 (1936) (Ch. III), en l'adaptant aux énoncés nominaux du français écrit (Ch. IV). C'est l'embrayage qui est la clé de l'analyse. Il se manifeste de manière complètement différente de celle dans laquelle s'actualisent les énoncés de forme verbale, notamment par la présence d'un verbe de forme finie c'est-à-dire conjugué. Nous y définissons aussi l'acte effectué par l'énonciation nominale : désignation *in situ*. Il s'agit d'un tout autre acte de prédication-assertion de l'énonciation verbale. Dans le chapitre V, en faisant le bilan de l'analyse que nous adoptons sur l'énoncé verbal et nominal, nous décrivons des propriétés de l'énonciation nominale par rapport à l'énonciation verbale. Enfin, à partir du corpus en français écrit, constitué principalement de trois types de textes : textes littéraires (surtout des romans), articles journalistiques et textes affichés (y compris des prospectus), la fin de la première partie présente les différents cas de désignation *in situ* et les classe selon plusieurs modes déterminés par le poids qu'apportent le matériau linguistique et/ou la nature particulière de la situation de leur emploi (Ch. VI).

Dans la deuxième partie, afin d'expliquer la forme variée des énoncés nominaux qui sont traités dans la troisième partie, nous décrivons chaque mode de désignation *in situ* aux plans pragmatique, énonciatif ainsi que linguistique. La diversité de leurs formes ne peut trouver d'explication linguistique au niveau simplement de leur configuration sémantico-syntaxique. En effet, comme le mode de réalisation de ces énoncés est défini, comme nous venons de le dire, différemment selon le poids apporté par le matériau linguistique et/ou par la nature particulière de la situation de leur emploi, plusieurs facteurs linguistiques ainsi que non-linguistiques y sont en jeu. Nous décrivons d'abord la nature de chaque mode d'embrayage qui se montre incompatible avec certain comportement linguistique (Ch. VII). Nous y voyons aussi l'impact apporté sur le choix du mode d'embrayage et sur la forme d'énoncé par les conditions d'énonciation, plus précisément la relation intersubjective préétablie ou présupposée ; selon la relation intersubjective, il est parfois difficile d'avoir certains modes d'embrayage. Dans le

## INTRODUCTION

chapitre VIII, nous détaillons les conditions extralinguistiques ou les composants linguistiques nécessaires à chaque embrayage.

Les études de cas seront rapportées à la troisième partie. Au chapitre IX, nous nous attachons à l'analyse d'autres composants nécessaires aux énoncés nominaux, surtout ceux qui jouent un rôle dans l'identification du référent de l'énoncé. La description du chapitre VII permet de dégager surtout le trait écarté ou préféré dans la situation d'emploi, et celle des chapitres VIII et IX sert à distinguer le rôle indispensable ou facultatif joué par un composant de l'énoncé. En synthétisant ces facteurs, nous procédons à une analyse de cas permettant d'aller vers plus de précision dans l'observation des usages afin de chercher — sans prétendre à l'exhaustivité — pour quelles raisons nous trouvons ici ou là, telle ou telle autre forme d'énonciation nominale (Ch. X).

**PREMIÈRE PARTIE**

**Regards croisés franco-japonais sur l'énonciation nominale**

## INTRODUCTION

L'emploi syntaxiquement autonome d'une séquence nominale fait l'objet de controverses. D'un côté, d'après les faits grammaticaux traditionnellement connus en français, le nom constitue plutôt un membre de la phrase 'verbale', et non une unité d'un dire. Mais des séquences nominales en emploi syntaxiquement autonome, même si elles sont moins nombreuses que les phrases 'verbales', peuvent s'observer sans trop de difficulté, surtout lorsqu'on s'intéresse à la communication écrite publique et affichée comme celle des panneaux, des étiquettes de produits commercialisés, etc. ou aux 'petits' textes tels que les notices d'utilisation, les flashes d'information, les didascalies. Il ne s'agit pas du fruit d'une rédaction négligée, mais il s'agit bien d'un emploi. D'un autre côté, parmi ceux qui s'intéressent à un tel emploi de séquence nominale, le statut et le fonctionnement de ces séquences ne sont pas toujours clairs. Les cas attestés sont variés, à tel point que la structure d'une unité d'un dire traditionnellement connue, *i.e.* la structure binaire thème-rhème et/ou sujet-prédicat, ne peut pas s'appliquer telle quelle à tous les cas. Dans cette première partie, en apportant une perspective issue de la grammaire japonaise, différente de celle de la linguistique française, voire occidentale, et sur la notion de l'unité d'un dire et sur l'emploi autonome d'une séquence nominale, nous essaierons de saisir les séquences nominales employées seules en français écrit comme constituant de manière homogène une unité d'un dire.

## CHAPITRE I

### Objet d'étude

#### 1. Définition de l'unité de traitement

Notre objet d'étude est une séquence nominale qui s'emploie de façon autonome, en dehors des énoncés verbaux et fonctionnant par soi seule en tant qu'énoncé. Pour « traiter tout ce que [l'on] trouve, sans exclusion préalable » comme le dit CULIOLI (1999 : 12), nous ne définissons pas les séquences en question par leur structure intérieure, qu'elle soit sémantique ou syntaxique. Nous voulons partir du simple constat que certaines séquences nominales (y compris des noms nus) peuvent s'employer seules en français écrit sans qu'aucune marque n'indique leur intégration à une autre structure<sup>6</sup>, et qu'elles ne se présentent pas, malgré tout, comme de simples indicateurs de concepts mais bien comme porteurs d'un message particulier. Dans cette étude, nous traitons de telles séquences nominales dans le cadre de l'énoncé. Nous les appelons donc *énoncés nominaux*. Ils sont constitués de séquences nominales comme ci-dessous :

- (1) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. ***Une stratégie qui sert à renforcer leur image.***  
[...]  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 95)
- (2) (*Titre d'un article*) ***La classe politique US divisée sur la stratégie à suivre en Afghanistan***  
(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)
- (3) ***Bonbons suisses aux plantes sans sucres avec édulcorants***  
(*sur la boîte de bonbons*)

---

<sup>6</sup> C'est normal s'il s'agit d'un nom, d'une séquence nominale. Ne pas porter sur lui de marque indiquant son intégration à une autre structure plus grande est en effet la caractéristique propre au nom, qui est la clé de la constitution des énoncés nominaux.

Ces séquences sont formées autour d'un nom, n'entrent pas dans une autre structure comme élément syntaxique, mais portent un message particulier : un commentaire sur ce qui est dit en (1), à la fois un rapport résumé sur un fait et une annonce de l'article sur ce fait en (2) et une désignation et une explication d'un objet en (3).

## 2. Cas de figures

Les énoncés nominaux s'observent dans un texte suivi ainsi que dans un texte affiché. Par texte suivi, nous entendons un texte composé de plusieurs énoncés de façon que la lecture se déroule temporellement / chronologiquement comme on suit un fil, à la différence d'un texte affiché où la disposition d'un ou de plusieurs énoncés se fait plutôt sur un plan spatial et n'induit pas nécessairement une lecture de type linéaire<sup>7</sup>. Dans un texte suivi, les énoncés nominaux sont délimités par une majuscule en tête et une ponctuation forte composée de quatre types :

a) point final en (4) :

- (4) On considérait l'escarpement du pont, la hauteur des arches, l'élévation des étages, les fenêtres inaccessibles, et la nécessité d'agir vite. **Trois étages à franchir. Nul moyen d'arriver là.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 413)

b) point d'interrogation en (5) :

- (5) Il faut être coopté pour entrer dans ce cénacle, où l'on n'accepte que les purs et durs de la lutte anticorruption. Pas de Français à l'horizon.  
**Un signe ?**

---

<sup>7</sup> Cf. WANG Shih-Ho 王世和 (2011 : 157) qui cite à son tour ICHIKAWA Takashi 市川孝 (1978), *Kokugo-kyōiku no tameno bunshō-gaisetsu* 国語教育のための文章概説 [Traité de la phrase pour l'enseignement du japonais], Kyōiku shuppan 教育出版, Tokyo : 25.

(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)

c) point d'exclamation en (6)(7) :

- (6) Dans un monde où tant de peuples ne se peuvent diriger à leur convenance, le peuple américain choisissait librement après des mois de campagne électorale, de porter à sa tête un homme dont le père n'eût pas été accepté au restaurant du coin. ***Un usage proprement avant-gardiste de la liberté démocratique !***  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 3)
- (7) - Monsieur, elle est morte, à l'instant même.  
***Nana morte !*** Ce fut un coup pour tout le monde.  
(ZOLA, *Nana*, 1880 : 1475)

d) points de suspension comme en (8) et (9) :

- (8) Le travail c'est la santé ! (*titre*)  
Entre le « tout assis » et le « tout debout » voici venu le temps du travail à hauteur variable. ***Façon de réduire à la fois la pénibilité et l'encroûtement...***  
(*Le Monde.fr*, 29/11/2008)
- (9) Des cheminots près de la gare, sortant du travail, demandaient les nouvelles. ***Barbentane en tête...*** il y aura ballottage. Barbentane élu ! Cela avait été officiel vers les sept heures et demie.  
(ARAGON, *Les Beaux Quartiers*, 1936 : 155)

Dans la presse, les publicités, etc., on constate également la présence des énoncés nominaux dans une présentation et une typographie spécifique hétérogène. La disposition des énoncés s'explique plutôt sur le plan spatial. Il s'agit donc du cas du texte affiché.

Dans la presse :

- (10) ***Berlusconi, ou l'adieu au bling-bling (titre d'article)***  
*(espace)*  
 Le mois d'août n'est plus ce qu'il était. Où sont passées les fêtes de Villa Certosa, la propriété sarde de Silvio Berlusconi ? [...]  
*(Le Monde.fr, 06/09/2008)*

Dans une publicité :

- (11) Shakira présente le dentifrice Oral-B 3D White luxe  
***Des dents visiblement plus blanches et plus éclatantes***  
*(espace)*  
***Blancheur et propreté cliniquement prouvées***  
*(sur une publicité de la pâte dentifrice Oral-B)*

Dans un prospectus :

- (12) ***Plan de visite du musée***  
*(espace)*  
**Horaires & tarifs**  
**Tous les jours de 10 à 17h, sauf le mardi, le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.**  
**Plein tarif : 6€**  
**Tarif réduit : 4,5 €**  
*(espace)*  
**Validité du ticket le jour même**  
**Visite libre ou guidée**  
*(dépliant du Cité de la céramique)*

Nous avons aussi des énoncés nominaux avec ou sans ponctuation forte apparaissant seul dans un texte affiché sans aucun cotexte.

- (13) ***Sortie***  
*(sur une porte)*  
 (14) ***Vente directe aux particuliers de Citroën récentes***



- (15) *(sur une enseigne accrochée sur la façade d'une boutique)*  
**Peinture fraîche**  
*(sur le mur)*

Là se pose une question syntaxique. Parmi ces cas, on observe des séquences nominales comme en (16) que l'on pourrait interpréter comme apposition d'un nom de l'énoncé précédent, et pour lesquelles la substitution d'une virgule au point ne semble pas poser le problème.

- (16) C'est une maison jaune au pied de l'Acropole. **Une demeure néoclassique du XIXe siècle à l'architecture sobre, relevée par des décorations en marbre.** Deux étages, une terrasse et l'une des meilleures vues sur le Parthénon.  
*(Le Monde.fr, 17/06/2012)*

Mais, nous insistons sur la présence d'un indice explicite de leur intégration à une autre structure syntaxique<sup>8</sup> pour dire qu'elles ne sont pas autonomes en supposant qu'employer des séquences nominales isolées, qu'elles soient appositives ou non, est plus ou moins le produit d'une opération d'énonciation particulière (qu'elle soit intentionnelle ou non). De plus, dans le cas où la substitution d'une virgule au point ne semble pas problématique, nous pouvons reconnaître un effet stylistique ou argumentatif propre aux énoncés nominaux<sup>9</sup>. Il vaudrait donc mieux garder la ponctuation et traiter les séquences nominales ainsi séparées comme énoncés nominaux.

Les énoncés nominaux sont parfois juxtaposés à d'autres énoncés nominaux ou verbaux par des ponctuations faibles (17) (18) ou par des conjonctions (19) (20).

- (17) La décision a été prise lors d'une réunion d'état-major à TF1 : pour redresser les audiences du « 20 heures », il faut « vieillir » Laurence Ferrari, transformer la jeune première glamour en femme

<sup>8</sup> Comme le font BOSREDON et TAMBA, dans leur étude (2003 : 28-38).

<sup>9</sup> Cf. DELORME et LEFEUVRE (2004), et LEFEUVRE (2008).

- rangée BCBG. [...] *Destin paradoxal des femmes-troncs* : à l'heure du Botox et de "Grey's Anatomy", il faut hâter la maturité pour durer à l'antenne...  
(*Le Point.fr*, 23/10/2008)
- (18) Ce crucifix du XIII<sup>e</sup> siècle en émail champlevé de Limoges ressemble à s'y méprendre à celui vendu le 25 février au Grand Palais pour 28 000 euros, qui appartenait au couturier Yves Saint Laurent. ***Même format, même technique décorative, même coloris, même posture du Christ.*** Sauf que celui-ci est la propriété d'un collectionneur inconnu du Sud-Ouest.  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 95)
- (19) (*Un homme trouve sur le champ de bataille une femme semblant morte*)  
Il regarda ce sein livide.  
***-Mère et nourrice, murmura-t-il.***  
Il la toucha. Elle n'était pas froide.  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 136)
- (20) GROUPE 8 – Le Maroc au final  
***Un penalty de Youssef Safri, un doublé de Youssouf Hadji, un but de Marouane Zemmama*** et voilà le Maroc qui coiffe le Rwanda sur le fil.  
(*rfi.fr*, 12/10/2008)

Là, nous ne voyons pas quelle fonction syntaxique, fonction relative aux autres mots composant la même structure syntaxique (par exemple, apposition, sujet détaché, objet détaché, complément de temps sans préposition) remplit chaque séquence nominale. Ce ne sont en gros qu'une suite de séquences où l'on ne voit pas, malgré la relation sémantique, la relation syntaxique qui les relie. Ces séquences nominales font aussi l'objet de notre étude.

## CHAPITRE II

### **Analyses des énoncés nominaux en Occident, notamment en France**

En Occident où la forme de phrase est traditionnellement reconnue comme binaire, l'emploi d'une séquence nominale seule en dehors d'une proposition est d'emblée problématique. Quel est son statut et quel acte effectue-t-elle ? Plusieurs études traitent de ces questions. Mais la réponse dépend de l'intérêt de l'étude, et en premier lieu, l'intérêt est notamment de savoir comment intégrer les séquences nominales employés seules dans un cadre de phrase déjà établi. C'est ce que fait MEILLET (1906). Les séquences nominales en emploi autonome sont d'abord traitées dans MEILLET (1906) dans un cadre de la phrase traditionnellement établi, à savoir celui de la phrase verbale. Elles y sont définies comme ellipses de phrases verbales au présent de l'indicatif à la troisième personne.

#### **1. Trois perspectives d'analyse des énoncés nominaux**

Après MEILLET, la question se pose de savoir si ces séquences constituent à elles seules de vraies phrases. C'est à partir de là que surgissent les problèmes de définition concernant la phrase en général, celle de la phrase nominale ou de la phrase averbale, voire de l'énoncé. Nous avons d'une part des approches qui définissent la phrase nominale (ou l'énoncé nominal) comme la même unité d'un dire que la phrase verbale (ou énoncé verbal) (1.1.), et de l'autre celles qui postulent l'unité d'un dire plus générale à partir de laquelle il serait possible de traiter différemment les énoncés nominaux et les énoncés verbaux. (1.2). Il y a aussi des approches toutes différentes qui traitent certaines séquences nominales en emploi autonome comme des actes de langage spécifiques (1.3.).

### 1.1. Énoncés nominaux dans la tradition occidentale

Après MEILLET, beaucoup d'auteurs se sont intéressés à la phrase nominale appelée aussi phrase averbale, tels que BENVENISTE (1966) et HJELMSLEV (1948) en indo-européen et en français MAHMOUDIAN (1970), LE GOFFIC (1994), ou LEFEUVRE (1999 *et al.*) qui préfère la dénomination « phrase averbale » pour inclure des phrases à groupe prépositionnel, à groupe adjectival, etc. Dans ces études, on s'intéresse surtout au statut de « vraies phrases » à propos de certaines séquences nominales ou averbales. Pour cela, on revisite la définition de la phrase déjà établie, *i.e.* celle de la phrase verbale, pour qu'elle couvre des séquences non verbales. Les séquences nominales et les séquences à verbe conjugué y sont alors analysées comme constituant une même unité d'un dire.

BENVENISTE (1969 : 151-167) parle ainsi de phrases à prédicat nominal où est assumée la double fonction verbale, fonction cohésive et assertive, pareillement aux phrases à prédicat verbal. On retrouve un point de vue analogue dans HJELMSLEV (1948) où la fonction verbale qui est la conjonction joue de façon identique jouée dans les phrases nominales et verbales.

MAHMOUDIAN (1970) définit la phrase par la présence d'un prédicat qui est le « monème qui porte plus spécifiquement le message »<sup>10</sup> par rapport au sujet et, comme élément pas nécessairement indispensable, d'un sujet qui sert à « l'actualisation »<sup>11</sup> du prédicat. Ainsi, tant qu'elles ont un « monème qui porte plus spécifiquement le message »<sup>12</sup>, les séquences nominales ainsi que les séquences à verbe conjugué constituent une phrase.

Chez LEFEUVRE, « La phrase est une structure syntaxique constituée d'un prédicat et d'une modalité »<sup>13</sup>, donc « [la] phrase nominale est une structure syntaxique constituée d'un prédicat averbal et d'une modalité »<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> MAHMOUDIAN, 1970 : 15.

<sup>11</sup> *Idem.*

<sup>12</sup> *Idem.*

<sup>13</sup> LEFEUVRE, 1999 : 28.

<sup>14</sup> *Ibid.* : 28- 29.

Ce qui nous semble problématique, c'est que la définition de la phrase semble rester appuyée sur les caractéristiques des phrases verbales, surtout sur la relation prédicative « sujet-prédicat ». En effet, dans ce type de cadre, toutes les séquences à verbe conjugué sont traitables, alors que seules certaines le sont pour les séquences nominales employées seules ; celles qui ne répondent pas à la notion de la relation prédicative entre sujet et prédicat, comme l'énoncé thématique « La clé ! » ou l'énoncé « Lait-écrémé » étiqueté sur un objet, en sont écartés.

MAHMOUDIAN (1970) définit la phrase selon la complétude sémantique des séquences hors situation <sup>15</sup>. Les séquences nominales dans notre corpus comme en (13) (« Sortie » sur une porte) qui, hors situation, ne représentent qu'un concept, ne sont donc pas des phrases selon MAHMOUDIAN. Dans HJELMSLEV (1948), toute phrase est caractérisée, « dans les langues qui possèdent des morphèmes « verbaux » (=temps, mode, personne, aspect et diathèse dans le cas du français) »<sup>16</sup>, par les morphèmes verbaux. Ainsi la phrase nominale est-elle décrite comme une phrase à l'expression zéro des morphèmes « verbaux ». Cela revient à ce qu'une phrase nominale a toujours ses contreparties à l'expression de ces morphèmes, *i.e.* des phrases verbales. Ce dernier fait n'est pas reconnaissable pour les séquences nominales en emploi autonome comme c'est le cas dans (3) « Bonbons suisses aux plantes sans sucres avec édulcorants » sur une boîte ou (13) « Sortie » sur une porte. Pour eux, la version du passé, du subjonctif ou de la diathèse passive, par exemple, n'est pas concevable ; dans LEFEUVRE (1999) où la phrase est définie comme ayant un prédicat et une modalité, l'auteure elle-même écarte clairement dans le cadre de son traitement des séquences nominales des énoncés comme « Mes cigares ! »<sup>17</sup>.

Ce fait est tout à fait naturel pour parler de la nature phrastique de certaines séquences nominales, voire averbales, en emploi autonome dans des langues où dominant les phrases verbales. Or tous ces énoncés nominaux écartés font aussi l'objet de notre étude

---

<sup>15</sup> Cf. MAHMOUDIAN, 1970 : 22.

<sup>16</sup> HJELMSLEV, 1948 : 189.

<sup>17</sup> Cf. LEFEUVRE, 1999 : 43.

tout comme les énoncés nominaux qui pourraient s'analyser dans le cadre fourni par ces auteurs.

Mais que sont ces séquences nominales écartées ? Qu'est-ce qui justifie ces cadres qui favorisent les séquences à verbe conjugué ? Il semble que ce soit justement cette approche assimilant par leur nature prédicative les énoncés nominaux aux énoncés verbaux qui masque la spécificité des énoncés nominaux, comme dit GUILLEMIN-FLESCHER (2011 : 14) que « c'est très exactement le caractère prédicatif de la relation qui me semble poser problème et masquer la spécificité de l'énoncé averbal ». Ainsi, pour nous qui voudrions traiter toutes les énonciations faites avec une seule séquence nominale et qui nous intéressons surtout à la nature nominale de ces énoncés, il nous faut avoir une tout autre perspective. C'est ce que font les auteurs dont nous présentons les positions dans les deux sections suivantes (1.2. et 1.3.).

## 1.2. Énoncés nominaux comme type différent des énoncés verbaux

Il existe d'autre part des études qui définissent d'abord l'unité d'un dire plus général et qui décrivent différemment les énoncés nominaux et les énoncés verbaux. Il s'agit des études au niveau de l'énonciation. Le passage au niveau de l'énonciation nous permet en effet de dégager les énoncés nominaux du problème posé par leur structure syntaxique non binaire.

DAMOURETTE et PICHON (1911-1927 : § I et VIII, 1911-1930 : § XVIII-XX) définissent la phrase uniquement comme unité d'expression présentant deux sous-types : le « *factif nominal* » qui est une phrase composée d'un élément nominal, présenté comme étant plus expressif et moins représentatif et qui se trouve au *plan locutoire* à côté du factif verbal (*i.e.* énoncé verbal) qui est de son côté à l'inverse moins expressif mais plus représentatif et qui se situe au *plan délocutoire*.<sup>18</sup>

---

<sup>18</sup> Au *plan locutoire*, « le centre du discours était la personne qui parle » et au *plan délocutoire*, « le centre du discours est la chose dont on parle (nous ne disons pas la personne, car il n'est plus utile de lui prêter de la perception) et dont le discours raconte l'histoire » (DAMOURETTE et PICHON, 1911-1927 : 74-75). Nous reviendrons sur le plan locutoire des énoncés nominaux au chapitre V.

CARVALHO (de) (2004) parle de la « phrase réactionnelle »<sup>19</sup>. C'est une phrase qui est nominale et qui relève « *du présent locutif* – « énonciatif » si l'on y tient – »<sup>20</sup>, tout différemment des phrases verbales qui « [visent], d'une manière ou d'une autre, la représentation, au-delà de Moi ici-présent, d'un « état momentané du monde » »<sup>21</sup>.

Selon GUILLEMIN-FLESCHER (2011) les phrases nominales mettent en jeu « la relation [qui] se situe entre l'énonciateur et un contexte situationnel préconstruit »<sup>22</sup> en comparaison avec les phrases verbales à la relation prédicative.

L'approche qui consiste à établir un groupe des énoncés nominaux et un groupe des énoncés verbaux et à décrire chacun pour comparer ainsi les énoncés de nature nominale et ceux de nature verbale répond à notre but principal. Or ces auteurs n'entrent pas dans le détail du principe constructif des énoncés nominaux, sur ce qui fait d'une séquence nominale un énoncé. Mais la question des règles de bonne formation ne peut pas les laisser de côté, parce que n'importe quelle séquence nominale ne pourrait fonctionner dans n'importe quelle situation comme énoncé. De plus, dans ces analyses basées sur l'acte énonciatif, ne sont pas traitées, et semblent intraitables, les séquences nominales étiquetées, comme « Lait-écrémé » imprimé sur une brique de lait, pour lesquelles, le scripteur-énonciateur est absent. Pour nous qui nous intéressons aussi à cet emploi des séquences nominales, il faudrait avoir une perspective proche de celles-là, mais susceptible d'expliquer le principe constructif ainsi que l'effet ou la signification des énoncés nominaux. Néanmoins, pour la description de leurs caractéristiques, nous reprendrons certaines notions de ces auteurs (présent locutif, expressivité particulière, réaction spontanée), que nous traiterons en détail dans la suite.

---

<sup>19</sup> CARVALHO (de), 2004 : 93.

<sup>20</sup> *Ibid.* : 94.

<sup>21</sup> *Ibid.* : 99.

<sup>22</sup> GUILLEMIN-FLESCHER, 2015 : 13.

### 1.3. Énoncés nominaux comme acte de langage particulier

Certains énoncés nominaux sont analysés dans des cadres tout différents de celui de la phrase. Ce sont très souvent des énoncés nominaux n'ayant pas ou presque pas de contexte linguistique comme (3) « Bonbons suisses... » sur une boîte, et leurs analyses se font sans référence à la notion de phrase.

BÜHLER (2009[1934]) parle des séquences nominales « *matériellement fixé[e]s à l'objet* »<sup>23</sup> comme des noms de lieux sur les poteaux indicateurs, des noms de marques sur les produits ou des « énoncés laconiques en bas ou en haut des images et des monuments »<sup>24</sup> ou des séquences nominales comme « Un noir » dit par un client au garçon dans un café<sup>25</sup> ; ces séquences transmettent un message sans recours à un contexte linguistique. Il cherche à expliquer ce phénomène en dehors du cadre phrastique qui est défini syntaxiquement et s'intéresse à la nature du contexte non linguistique. C'est ce dernier, selon BÜHLER, qui permet à un mot de fonctionner en tant que porteur d'un message particulier. Il décrit ainsi le contexte non linguistique pour chaque cas : « champ symphysique » pour le premier et « champ sympratique » pour le dernier<sup>26</sup>. Dans le champ *symphysique*, le rapport avec les signes est fondé sur un simple collage, et pour cela, les noms « *matériellement fixé[e]s à l'objet* » ne sont plus des porteurs d'un simple concept, mais fonctionnent comme désignation, comme acte de langage. Dans le second cas, cas comme « Un noir » cité ci-dessus, c'est grâce au comportement, à la « communication silencieuse »<sup>27</sup>, qu'un mot suffit pour la communication. Dans le cas de « Un noir », en effet, les informations fournies par le contexte situationnel et comportemental suggère qu'il s'agit d'un message de la part d'un client au garçon d'un café. Pour cela un simple nom précédé d'un article, « Un noir », peut fonctionner ici comme commande d'un café noir.

GEACH (1962 : 25-26) parle d'un emploi identique du nom en anglais, mais sous un autre aspect. Il s'intéresse au fonctionnement de « *name* », donc nom en emploi

---

<sup>23</sup> BÜHLER, 2009[1934] : 272.

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> *Ibid.* : 268.

<sup>26</sup> *Ibid.* : 268-272.

<sup>27</sup> *Ibid.* : 268.



référentiel (ou dénominatif), et non prédicatif. Comme fonctionnement propre à *name*, il cite des apostrophes « Hullo(*sic*), Jemina ! » « Hullo, cat ! », des énoncés interjectifs « Wolf ! » « Fire ! », des étiquettes sur une bouteille « Poison » ou portées par des participants de conférence et nomme cet emploi des noms « *simple act of naming* »<sup>28</sup>. C'est un emploi des noms en dehors de l'énoncé verbal pour appeler quelque chose par un nom et appréhender sa présence. Là aussi apparaît comme centrale l'importance du contexte non linguistique pour le fonctionnement de cet emploi des noms.

En travaillant sur la question de l'étiquetage et, dans ce cadre, plus spécifiquement sur les titres de tableaux, BOSREDON (1997) rencontre la question des séquences nominales en emploi autonome. Quels sont les principes de sa base théorique ? Selon lui « Le mécanisme de l'étiquetage repose sur la présentation conjointe d'un objet et d'une désignation ou d'une dénomination au cours de laquelle s'opère un *double repérage* : désignation du support par l'étiquette mais aussi repérage de l'étiquette - comme instrument d'identification - par le support. »<sup>29</sup> Pour analyser l'emploi autonome de certaines séquences nominales (comme les titres), BOSREDON (1997) souligne le poids du contexte non linguistique (comme BÜHLER) et la capacité propre au nom (référence / dénomination) (comme GEACH).

Ces auteurs traitent des séquences nominales en emploi autonome telles qu'elles se présentent sans référence aux phrases verbales, mais leur intérêt porte en particulier sur le cas dépourvu de contexte linguistique. Les séquences nominales à l'intérieur d'un texte n'y sont pas traitées.

## 2. Problèmes posés par ces analyses

Les séquences nominales en emploi autonome sont, en résumé, traitées dans plusieurs cadres hétérogènes. Serait-il donc impossible de traiter et décrire pleinement les séquences nominales en emploi autonome dans un cadre uniforme ? C'est ce qui nous

---

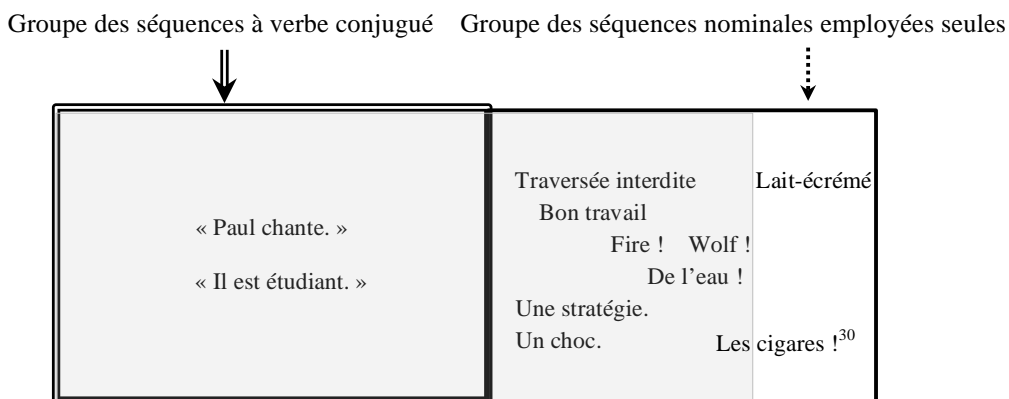
<sup>28</sup> GEACH, 1962 : 25-26.

<sup>29</sup> BOSREDON, 1997 :16.

intéresse au premier lieu dans cette étude. Nous voudrions essayer d'analyser tous les types des séquences nominales en emploi autonome comme un ensemble constituant un groupe homogène, en partant du fait même que ce sont toutes des séquences qui sont nominales et employées seules. Deux raisons pour aller dans ce sens.

En premier lieu et s'agissant du traitement des séquences nominales en emploi syntaxiquement autonome, on constate une certaine incohérence pour l'ensemble des séquences nominales employées seules, que nous pouvons entrevoir dans la description des études antérieures.

Dans le cadre plus ou moins basé sur la relation prédicative entre deux termes, les propositions verbales sont toutes analysables alors que les séquences nominales ne le sont qu'en partie. Dans la figure ci-dessous, la partie grise représentant le cadre de l'unité définie par la relation prédicative couvre tout le groupe des séquences à verbe conjugué, groupe encadré dans la figure 1 en bas par ligne double, et en partie le groupe des séquences nominales employées seules, groupe encadré par une ligne droite.

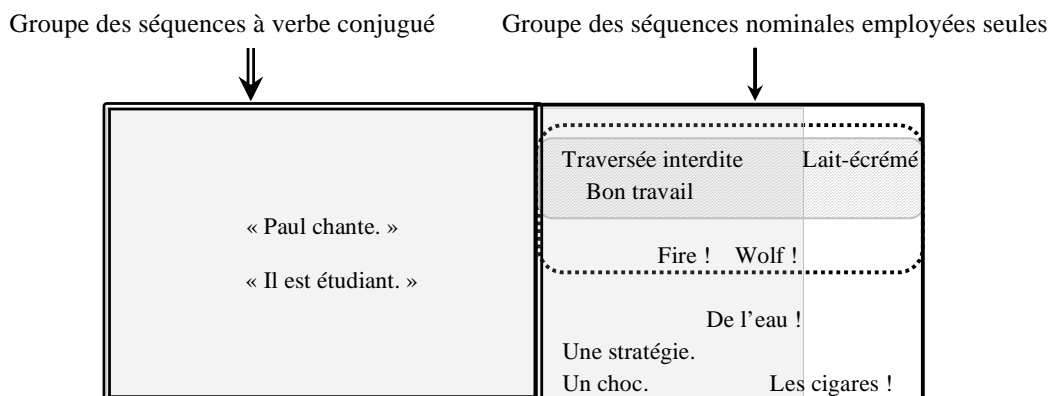


a) Cadre *en gris* : cadre représentant la portée traitable par les analyses avec la relation prédicative.

Figure 1

<sup>30</sup> N.B. Selon l'analyse, les énoncés thématiques entrent aussi dans le cadre de phrase. *Supra.* p.14, note.4.

Ensuite, les analyses basées sur la coprésence physique entre un nom et un objet, l'emploi « symphysique » de BÜHLER (2009[1934] : 272), l'« étiquetage » de BOSREDON (1997) et la théorie « *act of naming* » de GEACH (1962 : 25-26), n'envisagent pas par leur nature les séquences nominales qui ne sont pas en rapport de coprésence physique avec l'objet qu'elles désignent. Ces analyses couvrent par conséquent d'un côté une partie des énoncés nominaux hors du cadre gris dans la figure 1 plus haut, *i.e.* cadre de la relation prédicative tels que « Lait-écrémé » en laissant les énoncés thématiques tels que « Les cigares ! » n'ayant nécessairement pas la place dans le cadre gris, et de l'autre une partie des énoncés nominaux tels que « Traversée interdite » analysables dans le cadre gris, comme le montrent dans la figure 2 en bas le cadre en hachures représentant la portée de l'analyse « symphysique » ou celle de l'étiquetage et le cadre à ligne pointillée représentant la portée de « *act of naming* » incluant à la différence des deux premiers l'oral ainsi que l'écrit :

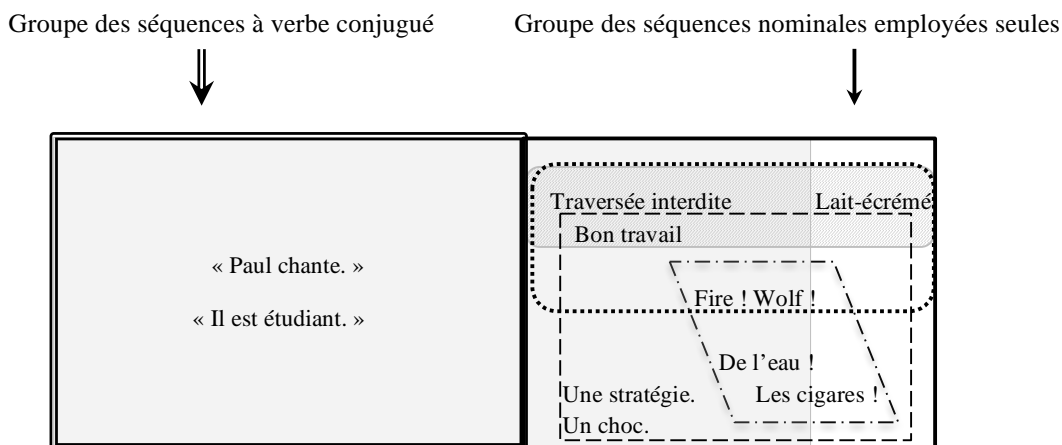


- a) Cadre *en gris* : cadre représentant la portée traitable par les analyses avec la relation prédicative.  
 b) Cadre *en hachures* : cadre représentant la portée traitable par les analyses de la coprésence physique à l'écrit.  
 b) Cadre *à ligne pointillée* : cadre représentant la portée traitable par l'« *act of naming* », l'analyses de la coprésence physique à l'écrit et à l'oral.

Figure 2

Enfin, l'emploi « empratique » des noms dans BÜHLER (2009[1934] : 268-272), mettant de l'importance sur la situation de communication, n'inclut ni les énoncés

nominaux dans le discours suivi tels que « Une stratégie. » ou « Un choc. » ni bien sûr les énoncés nominaux à l'écrit étiqueté qu'il traite dans le cadre « symphysique ». Sa portée, représentée dans la figure 3 en bas par le cadre incliné, couvre encore une fois une partie des énoncés nominaux. Et d'autres analyses des énoncés nominaux en français sur le plan énonciatif, celle de DAMOURETTE et PICHON (1911-1927 : § I et VIII, 1911-1930 : § XVIII-XX), CARVALHO (de) (2004) et de GUILLEMIN-FLESCHER (2015), semblent ne pas envisager les énoncés nominaux dans le discours affiché pour lesquels il est difficile de définir le sujet énonciateur. Nous avons ainsi un autre cadre qui regroupe les énoncés nominaux en partie, représenté dans la figure 3 par le cadre carré à ligne interrompue.



- \*Cadre *en gris* : cadre représentant la portée traitable par les analyses avec la relation prédicative.
- \*Cadre *en hachures* : cadre représentant la portée traitable par les analyses de la coprésence physique à l'écrit.
- \*Cadre *à ligne pointillée* : cadre représentant la portée traitable par l'« *act of naming* », l'analyse de la coprésence physique à l'écrit et à l'oral.
- \*Cadre *oblique* : cadre représentant la portée traitable par l'emploi « sympratique ».
- \*Cadre *carré à ligne interrompue* : cadre représentant la portée traitable par les analyses en français au plan énonciatif.

Figure 3

En résumé, ces cadres traitent les séquences nominales employées seules au cas par cas. Et cela ne se fait pas de manière compensatoire. Par contre, les énoncés verbaux ont un cadre relativement parfait. Dans cette situation, il ne serait pas si illégitime de chercher

à traiter toutes les séquences nominales en emploi indépendant dans un même cadre selon leur nature commune : elles sont employées de manière autonome et elles sont nominales.

Ensuite, le cadre de phrase déjà établi (qui peut contenir certaines des séquences nominales en emploi indépendant) ne semble adéquat que pour parler de phrases canoniques ou prototypiques, mais surtout pas pour parler des séquences nominales en emploi indépendant. Ce qui est en fait normal parce que l'intérêt des linguistes porte sur la nature phrastique et non la nature des séquences nominales en emploi indépendant. Le point problématique dans ce cas, c'est que le traitement des séquences nominales en emploi indépendant semble se faire plutôt sur le terrain des séquences verbales.

Comme la phrase prototypique en français est une phrase verbale, la référence à la structure (ou à la caractéristique) de la phrase verbale transparaît plus ou moins dans la définition de phrase, que ce soit intentionnellement ou non. Ceci apparaît clairement dans le fait que la classification des séquences nominales en emploi indépendant en tant que phrases est largement dépendant de la définition de la phrase, alors que, quelle que soit la définition qu'on donne à la phrase, toutes les séquences verbales y sont incluses. Aussi, bien que la « phrase nominale » ait acquis le vrai statut de phrase après BENVENISTE (1966), elle occupe une place marginale à côté de la phrase verbale. On ne peut que constater ainsi une certaine partialité envers les séquences nominales en emploi indépendant. Pour les linguistes qui ont pour but de regrouper et expliquer ces deux formes (forme verbale et forme nominale) dans un seul type de phrase, cette partialité peut paraître normale pour une langue où les formes dominantes de phrase sont verbales.

Pour nous, au contraire, qui cherchons à traiter pleinement le phénomène entier où une séquence nominale française s'emploie seule en tant qu'énoncé et à déceler ce que signifie le fait qu'un énoncé est composé d'une séquence *nominale*, il nous faut nous dégager d'abord du cadre de la phrase basé sur la tradition occidentale, *i.e.* sur la relation prédicative entre deux termes et ensuite adopter, pour définir les séquences nominales en emploi autonome, un point de vue identique à celui des auteurs cités dans 1.2. qui les définissent comme un sous-type des unités de dire plus générales de même que les phrases verbales constituent parallèlement un autre sous-type, tout en gardant la latitude de décrire des cas précis d'énoncés nominaux comme le font les auteurs cités dans 1.3.

Pour cela, nous voudrions nous référer à la grammaire japonaise. En japonais aussi, on considère *a priori* les énoncés verbaux comme des énoncés canoniques, prototypiques. Malgré cela, on accorde aux énoncés nominaux leur place propre. « [La] répartition des énoncés<sup>31</sup> en deux types (verbal et nominal) y est communément admise »<sup>32</sup>. Les séquences nominales en emploi autonome y sont décrites telles qu'elles se présentent sans se référer à la structure des énoncés verbaux.

---

<sup>31</sup> Dans la littérature linguistique traditionnelle au Japon, on appelle « *ku* 句 » l'unité se situant entre le mot et le texte. Ce mot « *ku* » pourrait se traduire soit par « phrase » (unité syntaxique) soit par « énoncé » (unité énonciative) selon la perspective. Nous le traduisons par *énoncé* pour la raison indiquée un peu plus loin.

<sup>32</sup> MIKAMI Akira 三上章, 1972 : 109.

### CHAPITRE III

#### Enoncés nominaux et grammaire japonaise

##### 1. Introduction à la grammaire japonaise

Les premières grammaires descriptives du japonais se sont établies au début de XX<sup>e</sup> siècle grâce à des auteurs comme YAMADA Yoshio 山田孝雄(1936), MATSUSHITA Daizaburô 松下大三郎(1924, 1928) et TOKIEDA Motoki 時枝誠記(1950). Et, malgré l'influence de la linguistique occidentale<sup>33</sup> dans laquelle la phrase est traditionnellement reconnue comme verbale, binaire et prédicative, les séquences nominales employées seules y étaient examinées à côté des séquences à verbe conjugué pour parler de l'unité d'un dire, *i.e.* unité supérieure aux mots (« *Ku* 句 » dans YAMADA et TOKIEDA, « *Danku* 断句 » dans TOKIEDA), que nous expliquerons en détail tout de suite après<sup>34</sup>. Les linguistes japonais ne se contentent pas de reconnaître la forme sémantico-syntaxique des énoncés qui correspond à la description de la phrase traditionnelle en Occident, *i.e.* phrase à sujet-prédicat, mais veulent revoir l'unité d'un dire pour traiter les séquences nominales employées seules qui n'ont ni verbe ni structure binaire, mais qui, sans se contenter d'exprimer un simple concept, semblent faire référence au monde. Ils accordent ainsi de l'importance à sa complétude sémantico-énonciative dans leur site d'emploi et prennent une certaine distance avec la structure binaire.

---

<sup>33</sup> Selon SAIKI Michio 齊木美知世 & WASHIO Ryûichi 鷲尾龍一(2009) et KUGINUKI Tôru 釘貫亨(2007), les références de YAMADA sont constituées plus particulièrement de la grammaire anglaise de H. Sweet et de la grammaire allemande de J. C. A. Heyse en linguistique. Il recourt aussi à la psychologie de W. M. Wundt et à la philosophie de I. Kant pour l'adaptation de la linguistique occidentale à la langue japonaise. TOKIEDA, lui, se réfère à L. F. de Saussure et C. Bally pour son point de départ et à E. Husserl pour l'élaboration de sa propre théorie. Quant à MATSUSHITA, il aurait été, lui aussi, influencé par les sciences humaines développées en Occident, mais en l'absence de mention précise d'un auteur ou d'une œuvre quelconque, on n'a pas de certitude claire sur ce point.

<sup>34</sup> En ce qui concerne la conception de l'unité supérieure aux mots, nous la détaillerons dans la section suivante.

Une telle approche de ces auteurs est tout à fait compréhensible, si l'on tient compte qu'ils n'avaient pas la tradition considérant la phrase comme répondant à la proposition complète en logique et qu'au Japon, depuis l'époque Manyô (la dernière moitié du VII<sup>e</sup> siècle), l'emploi autonome d'une séquence nominale est connu, bien qu'il ne s'agisse que de l'une des rhétoriques pour les poésies japonaises *Waka* ou *Haïku*, comme :

- (21) *Avant-propos : poème composé à Uji en accompagnant l'empereur  
Des pieux qui apparaissent à gué, à l'aube qui éclaire petit à  
petit, dans le brouillard qui se dissipe sur la rivière de Uji.*  
[poème composé par] Gonthûnagon-sadayori<sup>35</sup>

La séquence nominale en (21), traduite d'un poème japonais *Waka*, précédée par coutume d'un avant-propos « *Kotoba-gaki* 詞書 » expliquant la scène, se compose d'une seule séquence nominale construite autour du nom « pieux ». De telles formes s'emploient largement tout comme les séquences à verbe conjugué pour les poèmes japonais, voire d'autres types de discours.

Ainsi à côté des énoncés verbaux, sont définis les énoncés nominaux. Et cela se réalise sans les réduire à la description des énoncés verbaux. A la base de cette dichotomie, se trouvent deux vues de ces linguistes japonais sur l'unité d'un dire et son contenu sémantique.

### 1.1. Définition de l'unité d'un dire en japonais

« *Bun* 文 » ou « *Danku* 断句 », quel que soit le nom, l'unité supérieure aux mots, *i.e.* unité d'un dire, est définie dans YAMADA (1936), MATUSHITA (1925, 1938) et

---

<sup>35</sup> Texte original en japonais : « 詞書 : 宇治にまかりて侍りける時よめる  
朝ぼらけ 宇治の川霧たえだえに あらはれわたる瀬々の網代木  
権中納言定頼 »



TOKIEDA (1950), identiquement non comme produit d'une certaine opération syntaxique, mais comme entité que l'on saisit dans l'acte de langage particulier d'un sujet. On met ici de l'importance sur l'acte de réalisation/ reproduction. Il s'agit donc d'énoncés, produits d'un acte énonciatif, plutôt que de phrases, compositions sémantico-syntaxiques.

Ainsi TOKIEDA dit :

*S'il y a une certaine suite de mots, on ne peut pas la qualifier de phrase sans que cette suite de mots se présente comme une. [...] Ce qui fait d'une suite de mots un ensemble, c'est l'expression d'une certaine subjectivité du sujet comme jugement [rationnel], souhait, besoin, ordre, interdiction, etc. [...] Traditionnellement, la phrase se définit souvent par ses éléments, par exemple par la présence d'un sujet et d'un prédicat, mais ce qui est plus important, c'est une opération subjective qui synthétise en un tout unique les éléments de l'énoncé.<sup>36</sup>*

Dans YAMADA aussi, nous trouvons ses passages exprimant une idée similaire :

*En effet, la distinction entre le mot et l'énoncé se trouve, comme nous l'avons dit, dans la présence ou l'absence d'une activité subjective. A savoir, ce qui fait d'un nom ou d'une suite de mots un énoncé, c'est qu'ils se dotent d'un jugement<sup>37, 38</sup>.*

---

<sup>36</sup> TOKIEDA, 1950 : 234-235.

Texte original en japonais : « 如何に語が連続していても、纏まりのないものは文とは言いうことが出来ない。... 文の纏まりは何によって成立するかというならば、それは話手の判断、願望、欲求、命令、禁止等の主体的なものの表現によるのである。... 従来、文は多くの場合、纏まりを受ける要素を数えあげて、例えば、主語と述語がなければ、文が成立しないというふうに、考えて来たが、更に重要なものは、むしろ各要素を纏めこれを統一する主体的な機能であると考えなくてはならない。 »

<sup>37</sup> YAMADA utilise le mot « *shisô* 思想 » qui se traduit littéralement par « pensée ». Mais nous le

Et YAMADA définit « *Bun* 文 » (énoncé) comme expression linguistique d'un jugement.<sup>39</sup> De même pour MATSUSHITA (1924) :

*L'énoncé est une suite de mots exprimant une « dantei » (=une assertion).<sup>40</sup>*

Bref, les énoncés sont surtout là pour exprimer ou appréhender un jugement<sup>41</sup>. La configuration des éléments linguistiques n'est bien sûr pas négligée chez ces auteurs, mais elle y sert plutôt à la description des unités ainsi définies, et pour la définition de l'unité d'un dire, c'est le côté fonctionnel et subjectif qui vaut le mieux.

On accorde ainsi une importance à l'état d'âme de l'énonciateur qui reconnaît et/ou dit « Cela est ». Vu du côté de l'énonciateur-émetteur, c'est dire ou écrire une séquence linguistique avec une certaine attitude qui dit « Cela est »<sup>42</sup>, et du côté de l'énonciateur-récepteur, il s'agit justement de la présence même d'un message ainsi transmis<sup>43</sup>. La définition du langage vue des deux côtés des instances énonciatives se rencontre aussi dans DAMOURETTE et PICHON (1911-1927 : 69) : « Intention, plus

traduisons par « jugement » pour désigner sans ambiguïté qu'il s'agit d'un acte.

<sup>38</sup> YAMADA, 1936 : 901.

Texte original en japonais : « 実に語と文との区別の要点は上にもいへる如く、意識の中心の活動と否とに存するものなり。即ち考ふるに一つの語又は語の数多の集合点が、文とするを得る所為のものはその内面に存する思想の力たるなり。 »

<sup>39</sup> *Ibid.* : 902.

<sup>40</sup> MATSUSHITA, 1928 : 15.

Texte original en japonais : « 断句は断定を表す一続きの言語である。 »

<sup>41</sup> Cf. ISHIGAMI Teruo 石神照雄, 1997 : 276.

Nous pouvons citer aussi KAWABATA Yoshiaki 川端善明 (1965 : 34) : « Ce que nous reconnaissons spontanément comme “phrase” correspond totalement à un jugement. Cela veut dire que les phrases sont toutes l'expression d'un fait 我々の自然な「文」意識における文はすべて判断に対応する。判断に対応するとは、文がすべてこと（事態）の表現だということである。 »

<sup>42</sup> ISHIGAMI, 1999 : 267. L'idée est la même que celle de BENVENISTE (1966 : 154) sur l'un des deux côtés de la fonction verbale nécessaire, selon lui, à la formation d'une phrase *i.e.* la fonction assertive. Il est fort probable que ISHIGAMI se réfère à cette expression de Benveniste.

<sup>43</sup> Cf. ONOE Keisuke 尾上圭介, 1998.

ou moins consciente, chez le locuteur, de provoquer une réaction donnée de l'allocutaire ; compréhension plus ou moins parfaite, par l'allocutaire, de l'état d'âme et de l'intention du locuteur ; voilà donc les deux termes définissant le langage. » Là, les formes des énoncés ne sont que quelque chose qui permet de marquer l'attitude de l'énonciateur qui dit « cela est » et de transmettre un certain message.

## 1.2. Définition du contenu sémantique d'une unité d'un dire en japonais

Cette attitude qui ne met pas l'importance sur la combinaison syntaxique sujet-prédicat est corollaire de l'attitude qui définit le côté sémantique de l'énoncé. Le côté sémantique de l'énoncé n'est ainsi pas défini par la composition de deux éléments thème-rhème. On n'insiste ni sur la forme de la proposition complète en logique, ni sur le nombre de matières constituant une pensée. Ce qui est le plus important, c'est l'opération subjective qui dit « cela est » qui opère sur l'ensemble des matières pour en faire une unité significative. Ainsi le côté sémantique s'analyse alors en deux aspects : aspect représentatif qui fournit une ou des matières de jugement et aspect opérationnel qui dit « cela est ». Par ce point de vue, l'énoncé à jugement thétique tel que « Y a un oiseau qui vole ! » et « Un cafard ! » ainsi que l'énoncé à jugement catégorique « L'homme est mortel. » sont équivalents.

Ainsi, s'équiper d'une structure syntaxique particulière (que ce soit de surface ou de fond) n'occupe pas nécessairement une place primordiale pour parler des énoncés en japonais. Les séquences dont la forme ne peut pas être analysée comme ayant la même structure (de surface et/ou de fond) syntaxique que les séquences prototypiques en tant qu'énoncés en japonais, *i.e.* les séquences verbales peuvent garder quand-même leur place dans le cadre de l'énoncé sans poser de problème<sup>44</sup>. Ici, la syntaxe n'intervient qu'après de manière secondaire ; vu de l'extérieur, un mot ou une suite de mots exprimant un jugement a pour ce fait même une indépendance syntaxique<sup>45</sup> ; la forme

---

<sup>44</sup> Cela ne veut pas dire bien sûr que la syntaxe est négligée dans la linguistique japonaise. Elle est d'ordre différent. La syntaxe y est un des outils pour décrire des séquences reconnues en tant qu'énoncé.

<sup>45</sup> Cf. YAMADA, 1936 : 917.

est le résultat de l'acte énonciatif. L'ordre inverse, qu'une unité qui se montre syntaxiquement indépendante forme un énoncé, n'est pas nécessairement vrai. Cela ne veut pas dire bien sûr que la syntaxe est négligée dans la linguistique japonaise. Elle est d'ordre différent. La syntaxe y est un des outils pour décrire des séquences reconnues en tant qu'énoncés.

Dans ce sens, l'acte et la situation d'énonciation sont pareillement indispensables aux énoncés nominaux et aux énoncés verbaux. La clé pour décrire les particularités des énoncés nominaux, c'est justement la différence avec les énoncés verbaux sur la manière de marquer cette attitude d'un sujet qui dit « cela est », que nous aborderons ci-après dans ce même chapitre.

Cette optique de la linguistique japonaise est comparable à celle de BENVENISTE (1966 : 154) qui garde le terme « phrase » mais en parle au regard de l'énonciation. Il définit l'unité supérieure aux mots surtout par le côté fonctionnel, comme prédication de la réalité, et cite, comme facteur le plus important pour les phrases, la *fonction assertive* (*Idem.*), fonction qui ajoute « cela est ! » à la relation grammaticale.

Ce qui diffère, c'est que BENVENISTE semble rester malgré tout dans la notion de prédication et/ou d'assertion, tandis que les linguistes japonais essaient d'en sortir. L'emploi des mots « prédication » ou « assertion » chez BENVENISTE n'est pas toujours clair. S'il dit « prédicat de réalité » ou « assertion de réalité »<sup>46</sup>, il s'agit de la référence au monde. Mais le terme « prédication » et « assertion » s'emploient aussi pour parler d'une mise en relation de deux termes ou d'une assertion sur la convenance d'un prédicat à un sujet.

Or BENVENISTE n'envisage pas la différence concernant la réalisation effective de « cela est » dans les énoncés verbaux et nominaux :

*Le terme à fonction verbale se compose également [dans les énoncés nominaux et verbaux] de deux éléments : l'un, invariant, implicite, qui donne à l'énoncé force d'assertion ; l'autre, variable et explicite, qui est [soit une*

---

<sup>46</sup> BENVENISTE, 1966 : 154.

*forme de la classe morphologique des verbes soit celle des noms].<sup>47</sup>*

De plus il décrit la particularité des énoncés nominaux seulement par l'absence de marque de temps, de mode d'aspect. De fait, nous pouvons supposer que chez BENVENISTE les énoncés nominaux et les énoncés verbaux sont finalement du même type d'énoncé, énoncé à prédication-assertion dans le sens où il y a une relation entre deux termes.

Or comme nous l'avons déjà dit et le dit GUILLEMIN-FLESCHER (2004 : 14), c'est la supposition d'une prédication et/ou d'une assertion entre deux termes qui est problématique pour les énoncés nominaux. En japonais, en définissant un jugement par son côté opérationnel et un énoncé par une trace de cette opération, on se départi une fois de la notion de prédication et/ou d'assertion, et admet comme jugement ce qui ne se conforme pas à la proposition binaire.

Ainsi parmi les jugements, il en y a qui répondent à la proposition binaire et que l'on qualifie de *rationnels*<sup>48</sup>, d'*intellectuels*<sup>49</sup>, - nous dirons plutôt *analytiques* -, tel que « L'homme est mortel », mais il y en a aussi qui n'y répondent pas et que l'on qualifie d'*intuitifs*<sup>50</sup>, — nous dirons plutôt synthétiques —, tel que « Un cafard ! ». Il faut noter que le mot « intuitif » ne correspond pas nécessairement à une réaction linguistique spontanée, souvent exclamative, comme « La voiture ! » ou « Au feu ! ». Il peut s'agir des expressions de jugement thétique soit par nature comme « *Un cafard !* » soit par raison stylistique comme « *Cette lune qui serait apparue [maintenant aussi] au mont Mikasa* », poème composé par celui qui, très loin de son pays, admire la lune. Dans le dernier cas, c'est plutôt une expression qui demande au récepteur de l'appréhender de manière synthétique, et non de la comprendre de manière analytique.

---

<sup>47</sup> BENVENISTE, 1966 : 158.

<sup>48</sup> YAMADA, 1936 : 935-936.

<sup>49</sup> MATSUSHITA, 1924 : 15.

<sup>50</sup> YAMADA, 1936 : 935-936, MATSUSHITA, 1924 : 15.

Par conséquent, les énoncés en japonais se répartissent en deux types : d'un côté des énoncés exprimant un jugement analytique, ou plus exactement des énoncés exprimant un jugement *d'une manière analytique*, et de l'autre des énoncés exprimant un jugement synthétique, ou plus exactement des énoncés exprimant un jugement *d'une manière synthétique*. Le premier type : énoncés à structure binaire, énoncés verbaux. Le deuxième : énoncés nominaux.

## BENVENISTE

Unité d'un dire défini au plan énonciatif	= prédicat de réalité	= Prédication/assertion entre deux termes	= énoncés verbaux = = énoncés nominaux
----------------------------------------------------	-----------------------	----------------------------------------------	----------------------------------------------

## EN JAPONAIS

Unité d'un dire défini au plan énonciatif	= prédicat de réalité	Jugement analytique= Prédication/ assertion	= énoncés verbaux
		Jugement synthétique ≠ Prédication/assertion	= énoncés nominaux ≠ énoncés verbaux

Dans la perspective de la linguistique japonaise, peuvent être comptées parmi les énoncés, les séquences nominales employées seules, bien que ni leur forme ni leur sens ne s'analyse en structure binaire sujet-prédicat. Et cela ni en tant qu'ellipse des énoncés verbaux ni en tant qu'énoncé ayant au fond la même structure que les énoncés verbaux. Ainsi les énoncés nominaux sont traités tels qu'ils se présentent sans référence aux énoncés verbaux. Pour la description de chaque type d'énoncé, l'intérêt des auteurs japonais porte notamment sur des traces de l'opération subjective qui fait d'une séquence de mots un énoncé.

Sur ce point, nous ferons référence particulièrement à YAMADA (1936), qui s'intéresse, pour expliquer le principe constitutif de chaque type d'énoncé, à la nature du mot qui est au centre, donc nature du verbe pour les énoncés verbaux et nature du nom pour les énoncés nominaux, et ainsi révèle clairement la différence fondamentale entre les énoncés verbaux et les énoncés nominaux.

## 2. *Jutsu-tai* (énoncés verbaux) / *Kan-tai* (énoncés nominaux) : YAMADA (1936)

La théorie de *Jutsu-tai* / *Kan-tai* (énoncés verbaux / énoncés nominaux) établie par YAMADA (1936), est une théorie selon laquelle la langue japonaise possède en tant qu'énoncé deux types de formes d'expression fondamentalement différentes<sup>51</sup>, et qui décrit ainsi la structure et le fonctionnement de chaque forme. Nous avons d'un côté des formes verbales nommées *Jutsu-tai* (forme prédicative, composée d'une proposition à verbe régissant), et de l'autre, des formes nominales *Kan-tai* (forme évocatrice, composée d'une séquence nominale).

### 2.1. *Jutsu-tai* («述体», forme prédicative, composée d'une proposition à verbe régissant)

*Jutsu-tai* (forme prédicative) est un énoncé construit autour d'un verbe :

- (22) *Matsu ha midori nari.*  
 松は 緑 なり。  
 pin-sujet vert-attribut être-copule au présent de l'indicatif  
 "Le pin est un arbre à feuilles persistantes."
- (23) *Tori naku.*  
 鳥 なく。

<sup>51</sup> Cf. *Ibid.* : 935. «我が国語の句に於いては根本的に差別ある二種の発表形式の存することを認めざるべからず ».

oiseau(x)-sujet chanter-attribut-copule au présent de l'indicatif  
 “Les oiseaux chantent.”  
 (Exemples de YAMADA, 1936 : 964)

Les énoncés en *Jutsu-tai* (forme prédicative), sont donc d'abord des énoncés que l'on peut analyser par une relation corrélatrice entre deux termes : une entité et un attribut au plan logico-sémantique, et au plan syntaxique, un mot (un nom, y compris un pronom ou une forme nominale de verbe) à fonction sujet qui exprime l'entité et un mot (un verbe, sinon souvent un adjectif) à fonction attributive qui exprime l'attribut. Il faut aussi avoir un terme à fonction de copule (le même verbe qui joue la fonction attributive ou une copule) qui unit tous les membres de l'énoncé, et qui, par la présence préétablie entre deux termes sujet-attribut et sa forme conclusive, marque une opération dans l'énonciation signifiant « cela est »<sup>52</sup>. Ainsi les énoncés précédents (22) et (23) s'analysent-ils comme ayant une relation binaire sujet-attribut, « *Matsu* (pin) – *midori* (vert) » en (22) et « *Tori* (oiseau(x)) – *naku* (chanter) » en (23) et un terme qui relie les membres de l'énoncé, en (22) la copule « *nari* (être) » et en (23) le même mot que le mot-attribut « *naku* (chanter) ». La relation ainsi établie est présentée comme vraie par la forme conclusive de la copule « *nari* (être) » ou du verbe « *naku* (chanter) ». Cette analyse est celle qui suit l'analyse traditionnelle de la phrase verbale en Occident. Il s'agit des énoncés à structure binaire. Les *Jutsu-tai* correspondent donc aux énoncés verbaux en français. L'opération subjective qui dit « cela est », opération essentielle pour qu'une séquence de mots fonctionne en tant qu'énoncé, est marquée pour *Jutsu-tai* (énoncés verbaux), comme on le voit dans la description ci-dessus, de manière morpho-syntaxique<sup>53</sup>. Et c'est exactement dû à la nature du verbe qui attend que sa valence soit saturée et qu'il soit conjugué. Dans YAMADA (1936), l'énonciation ainsi effectuée par une séquence verbale est définie comme acte de *Tin-jutsu* 陳述<sup>54</sup>, que

<sup>52</sup> Cf. *Ibid.* : § 10, § 32-34, § 44, § 46. Une série d'articles de ISHIGAMI (1997-1999, 2001, 2002, 2004, 2005) résume clairement la théorie de YAMADA.

<sup>53</sup> Ce fait est déjà indiqué dans ISHIGAMI (1997 : 278).

<sup>54</sup> La notion de « *Tin-jutsu* » introduite par YAMADA (1936 : 95, 143-149) est, depuis, reprise et analysée par plusieurs auteurs, notamment dans Minoru WATANABE 渡辺実 (1971). Il faut toutefois remarquer que, comme le dit Taizô TSUKAMOTO 塚本泰造 (1988), chez les auteurs postérieurs à YAMADA, la notion de « *Tin-jutsu* » est par erreur souvent confondue ou identifiée avec l'opération subjective qui dit « cela est ». Cette dernière est chez YAMADA une notion au niveau supérieur et plus



nous pouvons traduire par *prédication-assertion*. Parce que dans *Jutsu-tai*, YAMADA voit d'un côté une mise en relation entre deux termes (donc une prédication) et de l'autre l'expression d'une attitude du sujet qui dit « cela est » sur cette relation (une énonciation basée sur la prédication préétablie, donc une assertion)<sup>55</sup>. Le nom de « *Jutsu-tai* » vient ainsi du patron de « *Jutsu* 述 (=dire par prédication) » et de « *tai* 体 (=forme) ». En résumé, les *Jutsu-tai*, ou énoncés verbaux, sont des énoncés à structure binaire qui se construisent par la force (ou la nature) propre du verbe, et qui effectuent un acte de prédication-assertion.

## 2.2. *Kan-tai* (« 換体 », forme évocatrice, composée d'une séquence nominale)

*Kan-tai* (forme évocatrice) est un énoncé construit autour d'un nom :

- (24) (*Lorsqu'un sujet qui voit un chien s'attaquer à lui*)  
**Inu !**  
 犬 !  
 Chien  
 “Un chien !”
- (25) (*comme désir pressant*)  
**Mizu !**  
 水 !  
 Eau  
 “De l'eau !”  
 (Exemple de YAMADA, 1936 : 912-913)

Il ne s'agit que d'un nom, mais « saisis sur des sites d'emplois attestés, ces exemples expriment une pensée complète. »<sup>56</sup> A la différence des *Jutsu-tai* (énoncés verbaux), les *Kan-tai* (forme évocatrice) qui n'ont qu'un terme, une séquence nominale (y compris un

---

abstraite, et « *Tin-jutsu* » n'est, comme nous le verrons dans la suite, qu'un cas de sa réalisation.

<sup>55</sup> Cf. YAMADA, 1936 : 149, 677.

<sup>56</sup> *Ibid.* : 912-913.

Texte original en japonais : « これらの例は実際の使用の場で見れば 完全なる思想を発表するもの ».

nom), ne s'analysent ni en termes logico-sémantiques de l'entité et de l'attribut ni en termes syntaxiques du sujet et de l'attribut, notions qui se définissent l'une par rapport à l'autre. En bref, « *Kan-tai*, c'est l'emploi d'une séquence nominale seule dans une situation particulière. » (ISHIGAMI Teruo 石神照雄, 1997 : 279) Concernant l'opération subjective qui dit « cela est », YAMADA (1936) en cherche la trace à un autre niveau qu'au niveau syntaxique (puisque à ce niveau, nous n'avons qu'une séquence nominale) et la définit comme étant marquée par le mode même d'emploi des séquences nominales : mode qui consiste à « désigner par appel » (« *Yobikake shiji suru* 呼び掛け指示する ») un objet, un fait ou un état (pour y référer dans une situation particulière). Nous ne pouvons pas garder la traduction littérale du japonais « *Yobikake shiji suru* » à savoir « désigner par appel » parce que « appel » signifie en français soit appel au sens de « héler » soit appel au sens de donner un nom à quelqu'un ou à quelque chose, alors que *Kan-tai* (énoncés nominaux) de YAMADA couvre non seulement l'emploi d'un nom en apostrophe mais aussi les cas comme « Un chien ! » exprimant une surprise ou « Des gâteaux, des gâteaux » comme un souhait qui n'ont rien à voir ni avec l'apostrophe ni avec la dénomination. Nous choisissons donc le terme de « désignation *in situ* », entre autres aussi pour d'autres raisons que nous révélerons dans les sections qui suivent. Cette désignation *in situ* est une fonction qui se définit seule à la différence des fonctions corrélatives comme sujet, attribut ou copule dans les énoncés verbaux. C'est, dit YAMADA (1936 : 673-674), la fonction qui est réservée aux noms et qui constitue un trait distinctif des noms ; cette fonction se définit à elle seule et le nom partie du discours neutre, seul peut exercer cette fonction. Ainsi, YAMADA (1936) attribue-t-il le fondement des énoncés nominaux à la fonction propre du nom qui est la désignation *in situ*. C'est la différence majeure entre *Jutsu-tai* et *Kan-tai* ; dans *Jutsu-tai*, une opération subjective qui dit « cela est » est morpho-syntaxiquement marquée sur le verbe, tandis que dans *Kan-tai*, elle s'effectue par le mode même de l'énonciation sous forme de séquence nominale<sup>57</sup>. Par rapport à l'acte de *Tin-jutsu*, acte de prédication-assertion, effectué par les énoncés verbaux, l'énonciation effectuée par les séquences nominales n'est pas clairement définie telle quelle chez YAMADA. Mais il s'agirait justement de la désignation *in situ*<sup>58</sup> qui

<sup>57</sup> Cf. ISHIGAMI, 1997 : 278.

<sup>58</sup> C'est ISHIGAMI qui définit pour la première fois l'acte effectué par *Kan-tai* (énoncés nominaux) en comparant « *Tin-jutsu* » (prédication-assertion) de *Jutsu-tai* (énoncés verbaux). Selon lui, c'est une

présuppose toujours la coprésence du sujet qui désigne, de ce qui est désigné et aussi de l'acte même. Les *Kan-tai*, énoncés composés d'une séquence nominale, ce sont des énoncés à structure simple qui se construisent par la force (ou la nature) propre du nom, et qui effectuent un acte de désignation *in situ*.

*Jutsu-tai* et *Kan-tai* sont donc, comme on le voit dans le tableau résumant ci-dessous, deux types d'énoncés différents qui se construisent et fonctionnent à leur propre manière. Pour *Kan-tai* où l'opération subjective qui dit « cela est » n'est pas clairement marquée dans la langue comme dans les énoncés verbaux, la question essentielle est de savoir comment reconnaître le mode de l'énonciation, désignation *in situ*, marquant cette opération. Nous verrons d'abord ce que signifie la désignation *in situ* de YAMADA (1936) pour voir après si ce mode peut être reconnu aux énoncés nominaux en français écrit qui nous intéressent.

**Tableau résumant de *Jutsu-tai* et de *Kan-tai***

	<i>Jutsu-tai</i>	<i>Kan-tai</i>
Structure	Entité-« cela est »-Attribut Sujet-Copule-Attribut Nom-Copule-Adjectif/ Nom-Verbe	Entité  Nom
« Cela est » (fonction)	marquée morpho-syntaxiquement dans le verbe	marquée par le mode même de l'énonciation,
Acte de langage	Prédication-assertion	Désignation <i>in situ</i>

---

désignation (*Siji* 指示 en japonais). Mais nous voulons préciser qu'il s'agit d'une désignation *in situ* pour la différencier d'une désignation effectuée par une séquence nominale dans les énoncés verbaux.

## CHAPITRE IV

### Désignation *in situ* ou Kan-tai (énoncés nominaux)

L'idée de la désignation *in situ* de YAMADA semble proche de celle de la nomination indépendante, *simple act of naming*, de GEACH (1962 : 25-26), citée au chapitre II (1.2.). C'est une désignation de quelque chose de présent dans un contexte physique par appel (acte de *call*) comme « *Hullo, Jemina !* », « *Wolf !* » ou « *Fire !* » ou encore par étiquetage comme l'étiquette « *Poison* » collée sur une bouteille. En effet, en tant qu'emplois de noms en désignation *in situ*, sont cités des apostrophes (YAMADA, 1936 : 674) ou des noms comme « *Inu (Un chien) !* » en (24) qui « pointent » par la direction de la voix qui les accompagne et désignent quelque chose de réellement présent. La désignation *in situ* serait-elle ainsi une désignation de quelque chose de réellement présent dans la situation par un acte concret (comme une apostrophe) qu'il s'agirait de « pointer » par la voix ou l'étiquetage ? L'idée de désignation *in situ* implique apparemment ces cas, mais semble ne pas s'y résumer ; nous pouvons renvoyer à l'exemple précédent de YAMADA (*Ibid.* : 912-913), « *Mizu (De l'eau) !* » en tant que désir en (25) (au Ch. III, 2.2. à la page 40) pour lequel quelque chose de désignable par le nom est absent dans le contexte physique, ou bien des cas comme « *Taenaru fue-no ne (yo)*<sup>59</sup> (« Des sons exquis de flûte ») » (YAMADA, *Ibid.* : 921) pour lesquels nous concevons difficilement l'acte de pointer, même par la direction de la voix. Il s'agirait d'un acte plus global et plus abstrait que le *simple act of naming*. Dans YAMADA (*Ibid.*), la signification et la portée exacte de la désignation *in situ* n'est malheureusement pas mentionnée. Nous redéfinirons par nous-même la désignation *in situ* pour profiter pleinement de son ampleur. Dans ce but, nous examinerons d'abord ce qu'est l'objet désigné (de la désignation *in situ* de YAMADA) pour redéfinir l'acte de la désignation *in situ*.

---

<sup>59</sup> Comme « *yo* » est une particule emphatique facultative (YAMADA, 1936 : 944-946), nous la mettons entre parenthèses.

## 1. Objet de la désignation *in situ*

Comme nous l'avons déjà vu, l'objet de la désignation *in situ* peut être soit un objet matériel susceptible d'être pointé (« Un chien ! » comme surprise), soit non. « De l'eau ! » comme expression de désir renvoie à quelque chose d'absent dans la situation en question. Comment définir l'objet de la désignation *in situ* ?

Il faut insister tout d'abord sur le fait que YAMADA (1936) analyse la langue (japonaise) toujours au regard de l'opération subjective. Pour cela, chez YAMADA, dans l'emploi référentiel d'un *Tai-gen* (nom substantif), le référent est défini comme « ce qui est reconnu comme existant par un sujet »<sup>60</sup>. Il n'y envisage pas l'existence stricte de l'objet désigné dans le monde réel. En gros, physique ou mental, il s'agit d'une entité présente pour le sujet qui désigne. Nous pouvons dire, par conséquent, que l'objet de la désignation *in situ* « Mizu (De l'eau) ! » en (25) est une entité qui occupe l'esprit du désignateur, donc qui est mentalement présente là pour lui. L'objet de la désignation *in situ* peut être aussi une entité supposée à partir d'une situation particulière, comme le référent de « Un cafard ! » énoncé lorsque l'on entend un bruit sec ou qu'on entrevoit une petite ombre noire dans un coin de la cuisine. Cet énoncé peut faire sens, donc la désignation *in situ* peut correctement fonctionner, sans que soit concernée la présence ou l'absence d'un cafard réel<sup>61</sup>. C'est une entité reconnue par le sujet qui est en question. Quelque chose de réel, de reconnaissable par la vue ou l'ouïe<sup>62</sup> est sans doute un objet typique de la désignation *in situ* — puisqu'elle est déjà là, toujours présente pour celui qui est là —, mais la désignation *in situ* s'applique aussi à une entité imaginairement présente pour le sujet ou supposée par lui.

---

<sup>60</sup> YAMADA, 1936 : 92

Texte originale en japonais : « 人の思想に於いて実在なりと認められたるもの ».

<sup>61</sup> Il est possible que l'entité supposée et désignée comme cafard ne soit pas à la fin un cafard et que le choix de ce nom soit donc erroné. Cela n'empêche quand-même pas le fonctionnement de cet énoncé dans ce cas.

<sup>62</sup> Le cas n'est pas encore attesté, mais le toucher, le goût, l'odorat pourraient être aussi le cas. Il reste à explorer.

Ici se dessine le contour de deux propriétés de la désignation *in situ*, donc de *Kan-tai* (énoncés nominaux) : *in situ* et événementiel. Dans la description ci-dessus, surgissent des expressions de détermination spatio-temporelle comme « (présent) là » et « (dit) lorsque l'on entrevoit... ». Ces expressions marquent que le lieu et le moment où l'entité est reconnue comme existant correspondent à la situation de la désignation *in situ*. D'où l'emploi du terme « *in situ* ». Le caractère événementiel se voit notamment dans la description du cas « Un cafard ! » pour le bruit ou l'ombre. Ce qui est désigné ici n'est *a priori* pas simplement un objet (un insecte) nommé cafard (réel ou supposé), mais c'est un phénomène, quelque chose qui se produit *in situ*<sup>63</sup>. Dans ce cas, c'est une occasion de surprise. Nous pouvons en tirer la supposition que l'appel-désignation est différent de la désignation dans les énoncés verbaux ; cette dernière est une désignation pour désignation mais dans la première, il y aurait quelque chose de plus. La désignation *in situ* est surtout un acte qui consiste à désigner un objet reconnu comme présent là, au moment de la désignation, pour le sujet qui désigne.

## 2. Acte de la désignation *in situ*

Le mode de désignation *in situ*, c'est ce qui est défini par YAMADA (1936) comme fondement de *Kan-tai* (énoncés nominaux). Ce n'est pas une simple désignation, mais une désignation *in situ*. L'aspect « *in situ* » y est donc primordial. Mais nous pouvons nous interroger ici sur ce que signifie « *in situ* » pour la désignation *in situ*, car la désignation *in situ* couvre à la fois l'apostrophe, le cas de « Un chien ! » exprimant une surprise envers un chien matériellement existant et un cas comme « De l'eau ! » exprimant un désir d'eau inexistante. En effet, pour décrire le cas de la désignation *in situ* d'une entité non humaine « Un chien ! », nous avons dit qu'un chien est « pointé » par un geste, le regard ou la voix de la direction. Cette notion de « pointer » (au sens d'indiquer / montrer), évoquée dans GEACH (1962 : 27), semble pertinente. Or l'acte de pointer qui peut être effectué par un geste, le regard, la direction de la voix et aussi,

---

<sup>63</sup> Cf. KAWABATA (1963 :35), qui réfère à son tour à la notion de « objektiv » de A. Meinong (sans mention exacte de l'œuvre de référence), et ONOE Keisuke 尾上圭介 (1986 : 557-558 et 1998 : 894-895) qui cite le philosophe japonais, INOUE Tadashi 井上忠.

dans un certain sens, l'étiquetage, n'explique pas tout. Pour la désignation *in situ* d'une entité réelle mais non matérielle « Des sons exquis de flûte. » ou d'une entité imaginaire « De l'eau ! », nous concevons mal ou pas l'acte de pointer. Et tous ces énoncés peuvent être employés dans l'interaction intérieure avec soi-même, où l'acte effectif de pointer ne peut pas être attesté. Sur ce point, nous voudrions revenir sur l'aspect subjectif de la désignation *in situ*. La désignation chez YAMADA est la désignation d'une entité *reconnue* existante *par et pour le sujet* qui désigne. Si nous réexaminons ces cas problématiques au regard du « reconnu par et pour le sujet », nous pouvons constater que l'objet désigné est toujours présent sous les yeux (réels ou mentaux) du sujet qui désigne, de façon à pouvoir être « pointé » par son regard au sens réel ou métaphorique. Dans « De l'eau ! » comme souhait ou désir, il s'agit de « cette » eau que « je » désire, qui « occupe mon esprit maintenant » ; « Des sons exquis de flûte » sont « ces » sons que « j »'entends « maintenant » et qualifie d'exquis ; « Un chien ! » dans le monologue intérieur est « ce » chien que « je » vois (réellement ou mentalement) « maintenant ». KAWABATA Yoshiaki 川端善明 (1965 : 35-37) dit à propos de l'énoncé « Ah, des fleurs ! » comme souhait :

*Pour le sujet qui désire [quelque chose], l'objet [désiré] doit être déjà en un sens matérialisé. [...] Lorsque ce désir subjectif est pressant, l'objet serait pour le sujet certainement et individuellement<sup>64</sup> existant tout comme l'objet réellement désigné par appel.<sup>65</sup>*

Aussi entendons-nous par « *in situ* » de la désignation *in situ* de YAMADA (1936) la situation où le désignateur se trouve matériellement ou mentalement en coprésence avec l'entité désignée par l'énoncé nominal de telle façon qu'il puisse la « pointer »

<sup>64</sup> La notion de « individualisation (subjective) » de KAWABATA (1963, 1965) sera abordée aussi dans la deuxième partie, au chapitre VII.

<sup>65</sup> KAWABATA, 1965 : 37.

Texte original en japonais : «希望する意識、意志にとって、対象は既に一種現実化されたものとしてあらねばならないのである。[...] 希望する主観が切実さに裏付けられるとき、対象の主観における確実さと個別性は、現実に措定される対象の確実さと個別性に対して同質的であるはずである。 »

(physiquement ou non). L'acte effectif de pointer objectivement l'observable n'est qu'un des cas possibles. Ce n'est que l'explicitation d'une relation subjective *in situ* entre le sujet et l'objet de la désignation *in situ*.

Comme nous avons ici des énoncés exprimant une forte émotion tels que « Un chien ! » (surprise) « De l'eau ! » (désir ou besoin pressant), certains pourraient ranger les *Kan-tai* (énoncés nominaux) dans les exclamations. C'est ce que fait ONOE Keisuke 尾上圭介(1986) qui assimile les énoncés en *Kan-tai* aux expressions d'une réaction émotive spontanée, comme « oh ! » par exemple, et qui les redéfinit comme énoncés purement<sup>66</sup> exclamatifs. Nous suggérons que le cas d'une « entité reconnue par le sujet comme présente sous ses yeux de façon à pouvoir être pointée par lui » ne se limite pas aux cas exclamatifs où « l'entité présentée occupe brutalement l'esprit du sujet » (ISHIGAMI, 1998 : 906). Le cas de « Des sons exquis de flûte » n'implique pas nécessairement ce côté brutal ; il se qualifie difficilement de réaction émotive spontanée sans être énoncé nettement avec une modalité exclamative marquée à l'écrit par « ! ». Nous avons aussi des cas de désignation *in situ* qui ne sont visiblement pas exclamatifs comme l'étiquette « lait-écrémé » imprimée sur une bouteille ou « Un vaisseau à trois ponts » murmuré par un matelot qui regarde à travers sa longue-vue<sup>67</sup>. Dans le premier cas, l'entité désignée se présente toujours sous nos yeux, « pointée » en quelque sorte par la disposition particulière entre l'étiquette et l'entité. Le constat « Un vaisseau à trois ponts », effectué au large par le matelot, concerne de fait un navire pointé par sa longue-vue et donc par le regard du marin.

La désignation *in situ* se redéfinit ainsi comme désignation d'une entité reconnue par le sujet comme présente là sous ses yeux, pointée c'est-à-dire perçue par son regard. Les expressions « présente là sous ses yeux » et « pointée par son regard » indiquent ici la présence d'une relation *in situ* entre l'entité et le sujet qui désigne. En effet, ISHIGAMI (1998 : 163) redéfinit *Kan-tai* par « la présence d'une relation de « cela / ça » [avec une

<sup>66</sup> C'est nous qui ajoutons ici le mot « purement » pour marquer que, pour ONOE, les énoncés exclamatifs sont seulement ceux qui expriment spontanément une réaction émotive et qu'il les distingue ainsi des énoncés qui expriment un fait avec une certaine émotion.

<sup>67</sup> Le dernier exemple est fait à partir du cas attesté dans HUGO (1960[1874] : 80) : « *Le capitaine, tout en regardant, murmura : Un vaisseau à trois ponts, deux frégates de premier rang, cinq de deuxième rang.* »



entité] reconnue par un sujet énonciateur » plutôt que la présence effective du mode de « désignation par appel ».

Ceci dit, il reste encore deux points à élucider : le sens déictique de « Là (où l'objet désigné est (reconnu) présent) » et le sujet-énonciateur de la désignation *in situ*. Selon leur appréhension, la portée de la désignation *in situ* change radicalement. Si l'on entend par « là » la situation d'énonciation strictement immédiate, construite perceptiblement, comme le fait GUILLEMIN-FLESCHER (2011 : 12-13) qui analyse les énoncés averbaux en français par une relation entre l'« énonciateur percevant » et les éléments ou la situation perçue » « dans un contexte situationnel préconstruit »<sup>68</sup>, la désignation *in situ* est toujours une désignation d'une entité réelle existant dans le contexte perceptible. Ce qui revient à l'*act of naming* de GEACH (1962), dont nous avons déjà distingué la désignation *in situ*. Il nous faut aussi déterminer ce que désigne le sujet-énonciateur de la désignation *in situ*. Si on limite le sujet-énonciateur au sujet, c'est-à-dire à une instance qui est à la source de l'énoncé et qui l'actualise, la plupart des énoncés nominaux étiquetés seront écartés, puisque l'on y conçoit difficilement un pareil sujet (sauf dans le cas d'« Entrée interdite » écrit sur la porte d'une chambre d'enfant)<sup>69</sup>.

### 3. Cas où l'objet désigné est (reconnu) présent sous les yeux du sujet

La désignation *in situ* présuppose une relation *in situ* entre le sujet désignateur et l'objet désigné. Or l'objet désigné de la désignation *in situ* est non seulement une entité réelle, donc perceptible, mais aussi une entité imaginée ou supposée, donc absente dans le

---

68 Cette définition n'exclut néanmoins pas dans GUILLEMIN-FLESCHER (2011) les énoncés écrits. Elle transfère au monde décrit la perception et le perceuteur comme acte d'un personnage et par conséquent personnage qui perçoit. La perception est en effet une notion clé des énoncés nominaux tant à l'écrit qu'à l'oral. Mais l'approche qui consiste à la transférer simplement risque de masquer une opération plus complexe que les énoncés nominaux effectuent dans certains cas à l'écrit.

69 On peut admettre cela dans un premier temps de l'analyse. Mais à un certain niveau sémiotique de la communication les choses sont égales. Ce qui est à la source du message c'est un usage du langage dans un dispositif qui justement court-circuite cette prise en charge. Celle-ci se réalise dans un processus de lecture contraint par le dispositif dont les finalités peuvent être variables selon l'usage social : une information sur la nature du produit, un avertissement d'une « autorité » (administrative ou ici simplement familiale). La forme nominale ou impersonnelle (Il est interdit de...) est très intéressante.

contexte perceptible. Comment peut-on dire qu'une entité absente de la situation d'énonciation immédiate soit malgré tout en relation *in situ* avec le sujet qui la désigne, *i.e.* énonciateur ? En effet, ONOE (1975, 1986, notamment 1998) qui définit les énoncés composés d'un nom en japonais comme étant ancrés dans le *ici et maintenant de l'énonciateur*, semble saisir *ici et maintenant de l'énonciateur* non seulement comme situation d'énonciation perceptible mais aussi comme *ici et maintenant* discursif. Pour suivre ce chemin, nous recourons ici à la description de la deixis dans BÜHLER (2009[1934] : 173-258, surtout 227-248) où il mentionne deux modes de référence déictique à quelque chose qui ne doit pas être cherché dans les lieux de l'espace perceptif.

Dans BÜHLER (2009[1934]), le système *je-ici-maintenant* se définit plutôt que par l'orientation basée sur les données visuelles d'une situation particulière, par l'orientation subjective qu'il appelle orientation de « l'image corporelle tactile ». Ainsi « Chez l'animal et l'homme, l'orientation spatiale ne peut jamais être seulement une caractéristique du sens de la vue pensée isolément »<sup>70</sup> et « le *ici* perceptif, même en lui donnant un sens essentiellement optique, ne se trouve déjà pas à la même place dans l'image corporelle tactile. »<sup>71</sup> La conscience de l'espace est quelque chose qui « s'affranchit de son strict assujettissement organique »<sup>72</sup>. Il s'agit en gros du *ici* par rapport à l'image corporelle tactile de soi. Aussi ce *ici* peut-il « « voyage[r] » en liaison avec l'image corporelle tactile. »<sup>73</sup> C'est pourquoi la deixis à un objet absent dans le contexte visuel est tout à fait possible lorsque l'*image corporelle tactile* est déplacée dans un autre espace où se trouve cet objet.

Selon cette analyse, la procédure déictique ne se limite pas au cas du perceptible. Et BÜHLER (2009[1934]) reconnaît trois modes de deixis : a) deixis *ad oculos*<sup>74</sup>, b) l'emploi anaphorique des termes déictiques<sup>75</sup> et c) la deixis à l'imaginaire<sup>76</sup>.

---

<sup>70</sup> BÜHLER, 2009[1934] : 235.

<sup>71</sup> *Idem.*

<sup>72</sup> *Ibid.* : 237.

<sup>73</sup> *Ibid.* : 243.

<sup>74</sup> Cette expression signifie (dé)monstration qui « atteint les yeux », qui « fait appel à l'évidence immédiate. » Cf. *Ibid.* : 120, note 1.

<sup>75</sup> *Ibid.* : 226-229.

a) La deixis *ad oculos* est une deixis à « un objet localisable par les yeux et les oreilles extérieurs »<sup>77</sup>. Dit simplement, c'est le cas où l'objet désigné se trouve « présent dans le champ perceptif commun »<sup>78</sup>.

b) L'emploi anaphorique des termes déictiques désigne « une deixis renvoyant à des lieux situés dans la structure du discours »<sup>79</sup>. Pour cet emploi, il faut qu'il y ait « l'énoncé déroulé dans sa totalité »<sup>80</sup> « suffisamment présent à l'esprit pour qu'un déplacement y soit possible, analogue au déplacement du regard sur un objet optiquement présent. »<sup>81</sup> Les idées « suffisamment présent à l'esprit » et le « déplacement du regard sur un objet » se trouvent dans notre description de la désignation *in situ* : « l'objet désigné est toujours présent sous les yeux (réels ou mentaux) du sujet qui désigne, de façon à pouvoir être « pointé » par son regard au sens réel ou métaphorique » Cette coïncidence justifie pour nous de suivre ce chemin.

c) La deixis à l'imaginaire est le cas où « lorsqu'un narrateur guide un auditeur dans le royaume de ce qui est absent et accessible par le souvenir, voire dans le royaume de l'imagination constructive, et qu'il le traite là avec les mêmes termes déictiques, de façon à ce qu'il voie et entende ce qu'il y a là à voir et à entendre (et à toucher, cela va de soi, et peut-être même à sentir et à goûter). Non pas avec les yeux, les oreilles etc. extérieurs, mais avec ce que, par contraste dans le langage courant et sans doute aussi par commodité en psychologie, on appelle les yeux et les oreilles « intérieurs », « de l'esprit ». »<sup>82</sup>

La deixis à l'imaginaire présente à son tour trois cas, que BÜHLER (2009[1934] : 240-243) décrits métaphoriquement : c-1) cas où « c'est la montagne qui va à

---

<sup>76</sup> *Ibid.* : 230-248.

<sup>77</sup> *Ibid.* : 230.

<sup>78</sup> *Idem.*

<sup>79</sup> *Ibid.* : 227.

<sup>80</sup> *Idem.*

<sup>81</sup> *Idem.*

<sup>82</sup> *Ibid.* : 230.

Mahomet », c-2) celui où « c'est Mahomet qui va à la montagne » et c-3) le cas intermédiaire.

c-1) « c'est la montagne qui va à Mahomet »

Dans ce cas, « l'objet qu'on se représente [...] vient à nous, c'est-à-dire qu'il entre dans l'ordre de perception fournie, à l'intérieur duquel, à défaut de le « voir » véritablement, on peut du moins le localiser. » « [Cet] objet peut recevoir une place devant, à côté, ou derrière moi, et cela directement parmi les objets de la pièce dans laquelle je me trouve, objets qu'en partie je perçois et qu'en partie je me représente mentalement. »<sup>83</sup> Ainsi on « conserve dès le départ son image corporelle tactile présente avec son orientation perceptive optique et [on] y intègre ce qui est imaginé. »<sup>84</sup>

c-2) « c'est Mahomet qui va à la montagne »

Ce deuxième cas est celui où l'on emporte son image corporelle tactile dans un espace imaginaire. BÜHLER (2009[1934] : 241-242) le décrit :

*Après avoir éprouvé un prélude caractéristique, ou bien soudainement et sans transition, on se trouve transporté à l'intérieur de la représentation mentale, à l'emplacement géographique de l'objet représenté, on appréhende l'objet représenté devant les yeux de l'esprit à partir d'un point de réception déterminé, que l'on peut indiquer, et à l'endroit duquel on se trouve soi-même dans la représentation.*

c-3) cas intermédiaire entre c-1) et c-2)

Il s'agit d'une « superposition de deux localisations »<sup>85</sup> :

*un cas intermédiaire entre rester ici et aller là-bas. C'est lorsque la montagne*

---

<sup>83</sup> *Ibid.* : 240-241.

<sup>84</sup> *Ibid.* : 244.

<sup>85</sup> *Ibid.* : 245.

*et Mahomet restent tous les deux à leur place, mais que Mahomet voit la montagne de son [propre]<sup>86</sup> lieu de perception.<sup>87</sup>*

En suivant BÜHLER (2009[1934]), nous pouvons décrire la relation *déictique* entre le sujet et l'objet de la désignation *in situ* en trois modes : a) mode perceptif, b) mode discursif et c) mode à l'imaginaire.

a) Mode perceptif

La relation déictique s'établit dans l'espace perceptif où l'objet est directement localisable sous les yeux du sujet. C'est le cas de « Un chien ! » crié à l'oral lorsqu'un chien pour attaquer, et à l'écrit, le cas de la désignation *in situ* sous forme d'étiquette comme « Lait-écrémé » imprimé sur une brique de lait. Un chien et une brique de lait se trouvent à l'espace perceptif du sujet de la désignation *in situ* au moment de cette désignation.

b) Mode discursif

C'est dans l'espace discursif que se trouve l'objet reconnu présent par le sujet-énonciateur<sup>88</sup>. Ainsi la séquence nominale « Une stratégie qui ... » dans :

- (26) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. ***Une stratégie qui sert à renforcer leur image.***  
[...]  
(Reprise de (1))

renvoie au fait décrit dans l'énoncé précédent : « Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. »

---

<sup>86</sup> Ces crochets sont d'origine.

<sup>87</sup> *Ibid.* : 242.

<sup>88</sup> Pour ne pas compliquer le travail, nous faisons abstraction de la question sur la véritable identité de l'énonciateur des articles de presse.

## c) Mode à l'imaginaire

C'est le cas où l'objet désigné est localisé non par les yeux extérieurs du sujet, mais par les yeux « intérieurs », « de l'esprit ». »<sup>89</sup>. Et ce dernier mode se répartit encore en trois sous-modes selon l'espace où se trouvent les yeux d'esprit du sujet et celui où se trouve l'objet.

## c-1) Mode à l'imaginaire « aller là-bas »

Les yeux d'esprit du sujet désignateur se déplacent dans un espace imaginairement perceptif, où il « voit » l'objet désigné sous ses « yeux »<sup>90</sup> comme permet de le faire une suite de séquences nominales « Un sol durci, ... Des cours ... » en (27) ; les yeux d'esprit du sujet<sup>91</sup> et l'objet se situent dans un même espace imaginairement perceptif.

- (27) Il était midi. Le jardin des plantes paraissait désert. ***Un sol durci, grinçant de froid. Des bancs couverts d'une couche de grésil.*** Je m'assis pourtant sur l'un d'eux.  
(DUHAMEL, *La Confession de minuit*, 1920 : 205)

## c-2) Mode à l'imaginaire « rester ici »

Les yeux d'esprit du sujet désignateur restent dans l'espace de la perception et en voient imaginairement l'objet comme dans l'énoncé « De l'eau ! ». Donc c'est l'objet qui se présente (mais imaginairement) à la différence du cas précédent.

## c-3) Mode à l'imaginaire « rester ici et aller là-bas »

Les yeux d'esprit du sujet désignateur restent dans l'espace perceptif réel mais ses yeux voient en pensée l'objet qui se trouve ailleurs, dans un autre espace, un peu comme l'on voit surgir un mirage ou une image filmique à l'écran devant soi. C'est le cas de « Le

---

<sup>89</sup> *Ibid.* : 230.

<sup>90</sup> Ce qui peut servir à créer un « effet-point de vue » original » (COMBETTES & KUYUMCUYAN, 2010 : 8).

<sup>91</sup> Pour ne pas compliquer le travail, nous faisons abstraction de la distinction entre le narrateur et l'auteur du récit.

linge ! » dit par celui qui a remarqué à son bureau qu'il pleuvait alors qu'il avait laissé à la maison le linge au soleil.

Ces trois sous-modes sont particulièrement intéressants au regard de l'effet des énoncés nominaux auprès du récepteur. Que l'entité soit réelle ou imaginée, s'il s'agit d'un espace autre que l'espace perceptif réel, et s'il y a un décalage entre l'espace du sujet et celui de l'entité, l'entité peut être bien présente sous les yeux du sujet.

#### 4. Sujet-énonciateur de la désignation *in situ*

Nous avons jusqu'ici examiné comment l'entité désignable par la séquence nominale est présente de façon à pouvoir être pointée au moment de l'emploi de cette séquence, et ensuite comment l'on peut reconnaître la relation *in situ* entre le sujet et l'entité en question à l'endroit où se trouve la séquence nominale en question, sans envisager en face la question du sujet. Il s'agit maintenant de préciser le sujet de la désignation *in situ* et le sujet-énonciateur. Pour commencer, nous distinguons le sujet de la désignation *in situ* d'avec le sujet-énonciateur. Nous le répétons, les séquences nominales fonctionnent en tant qu'énoncés par le mode même de désigner *in situ*, autrement dit par le fait même qu'elles sont employées pour désigner une entité reconnue présente dans la situation même de cette désignation par le sujet qui l'emploie ; les énoncés nominaux sont donc les séquences nominales émises dans un tel acte. Aussi celui qui exerce une désignation *in situ* devient par son acte le sujet-énonciateur de l'énoncé ainsi réalisé. La nécessité de parler en détail du sujet de la désignation *in situ* et/ou du sujet-énonciateur pourrait sembler étrange car, comme dans le contexte situationnel ou linguistique d'une désignation *in situ* on trouve normalement un locuteur ou un scripteur qui dit ou écrit la séquence en question, l'identité du sujet de la désignation *in situ* ainsi que de l'énonciateur ne pose pas de problème. C'est ce locuteur ou ce scripteur qui est le sujet de la désignation *in situ* et le sujet-énonciateur. Dans le cas de l'énoncé « Un chien » crié par celui qui voit un chien s'attaquer à lui, c'est le locuteur qui le crie ; pour « Une stratégie qui ... » en (26) dans l'article de presse, l'auteur de cet article ; pour « Un sol

durci, grinçant de froid. » en (27) dans un récit, c'est le narrateur.<sup>92</sup> Or il y a des cas où l'on sent moins la présence du locuteur / scripteur<sup>93</sup>. Ce sont des séquences nominales étiquetées à un objet ou celles affichées sur un support, c'est-à-dire des séquences nominales employées seules dans un espace public :

- (28) **Bouche d'incendie**  
(panneau placé à côté de la bouche d'incendie)
- (29) **Stationnement interdit.**  
(panneau placé au bord de la route)
- (30) **Marie de Montrouge, Porte d'Orléans, Alésia, Mouton-Duvernet, etc.**  
(plan des lignes de métro)

Pour ces cas-là la question sur l'identité, voire la présence du scripteur-énonciateur, *a priori* ne se poserait pas, comme si ces séquences étaient là depuis toujours ou se présentaient par elles-mêmes<sup>94</sup>. Dans le contexte des étiquettes ou des affiches, en effet, la référence à celui qui produit et qui prend en charge se rencontre peu ou pas du tout<sup>95</sup> ; il n'y a qu'une séquence nominale et l'objet ou le support sur lequel se trouve la séquence, et les séquences nominales de ce type n'admettent souvent<sup>96</sup> pas d'expressions subjectives, traces d'un sujet-énonciateur particulier<sup>97</sup>. Aussi BOSREDON (1997 : 17-18) ne reconnaît-il pas aux étiquettes de scripteur-énonciateur : « La séquence étiquette ne renvoie jamais à quelqu'un de

<sup>92</sup> Pour ne pas compliquer le travail, nous faisons abstraction de la question sur la véritable identité de l'énonciateur des articles de presse, et aussi celle sur la distinction entre le narrateur et l'auteur du récit.

<sup>93</sup> Cf. F. DHORNE (2015-b) aborde la même problématique sur le slogan « Je monte, je valide » dans le transport public.

<sup>94</sup> Dans le cas des publicités, ce serait le promoteur ou la marque ; le point important, c'est que l'on ne sent pas la présence de l'émetteur-énonciateur.

<sup>95</sup> En disant cela, nous n'excluons pas la possibilité d'y trouver certaines références à l'émetteur-énonciateur.

Cf. FRAENKEL (1994) et aussi KURIHARA (2015).

<sup>96</sup> Mais comme le constate LEFEUVRE (2014 : 2476) en citant le panneau « ... strictement interdit », ce n'est pas « toujours ». Nous avons déjà parlé du cas des séquences nominales étiquetées ou affichées qui semblent tout à fait dépourvues d'expressions subjectives mais qui peuvent en fait en porter selon les cas dans Y. KURIHARA (2015). Nous traitons ce point dans le chapitre suivant.

<sup>97</sup> Cf. KERBRAT-ORECCHIONI, 1980.



particulier auquel elle pourrait être assignée », ce qui est désigné est indépendant de l'énonciateur particulier<sup>98</sup>.

Ce fait semble à première vue problématique pour ces séquences nominales au regard de la désignation *in situ* ; l'absence du scripteur pourrait revenir à celle du sujet de la désignation *in situ*, et par suite à celle de l'énonciateur. Et si c'est le cas, il ne s'agirait pas de *Kan-tai*, énoncés nominaux. En effet, à notre connaissance, les séquences nominales étiquetées ou affichées n'ont pas été traitées dans les études des *Kan-tai*, énoncés nominaux, sauf par OKI Kazuo 大木一夫 (2006) et MINAMI Fujio 南不二男 (1993). Mais même eux, en reconnaissant la difficulté d'analyser tout comme les autres ces séquences en tant qu'énoncés nominaux, les traitent seulement parce qu'elles existent et qu'elles sont nominales. Il en est à peu près de même en France (ou en Occident) ; elles ne sont généralement pas envisagées dans le cadre de la phrase ou de l'énoncé (sauf dans certains cas, sur le modèle de « Traversée interdite », qui semblent analysables en terme de sujet-prédicat) ; sinon elles sont traitées, comme nous l'avons rappelé plus haut, dans de tout autres cadres comme celui de l'*act of naming* de GEACH (1962), ou celui de l'*emphysique* de BÜHLER (2009[1934]) ou encore l'*étiquetage* de BOSREDON (1997), où elles s'expliquent par la nature du contexte physique situationnel.

Ne pouvons-nous vraiment pas les traiter dans le cadre de la désignation *in situ* ? Pour les séquences nominales étiquetées ou affichées, la présence du scripteur-énonciateur n'est certes pas reconnaissable. Or dans ces cas, il y a un autre sujet qui peut reconnaître une entité sous ses yeux *via* une séquence nominale : le lecteur de cette séquence.

Le poids du lecteur pour les étiquettes est déjà mentionné par BOSREDON (1997). Dans son livre sur les titres de tableaux, il explique comment l'acte d'étiquetage peut fonctionner grâce à la disposition particulière du signe et de son objet<sup>99</sup>. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'auteur n'y voit pas de scripteur-énonciateur, et le seul sujet qui est impliqué dans les étiquettes, c'est le sujet interprétant, donc le lecteur (au sens

---

<sup>98</sup> A voir la note 31.

<sup>99</sup> Cf. GEACH, 1962.

fonctionnel du terme et non au sens d'une personne particulière. Mais dans ce cadre où la référence au monde au moyen des étiquettes est expliquée par la coprésence du signe et de l'objet, chaque lecteur n'est qu'un « témoin contingent »<sup>100</sup> : « lire une étiquette ne présuppose pas qu'elle ait été produite pour qui la lit »<sup>101</sup>, elle présuppose seulement qu'elle puisse être lue par toute personne capable de l'interpréter en la lisant.

Nous supposons pour notre part que le lecteur joue un rôle actif de construction du sens. Certes, le cas des titres de tableaux n'implique pas en effet de marge pour que le lecteur intervienne sur la relation entre le titre et le tableau. Mais c'est surtout parce que les titres de tableaux ainsi que les autres titres d'œuvres d'art ont aussi une fonction dénomminative. Les autres étiquettes comme « Lait-écrémé » sur une brique de lait, « Traversée interdite » au bord de la route ou « Ville fleurie » à l'entrée de la ville désignent mais ne dénomment pas. Et pour elles, la reconnaissance de la relation entre la séquence et l'objet par le lecteur est plus ou moins nécessaire. BÜHLER (2009[1934] : 272-275), dans la description de l'emploi de noms dépourvus de contexte (linguistique) et « *matériellement fixés à l'objet* »<sup>102</sup>, évoque deux cas qui nous font entrevoir le rôle actif du lecteur. L'un est le cas de la relation d'étiquetage qu'il nomme « *adhérence à distance* »<sup>103</sup> comme les poteaux indicateurs de lieu, et l'autre est l'étiquetage d'un nom qui ne porte pas « sur la quiddité des objets marqués »<sup>104</sup> comme les noms de marques sur les produits. Ces cas montrent que, pour que le lecteur comprenne le sens de ces noms ainsi employés, il faut qu'il évalue la portée de la désignation (ce à quoi se relie ce signe) et l'identité de la relation (selon quel rapport le signe et l'objet sont reliés). La séquence et l'objet ne se relient pas d'un coup par l'étiquetage. Leur coprésence ne fait que conditionner le repérage de l'objet par le lecteur de la séquence. Ainsi le nom « pharmacie » en tant qu'enseigne. Mais s'il figure au-dessus d'une boutique de mode, le même nom est *a priori* compris comme un oubli ou une erreur, en tout cas une bizarrerie, et ne désigne pas (ou plus) cette boutique. Si la relation d'étiquetage semble évidente, c'est que les séquences étiquetées s'adressent à

---

<sup>100</sup> BOSREDON, 1997 : 18.

<sup>101</sup> *Idem.*

<sup>102</sup> BÜHLER, 2009[1934] : 272.

<sup>103</sup> *Idem.*

<sup>104</sup> « Quiddité » se comprend comme les propriétés de l'objet « qui ne change[ent] pas fondamentalement à chaque emploi ». (*Idem.*)

tous ceux qui les lisent dans ces conditions. Les expressions subjectives qui ne pourraient pas être valables pour chaque lecteur y sont donc exclues<sup>105</sup>. Dans les séquences nominales étiquetées, « le lecteur [suit] une instruction déictique »<sup>106</sup> donnée par leur disposition particulière, mais c'est « pour trouver l'objet nommé »<sup>107</sup>. Pour trouver l'objet, il faut le reconnaître.

D'ailleurs dans notre cadre, *Kan-tai*, donc la désignation *in situ*, ce qui nous intrigue, ce sont des séquences mises en acte. La séquence « Un chien ! » est mise en acte par un locuteur, et celle de « Lait-écrémé », par exemple, par chaque lecteur. Nous attribuons, partant, au lecteur des séquences étiquetées ou affichées un rôle plus important que celui de témoin contingent. Il reconstruit le sens et, est, par là-même un co-énonciateur au sens culiolien du terme, une instance d'énonciation donc.

Dans notre définition, la désignation *in situ* est l'acte d'un sujet qui reconnaît une entité désignable par une séquence nominale comme présente sous ses yeux au moment de la désignation. En effet, dans le cas de l'étiquetage ou de l'affichage, c'est le lecteur qui est en relation *in situ* avec une entité ainsi désignée dans la situation de lecture. Ce fait seul ne semble pas suffisant pour lui reconnaître un rôle aussi actif que celui de l'énonciateur de la désignation *in situ*. Cependant, la définition circulaire ci-dessus, et celle de ISHIGAMI (2004) citée plus haut (à la section 2., à ce même chapitre, pp.55-56) qui est aussi circulaire, ouvre une voie ; la désignation *in situ* se définit par le sujet ainsi décrit et le sujet se définit en retour par la désignation *in situ* : le sujet de la désignation *in situ* est celui « qui reconnaît une entité ... au moment de la désignation » ; « Une entité qui se définit en relation de « cela/ça » avec un sujet et une opération selon laquelle un sujet désigne une entité comme quelque chose de repérable par rapport à lui, [la désignation *in situ*] s'établit par ces deux aspects. »<sup>108</sup> Dans les *Kan-tai*, le sujet, l'entité (ou l'objet désigné) et la mise en acte d'une séquence nominale se définissent l'un par rapport à l'autre<sup>109</sup>. Ainsi, le lecteur d'une séquence étiquetée ou

---

<sup>105</sup> La possibilité des expressions subjectives dans les séquences étiquetées sera traitée dans le chapitre suivant.

<sup>106</sup> *Ibid.* : 274.

<sup>107</sup> *Idem.*

<sup>108</sup> ISHIGAMI, 2004 : 126.

<sup>109</sup> Nous pouvons remarquer l'idée relativement proche, « double repérage » entre le signe et l'objet, sur les étiquettes dans BOSREDON (1997).

affichée, pour comprendre ce qu'elle signifie, doit reconnaître une entité désignable par cette séquence. Ici, le rôle du lecteur dépasse celui de simple récepteur qui reproduit l'énoncé en suivant le point de vue de l'émetteur-énonciateur sans le prendre en charge. Pour voir le poids important du lecteur, *i.e.* le récepteur, des énoncés nominaux, nous nous appuyons sur l'étude de YOKOMORI Daisuke 横森大輔 (2008) qui analyse les énoncés nominaux en japonais à partir de la nature de la relation intersubjective.

YOKOMORI (2008) analyse les énoncés nominaux du japonais oral en recourant à la nature de la relation intersubjective qui oscille entre le cas du « interaction avec soi-même », comme avec « De l'eau ! 水 ! » (désir pressant)<sup>110</sup> ou « Oh, le linge ! あーっ、洗濯物。<sup>111</sup> » (surprise)<sup>112</sup>, et le cas de l'interaction dialogale où le locuteur-énonciateur s'adresse à un individu particulier avec par exemple « Les baguettes ! » (remarque adressée à celui qui manipule ses baguettes de manière mal élevée lors de repas en nombreuse compagnie)<sup>113</sup> ou « Lumière ! 明かり。 » (consigne, faite avec un signe de tête, à celui qui se situe près du bouton de la lampe)<sup>114</sup>.

L'auteur remarque à propos du dernier cas que les séquences nominales s'énoncent avec certains paramètres comme le regard, le positionnement du corps, la direction de la voix, ou tout simplement l'apostrophe<sup>115</sup> qui indiquent que la séquence est particulièrement adressée à celui qui est interpellé, et que sans ces paramètres, elles ne fonctionneraient pas en tant qu'énoncés. Ainsi, celui à qui on s'adresse par un de ces paramètres comprendrait sans peine et correctement la remarque « Les baguettes ! お箸。 » ou la consigne « Lumière ! » adressée particulièrement à lui dans la situation décrite ci-dessus, alors que ce n'est pas le cas, selon YOKOMORI (2009), si le locuteur-énonciateur

---

<sup>110</sup> YOKOMORI, 2008 : 558.

<sup>111</sup> Il est intéressant de noter que l'énoncé en français se termine plus naturellement avec le point d'exclamation alors qu'en japonais, ce n'est pas le cas ; l'énoncé peut se prononcer sans ou avec intonation et/ou accent particulier. La présence du point d'exclamation dans l'énoncé en japonais marque une modalité exclamative relativement forte. Ce point est encore à explorer. Il en va de même pour « Lumière ! 明かり。 » et « Les baguettes ! お箸。 » cité ci-après.

<sup>112</sup> *Ibid.* : 562.

<sup>113</sup> *Ibid.* : 562.

<sup>114</sup> *Idem.*

<sup>115</sup> Ce sont à la fin tous des éléments dont nous avons parlé sur « appel » de l désignation *in situ*. Nous les reprendrons dans le chapitre suivant.

énonce la même remarque ou la même consigne à voix basse en regardant ailleurs<sup>116</sup>. L'auteur en conclut que ce type d'énoncés nominaux implique la nécessité d'une « compréhension active de la part du récepteur visé »<sup>117</sup> et que ce sont ces paramètres qui l'incitent à cette activité positive. Il nomme pour cela les énoncés nominaux de ce type « énoncés nominaux en coopération »<sup>118</sup>, et en reprenant CLARK & CARLSON (1982)<sup>119</sup>, il qualifie ainsi le récepteur de tels énoncés nominaux de « participant » pour le distinguer d'avec « overhearer » ou « side-participant »<sup>120</sup> qui « tombent » dans la situation de l'énonciation un peu comme en passant.

Dans le cas de l'« interaction pour soi-même », au contraire, ces paramètres n'accompagnent pas les séquences nominales et s'ils les accompagnent, le type d'énoncé change ou devient peu naturel. La surprise « Le linge ! » que se dit celui qui a remarqué à son bureau alors qu'il pleuvait et qu'il avait laissé le linge au soleil n'est pas accompagnée de paramètres s'adressant à un quelconque récepteur<sup>121</sup>. La même séquence « Le linge ! » dite dans la même situation mais adressée par un de ces paramètres à un individu particulier, ne fonctionne plus comme surprise personnelle, mais autrement, comme un reproche, par exemple, pour ladite personne qui est en fait le colocataire du locuteur-énonciateur et qui s'occupe du linge.<sup>122</sup> YOKOMORI (2007) en conclut donc que les énoncés nominaux en interaction pour soi-même n'ont pas de récepteur « participant », mais seulement des « overhearer » ou « side-participant »<sup>123</sup>. Le « overhearer » ou « side-participant » pourrait, selon les cas, au moins supposer qu'il y ait l'expression d'une surprise ou d'une remarque pour quelqu'un. Il pourrait même comprendre correctement les énoncés de ce type s'ils se trouvent bien au sein de la situation concernée, et dans le cas des énoncés nominaux en coopération, s'ils peuvent

---

<sup>116</sup> *Ibid.* : 563-564.

<sup>117</sup> *Ibid.* : 565.

Texte original en japonais : « [ (注意としての) 「お箸。」 のような]タイプの一語文の成立は、聞き手の能動的的理解に支えられているのである ».

<sup>118</sup> *Ibid.* : 565. L'expression en japonais est *Kyôdô-ichigo-bun* 共同一語文.

<sup>119</sup> CLARK & CARLSON, 1982, « Hearers and speech acts », *Language*, 58(2) : 332-373.

<sup>120</sup> YOKOMORI, 2008 : 566.

<sup>121</sup> Dans ce cas, il n'y a certes pas l'adresse à un récepteur, mais nous pouvons y constater les mêmes paramètres. Nous aborderons ce point tout de suite après et aussi dans le chapitre suivant.

<sup>122</sup> *Ibid.* : 564.

<sup>123</sup> *Ibid.* : 566.

percevoir ces paramètres et identifier le récepteur visé et donc participant. Mais cela n'est pas impliqué dans l'intention du locuteur-énonciateur. Ils ne sont pas sollicités à réagir activement aux énoncés comme le récepteur participant.

Déterminer ce qui concerne le fonctionnement des énoncés nominaux, distinguer le récepteur « participant » du « *overhearer* » ou du « *side-participant* », et examiner les paramètres accompagnant les énoncés est riche d'enseignements. Et il ne s'agit pas seulement de la pragmatique mettant en jeu, par exemple, des remarques ou des reproches où l'on voit l'émetteur-énonciateur attendre du récepteur une réaction concrète. Tout cela concerne en fait le fonctionnement général des énoncés nominaux à l'écrit et explique le rôle spécifique du lecteur dans la désignation *in situ*.

Réfléchissons à la notion de récepteur qualifié de « participant ». Cette notion semble impliquer à la fois le rôle « énonciatif » actif du récepteur dans certaines situations (où il est exigé de comprendre l'énoncé de manière active) et sa réaction perlocutoire (quand il est exigé de réagir d'une manière ou d'une autre). Le premier, rôle actif énonciatif du côté du récepteur, mérite d'être examiné concernant le sujet de la désignation *in situ*. Il est dit dans YOKOMORI (2007) que les paramètres comme le regard, la direction de la voix, etc. servent à attirer l'attention du récepteur particulier et à l'inciter à comprendre par lui-même l'énoncé nominal ainsi produit. Deux observations, en effet ; « comprendre par lui-même l'énoncé nominal » appliqué au récepteur ne signifie pas autre chose pour lui que de repérer par soi-même dans la situation d'énonciation l'objet désigné par l'énoncé nominal, et la réussite du repérage vient de ce que le lecteur-observateur reconnaît devant lui l'entité en question. Il s'agit d'une même opération que la désignation *in situ*. Le rôle du récepteur participant équivaut pour YOKOMORI (2007) à celui de l'émetteur-énonciateur. Deuxièmement, et cela au regard de ce qui vient d'être dit, ces paramètres ne donnent pas simplement d'indication sur l'identité du récepteur participant, mais celle sur le repérage de l'objet désigné. Les paramètres cités par YOKOMORI (2007) sont de fait des éléments que nous avons mentionnés à la page 45 (la section 2. de ce même chapitre), ces éléments pour « pointer » l'objet désigné. Dans les énoncés nominaux en coopération de YOKOMORI (2007), ils contribuent à donner au récepteur l'accès (direct) à l'objet désigné. Il y a trois arguments en faveur de cette analyse. D'abord, c'est la présence

même de ces paramètres dans le cas de l'« interaction pour soi-même » qui, selon lui, n'a pas de récepteur. Pour le cas de « Le linge ! » dit par celui qui a remarqué à son bureau qu'il pleuvait alors qu'il avait laissé le linge au soleil, nous pouvons en effet constater que le regard ou la direction de la voix « pointent » la situation de pluie réelle et perceptible où le locuteur-énonciateur voit imaginativement le linge laissé au soleil. Sans ces gestes, la séquence devient ambiguë : s'agit-il du linge que l'émetteur-énonciateur a oublié dans la laverie automatique, qu'il devra laver ou autre chose ? Ce que l'on peut savoir en tant que « *overhearer* » dans une pareille situation, ce n'est pas que l'idée quelconque sur le linge vienne soudainement à l'esprit de l'émetteur, mais que l'on ne peut pas véritablement atteindre le référent de l'énoncé. Ensuite, dans le cas de la consigne « Lumière », au lieu d'interpeller quelqu'un de particulier, il est possible de dire par exemple « Ce bouton-là pour la lumière... », où le démonstratif « ce... là » et le complément « pour... » servent apparemment à déterminer ce qui est en question. En dernier lieu, le récepteur à qui on s'adresse n'est pas toujours celui de qui est attendue une réaction perlocutoire de la remarque « Les baguettes ! », de la consigne « Lumière ! » et aussi du reproche « Le linge ! ». Aussi l'énoncé « Le linge ! » adressé à un individu particulier peut fonctionner comme constat avec une nuance de surprise lorsque l'émetteur-énonciateur et le récepteur ont d'habitude tous les deux de laisser leur linge pendant qu'ils travaillent et qu'ils partagent l'information sur cette habitude. Dans ce cas, s'adresser à l'autre marque la portée de ce qui est désigné par « Le linge ! » ; « Le linge ! » ainsi énoncé signifierait « mon linge ! et le tien aussi ! » ou « nos linges ! ». Les paramètres que YOKOMORI (2007) qualifie d'« outils d'adresse »<sup>124</sup> peuvent ainsi être assimilés au « fil directeur sensible » de la deixis de BÜHLER (2009[1934] : 186-191) pour expliquer les éléments non linguistiques qui aident au remplissage de sens des expressions déictiques gestuelles du locuteur ou bien d'une certaine « qualité de provenance » de sa voix.

---

<sup>124</sup> *Ibid.* : 564. YOKOMORI cite ici à son tour DEN Yasuharu *et al.* 伝康晴 他 (2004), « Shakai-teki sôgo-sayô ni okeru adoresu-sê toha nanika 社会的相互作用におけるアドレス性とは何か[Qu'est-ce que c'est que la nature de l'adresse dans l'interaction sociale] », *Shakai-gengo-kagakkai dai 14 kai taikai happyô ronbunshû 社会言語科学会第14回大会発表論文集 [Bulletin du 14eme colloque de la Société des sciences de la linguistique sociale]* : 241-250.

Le fait que le récepteur des énoncés nominaux dans le cas dialogale se qualifie de « participant » a plus d'ampleur ; le récepteur y est incité à effectuer le repérage de l'entité désignée plus ou moins de manière active, et cela fait qu'il se retrouve à la fin *in situ* avec l'entité désignée par l'énoncé, tout comme l'émetteur-énonciateur. Or nous avons dit que l'énonciation nominale, ou la désignation *in situ*, implique la *double mise en relation* : celle entre le signe et l'entité désignée, mais aussi celle *entre le sujet et l'entité désignée*. En tant sujet qui se (re)trouve *in situ* avec l'entité désignée par l'énoncé, le récepteur acquiert dans la désignation *in situ* un statut à l'égal de l'émetteur-énonciateur. Dans ce sens, l'émetteur et le récepteur des énoncés nominaux n'entretiennent pas la relation asymétrique comme celle entre l'énonciateur et le co-énonciateur. En effet, l'énonciation nominale est une énonciation établie au plan locutoire<sup>125</sup>, où c'est le locuteur qui est au centre. Ce qui est en question dans la désignation *in situ*, énonciation nominale, est donc surtout le rapport entre le sujet parlant et le monde. Un autre sujet opposable à lui n'est pas envisagé dans ce dont on parle dans l'énonciation nominale, comme dans l'énonciation verbale. C'est justement pour cette raison que dans le cas dialogal, un des paramètres indiquant l'accès à l'objet désigné devient nécessaire. L'instance qui peut être concernée par la désignation *in situ* n'est donc qu'un type : sujet qui se trouve *in situ* avec l'entité désignée par l'énoncé nominale. Dans le cas de l'interaction pour soi, il s'agit seulement du locuteur, et dans le cas dialogale, il s'agit du locuteur et aussi du récepteur. Dans le cas du discours affiché qui nous intrigue, le lecteur est justement celui qui se retrouve nécessairement *in situ* avec l'entité désignée par l'énoncé lors de la lecture de l'énoncé ; l'étiquetage donne, par sa nature, nécessairement la clé à l'accès de l'objet désigné en possession de n'importe quel lecteur qui lit l'étiquette. Le lecteur des étiquettes est celui destiné à effectuer consciemment ou inconsciemment la désignation *in situ* –au moins pour sa première lecture parce qu'une fois déterminée, l'identité de l'objet désigné ne sera plus remise en question -. Si l'on réserve le nom et le rôle de l'« énonciateur » au sujet qui se définit comme opposé à un autre sujet, le sujet de la désignation *in situ* ne peut pas être considéré comme énonciateur, même s'il s'agit de l'émetteur. Mais pour nous qui entendons par énonciation une référence au monde au moyen d'un signe linguistique, l'acte par lequel un sujet parlant s'oppose à un autre sujet est un des cas, qui nous ne

---

<sup>125</sup> Cf. DAMOURETTE et PICHON (1911-1927 : 74-75) que nous avons déjà cité à la page 23.



concerne pas ici. Ainsi, nous appelons simplement l'énonciateur toute instance qui se trouve *in situ* avec l'entité désignée via l'énoncé nominal.

## CHAPITRE V

### Concision de l'énonciation nominale

#### **-Différences entre énoncés nominaux et énoncés verbaux-**

Nous avons défini le fonctionnement des énoncés nominaux dans le chapitre précédent (Ch. IV) en nous basant sur la théorie de *Jutsu-tai / Kan-tai* (énoncés verbaux / énoncés nominaux) établie par le linguistique japonais YAMADA (1936) (*Supra*. Ch. IV). Selon cette théorie qui définit d'abord l'énoncé en général par la référence au monde, les séquences à verbe conjugué et les séquences nominales se voient attribuer pareillement le statut d'énoncé, tant qu'elles sont embrayées à une situation particulière. Dans ce sens, les énoncés verbaux et les énoncés nominaux ne diffèrent pas. Par contre, Dans chaque type de séquence, l'*énonçabilité* n'est pas assurée de manière identique. Et ce fait constitue la différence fondamentale entre les énoncés verbaux et les énoncés nominaux : les énoncés nominaux sont des énoncés compacts, *concis*, à la différence des énoncés verbaux qui sont nécessairement binaires. Cette *concision* de l'énonciation nominale se décrit au plan structurel ainsi qu'au plan sémantique.

#### **1. Concision au plan structurel**

Au plan structurel, nous pouvons dégager de l'énonciation nominale trois propriétés qui se résument à la concision de l'énonciation nominale.

### 1.1. Fonctionnement au plan énonciatif

L'*énonçabilité* des énoncés verbaux peut se définir sur le plan sémantico-linguistique, alors que ce n'est pas le cas pour les énoncés nominaux<sup>126</sup>, dont l'*énonçabilité* ne peut se définir qu'au plan énonciatif, comme nous l'avons déjà vu dans les deux chapitres précédents. C'est pourquoi YAMADA nomme différemment la fonction qui fait d'une séquence à *verbe conjugué* un énoncé et celle qui fait d'une séquence *nominale* un énoncé : respectivement « *Jutsu-kaku* 述格 » (« fonction prédicativo-assertive ») et « *Ko-kaku* 呼格 » (« fonction désignative »)<sup>127</sup> Il s'agit de deux fonctions de même but mais au fonctionnement différent. Point sur lequel insiste ISHIGAMI (1997 : 278) :

*Sur le plan syntaxique, Ko-kaku (la fonction désignative) s'établit toute seule de manière autonome, c'est une fonction d'un mot qui ne se définit pas en relation avec la fonction des autres mots. Contrairement aux Jutsu-tai (énoncés verbaux) où Jutsu-kaku (la fonction prédicativo-assertive) se définit à travers la relation présumée entre deux éléments syntaxiques, fonction sujet et fonction attribut, dans Kan-tai (énoncés nominaux), Ko-kaku (la fonction désignative) ne peut pas se définir par la relation syntaxique. Ce qu'un nom accomplit dans Ko-kaku (la fonction désignative) n'est pas marqué sur le plan syntaxique.<sup>128</sup>*

<sup>126</sup> ISHIGAMI, 1997 : 278.

<sup>127</sup> Pris tels quel, le terme « *kaku* » correspond au terme en français « cas », « *jutsu* » à « prédicat/prédicatif » et « *ko* » à « appel/ appellatif ». Ainsi la traduction littérale est-elle « cas prédicatif » pour « *Jutsu-kaku* » et « cas appellatif » pour « *Ko-kaku* ». Mais Dans YAMADA, « *kaku* » ne correspond apparemment pas au terme « cas » en français au sens de « déclinaison » ; ce terme japonais s'y emploie plutôt pour désigner une fonction syntaxique remplie par un mot dans un énoncé, par rapport aux autres mots, s'il y en a. De plus, le terme « *ko* » ne correspond nécessairement pas à « appel », bien que l'emploi de ce mot par YAMADA couvre aussi le nom en apostrophe. D'où, nous traduisons chaque terme par « fonction prédicativo-assertive » et « fonction désignative » qui permettent d'un côté d'insister sur la différence dans l'énonciation verbale et nominale et de l'autre de marquer la nature de chaque énonciation.

<sup>128</sup> Le texte original en japonais : « 構文上の呼格は単独であり非相関的な存在である。二元性の構文成分の相関を前提として述格であることを主張する述体の場合とは違い、換体の場合は関係的な在り方から呼格であることを示唆することは出来ない。換体であることの根拠は述体のよ

Nous pouvons confirmer ce fait en reprenant les exemples de YAMADA cité au chapitre IV. En (31) et en (32) repris de (22) et (23) plus haut, qui sont des exemples de *Jutsu-tai* (énoncés verbaux), se trouvent en effet un mot qui a la fonction sujet « *Matsu(-ha)* » en (31) et « *Tori* » en (32) et un mot qui a la fonction attribut « *midori* » en (31) et « *naku* » en (32). Et *Jutsu-kaku* (la fonction prédicativo-assertive) est assumé par le verbe à la forme conclusive « *nari* » en (31) et « *naku* » en (32) :

- (31) *Matsu-ha*      *midori*      *nari.*  
 松は              緑              なり。  
 pin-sujet      vert-attribut      être- *Jutsu-kaku* au présent de  
 l'indicatif  
 “Le pin est un arbre à feuilles persistantes.”
- (32) *Tori*              *naku.*  
 鳥                  鳴く。  
 oiseau(x)-sujet      chanter-attribut- *Jutsu-kaku* au présent de  
 l'indicatif  
 “Les oiseaux chantent.”  
 (Reprise de (22)(23))

Par contre, dans *Kan-tai* (énoncés nominaux) comme en (33) plus bas (repris de (24)), ne se trouve qu'un nom. Pris tel quel, il ne s'agit que d'un nom sans fonction particulière, et c'est dans son emploi exclamatif que ce nom devient *Ko-kaku* (fonction désignative).

- (33) (Lorsqu'un sujet voit un chien s'attaquer à lui)  
*Inu!*  
 犬!  
 chien  
 “Un chien !”  
 (Reprise de (24))

Ces deux nominations différentes nous font entrevoir la différence entre la perspective japonaise (celle du courant de YAMADA) et la perspective de BENVENISTE (1966 : 154) qui définit lui aussi l'unité d'un dire, qu'il appelle *phrase*, soit verbale soit nominale, par la référence au monde ; dans ce dernier, n'est pas distinguée la fonction qui donne à une séquence linguistique l'accès à l'*énonçabilité* ; c'est toujours « la fonction verbale »<sup>129</sup>. Ce qui occulte la deuxième différence plus importante entre les énoncés verbaux et les énoncés nominaux, dont nous parlerons dès maintenant.

## 1.2. « *Immédiation*<sup>130</sup> »

La deuxième différence entre les énoncés verbaux et les énoncés nominaux porte sur la structure et le fonctionnement de chaque type d'énoncé. Les énoncés verbaux se composent de deux constituants, thème-rhème sur le plan logico-sémantique et sujet-prédicat sur le plan syntaxique, et ils connaissent deux étapes : 1) construction prédicative munie d'un sens où une liaison linguistique, *i.e.* une relation sémantico-syntaxique, noue deux informations thématique et rhématique, 2) repérage énonciatif qui s'effectue notamment par le temps et le mode marqués dans le verbe. Les énoncés nominaux se composent en revanche d'un constituant qui n'est pas autre chose qu'une séquence nominale sans passer par l'intermédiaire de la configuration sémantico-syntaxique de deux composants. Il n'y a donc pas de configuration linguistique préalable avant l'étape de la référence. Ce qui implique que la forme linguistique réfère directement à son objet. C'est la situation qui apporte une information importante. Cet embrayage opère sans médiation sémantico-syntaxique ; on parlera d'« immédiation ». L'*immédiation* du fonctionnement des énoncés nominaux signifie aussi l'indifférenciation des deux aspects de l'énoncé : l'un concernant le contenu représentatif de l'énoncé et de l'autre portant sur la trace d'une opération subjectif sur le premier.

---

<sup>129</sup> BENVENISTE, 1966 : 154.

<sup>130</sup> Au sens de « sans intermédiaire ».

### 1.3. Indifférenciation de l'aspect représentatif et l'aspect opérationnel dans les énoncés nominaux

L'aspect représentatif et l'aspect opérationnel sont reconnus comme des aspects nécessaires à l'énoncé, pareillement en japonais et en français. Ainsi YAMADA (1936 : 94) dit qu'une pensée à exprimer est toujours composée d'un ou plusieurs élément(s) représentant une ou des matière(s) d'une pensée et d'une opération subjective qui présente ce(s) élément(s) en tant qu'unité existant comme telle. Il s'agit d'un côté de « matière(s) d'une pensée », *i.e.* aspect représentatif, et de l'autre d'« opération mentale d'une pensée », *i.e.* aspect opérationnel.<sup>131</sup> Ces deux aspects sont reconnus dans TOKIEDA (1950 : 230-238) sous l'appellation de « côté objectif » (au sens de « objet d'un jugement ») et de « côté subjectif » (au sens de « côté subjectif d'un jugement »)<sup>132</sup> et dans ISHIGAMI (1998 : 161) de « côté qui représente un objet du jugement » et de « côté opérationnel du jugement »<sup>133</sup>. Ces deux aspects peuvent être assimilés à deux aspects décrits sur le principe constitutif des énoncés dans la linguistique française au nom de « dictum », qui est un contenu représentatif, et de « modus », une attitude du locuteur à l'égard de ce contenu<sup>134</sup>. La « fonction cohésive » et la fonction « assertive » que BENVENISTE (1969) reconnaît comme « fonction verbale », cruciale pour l'énoncé assertif (que ce soit verbal ou nominal) couvre respectivement l'aspect représentatif et l'aspect opérationnel.

*Au sein de l'énoncé assertif, la fonction verbale est double : fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité. [...] A la relation grammaticale qui unit les membres de l'énoncé s'ajoute implicitement un « cela est ! » qui relie l'agencement linguistique au*

<sup>131</sup> Cf. YAMADA, 1936 : 94. En japonais : « *Shisô no zairyô-men* 思想の材料面 » et « *Shisô-no sêshinsayô-men* 思想の精神作用面 ».

<sup>132</sup> En japonais : « *Kyaku-tai* 客体 » et « *Shu-tai* 主体 ».

<sup>133</sup> En japonais : « *Handan no taishô-teki na men* 判断の対象的な面 » et « *Handan no sayô-teki na men* 判断の作用的な面 ».

<sup>134</sup> DUCROT et SCHAEFFER, 1995[1972] : 697.

*ystème de la réalité. [...] Ainsi la structure syntaxique de l'assertion finie permet de distinguer deux plans : le plan de la cohésion grammaticale, où le verbe sert d'élément cohéreur, et le plan de l'assertion de réalité, d'où le verbe reçoit sa fonction d'élément assertif.*<sup>135</sup>

La fonction cohésive est définie comme fonction « grammaticale qui unit les membres de l'énoncé ». Elle correspond donc à l'aspect de l'énoncé qui représente un fait. Et la fonction assertive justement celle qui marque l'attitude de l'énonciateur qui dit « cela est ». Ainsi la phrase nominale est analysée par BENVENISTE comme ayant pour terme assumant ces deux fonctions un nom, en comparaison avec la phrase verbale où c'est un verbe qui les assume<sup>136</sup>. Dans la théorie de *Jutsu-tai / Kan-tai* (énoncés verbaux et nominaux) de YAMADA, le mot où s'exerce une fonction assumant l'énonciation est certes un verbe dans les énoncés verbaux et un nom dans les énoncés nominaux, mais cette fonction n'y est pas décrite de manière identique dans les énoncés verbaux et les énoncés nominaux. D'abord, comme nous l'avons dit précédemment, elle se définit différemment, au plan sémantico-syntaxique dans les énoncés verbaux et au plan énonciatif dans les énoncés nominaux. Ensuite, la réalisation des deux aspects représentatif et énonciatif est aussi différente dans les énoncés verbaux et nominaux. C'est ISHIGAMI (1997-1999, 2004, 2005) qui éclaire ce point, en articulant la description des *Jutsu-tai* (énoncés verbaux) et celle des *Kan-tai* (énoncés nominaux) de YAMADA (1936). Les énoncés verbaux peuvent s'analyser en distinguant l'aspect représentatif et l'aspect opérationnel comme le décrit ISHIGAMI (1997 : 276) :

*Lorsque l'on analyse un fait, i.e. matière d'une phrase, en entité et attribut, et qu'on le saisit au plan linguistique comme relation entre fonction sujet et fonction attributive, respectivement réalisée par un nom et par un verbe ou un adjectif, nous avons une structure binaire, deux éléments constitutifs, de Jutsu-tai (énoncés verbaux). C'est l'aspect représentatif du jugement. Donc,*

---

<sup>135</sup> BENVENISTE, 1966 : 154.

<sup>136</sup> Sauf DAMOURETTE et PICHON, 1911-1927 : 67-76, surtout 118.

*la fonction qui fait d'une séquence de mots un énoncé dans les Jutsu-tai correspond à l'aspect opérationnel du jugement. Sur la présence supposée (ou préétablie) d'une relation entre sujet et attribut qui assume l'aspect représentatif du jugement, s'établit Jutsu-kaku (la fonction prédicativo-assertive) qui assume l'aspect opérationnel du jugement. C'est la structure des Jutsu-tai.<sup>137</sup>*

En revanche, pour les énoncés nominaux, ISHIGAMI (2004 : 125) suppose l'indifférenciation de ces deux aspects représentatif et opérationnel :

*Or pour les Kan-tai, il ne clarifie pas ce qu'est l'aspect opérationnel. La distinction de la grammaire de YAMADA (1936) qui décrit les Jutsu-tai (énoncés verbaux) comme ayant un caractère binaire et les Kan-tai (énoncés nominaux) comme simples (au sens de non binaire) correspond certes à la structure de l'aspect représentatif de chacun (c'est-à-dire, les Jutsu-tai représente un fait de manière analytique, par une relation sujet-prédicat, par contre les Kan-tai représentent un fait de manière synthétique comme ensemble saisi comme tel), mais aussi ou plus que cela, l'analyse des Kan-tai par une seule fonction, Ko-kaku (la fonction désignative), suggère l'indifférenciation entre l'aspect représentatif et l'aspect opérationnel dans les Kan-tai.<sup>138</sup>*

---

<sup>137</sup> Texte original en japonais : « 文の素材である事態を、実体と属性とに分析し、これを言語上に体言と用言による主格—賓客の相関として捉えるとき、述体の二元、即ち二つの構成要素となる。これは判断の対象面を示したものである。従って、述体の統覚作用とは判断の作用的な面の現れである。判断の対象的な面である主格—賓客という関係的存在を前提とすることで、判断の作用的な面である述格は存立するのである。これが述体を有することの構造である。その述格が担うものを山田文法では「陳述」と称し用言に見出す。 »

<sup>138</sup> Texte original en japonais : « 述体では、判断の対象的な次元のもの：主格賓客、作用的な次元のもの：述格、というように判断の要素と構文概念の対応が分離的に取り上げられた。だが、換体での作用的次元が何であるかは追求されていない。述体と換体を二元性と一元性とする山田文法の弁別は、対象的次元での文節に対応することは勿論であるが、そのこと以上に、呼格ただ一つを構文概念とする分析は、判断の対象的次元と作用的次元の間の未分一元性をも示唆している。 »



En effet, dans les énoncés nominaux, le nom (ou la séquence nominale) noyau en *Ko-kaku* (la fonction désignative) marque à la fois un objet désignable dans une situation particulière et une opération qui désigne cet objet comme tel. Pour *Ko-kaku* (la fonction désignative), l'aspect représentatif et l'aspect opérationnel sont comme les deux faces d'une même médaille. Cela signifie que l'aspect représentatif et l'aspect opérationnel sont certes nécessaires à l'énoncé en général, mais que leur réalisation n'est pas toujours identique. Nous pouvons dire plutôt que la portion de l'aspect représentatif et de l'aspect opérationnel varie, comme le disent DAMOURETTE et PICHON (1911-1927 : 67-76, surtout 118), où ils parlent de la valeur affective et de la valeur représentative, correspondant respectivement à l'aspect opérationnel et à l'aspect représentatif :

*Nous avons vu que le caractère nécessaire de la factivité, donc de la parole, était le sentiment que quelque chose de nouveau venait d'apparaître à l'esprit du locuteur en tant que ce sentiment se communique à l'allocataire pour le toucher affectivement et l'informer représentativement : à ce phénomène nous donnons le nom d'**émouvement**. A mesure que la factivité ajoute à sa valeur affective primitive une valeur plus nettement représentative, se dégagent progressivement des circonstances jouant un rôle dans le fait qui donne lieu à l'émouvement. A l'émouvement s'ajoute alors le **circonctancement**, qui est l'aperception d'un certain nombre de modalités venant teinter la factivité principale.<sup>139</sup>*

Concernant la répartition de ces deux valeurs, y sont distinguées la « phrase verbale » et la « phrase nominale » ; par rapport à la « phrase nominale » qui peut être composée « d'un émouvement pur »<sup>140</sup> telle que la phrase nominale « Papier ! » (dite par celui qui demanquait de papier pour continuer une composition lors d'un concours

<sup>139</sup> DAMOURETTE et PICHON, 1911-1927 : 118.

<sup>140</sup> *Ibid.* : 416. Ils admettent aussi le cas où la phrase nominale a un certain circonctancement comme dans « *Pas un bruit, pas une âme dans ce quartier absolument désert* » (*Ibid.* : 486).

important »)<sup>141</sup>, la « phrase verbale » se construit autour d'un verbe qui possède à la fois en lui la puissance d'émouvement et la puissance de circonstancement »<sup>142</sup> et qui est donc « un outil d'une excellence singulière pour exprimer la factivité dans son entier avec toutes les nuances taxiématiques qui peuvent la préciser »<sup>143</sup>. En effet, concernant l'aspect opérationnel qui est primordial pour l'énonciation, sa valeur doit être identique dans les énoncés verbaux et les énoncés nominaux. Quant à l'aspect représentatif, les énoncés verbaux contiennent plus d'information sur le fait à représenter : éléments constitutifs de ce fait et leurs relations entre eux, alors que dans les derniers, la séquence nominale noyau apporte moins d'information et c'est la situation qui complète l'aspect représentatif. Pour être énoncé, l'aspect représentatif est certes nécessaire aux énoncés nominaux, mais dans les énoncés nominaux, il est minimum et se confond avec l'aspect opérationnel. Plus l'aspect représentatif est enrichi, plus les relations entre des termes occupent une place importante et de manière plus nette ces relations sont décrites. L'indifférenciation de l'aspect opérationnel et l'aspect représentatif et la valeur représentative faible dans les énoncés nominaux revient à une autre propriété des énoncés nominaux : à savoir que ces énoncés se construisent au « plan locutoire » (DAMOURETTE et PICHON, 1911-1927 : 74-75), qui est abordé dans la section suivante.

#### 1.4. Énoncés au « plan locutoire »

En effet, les énoncés composés d'une séquence nominale n'évoquent que l'entité désignée et non une relation entre les éléments constitutifs de l'entité ; il n'y a qu'une séquence nominale qui désigne un objet concret, un fait ou un état reconnu présent par l'émetteur-énonciateur. Il ne s'agit que d'une entité présente *in situ* pour lui. Donc le « centre du discours était la personne qui parle et réagit au milieu extérieur ou du moins sur cette portion sensible à sa voix qui est allocutaire »<sup>144</sup>. Les énoncés nominaux sont

---

<sup>141</sup> Exemple tiré de DAMOURETTE et PICHON (*Ibid.* : 418).

<sup>142</sup> *Ibid.* : 414.

<sup>143</sup> *Idem.*

<sup>144</sup> *Ibid.* : 74-75.

au « plan locutoire », qui se distingue du « plan délocutoire » où « le centre du discours est la chose dont on parle (nous ne disons pas la personne, car il n'est plus utile de lui prêter de la perception) et dont le discours raconte l'histoire »<sup>145</sup>. A la différence des énoncés verbaux qui sont au « plan délocutoire » où « le locuteur [conçoit] que lui-même et l'allocutaire font partie de ce mode dont ils parlent »<sup>146</sup> et où il se situe, dans les énoncés nominaux qui sont au « plan locutoire », l'émetteur-énonciateur «, sans se nommer, se pose comme le centre du monde linguistique »<sup>147</sup>. Autrement dit, les énoncés nominaux ne peuvent pas évoquer une entité détachée de *hic et nunc* où se situe l'émetteur-énonciateur, comme le dit ONOE (1998). Pareille idée se trouve aussi dans CARVALHO (de) (2004) qui dit que les phrases nominales relèvent « *du présent locutif* – « énonciatif » si l'on y tient – » (2004 : 94), tout différemment des phrases verbales qui « [visent], d'une manière ou d'une autre, la représentation, au-delà de Moi ici-présent, d'un « état momentané du monde » » (2004 : 99). Nous pouvons confirmer ce fait en reprenant l'exemple de YAMADA : « Un chien ! » devant un chien qui vient en position d'attaque. D'abord le repérage de l'entité désignée, un chien, ne se fait qu'au moment de l'énonciation. Cet énoncé nominal ne peut se comprendre s'il est détaché de la situation où se situe l'émetteur-énonciateur, ici la situation d'énonciation perceptible. La même séquence nominale, à elle seule, détachée de cette situation, ne peut pas fonctionner en tant qu'énoncés, à moins qu'on ne reproduise mentalement (ou verbalement dans le cas du récit) *la situation entière* où est émis cet énoncé. Ensuite, le repérage de l'entité désignée se fait toujours avec des informations apportées par le contexte (situationnel et/ou linguistique). Dans le cas de « Un chien ! », l'entité est repérable comme quelque chose d'accessible à travers le nom « chien » dans la situation de son emploi ; ici, il s'agit à la fois d'un chien qui attaque et d'une surprise causée par ce chien (ou l'attaque de ce chien). Autrement dit, ce qu'évoque l'énoncé doit se trouver ou être accessible, que ce soit perceptiblement ou non, à l'aide des informations que l'on peut tirer du contexte. Enfin, l'entité désignée se repère, *i.e.* est située, dans cette situation même, et pas ailleurs. Dans l'énoncé « Un chien ! », ce dont il s'agit n'est pas autre chose que « il y a ici et maintenant (ni aux autres lieux ni aux autres moments) quelque chose qui me fait dire *Un chien !* » Ce ne doit être ni « Ce serait / était un

---

<sup>145</sup> *Idem.*

<sup>146</sup> *Idem.*

<sup>147</sup> *Idem.*

chien ! » ni « Il y aurait/ avait un chien ! ». Même « Traversée interdite » posé au bord de la route, par exemple, qui semble énonçable sans contexte par sa structure informatique asymétrique, ne peut fonctionner en tant qu'énoncés en dehors du *hic et nunc* de son actualisation qui n'est pas autre chose que la lecture de la séquence par chaque passant. Pour parler de l'état rapporté par cet énoncé / traversée interdite / dans une autre situation, on ne peut que recourir aux énoncés verbaux tels que « sur telle route, la traversée est / était / sera interdite pendant telle ou telle période ». De fait, les énoncés nominaux ne peuvent pas évoquer le passé. C'est le cas de « pharmacie » en tant qu'enseigne, mais mise au-dessus d'une boutique de mode. Elle serait *a priori* comprise plutôt comme soit une erreur<sup>148</sup> soit un oubli soit encore un simple décor. Elle est saisie difficilement comme : « c'était / il y avait une pharmacie ». On peut en faire l'inférence, mais, ce n'est qu'une inférence. Les énoncés nominaux ne peuvent rapporter qu'une propriété concernant le passé de l'entité désignée avec certains termes comme « ex- N » ou « ancien N ». Tout cela montre que les énoncés nominaux sont au plan locutoire et qu'ils s'ancrent étroitement dans le *hic et nunc* où se situe l'émetteur-énonciateur.

Le fait que les énoncés nominaux se construisent au plan locutoire a une conséquence à noter. Nous avons dit qu'au plan locutoire, l'émetteur-énonciateur ne se situe pas lui-même dans le monde dont il parle et que les énoncés nominaux n'évoquent qu'une entité désignée. Pour le récepteur, s'il réussit à repérer l'entité désignée dans la situation où il faut la repérer, cela revient à dire qu'il se retrouve *in situ* avec cette entité sans « médiation ». Ainsi l'altérité est effacée entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur. Le récepteur des énoncés nominaux n'a pas à s'opposer à l'émetteur-énonciateur. S'il repère l'entité, son point de vue rejoint celui de l'émetteur-énonciateur. S'il n'arrive pas à la repérer, cela signifie que l'énoncé échoue simplement. Le récepteur peut certes réagir à l'énoncé nominal « Un cafard ! » par exemple en disant à son interlocuteur « Non, un lucane. » Ce qui est en question est cependant le choix du nom, et cette objection sur la nomination a pour base la validation du repérage de l'entité que vise le premier locuteur.

---

<sup>148</sup> C'est un problème de « valide ou non valide », mais non le problème de « vrai ou faux » que l'on pose pour l'assertion.

## 2. Concision au plan sémantique

Mais qu'expriment donc les *Kan-tai*, ou énoncés nominaux ? Au plan sémantique aussi, nous pouvons définir la concision comme propriété de l'énonciation nominale. YAMADA, en citant les exemples comme « Un incendie ! » ou « Des gâteaux, des gâteaux ! », dit que ce sont des expressions directes d'un état d'âme comme une surprise ou un souhait pressant, et il les distingue nettement des expressions exprimant un jugement sur la relation entre deux termes que l'on trouve dans les *Jutsu-tai*, ou énoncés verbaux. On pourrait certes interpréter ces deux énoncés nominaux sous forme d'énoncé verbal tel que « Il y a un incendie ! » ou « Je veux des gâteaux ! ». Mais YAMADA refuse aux énoncés nominaux pareille lecture basée plus ou moins sur la forme d'une proposition, *i.e.* forme binaire :

*A l'origine, les Kan-tai (énoncés nominaux) sont de caractère intuitif, et pour ceux qui les reçoivent, c'est ce qui doit être appréhendé par intuition. Ce ne sont jamais des expressions qui visent la compréhension, mais des expressions qui visent l'appréhension. [Kan-tai exprime une impression.] Et l'impression<sup>149</sup> est de caractère simple et inanalysable. Si l'on essaie de les interpréter, intervient tout de suite une opération de compréhension qui est nécessairement binaire, et on doit recourir à une analyse en éléments. Pour cela, une fois interprétés, les Kan-tai doivent être remplacés par des Jutsu-tai, leur sens est transmis de manière indirecte. Les Kan-tai doivent être reçus tels quels et si on les explique ou interprète, cela devient secondaire.<sup>150</sup>*

<sup>149</sup> Ce mot « impression » doit être compris au sens large, comme état d'âme. A préciser tout de suite après.

<sup>150</sup> YAMADA, 1936 : 943-944.

Texte original en japonais : « 元来換体の句は直感的のものにして、他がこれを受くるにも又直感を以て感受すべきものにして、決して理解せしむるを目的としたる発表にあらざりて直感せしめんとするのを目的としたるなり。感動は一元性にして非分解的なものなり。今若し、これを解釈せんとする時にはここに直ちに二元性の了解作用の乗ずる所となりて、分離思考によらざるべからざることとならん。この故に一旦かいしゃくを施せばこれ既に述体の文を以て此れに替

ONOE (1986), l'un des successeurs de la théorie de *Kan-tai*<sup>151</sup>, explique ce point en citant l'énoncé « Une souris ! » émis avec un sentiment de surprise.

*Pour exprimer une surprise causée par une souris survenue devant soi ou une répugnance instinctive envers cette souris, on dit « Une souris ». Ce mot fonctionne comme l'expression d'une expérience sentimentale entière lors de la rencontre soudaine avec une souris, et ce n'est pas une description ou une explication d'un fait comme « Il y a une souris (qui surgit là) » ou « C'est une souris ».*

[...]

*Il est clair que ce mot « Une souris ! » existant comme tel n'est pas une ellipse des phrases verbales assertive comme « il y a une souris » ou « c'est une souris ». Les phrases verbales assertives décrivent et/ou expliquent comment se construit un fait à raconter, et les Kan-tai expriment une expérience sentimentale entière. « Une souris ! » en tant que Kan-tai, qui correspond au mouvement entier d'un état d'âme comme surprise, n'est pas « une souris » comme l'un des éléments du fait qui cause cette surprise [i.e. le fait qu'une souris est survenue devant soi].<sup>152</sup>*

---

うることになるものにして、その味は間接的のものとならん。換体の句はいつこまでもその意を味うべきものにして説明解釈にわたれば第二儀に墮するものなり。 》

Ce qui est remarqué aussi par la linguiste française GUILLE MIN-FLESCHER (2004 : 14), qui dit à propos de l'énoncé averbal<sup>150</sup> que « c'est très exactement le caractère prédicatif de la relation qui me semble poser problème et masquer la spécificité de l'énoncé averbal ».

<sup>151</sup> Mais ONOE (1986) reprend YAMADA (1936) sous un aspect seulement sémantique.

<sup>152</sup> ONOE, 1986 : 557-559.

Texte original en japonais : « ねずみが目の前に飛び出して来たときの驚き、あるいは急迫した嫌悪の感情を表現するのに「ねずみ」という形が用いられる。これは、遭遇に際しての感情的経験の全体を表現するものとして「ねずみ」の語が働いているのであって「ねずみが飛び出した」とか「そこにいるのはねずみである」というような知覚対象の描写、説明としてあるのではない。[...] 表現としてこのようなあり方をする「ねずみ！」ということばが「ねずみがいる」や「それはねずみである」という平叙文の省略でないことは明らかであろう。平叙文は対象のあり方を描写、説明して一つの ; ことを描き上げるのに対し、感嘆文は感情的経験の全体を表

Les *Kan-tai* sont des expressions directes et « intuitives », que nous qualifions plutôt de synthétiques, d'un état d'âme, d'une expérience sentimentale envers un fait, alors que les *Jutsu-tai* (énoncés verbaux) présupposent l'analyse d'un fait, décrivent la relation des éléments qui construisent ce fait et assertent cette relation. YAMADA qualifie donc les *Kan-tai* d'expressions « intuitives », donc synthétiques à notre sens, par rapport aux *Jutsu-tai*, expressions « rationnelles » que nous dirons plutôt analytiques. Ce sont des énoncés « qui ne prédisent pas <sup>153</sup> ».

Il faut noter ici deux choses. L'une est ce qu'il faut entendre par le mot « impression » chez YAMADA. Le terme « impression » évoque l'émotion plus ou moins forte exprimée par « Un chien ! ». C'est certes un cas de *Kan-tai*, ou énoncés nominaux, de YAMADA. Mais il parle aussi de la séquence nominale « Cette lune qui serait apparue dans le mont Mikasa (*Mikasa no yama ni ideshi tsuki kamo*)三笠の山に出でし月かも » où il ne s'agit plus d'une émotion. En effet, le mot « impression » doit être compris au sens large, comme le remarque OKI (2006) :

*À strictement parler, parmi les exemples de Kan-tai chez YAMADA, il en y a qui ne s'appliquent pas à la notion du mot « impression » conçue dans le langage ordinaire. D'ailleurs, nous pouvons entendre par « impression » l'un des mouvements de l'âme, une agitation/une réaction émotive accompagnant une aperception nouvelle. Il vaut donc mieux prendre [ce dont il s'agit ici par « impression »] comme aperception, reconnaissance d'un fait qui existe préalablement à un mouvement de l'âme ou à une réaction émotive.<sup>154</sup>*

---

現する。驚嘆という心の動きの全体に対応する感嘆文としての「ねずみ！」は、驚嘆の機縁たる事態の一構成要素としての「ねずみ」ではない。 »

<sup>153</sup> Cf. *Ibid.* : 572.

<sup>154</sup> OKI, 2006 : 345.

Texte original en japonais : « 実際に山田の感動換体があらわすものは、厳密にみれば日常言語の「感動」という語が表す範囲に入らないとおもしきものもある。そもそも「感動」とは新たな認識をおこなった際に付随する心情の激動、感情の高揚のひとつをいうものであると考えられる。したがって、むしろ心情の激動、感情の高揚の前提にある対象の認識・把握という点から捉えていくのがよいのではないかと考える。 »

Ce qu'expriment les énoncés nominaux est donc non une forte émotion, mais une reconnaissance d'un fait dans son ensemble, qui pourrait selon des cas s'accompagner d'une vive émotion. Il ne faut pas résumer les énoncés nominaux aux expressions spontanées d'une forte émotion telles que l'interjection « Aïe ! » ou les énoncés nominaux « Un incendie ! » et « Un cafard ! » qui correspondent dans une certaine mesure au cri de surprise « oh ! ». Parce qu'une forte émotion pousse un sujet parlant à s'exprimer au déprimant de l'aspect représentatif, les expressions spontanées d'une forte émotion prennent certes la forme nominale dont le contenu représentatif est à saisir directement à travers la situation, mais l'inverse n'est pas toujours vrai. Les *Kan-tai*, ou énoncés nominaux, chez YAMADA présentent les choses telles qu'elles sont reconnues, ou concernant l'autre sens, expriment la reconnaissance d'un fait dans son ensemble.

Deuxièmement, il faut noter que les *Kan-tai*, ou énoncés nominaux, de YAMADA sont « une des manières » de parler du monde et que la différence entre les énoncés verbaux et les énoncés nominaux s'inscrit dans la « manière » de présenter les choses. Ainsi, le terme « intuitif » chez YAMADA, « synthétique » pour nous, doit se comprendre surtout au niveau de l'expression, et non comme une nature propre du fait reconnu lui-même. Les *Kan-tai*, énoncés nominaux, sont des expressions « intuitives » au sens où il s'agit d'exprimer un fait *de manière non analytique, donc synthétique*, comme saisi dans son ensemble. Il faut insister sur l'expression « comme saisi ». Parmi les énoncés nominaux, se trouvent en fait ceux qui expriment un fait « saisi » de manière synthétique comme dans « Un chien ! » et ceux qui expriment un fait « comme synthétique ». C'est justement le cas de l'énoncé nominal « Cette lune qui serait apparu dans le mont Mikasa (*Mikasa no yama ni ideshi tsuki kamo*) » cité plus haut. Nous avons ici deux éléments, l'entité « lune » et l'attribut « apparaître », qui peuvent occuper dans l'énoncé verbal respectivement la place du sujet et celle du prédicat. Mais n'intervient pas ici la mise en relation prédicative entre ces deux termes. On présente un fait où la lune [que je vois ici et maintenant] serait apparue [aussi] sur le mont Mikasa *de manière synthétique*. Présenté sous forme nominale, ce fait du monde dont parle l'énoncé est repéré par l'émetteur-énonciateur et doit être repéré par le récepteur directement dans la situation et non construit / à reconstruire par la relation entre les constituants de ce fait.



**CHAPITRE VI****Désignation *in situ* et énoncés nominaux en français écrit**

La désignation *in situ* ainsi redéfinie, revenons ici à la question principale qui sera la matière de ce chapitre : quel est l'acte effectué par les séquences nominales employées seules en français ? De leur structure formelle identique à celle des *Kan-tai* (structure nominale non binaire), nous supposons qu'elles peuvent y être assimilées, et ainsi qu'elles effectuent non une prédication-assertion, mais une désignation « en direct ». En effet, les descriptions qui existent déjà pour les séquences nominales en emploi autonome dans la linguistique occidentale ainsi que dans la linguistique japonaise peuvent être regroupées sous la notion de la désignation *in situ* : la disposition de coprésence entre le signe et l'objet désigné (GEACH, BOSREDON) qu'on rapprochera de ce que BÜHLER appelle le champ *symphysique*, le contexte situationnel (champ *sympratique* de BÜHLER, pris en compte par plusieurs linguistes japonais comme ONOE, 19..), le contexte linguistique (ONOE), la situation intersubjective (ONOE, YOKOMORI), l'évaluation ou l'identification (GUILLEMIN-FLESCHER) et la présence de certaines expressions telles que les expressions axiologiques, celles de modalités ou les nominalisations (LEFEUVRE). Ainsi pour vérifier notre hypothèse, nous devons voir, sur des cas précis, si chaque emploi syntaxiquement autonome de séquence nominale s'accompagne d'un quelconque mode de pointage, si l'entité désignable par la séquence peut être définie comme pointée ou « pointable » par le regard (réel ou mental) du sujet qui l'énonce. Pour ce faire, il faut tenir compte du fait que les séquences nominales à l'écrit s'emploient dans un contexte anonyme où l'on conçoit difficilement le scripteur-énonciateur — c'est le cas de la plupart des séquences nominales dans le discours affiché et adressées au public — ainsi que dans un contexte à scripteur-énonciateur particulier, et que pour le premier cas, c'est le lecteur qui peut jouer le rôle de sujet-désignateur (Cf. Ch. IV., 4.). Ainsi dans le cas des séquences nominales employées dans le discours affiché, le pointage doit se définir plutôt à partir du regard du lecteur et non de celui de l'émetteur-énonciateur. Nous pouvons pour cela

partir de deux contextes différents : contexte sans émetteur-énonciateur particulier, bref le discours affiché, et contexte à émetteur-énonciateur particulier, bref le discours suivi.

## 1. Désignation *in situ* dans le discours affiché

Pour les séquences nominales dans le discours affiché, nous pouvons citer en tant que mode de désignation *in situ* trois modes : désignation *in situ* avec étiquetage, désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique et désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre, que nous traiterons dans cet ordre.

### 1.1. Désignation *in situ* avec étiquetage

C'est le cas des séquences nominales sous forme d'étiquette. Par « étiquette », nous entendons le cas où une séquence linguistique est matériellement fixée à un endroit, un emplacement spécifique, de façon que, plus ou moins en même temps que la lecture de cette séquence, le lecteur puisse repérer l'entité désignée dans cette situation. Par exemple,

- (34) **Lait-écrémé**  
(imprimé sur une brique de lait)
- (35) **Sortie**  
(imprimé sur une porte ; exemple repris de (13))
- (36) **Restaurant indien**  
(enseigne d'un restaurant)

L'entité désignée par « Lait-écrémé » en (34), « Sortie » en (35) ou « Restaurant indien » en (36) est repérée par perception visuelle en tant qu'objet sur lequel est fixée la séquence écrite et se trouve dans la situation perceptive de chaque lecteur. Ainsi

l'entité est-elle « pointée » par son regard. Elle est certainement et individuellement existante pour le lecteur de la séquence. Il faut préciser ici qu'il s'agit surtout du pointage en tant qu'opération subjective (ou plutôt psychologique) du sujet-énonciateur et non de l'acte de perception proprement dit par lequel le regard porte sur quelque chose de visible. Il s'agit plutôt de fixer l'esprit sur quelque chose. Dans ces trois cas, ce point n'est pas nettement perceptible. Nous examinerons donc deux autres cas pour conforter l'idée d'un pointage subjectif. Ce sont des cas que nous avons mentionnés au chapitre IV, à la section 1., cas où l'identité de l'entité ou celle de la relation entre l'entité et la séquence est perceptiblement moins évidente.

Le premier cas est le cas de l'« *adhérence à distance* »<sup>155</sup> comme les poteaux indicateurs de lieu :

- (37) ***Saint-Mandé***  
(panneau mis au bord de la route à la frontière des communes)
- (38) ***Ville fleurie \*\*\****  
(*Idem.*)

Dans ce cas, le regard du lecteur ne peut pas se porter sur l'entité telle quelle ; l'entité ne peut être saisie qu'en partie par la vue et en partie par les connaissances socio-culturelles.

Le deuxième cas est celui où les séquences étiquetées ne portent pas « sur la quiddité des objets »<sup>156</sup>. Par exemple, des noms propres en (39) :

- (39) ***Ex-word***  
(nom propre du produit imprimé sur un dictionnaire électronique)

---

<sup>155</sup> C'est le cas du nom écrit sur un poteau qui ne le nomme pas lui-même, mais bien le lieu qu'il indique » BÜHLER, 2009 [1934] : 272.

<sup>156</sup> *Idem.* Cf. Note 101, à la page 59.

Ou bien des noms concrets qui désignent l'entité difficilement perceptible en (40) ou des noms abstraits en (41) :

- (40) **Pro-vitamine B**  
(sur une bouteille en plastique contenant du gel)
- (41) **Hygiène et protection des mains**  
(Idem.)

La séquence « Ex-word » en (39) est le nom propre de l'objet (dictionnaire électronique) sur lequel elle est imprimée. Les séquences « Pro-vitamine B » en (40) et « Hygiène et protection des mains » en (41), désignent une propriété de l'objet (gel antibactérien) sur lequel elles sont imprimées, respectivement un de ses composants et son utilité.

L'objet perçu tel quel n'y constitue pas l'entité désignée par la séquence. L'entité désignée est à repérer dans la situation définie (principalement) par la vue et bornée par la disposition d'étiquetage. Et c'est au lecteur de la repérer. Lorsque le lecteur repère l'entité là où se trouve la séquence nominale, cette entité qui n'est pas nécessairement perceptible est « pointée » par son esprit. Définir la désignation *in situ* avec étiquetage comme préparée physiquement et perceptiblement mais effectuée subjectivement explique aussi le cas de « Prise d'incendie » en (42). La séquence nominale peut s'analyser comme désignant une bouche d'incendie perçue telle quelle, mais si c'est le cas, la séquence n'apporte qu'une information presque nulle. Il est plus pertinent d'y voir en tant qu'entité désignée l'endroit ou la situation qui implique une prise d'incendie et où il faut (venir) chercher de l'eau en cas de sinistre.

- (42) **Prise d'incendie**  
(panneau accroché au mur, à côté d'une prise d'incendie)

Ceci dit, nous citons d'autres variétés du cas où l'entité désignée par la séquence nominale étiquetée ne coïncide pas avec l'objet perceptible tel que dans une situation de

lecture. « Vente directe ... » désigne une activité exercée dans cette boutique, « Fenêtre condamnée » désigne non l'objet /fenêtre/ mais son état, « Peinture fraîche » l'état momentané du mur. Et « Bon travail » sur la copie d'élève désigne le résultat et l'activité effectuée tel que le travail de réflexion, d'écriture, etc., qui prend forme dans la copie. L'étiquetage est un outil qui borne le champ perceptible pertinent pour le repérage de l'entité désignée. Le champ perceptible borné peut être constitué principalement par la vue d'un objet-support et l'entité est reconnaissable en tant que cet objet comme dans le cas de « Lait-écrémé », mais ce n'est pas nécessairement le cas, comme nous l'avons vu avec ces trois premiers exemples (« Vente directe... », « Fenêtre condamnée » et « Peinture fraîche »). Ce sont toutes des entités non matérielles et c'est par la disposition de l'étiquetage que la relation *in situ* avec elle est assurée.

- (43) ***Vente directe aux particuliers de Citroën récentes***  
(enseigne accroché sur la façade d'une boutique)
- (44) ***Fenêtre condamnée***  
(sur une fenêtre)
- (45) ***Peinture fraîche***  
(sur le mur)
- (46) ***Bon travail***  
(sur la copie)

Nous voudrions ajouter ici que les expansions telles que « directe au particulier... », « condamnée », « fraîche » et « bon » y jouent un rôle. Car la suppression de ces éléments rend les séquences presque insignifiantes. Nous reviendrons sur ce point dans la suite.

La désignation *in situ* avec étiquetage, peut s'observer aussi dans le cas où une séquence nominale se trouve à côté, sur ou dans une image ou une photo.

Ici nous avons moins de cas où l'entité désignée est un objet (ou sa représentation) reconnaissable tel quel par la vue (sauf les légendes dans l'encyclopédie) comme c'est le cas avec « Lait-écrémé » (Ce qui nous laisse supposer que l'entité désignée par la

séquence « Lait-écrémé » non plus n'est pas l'objet perçu tel quel. Mais nous verrons ce point en détail dans le chapitre suivant). En revanche, nous avons des cas où l'entité désignée est un état (ou sa représentation) reconnaissable tel quel par la vue comme en (47) plus bas. Dans ce cas, il semble qu'il y a moins de marge que dans le cas des étiquettes pour que le pointage subjectif se déclenche. L'état exprimé par « Paul posant... » comme état de chose désigné est certes là sous les yeux du lecteur de cette légende. Le pointage subjectif se fait ici dans le sens où le lecteur/ observateur voit dans ce qu'il voit l'état « Paul posant... » alors qu'il peut y voir autre chose comme un homme accoudé sur le rebord du la cheminée (sur laquelle se trouve un portrait d'un autre homme). Dans ce qu'il voit sur cette photo, son esprit est fixé sur l'entité « Paul posant... ». Il en est de même pour (48). La lecture de la séquence nominale fait que l'esprit du lecteur se fixe dans ce qu'il voit à son moment de lecture sur l'entité désignée par « Dolce & Gabbana », qui est difficilement définissable dans la langue. Il s'agirait ici de quelques traits typiques de cette marque que nous ne pouvons gloser que par « Dolce & Gabbana, c'est ça ».

(47) ***Paul posant devant un portrait de Mallarmé***

*(sous une photo comme légende)*

(48) ***Dolce & Gabbana***

*(sur une publicité de la marque Dolce&Gabbana où l'on ne voit pas de produit en vedette mais des mannequins représentant le concept de la marque)*

Nous avons d'autres cas semblables où l'entité désignée par la séquence est quelque chose d'indescriptible mais de saisissable par la vue (49) plus bas. Mais ce dernier cas nécessite un autre mode de désignation *in situ* : désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique et désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre.

## 1.2. Désignation in situ avec dispositif de présentation thématique

(49) ***Gente de bien***

*(titre de film sur une affiche)*

Dans le discours affiché, certaines séquences nominales signifient un thème fixé de manière conventionnelle selon la nature du site d'emploi. C'est le cas de « Gente de bien » (titre de film sur une affiche) en (49). L'entité désignée par la séquence nominale « Gente de bien » est cherchée par le lecteur-observateur dans ce qu'il voit : au bord de la piscine, quatre garçons en maillot de bain ; l'un tout seul à droite, séparé par un espace avec les autres qui sont à droite également. On constate ici que le repérage n'est pas réussi de manière sûre. C'est le thème « affiche de cinéma » qui se présente au lecteur-observateur parce que le support est présenté comme affiche ou dans un endroit réservé aux affiches de film qui permet de repérer correctement l'entité désignée (ici à la fois l'existence du film et son image à travers l'affiche). Dans ce cas, la désignation *in situ* avec étiquetage et la désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique se cumulent, car l'absence de l'un des deux empêche le repérage. Nous pouvons observer aussi que certaines mises en page typiques aux affiches de film peuvent indiquer aussi le thème de « affiche de film ». Ce type de désignation *in situ* peut s'assimiler au cas oral *empratique* de BÜHLER. La désignation *in situ* de cette manière peut être observée aussi pour les séquences nominales dans les discours affichés non étiquetées sans image. En (50), l'entité désignée est reconnue comme présente sous les yeux du lecteur comme « cette visite libre ou guidée que je reconnais dans la présentation de musée comme activité praticable dans ce musée ». La partie mise en italiques est présupposée par la nature du site, et c'est cette partie qui joue le rôle déterminant pour le repérage de l'entité désignée par le lecteur et par rapport à sa situation.

- (50) *Visite libre ou guidée*  
(*Prospectus du Cité de la céramique*)

### 1.3. Désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre

A part ces deux modes, nous pouvons citer aussi un autre cas de désignation *in situ* pour les séquences nominales dans le discours affiché. Nous l'appellerons *mode (typo)graphiquement conventionnel*. Dans le cas de la désignation *in situ* thématique, le

champ où repérer l'entité est borné par un cadre thématique implicitement et conventionnellement donné. Ici, le champ (ou plutôt une place, une case) où repérer l'entité est explicitement borné par la typographie. La présentation sous forme graphique ou de liste fait que, en même temps que la lecture d'une séquence, le lecteur perçoit l'entité désignée par celle-ci qui est présentée comme-unique par ce qu'elle occupe une case ou une place. Nous pouvons analyser ce mode en le subdivisant en deux types : a) cas graphique et b) cas typographique.

a) Cas graphique

C'est le cas où les séquences nominales apparaissent dans une des cases d'une forme graphique spécifique, par exemple, comme ci-dessous :

(51) (*Comme prospectus d'une église sur l'audition d'orgues*)

*Samedi 10 novembre : Vincent Garreau*

<i>Jean Sébastien BACH</i>	<i>Prélude et fugue en la mineur BWV 543</i>
<i>Charles-Marie WIDOR</i>	<i>Allegro de la 6ème symphonie</i>
<i>Marcel DUPRE</i>	<i>Le monde dans l'attente du sauveur</i>

Par le dispositif particulier de présentation, l'entité désignée par le nom est sensée exister virtuellement à la place du nom qu'il désigne. La lecture des séquences nominales dans cette situation (chacune mise dans une case parmi d'autres) fait que le lecteur se réfère à chaque entité qui est conventionnellement présente de manière unique là où elle se trouve. La présence et l'individualité de l'entité en question sont déterminées par rapport aux autres éléments et au dispositif de présentation.

Il faut remarquer que pour saisir correctement l'entité, il faut suivre une certaine convention définie par la forme graphique entière ; il y a d'un côté une hiérarchie (ordre vertical de la lecture) [*L'audition de*] samedi 10 novembre donnée par Vincent Garraud > [*morceau de*] Jean Sébastien BACH > [*morceau intitulé*] Prélude en fugue en la mineur, et de l'autre un ordre horizontal de la lecture [*morceau de*] Jean Sébastien



*BACH* <--> [*morceau intitulé*] *Prélude en fugue en le mineur*. Ici chaque niveau réfère à un ordre différent<sup>157</sup> et l'entité qui doit être reconnue dans chaque case nécessite la référence à l'ordre supérieur. Il s'agit des entités à interpréter d'ordres différents ; ce dispositif de présentation met tout virtuellement en relation *in situ* avec le lecteur. La disposition de la présentation peut prendre la forme d'une simple liste.

b) Cas typographique

C'est le cas où les séquences nominales apparaissent en liste comme :

(52)

- *lait*
- *pommes de terre*
- *beurre*
- ...

L'entité est pointée comme « ce lait qui est listé ici parmi d'autres ». Et les séquences nominales mises en liste peuvent avoir ou ne pas avoir une rubrique comme « Gratin » ou « Ingrédients (pour une personne) », élément qui se situe au niveau supérieur dans la hiérarchie ; la considération des séquences listées dans leur ensemble suffit parfois pour déterminer ce qui les englobe.

Il est à noter que le cadre joue un rôle important pour le pointage, que le cadre est donné de manière relativement différente, de manière implicite ou explicite, et que l'entité désignée par une séquence nominale (Pointage perceptif) elle-même sert à son tour à définir le cadre pour une autre séquence comme dans « Lait-écrémé » (sur un objet).

---

<sup>157</sup> Cf. Sur la référence à un ordre différent, voir BOSREDON et TAMBA (1992).

## 2. Désignation *in situ* dans le contexte à émetteur particulier

Nous venons de voir à la section précédente que dans le discours affiché, les séquences nominales se présentent aux yeux du lecteur avec trois modes différents qui lui permettent de saisir l'entité désignée de manière certaine et individuelle. L'entité désignée y est reconnaissable pour le lecteur comme « pointée » à l'aide de divers facteurs non linguistiques basés sur la vue et d'une opération subjective (ou cognitive) du récepteur-participant. Pour les séquences nominales dans le contexte à émetteur particulier, le calcul devient plus complexe. Ce qui est tout à fait naturel, parce que maintenant, c'est l'énonciation par un émetteur particulier, beaucoup moins contrainte que l'énonciation préparée et valable pour tous les lecteurs potentiels, qui est en question. L'émetteur a beaucoup plus de possibilité pour son énonciation sous forme nominale ; il peut définir ou préparer à sa manière le contexte linguistique et/ou situationnel ; et il peut choisir aussi le mode de désignation *in situ* même. Sans être exhaustifs, nous répertorions néanmoins des modes de désignation *in situ* des séquences nominales syntaxiquement autonomes à l'écrit dans le contexte à émetteur particulier.

### 2.1. Désignation *in situ* avec perception

Nous avons vu dans le pointage des séquences nominales en discours affiché que la perception joue un rôle relativement important pour la désignation *in situ*. En effet, la relation entre l'énonciateur-percepteur et l'objet perçu est déjà considérée dans GUILLEMIN-FLESCHER (2011) pour la description des énoncés averbaux. Une occurrence de perception chez un énonciateur implique en effet que son esprit est occupé par / fixé sur quelque chose. Ce quelque chose existe pour lui au moment de perception comme « pointé ». Ce type d'acte est difficilement constaté tel quel (la perception est une opération subjective), mais dans le cas d'un récit, nous pouvons quand-même trouver la description d'une occurrence de perception chez un des personnages. Pour ne pas compliquer le travail, nous ne tenons pas compte des cas potentiels du discours indirect libre qui, pour les séquences nominales, se distinguent

difficilement de la description faite par le narrateur avec le point de vue intérieur. Ce que nous traitons ici sont des séquences nominales syntaxiquement autonomes dans le discours rapporté direct. Le discours rapporté direct est introduit à l'écrit par une de ces ponctuations « : », « - », « « ... » » marquant l'entrée dans le discours rapporté direct de la séquence qui le suit (pour les deux premiers cas) ou qui se situe entre les guillemets.

Dans les exemples suivants de l'oral représenté, la séquence nominale énoncée par un personnage est précédée de la description d'un acte de perception.

- (53) (*Un homme trouve sur le champ de bataille une femme semblant morte*)  
Il regarda ce sein livide.  
**-Mère et nourrice, murmura-t-il.**  
 Il la toucha. Elle n'était pas froide.  
 (*Reprise de (19)*)
- (54) (*En s'infiltrant seul dans le château de l'ennemi en avance sur sa troupe*)  
il aperçut une longue table, et sur cette table quelque chose qui brillait vaguement. Il tâta. C'étaient des tromblons, des pistolets, des carabines, une rangée d'armes à feu disposées [...]  
**- Un buffet !** s'écria Radoub.  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 379)

Le personnage s'exprime en regardant (53) ou en apercevant (54) quelque chose. Parfois il y a même des descriptions qui indiquent nettement le regard de l'énonciateur-personnage de l'énoncé nominal fixé sur quelque chose :

- (55) Le capitaine, tout en regardant à travers sa longue-vue, murmura :  
**- Un vaisseau à trois ponts, deux frégates de premier rang, cinq de deuxième rang.**  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 80)
- (56) Le capitaine avait l'œil fixé sur son carnet et additionnait entre ses dents.  
**- Cent vingt-huit, cinquante-deux, quarante, cent soixante.**  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 82)

Dans les phrases en (55) et en (56) tirées du même passage, nous pouvons observer nettement le regard du personnage prenant la parole, les yeux fixés sur quelque chose : « tout en regardant à travers sa longue-vue » (55) et « avait l'œil fixé sur ... » (56). La description d'une occurrence de perception explicite que l'entité désignée par la séquence nominale est ce qui est reconnu comme présent là sous les yeux du personnage qui prend la parole.

La perception peut être autre que par la vue. En (57) ci-dessous, il s'agit de perception par le goût.

- (57) Il but une gorgée à la cruche et dit :  
 - ***La bonne eau fraîche***<sup>158</sup> !  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 119)

L'entité désignée par « La bonne eau fraîche » est « pointée » comme objet de perception par l'esprit du personnage à ce moment-là.

Il faut tenir compte qu'il s'agit d'une perception au sens de « apercevoir » ou de « fixer le regard » et non au sens de « voir plus ou moins distraitement » comme en :

- (58) (*Dans une place, devant un café. Un rhinocéros vient d'écraser le chien d'une dame*)  
 JEAN  
***Pauvre femme !***  
 L'EPICIÈRE, *de la fenêtre*  
***Pauvre bête !***  
 (IONESCO, *Rhinocéros*, 1963 : 66)
- (59) - Il faudrait courir. Mais vos mêmes sont fatigués. Nous ne sommes que deux femmes, nous ne pouvons pas porter trois mioches. Et puis, vous en portez déjà un, vous, la Flécharde. ***Un vrai plomb.***

---

<sup>158</sup> S'agissant de ces qualifications évaluatives « bonne » « fraîche » (et aussi « la ») qui semblent non supprimables, nous verrons comment les analyser ci-après.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 109)

En (58), l'entité désignée par « pauvre femme » ou « pauvre chien » correspond à une dame ou à un chien qui se trouvent dans la place, à la portée de perception des énonciateurs-personnages et qui sont vus plus ou moins par eux. De même pour « un vrai plomb » en (59) qui parle de l'enfant porté par l'interlocuteur du personnage qui parle. Les objets, « Une dame », « un chien » ou « un enfant », à la portée de perception des énonciateurs-personnages se trouvent certes en relation *in situ* avec l'énonciateur-personnage, mais ce fait ne suffit pas pour la désignation *in situ* avec perception ; la séquence nominale telle que « Une dame », « un chien » ou « un enfant » n'y fonctionne pas à elle seule en tant qu'énoncé. En effet, plusieurs linguistes japonais qui étudient *Kan-tai* signalent que l'entité désignée par la séquence en *Kan-tai* n'est pas autre chose qu'une entité vécue<sup>159</sup>, et non un objet quelconque existant tel quel<sup>160</sup>. L'objet à la portée de perception ne constitue pas une entité vécue. Pour être une entité vécue, il doit être l'objet de « perception ». Cela signifie de manière paradoxale qu'un objet matériel dont l'existence telle quelle peut être qualifiée plutôt de statique par rapport à un phénomène est saisi par un acte de perception en tant qu'occasion d'une expérience vécue et constitue ainsi une entité désignée de la désignation *in situ*. L'entité désignée qui peut correspondre à un objet matériel comme « un vaisseau à trois points » en (55) ou à un fait ou un état, *i.e.* quelque chose d'éphémère, comme « un buffet » (état) en (54), est au moment de l'énonciation individuellement présente pour l'observateur-désignateur en tant qu'occasion d'une expérience vécue. Ainsi la séquence nominale désignant l'objet d'une perception peut fonctionner à elle-seule en tant qu'énoncé. Par contre, la séquence nominale désignant l'objet à la portée de perception comme en (58) ou en (59) nécessitent un autre facteur pour la désignation *in situ*. Ce sont dans ce cas des expressions évaluatives « vrai (plomb) » ou appréciative « pauvre »<sup>161</sup>. En effet l'évaluation<sup>162</sup>, voire la modalisation plus largement, constitue un

<sup>159</sup> En japonais, «モノならぬコト ». Cf. KAWABATA, 1963 : 29-57 et 1986 : 555-582.

<sup>160</sup> Le fait qu'il s'agit d'une entité vécue et non d'objet quelconque est mentionné par plusieurs auteurs japonais tels que KANEKO Makoto 金子真 (2003 : 49-50) citant KAWABATA (1963 : 34-37), ONOE (1998 : 894-895).

<sup>161</sup> Sur les terminologies et le classement des expressions subjectives, voir KERBRAT-ORECCHIONI (1980).

autre mode de désignation *in situ*. Ainsi, nous réexaminerons ces deux cas (58) et (59) dans la section suivante, section sur la désignation *in situ* avec modalisation.

## 2.2. Désignation *in situ* avec modalisation

Sur la modalisation, nous pouvons dire tout simplement qu'elle implique que l'esprit de l'énonciateur qui juge est occupé par/ fixé sur ce qui se trouve dans sa situation d'énonciation. En effet les expressions, appréciative « pauvre » en (58) ou évaluative « vrai plomb » en (59), renvoient à une qualité que l'énonciateur repère dans la situation d'énonciation. L'entité qui est le siège de cette qualité est ainsi en quelque sorte « pointée » par l'esprit de l'énonciateur.

Le rôle joué par la modalisation n'est pas simplement celui de marquer la relation directe entre l'énonciateur et l'objet jugé. De même que la perception, la modalisation fonctionne pour donner à l'objet jugé son individualité en tant qu'occasion d'une expérience vécue. A propos de la séquence nominale en *Kan-tai*, « oh, les belles fleurs ! », KAWABATA (1965) propose l'explication suivante : l'adjectif « belle » n'est pas ici un simple modificateur, mais sert à repérer, et non à qualifier, les fleurs comme « ces fleurs qui existe ici comme pareillement belles »<sup>163</sup>. Cette capacité de la modalisation qui fait d'une entité l'occasion d'une expérience vécue est exploitée largement pour l'énonciation sous forme nominale. Et la modalisation permet de « pointer » une entité qui n'est plus dans le domaine de perception. Pour cela, les énoncés nominaux qui renvoient à une entité discursive sont très souvent dotés d'un sens évaluatif ou appréciatif. Nous pouvons citer comme entité désignée : un fait (qui vient d'être décrit) en (60), un mode de faire quelque chose en (61) ou voire un nom en (62).

---

<sup>162</sup> Le rôle de l'évaluation pour l'énoncé nominal est déjà mentionné dans GUILLEMIN-FLESCHER (2015 : 17-21).

<sup>163</sup> KAWABATA, 1965 : 35.

Texte original en japonais : « *それが(=美しさが)在るというそのことにおいて、「コレ」としての花の個的定立に働く* ».

- (60) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. **Une stratégie qui sert à renforcer leur image.**  
[...]  
(Reprise de (1))
- (61) Comme le 24 septembre à Aubry : deux braqueurs entrent dans le magasin, en ressortent avec quelque 3 000 euros et prennent la fuite au volant de la Ford d'une hôtesse de caisse... avant de l'abandonner moins d'un kilomètre plus loin, dans le canal de la Deûle. **Un mode opératoire destiné à brouiller les pistes** : [...]  
(La Voix du Nord.fr, 09/11/2008)
- (62) Ce professeur des écoles dans l'agglomération troyenne n'a même que très récemment découvert son attrait et son don pour ce qu'il faut bien appeler un art : le papier découpé... **Un nom certes peu évocateur dans notre pays.**  
(Libération.fr, 03/11/2008)

En (60), le nom noyau même « stratégie » et aussi la proposition relative expriment une évaluation subjective. En (61), c'est surtout l'adjectif « opératoire » et en (62) l'adverbe « peu ». Le détail sur les composants à valeur subjective est à aborder dans la troisième partie. Ce rôle joué par la modalisation pour la désignation *in situ* peut expliquer la présence dominante des expressions appréciatives dans les énoncés composés d'une séquence nominale déjà observée surtout par LEFEUVRE (1999 : 238).

Il y a d'autres cas de modalisations. C'est le cas, par exemple, de « Ah, des fleurs ! » comme désir déjà cité. KAWABATA (1965 : 37) dit que l'objet désiré est certainement et individuellement existant pour le sujet qui désire<sup>164</sup>. La présence d'une émotion implique qu'il y a un objet de cette émotion qui existe nécessairement là comme unique pour le sujet de l'émotion. Les expressions de modalité qui renvoient toujours à l'énonciateur, mettent en relation *in situ* l'énonciateur et l'entité désignée par la séquence nominale qu'elles accompagnent. D'autre part, les expressions de modalité marquent une attitude de l'énonciateur à propos du contenu de l'énoncé. Par rapport à cette réaction subjective de l'émetteur, l'entité n'est pas autre chose que l'occasion

---

<sup>164</sup> Cf. La citation complète de KAWABATA (1965 : 37) dans la note 63, à la page 48.

d'une expérience unique. Nous avons ainsi l'entité « pointée » par l'énonciateur au moment de son énonciation.

Dans le cas suivant (63), la séquence « *Le portrait* » est suivie d'un point d'exclamation, qui marque une surprise de l'énonciateur (la religieuse) vis-à-vis de l'entité désignée par la séquence nominale, *i.e.* le portrait qu'elle voit dans sa situation d'énonciation.

- (63) LA RELIGIEUSE. (*apercevant le portrait*). Ah ! ... Mon Dieu !...  
 (*Au dehors l'orage bas son plein.*)  
 LA COMTESSE. (*ne comprenant pas*). Vous aurais-je choquée ?  
 LA RELIGIEUSE. **Là... Là... Là... *Le portrait* !**  
 (SHMITT, « La Nuit de Valognes », *Théâtre. 1* : 13)

La relation *in situ* entre l'énonciateur et l'entité y est marquée. L'occurrence de l'entité désignée est bornée par cette expérience unique de surprise. L'entité y est subjectivement « pointée » par l'énonciateur. Deux choses pourtant sont à remarquer. Premièrement, c'est la présence de l'adverbe de lieu « là » devant la séquence nominale, dont la présence semble préférable. Les compléments spatio-temporels qui précèdent les séquences nominales seront traités à la section 2.5. ci-dessous. Deuxièmement, l'entité désignée n'est pas le portrait qui se trouve tel quel dans cette situation, mais ce que l'énonciateur voit là. Ce serait l'existence du portrait (qu'on croyait perdu ou volé) ou l'identité de modèle (c'est le cas de ce passage), etc. Ainsi l'entité désignée n'est pas ici ce qui est normalement dénoté par le lexique.

Les points de suspension peuvent aussi jouer pour la désignation *in situ* avec modalisation à l'écrit. Dans l'exemple (64) ci-dessous, ils marquent, avec l'adverbe de modalité « décidément », une attitude de l'énonciateur qui nuance<sup>165</sup> la qualité de l'huile de coude en tant qu'énergie durable ; cette qualité est localisée par la présence même de cette attitude et individualisée par l'expérience unique de l'énonciateur.

---

<sup>165</sup> Les points de suspension servent à marquer le sous-entendu, l'attente, l'hésitation, beaucoup d'autres valeurs encore. Cf. DRILLON, 1991 : 404-426.



- (64) L'hiver dernier, le constructeur a présenté Odo, une gamme d'appareils photo, caméras et écouteurs stéréo rechargeables à « l'huile de coude ». ***Une énergie décidément durable...***  
(*Le Figaro.fr*, 12/05/2008)

Comme on le voit ci-dessus, les modalités de l'énonciateur sont marquées aussi par un adverbe. En (65), l'adverbe de temps « enfin » marque une relation *in situ* entre l'entité désignée « Le carrefour de Buci » et l'énonciateur qui y réagit en disant « enfin », et borne l'occurrence de « Le carrefour de Buci temporellement et subjectivement).

- (65) Je suis en retard maintenant. Valérie m'attend. Le même dégoût subsiste. Je me regarde avec mépris. Je suis trop faible. ***Le carrefour de Buci, enfin***. Encore toute la rue Saint-André-des-Arts, ou presque, avant d'arriver rue Séguier.  
(MAURIAC, *La Marquise sortit à cinq heures*, 1961 : 107)

### 2.3. Désignation *in situ* avec script

Nous pouvons observer aussi d'autres modes de désignation *in situ* qui sont assimilables à celui vu à la section 1.2. de ce même chapitre, désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique. A l'oral, c'est le cas du *sympratique* de BÜHLER (2009 [1934] : 268-272) comme « Un café » dit pour faire une commande dans un café, déjà cité. Nous trouvons ce cas à l'oral représenté.

En (66), la séquence nominale « Une simple balafre » est énoncée par un chirurgien qui vient d'examiner un blessé. Dans cette situation, on attend normalement du médecin le diagnostic ; le contenu de sa parole est préalablement déterminé comme se rapportant au patient qu'il examine. Le contenu de l'énoncé est toujours plus ou moins contraint par la situation ou le thème, mais ici la contrainte est tellement forte que c'est comme s'il y avait une case vide à remplir fixée à une situation et bornée thématiquement. Tant que le médecin répond à cette attente, lui en tant qu'énonciateur et l'entité désignée par la

séquence nominale se trouvent en relation *in situ* ; et l'entité désignée, ici l'état du patient, est une occurrence bornée situationnellement et thématiquement. Il s'agit de « cette « simple balafre » que moi, médecin, je diagnostique sur ce patient que j'examine ». L'entité désignée y est ainsi « pointée » par l'énonciateur.

- (66) Le chirurgien-major de la colonne était accouru avec sa trousse. Le blessé était toujours sans connaissance. Le chirurgien l'examina et dit :  
 - *Une simple balafre*. Ce n'est rien. Cela se recoud.  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 268)

Nous avons ici une sorte de script dans lequel chaque locuteur joue un rôle donné et qui régit l'énonciation de chacun. Le poids du co-énonciateur par rapport à l'énonciateur y est très important, lorsqu'il est désigné en tant que l'un des éléments constitutifs du script. En revanche, la particularité de l'énonciateur s'estompe plus ou moins, tant qu'il suit le script. L'entité désignée par la séquence nominale, si son énonciation est faite en suivant le script, constitue-t-elle aussi un de ses éléments. Ainsi, l'énonciateur, le co-énonciateur et l'élément désigné, se trouvent chacun de manière univoque dans une même situation définie par le script.

Le cas suivant s'explique en principe de la même manière. En (67), le script est déclenché par la question « Quelle est la première à partir du vaisseau ? » posée par le commandant à son interlocuteur subordonné lors qu'ils découvrent au loin une flotte ennemie.

- (67) (*Conversation entre le commandant et le pilote sur la flotte ennemie qu'ils ont découverte au loin*)  
 — Quelle est la première à partir du vaisseau ? — *La Résolue*. — *Trente-deux pièces de dix-huit. Et la seconde ?* — *La Richemont*. — *Même force*. Après ? — *L'Athée*. — Drôle de nom pour aller en mer.  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 82)

Ces énoncés qui viennent l'un après l'autre comme question, réponse et commentaire, désignent alternativement l'identité, la qualité de chaque navire et le passage du focus (d'un navire à un autre). La structure informationnelle peut être rapprochée de celle d'un tableau dont nous avons parlé à la section 1.3. de ce même chapitre ; nous pouvons convertir facilement cette conversation sous une forme graphique .

(68) [Navires dans la flotte]

<b><i>La Résolue.</i></b>	<b><i>Trente-deux pièces de dix-huit.</i></b>
<b><i>La Richemont.</i></b>	<b><i>Même force (Trente-deux pièces de dix-huit)</i></b>
<b><i>L'Athée.</i></b>	

Les entités désignées ne sont pas toutes au même niveau informationnel. Ainsi la question qui indique le passage du focus n'entre pas dans le tableau et la réponse donnant l'identité d'une entité désignée et le commentaire sur une propriété de l'entité occupent chacune une place différente. Leur niveau de référence est différent. Mais l'entité désignée par « *Et la seconde ?* » peut y être reconnue comme présente ici de manière individuelle pareillement aux autres, parce qu'elle est aussi impliquée dans ce script. Il faut remarquer que la séquence nominale « *Drôle de nom pour aller en mer.* » n'entre pas dans le tableau. Cet énoncé doit être considéré plutôt comme hors du script ; c'est un commentaire personnel du commandant. Cette séquence peut être expliquée plutôt comme un cas de désignation *in situ* avec modalisation.

Nous avons aussi des cas non conversationnels. Ici le script se définit selon le type de discours : didascalie en (69) et flash sportif en (70).

(69) *La scène est à Paris.*  
*ACTE I*  
*Scène I*  
*Maître de musique, Maître à danser, Trois Musiciens, Deux Violons, Quatre Danseurs.*

- (MOLIÈRE, *Le Bourgeois gentilhomme*)  
 (70) GROUPE 8 – Le Maroc au final  
*Un penalty de Youssef Safri, un doublé de Youssouf Hadji, un but de Marouane Zemmama* et voilà le Maroc qui coiffe le Rwanda sur le fil.  
 (Reprise de (20))

#### 2.4. Désignation *in situ* dans l'espace perceptif imaginaire

Jusqu'ici, nous avons parlé des modes de désignation *in situ* qui concernent la relation *in situ* perceptif ou discursif (Cf. Ch. IV, 4.) entre l'énonciateur et l'entité par la séquence nominale, comme en (71) ou en (72) :

- (71) (*Un homme trouve dans le champ de bataille une femme semblant morte*)  
Il regarda ce sein livide.  
 - *Mère et nourrice, murmura-t-il.*  
 (Reprise de (19))
- (72) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. *Une stratégie qui sert à renforcer leur image.*  
 [...]  
 (Reprise de (1))

Nous avons déjà dit que la relation *in situ* entre l'énonciateur et l'entité désignée par la séquence nominale peut se définir aussi concernant l'espace perceptif imaginaire. En effet, déjà, le cas de script suggère le déplacement possible de *in situ* à une autre part que *hic et nunc* de la situation perceptive ou discursive de l'énonciateur. C'est surtout le cas du récit (fictif ou non fictif).

### 2.4.1. Sujet de la désignation *in situ* dans l'espace perceptif imaginaire

Comme il s'agit de l'« espace perceptif »<sup>166</sup>, il est possible de trouver un mode de désignation *in situ* basé sur l'acte de perception. En effet, nous avons déjà parlé de la perception du personnage dans son espace perceptible (donc imaginaire par rapport au narrateur) en traitant les séquences nominales en discours rapporté direct. Mais c'est en faisant abstraction du niveau du narrateur qui ne fait dans ce cas que rapporter la parole du personnage.

Dans cette section, nous aborderons cette fois l'espace perceptif *imaginaire*. Cela veut dire que le point de vue du narrateur susceptible de se déplacer est en question. Soit son point de vue se déplace dans l'espace perceptif imaginaire comme en (73) – le point de vue s'identifie souvent à celui du personnage – soit il reste dans son espace perceptif tout en portant le regard sur l'espace perceptif imaginaire comme en (74).

- (73) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ***Une chambre d'enfant. Les rideaux tirés. Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise.*** Luce l'interroge du regard. Elle fait signe que la petite va s'endormir.  
(MARTIN DU GARD, *Jean Barois*, 1913 : 335)
- (74) Tenez, par exemple, cet horloger Joly. Il avait été sergent au régiment de Flandre ; il se fait chef vendéen ; il commande une bande de la côte ; il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. ***Rencontre. Bataille.***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 57)

Cette distinction semble à première vue proche de celle de RABATEL (2001 : 28) entre la « perception co-référent à un focalisateur-personnage », appelée « perception représentée » et la « perception objective renvoyant au narrateur ». Mais le terme

---

<sup>166</sup> Ce terme est utilisé par Piaget (1977 : 11) en psychologie cognitive. On parle aussi d'« espace sensori-moteur » : un espace effectivement perçu par le sujet tel que le découvrent ses sens (vue, toucher, etc.).

« représentée » montre que le narrateur y est considéré comme un simple rapporteur. Ce qui est selon nous contestable. La perception telle quelle est hors de l'observation, sauf dans le cas des séquences nominales comme « Mère et nourrice » ci-dessus dit par celui qui vient de les identifier. Mais dans ce cas, une fois verbalisée, cette perception n'est plus une perception, elle est une pensée<sup>167</sup>. Nous suivons ainsi GENETTE (2014 [1972] : 166) : « *la mimésis verbale ne peut être que mimésis du verbe. Pour le reste, nous n'avons et ne pouvons avoir que des degrés de diégésis* ». Ce qui nous intrigue ici, c'est la désignation *in situ*, non la perception. Pour parler du sujet qui pointe, notre intérêt porte seulement sur le narrateur, et non sur le personnage ; ce dernier ne joue que pour la détermination du point de vue dans certains cas. Qu'il se situe dans l'espace perceptif imaginaire ou dans son propre espace, c'est le narrateur qui pointe pour la désignation *in situ*. La perception du personnage (ou plutôt sa description) joue quand-même pour la désignation *in situ*.

#### 2.4.2. Description d'une perception et désignation *in situ*

En effet les séquences nominales syntaxiquement autonomes dans le récit sont introduites souvent par une description explicite ou implicite de la perception du personnage. La description de la perception se situe de deux manières dans le contexte antérieur (Cf. GUILLEMIN-FLESCHER, 2011). Le cas explicite est la présence d'un verbe de perception. En (75), le verbe « regarder » déclenche la perception dite du personnage. Et les éléments qui suivent y sont interprétés comme objet de cette perception.

(75) Il regarde un lustre, un autre (dans un hôtel à Paris). *Un fauteuil recouvert de velours brun à côtes. Un journal emprisonné dans sa*

---

<sup>167</sup> Nous admettons quand-même qu'il y a des cas ambigus comme le disent COMBETTES & KUYUMCUYAN (2010). Certaines séquences nominales se distinguent difficilement entre le discours indirect libre d'une pensée et la perception du personnage comme activité rationnelle décrite par le narrateur.

*baguette de lecture. Une vitrine présentant des parfums. Un domestique s'éloignant à pas feutrés. Un homme tenant le coude d'une femme.*

(SABATIER, *Le Chinois d'Afrique*, 1966 : 76)

Le cas de description d'une perception ne se limite pas aux verbes de perception tels que « regarder », « apercevoir ».

(76) L'image d'un passé récent, celle qu'il chasse, s'impose. *Le patio d'un palais marocain. Des valises. Une automobile qui attend. Des billets d'avion.* Un enfant marche devant eux.

(SABATIER, *Le Chinois d'Afrique*, 1966 : 76)

(77) D...(sic) continue à fouiller. *Un paquet de Gauloises à moitié vide, un morceau de crayon, un stylo neuf. Une clef.* Trois hommes sont partis. On entend le démarrage de la 302.

(DURAS, *La Douleur*, 1985 : 144)

En (76), la perception est mentale : « L'image ... s'impose », et en (77), la perception est marquée de manière indirecte par le verbe « fouiller » dénotant un acte de perception.

En l'absence de verbe de perception, un changement de localisation du personnage<sup>168</sup> peut aussi implicitement marquer la perception.

(78) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. *Une chambre d'enfant. Les rideaux tirés. Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise.*

(Reprise de (73))

En (78), l'acte décrit dans l'énoncé précédent « Luce ... monte au premier étage » indique implicitement qu'une nouvelle vue s'ouvre. D'où une occurrence de perception.

---

<sup>168</sup> GUILLEMIN-FLESCHER, 2011 : 23-25.

La perception ne se limite pas à celle par la vue.

- (79) Il pousse la porte au treillis métallique empoussiéré. ***L'odeur de l'escalier tel un rempart***. La rampe où la main colle, vous retient prisonnier. ***Le tourbillon***. [...] (SABATIER, *Le Chinois d'Afrique*, 1966 : 315)
- (80) Il perçut au flanc gauche une sensation étrange : ***un coup... deux coups... un coup, comme du morse***. (R. FALLET, *Banlieue Sud-Est*, 1947 : 158)
- (81) Je la vois cette crête, découpée sur le ciel d'incendie, hérissée de pieux barbelés, tous penchés dans le même sens, comme bousculés par un cyclone. Et le vieux moulin, à gauche [...] La crypte, encombrée dès le début de la nuit. ***Les gémissements, les engueulades***. La paille, au fond, où ils déposaient les morts, avec les intransportables. (MARTIN DU GARD, *Les Thibault : Epilogue*, 1940 : 984)

En (79), c'est la perception par l'odorat « ***L'odeur de l'escalier tel un rempart*** », en (80) par le toucher « ***un coup... deux coups... un coup, comme du morse*** » ou l'ouïe « ***Les gémissements, les engueulades*** » en (81).

Comme ces cas, certaines séquences nominales dans le récit apparaissent certainement avec l'indice d'une perception du personnage. Que signifie ce fait au regard de la désignation *in situ* par le narrateur ? En ce qui concerne la relation *in situ* (ici relation *in situ* perceptif imaginaire) entre le narrateur et l'entité désignée, puisqu'il s'agit de récit, description d'un événement ou d'une scène, elle est toujours assurée ; où se situe le narrateur est, quel que soit le niveau où se situe son point de vue, où se situe l'événement ou la scène qu'il décrit. D'ailleurs, la perception du narrateur est impliquée dans la description ; il décrit ce qu'il voit. Il nous reste à confirmer si l'existence de l'entité y est reconnue comme bornée par le narrateur à tel point qu'il puisse la « pointer ».

Parmi ces cas, nous pouvons diviser les chaînes des séquences nominales en deux groupes. D'une part, ce sont des chaînes de séquences nominales dont le déterminant est



généralement indéfini (il peut être défini si l'identification se fait de manière univoque), qui ne désignent que des entités visibles (et donc ni les odeurs ni les sons, etc.) comme en (78) (*Supra*. p.110). Et de l'autre, il s'agit de chaînes de séquences nominales dont le déterminant est défini et qui désignent une entité visible ou non visible sans distinction comme en (79) et en (81). Concernant le premier groupe, la séquence nominale a la possibilité d'être énoncée seule sans être suivie d'aucune autre séquence nominale (78') et peut avoir un complément spatio-temporel en tête (78'').

(78') Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ***Une chambre d'enfant.***

(78'') Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ***Une chambre d'enfant. A gauche, les rideaux tirés. Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise.***

Pour le dernier groupe, l'enchaînement est indispensable, et s'y ajoute difficilement un complément spatio-temporel en tête.

(82) Je me redresse. L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. ***Le cheveu gras. L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement.*** (LASAYGUES, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, 1985 : 87)

(82') Je me redresse. L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. ***{\* Le cheveu gras. \*D'abord, le cheveu gras. \*Ensuite, l'œil injecté. \*Et puis, le pif comme une poire à lavement.***

Dans les premiers cas, les entités désignées sont en relation de succession l'une avec l'autre<sup>169</sup> ; il s'agit de la description de plusieurs occurrences de perception auprès du personnage qui se succèdent<sup>170</sup>. Saisie chaque fois par rapport à une occurrence de perception, l'entité désignée y est bornée, *i.e.* « pointée » par le narrateur. Dans les

<sup>169</sup> Cf. LEFEUVRE, 2004a.

<sup>170</sup> Sur les énoncés nominaux descriptifs événementiels Cf. COMBETTES & KUYUMCUYAN (2010).

autres cas, nous avons plutôt une vue panoramique portant sur des éléments de la scène préconstruite<sup>171</sup>. Il s'agit de la description d'une scène ; la description d'une scène (ou la perception d'une scène) est par sa nature atélique ; ainsi, prise séparément, l'entité désignée par chaque séquence nominale, objet de cette description/perception atélique, ne porte pas le trait télique. Ce qui est montré à la fois parce que, seule, chaque séquence nominale fonctionne mal et par l'ajout difficile pour ces séquences, des compléments spatio-temporels en tête qui marquent l'entrée d'une nouvelle perception. D'où la nécessité de l'enchaînement. Dans un enchaînement, les occurrences de chaque entité se distinguent l'une de l'autre ; à l'intérieur d'une file de description/perception atélique, sont créées ainsi des divisions ; ce qui permet la désignation *in situ*. Ainsi nous avons d'un côté, la description d'une occurrence de perception auprès du personnage (on peut avoir une suite d'occurrences de perception qui se succèdent) et de l'autre la description d'une scène (à l'intérieur de laquelle il y a une division) à partir du point de vue du personnage.

Dans le récit à la première personne, la distinction entre le narrateur qui décrit et le personnage qui perçoit s'efface. Dans un tel cas, on n'a pas nécessairement besoin d'introduire un acte de perception, tant que le regard reste fixé sur ce qui est déjà mis en place (la maintenance de la focalisation est marquée par la relation sémantique).

- (83) Leur coin est boueux et tapissé de feuilles mortes. Pas de table, pas de chaise. Au sol, une pile de journaux et deux toiles kaki.  
(*Le Monde.fr*, 28/11/2008)
- (84) Et puis ma vieille ouvre la fenêtre en grand. Elle a mis la table. Le service de la grand-mère avec les verres en cristal. La nappe brodée avec les initiales. Roseline Lurette. Ma grand-mère. Je me souviens que des petits sablés qu'elle me [...]  
(LASAYGUES, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, 1985 : 145)

---

<sup>171</sup> Sur les énoncés nominaux descriptifs statifs Cf. COMBETTES & KUYUMCUYAN (2010) et aussi LEFEUVRE (*Ibid.*).

En (83), il s'agit de la description d'une occurrence de perception auprès du narrateur qui perçoit, et en (84) il s'agit de la description d'une scène.

### 2.4.3. Nominalisation et désignation *in situ*

La nominalisation est déjà largement traitée dans LEFEUVRE (1999, 2004a) et LEFEUVRE et NICOLAS (2004) dans le cadre de la *phrase existentielle*. Certes, les nominalisations sont relativement nombreuses parmi les séquences nominales syntaxiquement autonomes à l'écrit. Elles servent à décrire un événement, une activité ou un état dans le récit.

En ce qui concerne le pointage, la nominalisation peut s'analyser de manière corollaire à celle de la description d'une perception que nous venons d'aborder. Ainsi, les séquences nominales composées à partir d'une nominalisation, et aussi les séquences nominales dénotant un événement, une activité ou un état, peuvent se classer en deux.

L'une des deux classes correspond à la description d'une occurrence de perception auprès du personnage comme :

- (85) Tenez, par exemple, cet horloger Joly. Il avait été sergent au régiment de Flandre ; il se fait chef vendéen ; il commande une bande de la côte ; il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. **Rencontre. Bataille.** Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.  
(Reprise de (74))

et l'autre à la description d'une scène (à l'intérieur de laquelle il y a une division) comme :

- (86) Très remarqué lors de la dernière Documenta de Kassel, cet artiste indien explore la limite entre Pakistan et Inde dans une œuvre mêlant autobiographie et documentaire. **Valse solennelle des**

*gardes so british, passage incessant des marchandises...**(Le Monde.fr,*<http://abonnes.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=452f3a2587416a923aeaed9af15bca38d23a7bc521d8bee8>)

Le premier cas (85) décrit une occurrence événementielle, il s'agit donc de description dynamique, et le dernier (86) décrit une scène, c'est plutôt une description statique.

Dans le premier cas, nous avons des occurrences au trait télique et dans le dernier, des occurrences au trait atélique. Concernant cette distinction télique / atélique<sup>172</sup> à propos des énoncés nominaux, nous renvoyons surtout aux travaux de et LEFEUVRE et NICOLAS (2004) et.

*le caractère télique ou atélique d'une phrase nominale existentielle dépend non seulement du type de nom utilisé, mais aussi de facteurs syntaxiques (circonstant, complément, adjectif et déterminant du nom) voire contextuels (l'énoncé précédent)*<sup>173</sup>

D'abord « Rencontre » en (85). Par son sémantisme, il renvoie à une occurrence télique. Comme, dans ce contexte, ce mot signifie un contact fortuit, il n'accepte pas le complément « pendant X temps » compatible avec le trait atélique, alors qu'il accepte le complément « en temps » au sens de « au bout de X temps » compatible avec le trait télique ponctuel<sup>174</sup>. Ce que signifie que nous avons affaire à une occurrence télique. En revanche la séquence nominale « Bataille » dénote par son sémantisme une occurrence atélique, car nous pouvons dire « bataille pendant une journée » par exemple. Mais ici le contexte lui donne le caractère télique. Cela peut se confirmer, comme le dit LEFEUVRE (2004a) et LEFEUVRE et NICOLAS (2004), parce qu'ici la lecture en

<sup>172</sup> Cf. BEAUSEROY (2009) ; HEYDE & KNITTEL (2009).

<sup>173</sup> LEFEUVRE et NICOLAS, 2004 : 1-2.

<sup>174</sup> BEAUSEROY, 2009 : 50.

succession est préférée. Ici, l'occurrence de « rencontre » et celle de « bataille » ne peuvent pas être prises comme concomitantes. De plus, l'occurrence télique qui précède « bataille » marque l'entrée de « bataille », donc lui donne le caractère télique. Ainsi, ces deux séquences nominales désignent toutes les deux une occurrence télique. Il s'agit ici de la description d'une occurrence télique d'un événement ou d'une activité. Ces entités désignées par la séquence nominale sont chacune « pointées » par le narrateur. Dans ce sens, leur enchaînement n'est pas sollicité concernant la désignation *in situ*. Nous pouvons donc n'avoir que la séquence nominale « Rencontre » :

- (85') Il avait été sergent au régiment de Flandre ; il se fait chef vendéen ; il commande une bande de la côte ; il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus.  
**Rencontre.** Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.

Par contre il est difficile d'avoir « bataille », mais cela parce que c'est justement l'enchaînement qui lui donne le trait télique. L'enchaînement n'est directement pas concerné par le pointage.

En (86), nous n'avons que des occurrences atéliques ; la séquence « valse » dénote une activité, compatible avec le complément « pendant 30 minutes », et de même pour la séquence « passage » que l'adjectif « incessant » lui donne le trait atélique. De plus, la lecture des deux séquences penche plutôt vers celle de concomitance. Il s'agit de la description d'une scène. L'enchaînement joue ici pour la désignation *in situ*. En effet, la suppression de la séquence nominale qui suit, rend la séquence « *Valse...* » moins naturelle :

- (86') Très remarqué lors de la dernière Documenta de Kassel, cet artiste indien explore la limite entre Pakistan et Inde dans une œuvre mêlant autobiographie et documentaire. ?**Valse solennelle des gardes so british.**

Identiquement au cas précédent de la description d'une scène faite à partir du personnage, c'est dans un enchaînement que les occurrences de chaque entité se distinguent l'une de l'autre ; les entités désignées par la séquence nominale sont « pointées » par le narrateur comme une parmi les autres.

## 2.5. Désignation *in situ* avec complément en tête

Les compléments spatio-temporels peuvent servir à localiser et à borner l'occurrence de l'entité désignée par la séquence nominale, comme le dit LEFEUVRE (2000)<sup>175</sup>

En effet, les adverbes qui précèdent la séquence nominale ne sont pas de simples modificateurs qui déterminent l'extension du nom ou qui l'expliquent<sup>176</sup> ; ils sont difficilement supprimables<sup>177</sup>.

- (87) C'est sans doute l'un des plus beaux bureaux de Cannes. Cinquième étage du Palais des festivals, vue sur la Croisette. ***Au loin, le bleu, les yachts. Sous les fenêtres, des gens du bâtiment, perceuses et pelleteuses, hôtesse en tailleur et hommes de la sécurité en gilet fluo.***  
(*Le Monde*, 22-23/03/2009, n°19955 : 12)
- (87') C'est sans doute l'un des plus beaux bureaux de Cannes. Cinquième étage du Palais des festivals, vue sur la Croisette. ***\*Le bleu, les yachts. \*Des gens du bâtiment, perceuses et pelleteuses, hôtesse en tailleur et hommes de la sécurité en gilet fluo.***
- (88) - Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. ***Tout à coup, alerte.***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 248)
- (88') - Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. ***?Alerte.***

<sup>175</sup> « Ces circonstants extra-prédicatifs instaurent, en première position, le « cadre » de l'énoncé en donnant des précisions propres à la localisation. » (LEFEUVRE, 2000 : 12).

<sup>176</sup> Le complément temporel qui ne constitue pas un complément de nom est déjà mentionné dans LEFEUVRE, *Ibid.*

<sup>177</sup> *Ibid.* :12.

Ni en (87'), cas où sont désignée plusieurs entités visibles, ni en (88'), cas d'un nom dénotant un procès, l'omission du complément spatio-temporel en tête n'est acceptée. Les compléments en tête jouent ici un rôle semblable à celui d'un changement de localisation du personnage qui perçoit (*Supra*. 2.4.2. de ce chapitre) et marque ainsi une occurrence d'une perception. Ils localisent d'abord le point de vue à l'endroit où il n'était pas avant, et puis localisent aussi à cet endroit une occurrence de l'entité en la bornant. Ainsi, les séquences nominales à un complément temporel comme (89), (90), les compléments « Demain », « après-demain » et « chaque fois », apporte un effet de condition qui résulte nécessairement de l'occurrence de l'entité désignée par la séquence nominale. Les séquences nominales précédées nettement par une condition comme en (91), « Et alors » peuvent se ranger dans ce cas.

- (89) [...] nous nous bornerons à constater l'identité du ci-devant marquis de Lantenac. ***Demain la cour martiale, après-demain la guillotine.***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 418)
- (90) Hollande manie aussi le charme. Lorsqu'il arrive au Central, l'un de ses QG tullois, il embrasse les dames et serre la pince aux messieurs. ***Chaque fois, un mot gentil, une petite blague.***  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 28)
- (91) - Demain, à pareille heure, si vous n'êtes pas rendus, nous donnons l'assaut.  
Et la première voix reprit :  
- ***Et alors pas de quartier.***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 307)

### 3. Synthèse du chapitre VI

Nous avons vu des séquences nominales syntaxiquement autonomes à l'écrit séparément selon que le sujet-désignateur est représenté par chacun des lecteurs des séquences nominales (récepteur-participant) (section 1.) ou un émetteur particulier (section 2.) au regard du pointage, et nous avons confirmé la présence d'un mode de pointage accompagnant leur emploi. Les séquences nominales syntaxiquement autonomes en français écrit constituent donc, de même que les *Kan-tai*, énoncés

nominaux en japonais, l'énonciation nominale qui se ramène à la désignation par pointage.

Les facteurs que nous avons cités pour décrire la désignation *in situ* ont déjà été l'objet d'analyses. Nous pouvons en trouver la mention chez de nombreux auteurs<sup>178</sup>. Ce sont parfois des études soit dans le cadre de la relation prédicative entre les termes au niveau sémantico-syntaxique chez LEFEUVRE soit dans le cadre de l'énoncé (de la relation avec l'énonciateur) (GUILLEMIN-FLESCHER) ou dans le cadre particulier (*sympratique* et *symphysique* de BÜHLER, *act of naming* de GEACH et étiquetage de BOSREDON). Ces facteurs qui semblent très différents les uns des autres et qui sont donc traités séparément peuvent être appréhendés de manière unitaire dans le cadre du pointage. De ce point de vue, les énoncés nominaux de plusieurs types forment une classe d'énonciation, énonciation nominale, qui s'oppose à l'énonciation verbale.

---

<sup>178</sup> Les étiquettes (1.1.) sont déjà décrites dans BÜHLER (2009[1934] : 272), GEACH (1962 : 25-26) et BOSREDON (1997) ; le script (2.3.) dans BÜHLER (2009[1934] : 268) auquel sont assimilables le cas du pointage thématique (1.2.) et (typo)graphique dans les discours affichés (1.3.) ; la perception (2.1.) et la description d'une perception du personnage (2.4.2.) dans GUILLEMIN-FLESCHER (2011) ; l'évaluation (2.2.) dans LEFEUVRE (1999) et dans GUILLEMIN-FLESCHER (2011) ; la nominalisation (2.4.3.) dans LEFEUVRE (surtout 2000 et 2004a) ; et enfin les compléments en tête (2.5.) dans LEFEUVRE (*Ibid.*).



## CONCLUSION

Les séquences nominales syntaxiquement autonomes en français écrit n'ont pas été traitées, jusqu'ici, comme un ensemble défini de manière unitaire. Parmi les séquences nominales syntaxiquement autonomes relativement hétérogènes dans leurs configurations, leurs emplois, leurs sites d'emplois, certaines sont certes applicables aux analyses basées sur la relation prédicative entre deux termes au niveau sémantico-syntaxique et très proches de l'énonciation verbale ; d'autres, en revanche, sont loin d'être comparables avec l'énonciation verbale. Dans cette situation, nous avons supposé au départ que les séquences nominales syntaxiquement autonomes partagent pourtant des caractères communs spécifiques autres que, simplement, une forme commune. Dans le but de vérifier cette hypothèse, nous avons emprunté à la grammaire traditionnelle du japonais, notamment la théorie de *Jutsu-tai / Kan-tai*, établie par YAMADA (1936), et affinée surtout par KAWABATA (1963, 1965) et ISHIGAMI (1997-1999, 2001, 2002, 2004, 2005). Cette théorie nous a donné l'idée de deux types d'énonciation, verbale et nominale, qui diffèrent l'une de l'autre non seulement par la forme mais aussi par la structuration et le fonctionnement. Il s'agit non de l'énonciation *sous forme verbale* et de l'énonciation *sous forme nominale*, mais de l'énonciation verbale et de l'énonciation nominale. Selon cette théorie, l'énonciation verbale est une « prédication-assertion » au sens où y est présentée une relation prédicative entre les termes du même niveau reliés sémantiquement et syntaxiquement. L'énonciation nominale est par contre une « désignation *in situ* » qui présente une relation entre l'énonciateur et l'entité que dénote la séquence nominale par l'acte même de désignation *in situ*. Pour appliquer cette analyse aux séquences nominales syntaxiquement autonomes en français écrit, nous avons d'abord redéfini la désignation *in situ*, en nous référant notamment aux successeurs de YAMADA (KAWABATA, ISHIGAMI *Supra.*), comme acte de reconnaissance d'une entité par l'énonciateur comme certainement et individuellement présente sous ses yeux. La désignation *in situ* est donc une opération subjective de l'énonciateur. De ce fait, nous avons précisé que sa portée ne se limite pas au cas physique mais peut s'étendre au cas des entités discursives

ou imaginaires, et que le pointage du côté du récepteur doit aussi être tenu en compte. Ainsi, au regard de la désignation *in situ*, nous avons examiné des cas précis de séquences nominales syntaxiquement autonomes en français écrit. En effet, dans les divers cas qui ont été attestés, la désignation *in situ* peut être reconnue. C'est ce qui définit l'énonciation nominale.

Après avoir analysé les différents cas de pointage pour les séquences nominales syntaxiquement autonomes en français écrit, nous pouvons remarquer que divers modes de pointage sont régis par l'un de ces deux facteurs : acte de perception et présence d'un cadre. A travers la perception, les yeux de l'émetteur pointent l'entité désignée, et le cadre, de son côté, fait pointer le regard sur cette entité. Autrement dit, l'individualité de l'entité désignée dépend largement d'une opération plus ou moins subjective de l'émetteur (perception) où son individualité est pré-assurée dans la situation d'énonciation (cadre).<sup>179</sup>

Il faut noter que ces deux facteurs, perception et cadre, ne sont pas de nature à s'exclure totalement l'un l'autre ; le cadre implique toujours la perception et la perception pourrait être orientée par un quelconque cadre. Dans le cas des étiquettes, par exemple, l'objet auquel est collée une séquence nominale et qui est donc perçu par le lecteur de la séquence, peut être l'entité perçue de manière univoque par la perception ainsi que le cadre dans lequel l'entité est reconnue comme unique occupante. D'où nous pouvons supposer qu'il y a une gradation corrélatrice sur le poids de ces deux facteurs pesant dans la désignation par pointage, et que parmi les énoncés nominaux en français écrit, il y en a qui demandent plus d'opérations subjectives et d'autres moins. Autrement dit, dans la classe de l'énonciation nominale, se trouvent divers énoncés nominaux dont les

---

<sup>179</sup> Le cas typique du premier est la désignation *in situ* avec perception (Ch. VI, 2.1.) et pour le dernier, c'est la désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre (Ch. VI, 1.3.) Les autres cas peuvent être considérés comme soit une variété du cas de perception (désignation *in situ* avec étiquetage ((Ch. VI, 1.1.), avec modalisation (Ch. VI, 2.2.)), soit une variété du cas de cadre (désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre (Ch. VI, 1.2.), avec script (Ch. VI, 2.3.), avec complément spatio-temporel en tête (Ch. VI, 2.5.)). Et la désignation *in situ* dans le récit (Ch. VI, 2.4.) ne peut être autre chose que l'exploitation de ces deux modes de présentation des choses pour leur description. Qu'il s'agisse de séquences nominales précédées par une description de perception ou de nominalisation, nous avons d'un côté l'entité reconnue unique en tant qu'objet de perception téléique, et de l'autre, l'entité qui s'y présente comme l'une parmi les autres dans un cadre (implicitement donné en tant que tel).

énoncés nominaux proches des énoncés verbaux ou des énoncés nominaux plus particuliers.

**DEUXIÈME PARTIE**

**Contraintes pragmatiques et linguistiques sur la formation de l'énoncé nominal**

## INTRODUCTION

Dans la première partie, nous avons confirmé que les séquences nominales syntaxiquement autonomes en français écrit s'emploient avec un certain mode de désignation *in situ* et fonctionnent en tant qu'énoncés. Puisqu'elles sont basées sur la désignation *in situ*, nous pouvons les considérer toutes comme une réalisation de l'énonciation nominale. Nous avons ainsi répondu à la première question posée au début de cette étude : « Qu'est-ce que c'est qu'une séquence nominale syntaxiquement autonome ? » Il est temps de passer maintenant à la deuxième question « Pourquoi cette (configuration de) séquence nominale ? ». La tâche d'y répondre n'est pas facile, tant que nous parlons de « l' » énoncé nominal (*i.e.* un seul type d'énoncé nominal définissable de manière unique). L'énonciation nominale définie de manière univoque par la notion de la désignation *in situ* présente ouvre la porte à une grande hétérogénéité dans la configuration des énoncés nominaux et, comme nous venons de le voir, le mode de désignation *in situ*. Les énoncés nominaux sont composés en fait de différentes manières : à partir d'un nom seul sans article ni modificateur tel que « Lait-écrémé » (sur une brique de lait) ou « Rencontre » (au sein d'un récit), en passant par les séquences nominales connues en tant que membre de l'énoncé verbal, *i.e.* séquences avec un déterminant et/ou un (des) modificateur(s) tel que « Un choc. » (dans un récit) ou « Un dernier effort. » (dans une conversation représentée), jusqu'aux séquences très particulières, étrangères aux énoncés verbaux telles que « En février, à l'UMP, nouvelle déconvenue » (au sein d'un récit non fictif), « Fermes sélectionnées » (sur une brique de lait) ou « Le fragile se colletant avec l'invulnérable. » (dans un récit). De même pour la désignation *in situ* : nous avons cité 10 types différents<sup>180</sup>. Simplement énumérées, chaque composition et chaque désignation *in situ* semble être

---

<sup>180</sup> Elle se réalise à l'aide soit des données extralinguistiques visibles (étiquette (Ch. VI, 1.1.), thème donné par le type de support (Ch. VI, 1.2.), (typo)graphe (Ch. VI, 1.3.)), soit d'une opération subjective (perception (Ch. VI, 2.1.), modalisation (Ch. VI, 2.3.)), soit des données situationnelles (script (Ch. VI, 2.3.)), soit encore d'une manière de décrire (perception décrite, nominalisation et énumération (Ch. VI, 2.4.) et complément en tête (Ch. VI, 2.5.))

étrangère l'une à l'autre. Dans ces conditions est-il possible de ne les expliquer qu'au cas par cas ? Nous ne le pensons pas. S'agissant des modes de désignation *in situ* en apparence hétérogènes, rappelons qu'ils ont déjà été classés à la fin de la première partie en deux groupes distincts : désignation *in situ* basée notamment sur un acte de perception ou sur la présence d'un cadre. Par conséquent, pour expliquer pourquoi nous avons telle désignation *in situ* et pourquoi telle configuration nominale de l'énoncé, il nous faut passer du niveau général de l'énonciation nominale à un autre niveau, celui de sa réalisation. Nous avons suggéré à la fin du chapitre précédent que l'énonciation nominale englobe plusieurs types d'énoncés nominaux. Il s'agit bien « **des énoncés nominaux** ». Nous pouvons supposer que chaque type est régi par une règle sémantico-syntaxique spécifique. Ce qui est déjà prouvé en partie par un simple constat, par exemple que dans le dispositif de l'étiquetage la désignation *in situ* effectuée par des séquences nominales n'accepte normalement<sup>181</sup> ni modificateurs subjectifs ni compléments spatio-temporels en tête :

- (92) **Lait-écrémé**  
(sur une brique de lait ; exemple repris de (34))  
 (92') \***Très bon lait-écrémé**  
 (92'') \***Lait-écrémé excellent**  
 (93) **Bébé à bord !**  
(sur la vitre arrière d'une voiture)  
 (93') \***A bord bébé !**

D'autre part, les compléments spatio-temporels en tête dans le cas de la description d'une occurrence de perception / événement, leur déplacent derrière la séquence nominale qu'ils précèdent rend l'énoncé moins naturel ou impossible<sup>182</sup>,

- (94) Hollande manie aussi le charme. Lorsqu'il arrive au Central, l'un des ses QG tullois, il embrasse les dames et serre la pince aux messieurs. Chaque fois, un mot gentil, une petite blague.

<sup>181</sup> « normalement », parce qu'il y a des exceptions que nous préciserons dans la suite.

<sup>182</sup> Le cas du déplacement impossible des compléments spatio-temporels en tête après la séquence nominale est déjà mentionné dans LEFEUVRE (2004a).

(Reprise de (90))

- (94') Hollande manie aussi le charme. Lorsqu'il arrive au Central, l'un des ses QG tullois, il embrasse les dames et serre la pince aux messieurs. ?*Un mot gentil, une petite blague, chaque fois.*

Ou encore nous avons déjà vu au chapitre VI (2.4.3.) que la nominalisation renvoyant à une occurrence atélique (activité, état, etc.) ne peut pas fonctionner à elle seule dans un récit en tant qu'énoncé.

- (95) Très remarqué lors de la dernière Documenta de Kassel, cet artiste indien explore la limite entre Pakistan et Inde dans une œuvre mêlant autobiographie et documentaire. *Valse solennelle des gardes so british, passage incessant des marchandises...*

(Reprise de (86))

- (95') Très remarqué lors de la dernière Documenta de Kassel, cet artiste indien explore la limite entre Pakistan et Inde dans une œuvre mêlant autobiographie et documentaire. ?*Valse solennelle des gardes so british...*

Aussi le mode de désignation *in situ* semble-t-il conditionner la configuration des séquences nominales. Pour rendre compte de la diversité formelle des énoncés nominaux, il est donc nécessaire de les analyser au regard du type de désignation *in situ*. Mais avant d'entamer la question sur la configuration des énoncés nominaux, il faut définir les caractéristiques de chaque désignation *in situ*, donc chaque type d'énoncé, par rapport aux autres. « Par rapport aux autres » en effet, parce qu'il s'agit ici de l'un des types d'énoncé dans la classe de l'énonciation nominale. Dans le but de déceler des règles de bonne formation des énoncés nominaux, et ainsi expliquer l'hétérogénéité de leur configuration et leur mode de la désignation *in situ*, nous commencerons donc par examiner plus en détail les désignations *in situ* citées dans la première partie pour dégager des traits distinctifs de chaque désignation *in situ*. Ensuite, nous analyserons le rapport entre le type de désignation *in situ* et la construction des énoncés nominaux pour voir quelles configurations y sont admises et pour quelle raison.

## CHAPITRE VII

### Contraintes pragmatiques et énonciatives

Nous avons vu qu'il y a plusieurs modes de désignation *in situ*. La riche variété de la forme des énoncés nominaux peut être expliquée par cette pluralité des modes de désignation *in situ* : selon le mode de désignation *in situ* choisi, la contrainte sur la configuration change. Afin de décrire les configurations des énoncés nominaux, il faut donc dégager d'abord la propriété de chaque mode de désignation *in situ*, en laquelle consisterait la contrainte pragmatique sur la formation de l'énoncé nominal. De plus, nous pouvons nous poser la question du choix du mode de désignation *in situ* : pourquoi tel mode parmi les autres modes ? La désignation *in situ* est en effet un acte d'énonciation. Par conséquent, le choix du mode de désignation *in situ* doit trouver son explication au plan énonciatif. Nous nous intéressons ainsi au rapport entre chaque mode de désignation *in situ* avec la relation intersubjective préétablie ou visée dans la situation d'énonciation. L'analyse de ce rapport permet de décrire la contrainte sur les configurations de l'énoncé nominal au plan énonciatif.

#### 1. Contrainte pragmatique selon le mode de désignation *in situ*

Au chapitre VI, nous l'avons défini comme désignation d'une entité reconnue par le sujet comme présente là sous ses yeux (d'esprit), pointée par son regard. Comme le mot « d'esprit » l'indique, « pointer » signifie plutôt une opération subjective d'un sujet-énonciateur : il y a une entité reconnue par lui comme *certainement et individuellement*<sup>183</sup> existant là où il se situe. Ce qui est essentiel est la captation

---

<sup>183</sup> Cette notion de « individuel » est une notion clé pour l'acte de désigner *in situ*, pour « pointer », une entité. *Supra.* Ch. IV, 1 et 2.



individualisante de cette entité pour l'émetteur au moment même de la désignation *in situ* dans cette situation même.

Concernant l'individualisation de l'entité désignée, les modes de désignation *in situ* peuvent être décrits en gros de deux manières. D'un côté, l'individualité de l'entité est assurée par une opération subjective et de l'autre dans le co/contexte par la présence d'un cadre spécifique. Il faudrait insister sur le fait que l'individualisation en question ici doit être comprise au sens subjectif : c'est toujours la manière de saisir les choses propres au désignateur-énonciateur au moment de la désignation *in situ*.

Pour le premier cas, nous avons la perception (en discours rapporté direct), la modalisation et la description (perception du narrateur en quelque sorte) d'une occurrence de perception/ événement dans un récit. Ici, c'est le trait borné / non borné qui entre en jeu. Pour la perception, les énoncés nominaux apparaissent dans une situation correspondant au moment où l'entité est entrée dans le champ visuel du sujet-énonciateur<sup>184</sup> comme en (96). Il s'agit de l'occasion d'une expérience unique, perception.

- (96) *(Un homme trouve dans le champ de bataille une femme  
semblant morte)  
Il regarda ce sein livide.  
-Mère et nourrice, murmura-t-il.  
(Reprise de (19))*

De même pour (96), l'entité désignée par l'énoncé nominal « Une chambre d'enfant » est l'objet d'une perception. Le déplacement du personnage « Luce » — et par conséquent celui du point de vue du narrateur — décrit dans l'énoncé précédent nous indique implicitement une nouvelle vue qui s'impose.

- (97) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au

---

<sup>184</sup> Cf. GUILLEMIN-FLESCHER (2011) et GÉCSEG (2011 : 37).

premier étage. *Une chambre d'enfant.*  
(Reprise de (73))

L'importance de la notion de délimitation (bornage) de l'entité désignée au regard de l'énonciateur se dessine bien en comparant les cas (98) - (98'') :

- (98) L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. *Le cheveu gras.*  
*L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement.*  
(Reprise de (82))

En (98), à travers la relation sémantique partie-tout « cheveu – face », on comprend que le référent de « cheveu », ce sont ici apparemment les cheveux de « Lenouif » introduit dans l'énoncé précédent, qui se trouverait donc plus ou moins dans le champ visuel unique du narrateur-personnage auto-désigné par le pronom personnel « me ». Mais cette co-présence ne suffit pas à elle seule pour permettre à une séquence nominale (sans aucun autre spécificateur comme évaluation, modalisation, complément en tête, etc.) de fonctionner en tant qu'énoncé :

- (98') L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. *\*Le cheveu gras.*

Pour faire de cette séquence « *Le cheveu gras* » un énoncé nominal, il faut soit la mettre dans une énumération descriptive de la face de Lenouif, comme dans le texte original en (98), pour que l'entité désignée par elle soit spécifiée par rapport aux autres entités décrites à l'intérieur de l'ensemble méréologique qui les englobe (la face de Lenouif »). Ou bien il faut y ajouter un élément qui sert à la spécification comme l'expression d'une évaluation (98'') ou un complément spatio-temporel en tête (98'''). Dans ce cas, il faut changer aussi de déterminant.

- (98'') L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. *Des cheveux ébouriffés, horriblement gras*. Cette insulte à la race humaine me toise en grimaçant.
- (98''') L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. *Autour de son visage, des cheveux gras*. Cette insulte à la race humaine me toise en grimaçant.

Quant à l'évaluation, elle borne l'occurrence de l'entité désignée par le nom comme objet d'évaluation. Il s'agit de « ce N dont l'existence est saisie comme belle par moi ». L'occurrence de l'entité désignée par le nom est bornée au regard du sujet qui évalue au moment de l'évaluation. La suppression des modificateurs marquant une évaluation rend la séquence nominale non énonçable dans le contexte d'origine<sup>185</sup> comme en (99) :

- (99) — Commandant, dit La Vieuville, voici mon rapport. Je me défiais de cette corvette Claymore. [...] J'ai fait la visite.
- { *Bonnes ancres.*  
\**Ancres.*
- (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 82)

En (100) ci-dessous, la séquence nominale « une énergie durable » est accompagnée des expressions de modalité : l'adverbe « décidément » et les points de suspension. L'occurrence de la qualité « énergie durable », qui n'est pas bornée car il s'agit d'une qualité, est bornée par l'expérience unique de l'énonciateur qui juge. La présence des expressions de modalité est nécessaire pour la séquence nominale « une énergie durable » pour son statut d'énoncé nominal :

- (100) L'hiver dernier, le constructeur a présenté Odo, une gamme d'appareils photo, caméras et écouteurs stéréo rechargeables à « l'huile de coude ».
- { *Une énergie décidément durable...*

---

<sup>185</sup> Cette précision « Dans le contexte d'origine » signifie que cela ne va pas de même dans d'autres contextes.

**?Une énergie durable.**<sup>186</sup>

(Reprise de (64))

Pour finir, le dernier cas est celui de la description (autre angle, perception du narrateur) d'une occurrence d'événement. Les énoncés nominaux se composent d'une nominalisation ou d'un nom renvoyant à un événement. La nominalisation peut se ranger dans la même ligne que la perception en tant qu'opération subjective, parce qu'elle implique une manière de saisir les choses propres au sujet-énonciateur. Au chapitre VI (2.4.3.), nous avons déjà parlé du poids important du trait télique pour qu'une nominalisation puisse fonctionner à elle-seule en tant qu'énoncé. Ainsi la séquence « **Rencontre** » renvoyant à un événement en (101) peut s'employer seule, alors que ce n'est pas le cas pour la séquence « **Bataille** » renvoyant à une activité comme en (101') :

- (101) pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus.  
**Rencontre. Bataille.** Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.  
 (Reprise de (74))
- (101') pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus.  
 { **Rencontre.** Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.  
 { **?Bataille.** Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.

Pour (101'), il faut ajouter, de même qu'en (98''/98''') (*Supra.* p.129-130), un élément qui sert à la spécification comme, par exemple, l'expression d'une évaluation en (101''); l'évaluation borne (subjectivement) l'entité désignée par la séquence « **Bataille** » ; ainsi nous avons de nouveau le trait borné.

- (101'') pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. **Une bataille incontournable.** Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.

---

<sup>186</sup> Sans aucune intonation ou aucun accent particuliers.

Aussi, pour l'individuation assurée par une opération subjective (du moins subjective comme perception et nominalisation jusqu'au plus subjectif comme évaluation et modalisation), c'est le trait borné qui constitue le trait pertinent. Ce qui n'est pas le cas pour les énoncés nominaux cadrés d'une manière ou d'une autre et dont l'entité y est individualisée par sa mise en place dans un cadre ; les traits borné/ non borné n'y sont pas pertinents. Il est déjà assuré. Il s'agit du cas de l'étiquette, du thème donné par le type de support (comme dans une affiche de film), de la (typo)graphie, du script, du complément en tête et de la description (angle différent, perception du narrateur) d'une scène. Dans ces cas, l'entité désignée par les énoncés nominaux y est saisie de manière individuelle par le fait d'être appréhendée dans cette place instaurée préalablement et/ou en se distinguant des autres entités situées à proximité. Pour cela, l'entité désignée par l'énoncé nominal est toujours reconnaissable comme bornée, sans concerner le trait borné/ non borné marqué dans la langue.

- (102) **Traversée interdite**  
(panneau placé au bord de la route)
- (103) **A l'office du tourisme libanais, autre ambiance.**  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 7)
- (104) **Visite libre**  
(sur un prospectus du musée)
- (105) **Couteau.**  
(lors d'une opération chirurgicale)
- (106) Les soldats silencieux faisaient cercle autour de cette misère.  
**Une veuve, trois orphelins, la fuite, l'abandon, la solitude, la guerre grondant tout autour de l'horizon, la faim, la soif, pas d'autre nourriture que l'herbe, pas d'autre toit que le ciel.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 45)

En (102) et en (103), les séquences nominales « Traversée interdite » (dans le discours affiché) et « ambiance » (dans le discours suivi) dénotent un état, en (104), la séquence nominale « Visite libre » dénote une activité. En (105), le nom « couteau » employé tel quel, de façon autonome, dénote l'occurrence d'un objet concret. Et en (106), nous avons une suite de séquences nominales désignant un référent concret « une veuve » et

« trois orphelins », une activité « la fuite », un état « la solitude », et cela à côté d'un achèvement « l'abandon ».

Le trait important pour ces types de désignation *in situ* est le trait objectif/ subjectif. Parmi les séquences nominales citées précédemment (102) - (106), ne se trouve aucun élément subjectif. Ce qui est normal si l'on réfléchit à la nature de la spécification en question. C'est le cadre qui borne l'entité désignée par la séquence nominale, et le regard de l'énonciateur pointe l'entité en quelque sorte en suivant la désignation *in situ* préparé par le cadre. Comme nous nous occupons toujours des séquences nominales mises en acte, c'est certes l'énonciateur qui désigne et pointe l'entité, mais son rôle pour la désignation *in situ* est mineur par rapport au cas précédent de l'individuation par une opération subjective. Il y a peu de marge ici pour que la subjectivité intervienne dans l'individuation. Le cadre est en fait un outil opératoire pour que l'entité soit désignée par les séquences nominales de manière identique à tous ceux qui reçoivent les énoncés. Ainsi surtout dans le discours affiché, l'individuation par la présence d'un cadre s'accommode mieux du trait objectif. De plus, concernant les cas du cadre à plusieurs places tels que la liste, la forme graphique en deux dimensions ou la description énumérative d'une scène, ils nécessitent une homogénéité entre les éléments entrant dans le cadre. Sans homogénéité, pour quelle raison chaque élément se rangerait-t-il l'un à côté de l'autre ? Et comment assurer l'homogénéité avec les expressions subjectives qui ne sont basées que sur le critère subjectif ? Le cas possible pour les expressions subjectives est le cas où le thème du cadre implique une appréciation (souvent positive) comme en (107). Ou bien le cas où la qualité appréciative elle-même sert à la distinction des autres (108). Mais ici l'évaluation ne joue par pour la spécification de l'entité désignée par le nom.

- (107) Parmi eux, « La cuirasse d'or » (détail), portrait haut en couleurs d'une femme de petite vertu daté d'environ 1907. **Thème chaud, composition spectaculaire et format impressionnant (130 x 130) ...**  
(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 94)
- (108) **Confiture de fraise maison**  
**Confiture de fraise extra**  
(sur une boîte de confiture)

Ce trait objectif / subjectif n'est pas par contre pertinent pour les désignations *in situ* du premier groupe qui spécifient l'entité désignée de la séquence nominale par une opération subjective. La séquence « Une chambre d'enfant. » en (97) (*Supra.* pp.128-129) et la séquence « Rencontre. Bataille. » en (101) (*Supra.* p.131) peuvent fonctionner dans le contexte où elles apparaissent en tant qu'énoncés sans expressions subjectives. L'opération subjective qui consiste à saisir des choses n'exclut pas les choses objectives.

Aussi avons-nous d'un côté le groupe des désignations *in situ* qui spécifient l'entité désignée de la séquence nominale par une opération subjective et qui exigent le trait borné et excluent en principe le trait non borné, et de l'autre le groupe de ceux qui individualisent l'entité désignée de la séquence nominale par la présence d'un cadre et qui exigent le trait objectif et excluent en principe le trait subjectif. Passons maintenant à l'aspect énonciatif de la désignation *in situ* pour dégager une autre contrainte.

## **2. Contraintes énonciatives de la relation intersubjective sur le mode de désignation *in situ***

Effectivement, tant que nous parlons de l'énonciation, les questions de savoir « comment établir l'autre » et « comment s'adresser à lui » sont concernées. Pour la désignation *in situ*, nous avons défini le co-énonciateur comme récepteur-participant et distingué trois cas du récepteur-participant : cas où il correspond à l'émetteur-énonciateur (cas monologue), cas où l'émetteur-énonciateur vise certain(s) individu(s) et enfin cas où il n'y a que le récepteur-participant qui est le lecteur des énoncés dans les écritures exposées (*Supra.* Ch. IV,4.) En considérant les modes de désignation *in situ* de l'énonciation nominale au regard du récepteur visé, nous verrons l'impact de la recherche de consensus coénonciatif sur les formes réalisées de l'énonciation nominale. En effet, « la mise en jeu d'un point de vue spécifique, qu'il soit posé comme unilatéral, ou comme venant d'ailleurs, ou encore qu'il soit supposé partagé, a sans aucun doute une incidence sur la structure discursive et intonative du

paragraphe »<sup>187</sup>. Surtout pour l'énonciation nominale, la recherche de consensus coénonciatif joue beaucoup plus que pour l'énonciation verbale, car elle est parfois décisive pour le fonctionnement même de l'énonciation nominale. ONOE (1998 : 889-890) différencie sur ce point les *Kan-tai* (énoncés nominaux) des *Jutsu-tai* (énoncés verbaux) : « Toute énonciation implique une situation d'énonciation et une relation entre l'énonciateur et le contenu de l'énoncé ; dans *Jutsu-tai* (énoncés verbaux) cette relation [et la référence à la situation] est marquée dans l'énoncé, alors que dans *Kan-tai* (énoncés nominaux) elle n'est pas explicitement présentée dans l'énoncé »<sup>188</sup>. En effet, dans les énoncés verbaux, la relation en rupture entre la situation d'énonciation (ainsi que l'énonciateur) et la situation où est repéré le référent de l'énoncé est marquée par exemple par la conjugaison du verbe régissant. Et grâce à cette marque, les énoncés verbaux peuvent référer à des choses en distance avec la situation où se situe l'énonciateur<sup>189</sup>. Au contraire, dans l'énonciation nominale où sont exprimées à la fois la relation de *ça* entre l'énonciateur et une entité et l'entité ainsi désignée elle-même, nous n'avons en apparence qu'une seule séquence nominale. La relation de *in situ* entre l'énonciateur et l'entité n'y est pas explicitée. Or comprendre les énoncés nominaux n'est pas autre chose que repérer l'entité qui est en relation de *in situ* avec l'énonciateur et qui est désignable par la séquence nominale en question. Le récepteur visé des énoncés nominaux doit repérer par lui-même une pareille entité. D'où nous pouvons tirer deux conclusions. D'abord, nous l'avons déjà dit au chapitre IV, à la section 4., le rôle du récepteur-participant des énoncés nominaux équivaut finalement à celui de l'émetteur-énonciateur ; pour l'émetteur-énonciateur, l'énonciation sous forme de désignation *in situ* signifie qu'il reconnaît (et désigne par un nom) une entité comme existant sous ses yeux de telle manière qu'il puisse la « pointer », c'est-à-dire l'interpréter comme référentiellement ancrée dans un site déictique ; et le récepteur-participant, pour comprendre l'énoncé, repère l'entité en question ; cela revient à dire que l'entité est individualisée à ses yeux. Ainsi, le récepteur-participant des énoncés nominaux est-il incité à effectuer en quelque sorte une désignation *in situ*.

<sup>187</sup> MOREL, 2003 : 173.

<sup>188</sup> Le texte original en japonais : « どのような表現であれ、発話の現場や話し手自身[...]と語られた当の事態との関係が意味として含まれない表現はないのであるが、その関係づけ（あるいは話し手からの把握）が語られた事態の中に塗り込められてある[...]のが『述体句』であるのに対し、『換体句』では、語られたものやことと話し手の関係は最後までことばの形にならない。

<sup>189</sup> Cf. ONOE, 1998 : 890.



Ensuite, l'énonciation nominale a toujours le souci d'assurer le repérage de l'entité désignée du côté du récepteur-participant, et pour cela, la qualification de la relation entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur visé peut concerner le choix de la désignation *in situ* et l'ajout occasionnel d'un dispositif linguistique ou non linguistique donnant accès à l'entité au récepteur visé. Nous avons partiellement vu dans 1.4.4. cette influence en japonais de la présence d'une autre instance sur les énoncés nominaux, illustrée par l'exemple « Les baguettes » de YOKOMORI (2007) en tant que remarque faite à celui qui les manipule de manière mal polie lors d'un repas à plusieurs convives, l'exemple qui nécessite un paramètre comme le geste d'indexer par le regard ou le doigt ou une apostrophe l'interpellé indiquant que la séquence concerne spécifiquement l'interpellé. La prise en compte de l'autre par l'énonciateur nous permet de dégager des traits de chaque désignation *in situ* qui servent ensuite à éclairer pourquoi nous avons dans une telle situation une telle séquence nominale, un tel mode de désignation *in situ* et pas d'autres. Dans le but de voir l'impact de la recherche coénonciative sur les réalisations de l'énonciation nominale, il faut déterminer d'abord les relations possibles entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur visé, et ensuite voir la corrélation entre chaque relation et chaque désignation *in situ*.

### 2.1. Relations entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur visé

Pour commencer, nous référons de nouveau à l'étude de ONOE (1975) qui subdivise les énoncés nominaux en japonais oral en deux catégories. Il décrit d'un côté les énoncés nominaux en japonais qui ne visent personne, *i.e.* énoncés pour soi-même, (109), et de l'autre ceux qui visent un (des) individu(s) en tant que récepteur (110).

- (109) *(Un homme marche seul dans une montagne. Soudainement, un gros tigre apparaît devant lui.)*  
*Tora (da)<sup>190</sup> !*

---

<sup>190</sup> « *Da* » est une copule. C'est nous qui mettons « *da* » entre parenthèses pour marquer qu'elle est facultative.

- とら (だ) !  
 tigre (verbe support marquant une affirmation)  
 Un tigre !  
 (110) (Un homme marche avec un autre qui s'appelle Taro dans une montagne. Soudainement, un gros tigre apparaît devant eux.)  
**Taro, Tora (da) !**  
 太郎、とら (だ) !  
 Npr, tigre (verbe support marquant une affirmation)  
 Taro, un tigre !  
 (Exemples tirés de ONOE, 1975 : 68-69)

En (109), l'émetteur s'exprime seul ; de plus cet énoncé « Un tigre ! » peut être assimilé à l'interjection exprimant une surprise « oh ! ». L'émetteur ne vise apparemment personne, sauf lui-même. L'émetteur-énonciateur et le récepteur coïncident, et naturellement leurs points de vue aussi. L'émetteur-énonciateur s'exprime de son propre point de vue sans se soucier de la divergence des points de vue, donc de la recherche de consensus coénonciatif. En (110), en revanche, l'apostrophe « Taro » montre clairement que l'énoncé « un tigre ! » est adressé à une autre personne que l'émetteur-énonciateur. Il y a en (110) le récepteur-visé qui est Taro dont le point de vue peut diverger, ou plutôt diverge dans la plupart des cas sans raison particulière. La différence de ces deux énoncés ne doit pas s'interpréter simplement par la présence ou l'absence d'un autre individu que l'énonciateur dans la situation d'énonciation. Cette différence tient à ce que l'énonciateur envisage l'autre instance énonciatrice pour son énonciation. Pour voir si l'énonciation nominale est faite en considération de la présence d'une autre instance énonciatrice, nous pouvons ajouter aux énoncés en (109) et (110), en suivant ONOE, la particule finale « zo » marquant une attitude de l'énonciateur s'adressant avec insistance à son récepteur visé.

- (109') (Un homme marche seul dans une montagne. Soudainement, un gros tigre apparaît devant lui.)  
 \***Tora da zo**<sup>191</sup> !  
 \*とらだぞ !

<sup>191</sup> Il faut remarquer que l'ajout de la particule finale « zo » rend obligatoire la présence du verbe support « da ». En revanche, une autre particule finale marquant aussi une attitude de l'énonciateur s'adressant à un récepteur, la particule « yo », peut s'ajouter directement au nom : « **Taro, tora yo !** »

- (110') (Un homme marche avec un autre qui s'appelle Taro dans une montagne. Soudainement, un gros tigre apparaît devant eux.)  
**Taro, Tora da zo !**  
 とらだぞ！

A l'énoncé « **un tigre !** » en (110), nous pouvons ajouter la particule « zo » sans aucun problème comme en (110'), mais non pour (109), comme nous pouvons confirmer en (109'). Dans l'énoncé « **Un tigre !** » en (109), l'émetteur-énonciateur n'envisage pas la présence d'une instance autre que lui. En français, nous n'avons pas d'expressions équivalentes, mais pour confirmer la différence entre (109) et (110) sur la relation intersubjective, nous pouvons recourir au geste du doigt qui sert de guide au récepteur, l'interjection « tiens » qui attire son attention, ou l'adverbe « là » qui indique à l'autre la situation pertinente.

- (109'') (Un homme marche seul dans une montagne. Soudainement, un gros tigre apparaît devant lui.)  
 \***Un tigre !** (en montrant le tigre du doigt)  
 \***Un tigre ! là !** ou \***Là, un tigre !**
- (110'') (Un homme marche avec un autre qui s'appelle Taro dans une montagne. Soudainement, un gros tigre apparaît devant eux.)  
**Un tigre !** (en montrant le tigre)  
**Un tigre ! là !** ou **Là, un tigre !**

En (109''), l'ajout des éléments qui agissent sur une autre instance que l'énonciateur est impossible, alors qu'en (110''), leur présence est tout à fait naturelle. Pour ces énoncés nominaux avec « zo » en japonais et avec « là » ou un geste, l'énonciation nominale se construit sur la relation divergente entre les deux points de vue ; « zo » indique l'insistance, attitude selon laquelle l'énonciateur s'oppose à l'autre ; « tiens », « là » ou un geste orientent l'attention de l'autre pour que le point de vue de l'autre coïncide avec celui de l'énonciateur. Nous avons ainsi un cas qui s'oppose au premier (cas de l'énoncé pour soi-même, donc un cas sans divergence de points de vue) : celui de l'énoncé pour l'autre et celui où il y a une divergence de points de vue.

Il faut remarquer que dans la situation (110), nous pouvons aussi avoir simplement « Un tigre ! » et que, dans ce cas, la frontière avec le cas en (109) n'est pas si nette. Même auprès de quelqu'un d'autre, nous pouvons exprimer une surprise par « Un tigre ! » sans nécessairement envisager cet autre. Comment distinguer « Un tigre ! » pour soi-même et « Un tigre ! » pour l'autre ? En effet, entre les deux cas précédents, se présentent deux cas intermédiaires. C'est d'un côté le cas de l'énonciation nominale auprès d'autrui mais qui n'est pas nécessairement envisagé, et de l'autre le cas de l'énonciation nominale qui vise un récepteur dont le point de vue coïncide pour une raison ou un autre avec celui de l'énonciateur.

Dans le cas de l'énonciation nominale auprès d'autrui mais qui n'est pas nécessairement envisagé, le récepteur n'est que « overhearer » ou « side-participant » comme mentionné au chapitre VI, 4. Il s'agit du récepteur non visé, aléatoire, qui est présent de façon contingente à la situation de l'énonciation. Dans la situation décrite en (110) (*Supra.* p.137), même si l'émetteur-énonciateur ne vise pas *Taro*, *Taro* peut jouer au moins le rôle de « side-participant ». Et « side-participant » n'est qu'un récepteur non envisagé pour l'énonciation nominale, la question du repérage n'est pas concernée. Or pour le « side-participant », la réussite du repérage de l'entité désignée n'est pas totalement exclue ; ce serait possible s'il partage plus ou moins la situation concernée avec l'émetteur-énonciateur. Le promeneur surpris de la situation de (109) (*Supra.* pp.136-137) comprendrait sans difficulté l'énoncé. Ce n'est bien sûr que de manière aléatoire et qu'avec plus d'inférence situationnelle, socio-culturelle et/ou encyclopédique. Donc ce cas n'est pas directement concerné par notre question. Mais il permet de souligner la distinction entre les deux premiers cas (cas de l'énoncé pour soi et celui de divergence de points de vue). Ce qui est important est de savoir si l'énonciateur envisage la présence d'une autre instance ayant son propre point de vue. Et s'il appréhende la relation entre son propre point de vue et celui de l'autre comme divergente, à l'énoncé peut (ou doit) s'ajouter une indication sur le repérage de l'entité désignée. L'index, l'apostrophe ou l'adverbe « là » servent à orienter l'attention du récepteur visé, *Taro*, sur l'entité elle-même ou au moins sur la situation où elle se trouve. Lorsque l'émetteur-énonciateur a vu au loin un tigre filer, bref lorsqu'il n'y a pas de partage des connaissances et/ou des perceptions entre l'émetteur et le récepteur *Taro*,

l'énoncé « Un tigre ! » est, pour le récepteur, moins évidente (voire peut échouer en tant qu'énoncé) que « Tiens, un tigre ! ».

La possibilité du repérage du côté du side-participant se rapproche du cas de l'énonciation nominale qui vise un récepteur dont le point de vue coïncide pour une raison ou une autre avec celui de l'énonciateur. Dans le cas du side-participant, le partage de vue ou de situation où se trouve l'entité désignée entre son point de vue et celui de l'énonciateur est plus ou moins aléatoire et non envisagé par l'énonciateur. Mais le partage peut être conçu par ce dernier. Lorsque le partage de vue ou de situation entre l'émetteur-énonciateur et son récepteur visé est évident pour l'énonciateur (voire les deux), le comportement des énoncés nominaux peut changer. Nous reprendrons l'exemple de « Un tigre ! ». Nous pouvons concevoir l'énoncé « Un tigre ! » d'un émetteur s'adressant à Taro (son récepteur visé) produit lorsqu'ils ont vu tous les deux un tigre filer devant eux et qu'ils se regardent l'un l'autre. L'ajout d'un geste d'index, d'une apostrophe ou de l'adverbe « là » est de nouveau impossible. Il s'agit du cas de la coïncidence des deux points de vue – point de vue de l'émetteur-énonciateur et de celui du récepteur visé *Taro*.

L'émetteur-énonciateur bien conscient de ce partage peut effectuer une énonciation nominale sans le geste d'indexer ni apostrophe, etc. comme dans le cas de « Un tigre ! » pour lui-même. Ce cas intermédiaire peut se différencier d'avec le premier cas « Un tigre ! » proche du cri de surprise pour soi-même en ajoutant en japonais la particule finale « *ne* » qui signifie que l'énonciateur suppose le consentement de l'autre.

(109''') (Un homme marche seul dans une montagne. Soudainement, un gros tigre apparaît devant lui.)

\**Tora da ne*<sup>192</sup>.

\*とらだね。

(110''') (Un homme marche avec un autre qui s'appelle Taro dans une montagne. Ils ont vu tous les deux un tigre filer devant eux et se regardent l'un l'autre.) L'homme dit :

*Tora da ne.*

<sup>192</sup> De même que la particule finale « *zo* », marqueur d'une attitude de l'énonciateur s'adressant à son récepteur visé, l'ajout de la particule finale « *ne* » rend obligatoire la présence du verbe support « *da* ».

とらだね。

Il faut insister sur le fait que, ce qu'exprime la particule « *ne* » ici sert à exprimer l'attente de l'accord, et non la demande de confirmation, qu'on formule en insérant une autre particule « *yo* » entre les particules « *da* » et « *ne* » : « Tora da yo ne »<sup>193</sup>. « Tora da ne. » correspondant en français à « C'est un tigre, hein ? » alors que « Tora da yo ne » à « C'est bien un tigre, non ? ». L'énoncé « Tara da ne » en (110''') montre nettement qu'il y a ici une coïncidence entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur visé ; l'émetteur-énonciateur envisage bien la présence d'une autre instance mais non la différenciation avec ce dernier.

Nous avons vu jusqu'ici à partir de l'énoncé nominal « Un tigre ! » de ONOE conçu dans diverses situations intersubjectives. En écartant le cas du « side-participant », nous avons qualifié la relation entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur de trois manières :

- a) **Pas de divergence de points de vue** ; cas de l'énoncé pour soi ; le récepteur est l'énonciateur lui-même ; il n'y a qu'un seul point de vue pertinent (son propre point de vue) ; l'émetteur-énonciateur s'exprime à partir de son propre point de vue sans aucun souci pour donner accès à l'entité désignée à autrui.
- b) **Coïncidence de points de vue** ; cas intermédiaire entre a) et c) ; il y a un récepteur visé autre que l'émetteur-énonciateur ; les deux instances partagent la vue et/ou la situation, donc leurs points de vue coïncident ; l'énonciation nominale se fait à la base d'une présupposition de consensus de la part du récepteur visé ; donc globalement pas de souci pour l'accès à l'entité du récepteur.
- c) **Divergence de points de vue** ; dans la plupart des cas où l'énonciateur vise un récepteur ; chacune des deux instances se place de son propre point de vue ; l'énonciateur a plus ou moins de souci pour assurer le repérage de l'entité désignée du côté du récepteur visé.

---

<sup>193</sup> Cf. Eiko, IZUHARA 伊豆原英子 (2003).

## 2.2. Corrélation entre chaque relation et chaque désignation *in situ*.

Nous avons mentionné plus haut que la qualification de la relation entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur peut influencer le choix sur le mode de désignation *in situ* et l'ajout occasionnel d'un dispositif (linguistique ou non linguistique) donnant l'accès à l'entité au récepteur visé. Nous réexaminerons chaque mode de désignation *in situ* pour voir cette corrélation. Les modes de désignation *in situ* que nous avons décrits pour les énoncés nominaux en français écrit présupposent-ils quel est cas le de relation intersubjective ? Nous commencerons par la désignation *in situ* avec perception, cas assimilable au cas des énoncés nominaux à l'oral que nous venons de considérer.

### 2.2.1. Désignation *in situ* avec perception et relation intersubjective

Pour nous qui nous intéressons à l'écrit, il s'agit du cas de l'oral représenté ; les énoncés nominaux sont des paroles d'un personnage et ils sont précédés d'un autre énoncé indiquant que l'énonciateur-personnages perçoit quelque chose comme en (111) :

- (111) (*En s'infiltrant seul dans le château de l'ennemi en avance sur sa troupe*)  
 il aperçut une longue table, et sur cette table quelque chose qui brillait vaguement. Il tâta. C'étaient des tromblons, des pistolets, des carabines, une rangée d'armes à feu disposées [...]  
 - **Un buffet !** s'écria Radoub.  
 (*Reprise de (54)*)

La désignation *in situ* opérée dans l'espace perceptif de l'émetteur-énonciateur implique que l'énonciation nominale est faite ici seulement à partir du point de vue de l'émetteur-énonciateur. Il ne suppose pas, comme d'autres désignation *in situ* que nous verrons par la suite, la présence d'une autre instance. En (111), l'entité désignée par la

séquence nominale « Un buffet » est, pour l'émetteur-énonciateur qui la perçoit, nécessairement et individuellement présente sous ses yeux. La présence et l'individualité de l'entité sont évidentes pour son point de vue. D'où nous pouvons dire que la désignation *in situ* ainsi constituée par une perception dépend fortement de la subjectivité de l'émetteur-énonciateur. Pour le côté récepteur s'il en y a, la désignation *in situ* ne laisse aucune trace dans les énoncés ; se présente une seule séquence nominale, en (111) « Un buffet ». Sauf le cas où le récepteur partage la vue et/ou la situation concernée, la présence et l'individualité de l'entité ne sont pas nécessairement claires. L'opération de perception est une opération qui ne se manifeste pas. Certes, à l'oral représenté dans un récit, nous pouvons confirmer la présence d'une perception grâce au contexte de gauche. Mais si nous faisons abstraction de la différence entre l'espace visuel du personnage décrit dans le récit et l'espace visuel dans le cas oral, la désignation *in situ* avec perception ne se présente pas toujours de manière nette au récepteur. Pour cela, la désignation *in situ* basée sur une perception suppose en principe le cas a) « Pas de divergence de points de vue ». En effet, la désignation *in situ* avec perception a toujours la possibilité d'être effectuée dans la situation où l'émetteur-énonciateur se trouve tout seul, comme en (111).

Mais la désignation *in situ* avec perception n'est pas totalement exclue dans le cas b) « Coïncidence de points de vue » et c) « Divergence de points de vue ».

Pour le cas b), nous avons la possibilité d'avoir la situation où le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur visé coïncident. Par exemple, deux soldats s'infiltrèrent dans une pièce du château de l'ennemi. Ils explorent ensemble la pièce et trouvent la pierre qui avait tourné, l'ouverture et l'escalier. L'un des deux dit : « Un buffet » L'entité désignée par « Un buffet » est dans cette situation certainement et individuellement existant et pour l'émetteur-énonciateur et pour le récepteur. Il y a ici deux instances et leur regard porte sur un même point. Et dans cette situation, l'énoncé peut se produire lorsque les deux croisent leurs regards ou, en japonais, avec la particule finale « *ne* » qui exprime que l'énonciateur suppose le consensus de l'autre. La désignation *in situ* avec perception peut fonctionner dans le cas b). Mais il faut dire que le partage de la vue et/ou de la situation est ici plutôt le fruit du hasard. La coïncidence entre les deux points n'est pas par défaut, elle dépend de la situation d'énonciation.



Ensuite c'est le cas c) de la relation intersubjective, *i.e.* divergence de points de vue. De la même manière que le cas précédent, nous pouvons imaginer que deux soldats s'infiltrèrent dans une pièce du château de l'ennemi. Mais cette fois, l'un explore le côté gauche et l'autre le côté droit. Ici, l'énonciateur et le récepteur regardent chacun de leur côté. Apparemment leurs points de vue ne coïncident pas. Dans cette situation, la séquence nominale « Un buffet » dite par l'un à l'autre fonctionne mal en tant qu'énoncé adressé à l'autre : « ? Un buffet » Pour l'autre qui entend le premier dire « Un buffet », l'accès à l'entité désignée n'est pas donné de manière sûre. Pour le repérage de l'entité en question, ce récepteur visé doit effectuer une recherche, en suivant le regard du premier s'il continue de rester à regarder « là », dans sa compagnie ou en se mettant réellement ou imaginativement à la place du premier au moment de l'énonciation. Le repérage ne se fait pas d'un coup comme si c'était celui effectué par le *side-participant*. Lorsque l'énonciateur vise quelqu'un d'autre en tant que récepteur-participant, l'énonciation nominale basée sur la désignation *in situ* avec perception nécessite, comme le dit YOKOMORI cité plus haut (pp.67-70), un élément de plus assurant l'accès à l'entité chez le récepteur tels qu'une apostrophe ou l'adverbe « là ».

La désignation *in situ* avec perception présuppose une relation intersubjective a) « Pas de divergence ». La coïncidence b) n'est pas complètement incompatible alors que c) la « Divergence » n'est pas envisagée. Pour le dernier cas, au moyen d'un déictique tel que « là », etc., ou d'un signe non linguistique tel qu'un geste du doigt, il faut renvoyer l'attention du récepteur visé à l'endroit pertinent, voire à l'entité elle-même qui est perceptible. L'entité désignée est en gros « ce que je vois ». Et pour le montrer aux autres, il faut dire que « c'est ce que je vois là ».

### 2.2.2. Désignation *in situ* avec modalisation et relation intersubjective

Il s'agit du cas où les énoncés nominaux sont affectés par une modalisation. La modalisation est marquée par un sens évaluatif sur certains mots ou par une ponctuation.

- (112) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. ***Une stratégie qui sert à renforcer leur image.***  
(Reprise de (1))
- (113) (Dans une place, devant un café où se trouvent plusieurs personnes. Un rhinocéros vient d'écraser le chien d'une des dames)  
JEAN. — ***Pauvre femme !***  
(Reprise de (58))
- (114) L'hiver dernier, le constructeur a présenté Odo, une gamme d'appareils photo, caméras et écouteurs stéréo rechargeables à « l'huile de coude ». ***Une énergie décidément durable...***  
(Reprise de (64))

En (112), le nom « stratégie » et la proposition relative « qui sert à... » marquent une appréciation de l'énonciateur pour l'acte décrit dans l'énoncé précédent. En (113), l'adjectif « pauvre » exprime une réaction émotive de l'énonciateur, et en (114), l'adverbe « décidément » et les points de suspension à la fin de l'énoncé nominal indiquent une attitude de l'énonciateur qui nuance. La désignation *in situ* avec modalisation peut concerner l'oral représenté comme en (113) ainsi que l'écrit comme en (112) et (114).

Ce que nous pouvons dire d'abord, c'est que, de même que celle de la perception, la désignation *in situ* avec modalisation est une désignation *in situ* qui dépend fortement de la subjectivité de l'émetteur-énonciateur ; l'énonciation nominale est faite ici seulement à partir du point de vue à l'émetteur-énonciateur ; il ne suppose pas nécessairement la présence d'une autre instance. Mais d'autre part, il diffère d'avec la désignation *in situ* avec perception par le fait que la subjectivité de l'énonciateur est nettement marquée dans les énoncés. Ainsi, pour le cas a) « Pas de divergence » et b)

« Coïncidence », le comportement des énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec modalisation est identique à celui de la désignation *in situ* avec perception, alors que pour le cas c) « Divergence », les paramètres tels que geste, apostrophe ne sont pas nécessaires ni acceptables.

Nous ne l'avons pas signalé jusqu'ici, mais il est à noter que les cas a) Pas de « divergence » et b) « Coïncidence » ne concernent que les énoncés nominaux à l'oral représenté. En effet, l'écrit présuppose toujours le lecteur qui se trouve à distance du scripteur-énonciateur. Sa présence, même s'il coïncide avec le scripteur-énonciateur comme dans le cas des journaux intimes, ne peut donc pas être négligée. Et la coïncidence entre le point de vue du scripteur-énonciateur et celui de la même personne qui lit ne peut pas être présupposée au moment de l'énonciation.

Pour le cas a) de la relation intersubjective « Pas de divergence de points de vue », la désignation *in situ* subjective ne pose aucun problème pour l'énonciation pour soi-même. Pour l'exemple (113), nous pouvons imaginer facilement l'énonciateur *Jean* se dire à lui-même « Pauvre femme ! », assis dans le café à distance des autres. Pour le cas b) « Coïncidence de points de vue » aussi, il en va même pour la désignation *in situ* avec perception. La même séquence « Pauvre femme ! » peut être dite par un émetteur-énonciateur à un récepteur visé dans la situation où le regard des deux interlocuteurs porte nettement sur un même point, ici une « pauvre femme » ou une situation où la « pauvre femme » se trouve saillante.

C'est dans le cas c) « Divergence de points de vue » que la désignation *in situ* avec modalisation se différencie de celle par perception. A la différence de cette dernière, la désignation *in situ* avec modalisation laisse sa trace dans les énoncés nominaux. C'est par exemple le cas de l'énoncé « La voiture ! » comme surprise ou avertissement. La séquence nominale « la voiture » prononcée avec une intonation et un accent particulier suffit pour que le récepteur qui n'a pas remarqué l'arrivée d'une voiture derrière lui, repère dans cette situation l'entité désignée, *i.e.* la voiture qui arrive. Il s'agit de l'entité nommée « voiture » qui provoque chez l'énonciateur une vive réaction émotive, donc qui existe nécessairement dans cet instant. Ici, un élément supplémentaire assurant l'accès à l'entité chez le récepteur tels que l'apostrophe ou l'adverbe « là » peut s'y ajouter, mais ce n'est pas nécessaire. C'est pour cela que la désignation *in situ* avec

modalisation peut concerner aussi le cas écrit comme (112) et (114), pour lequel il y a toujours le récepteur visé, bref le lecteur, qui ne partage normalement pas la vue avec l'énonciateur.

La désignation *in situ* avec modalisation présuppose plutôt une relation intersubjective a) « Pas de divergence ». Mais à la différence de la désignation *in situ* avec perception, une réaction subjective de l'émetteur qui pointe l'entité en question est marquée dans l'énoncé, ainsi même dans la situation où la relation intersubjective est qualifiée de coïncidente ou divergente, la désignation *in situ* avec modalisation peut fonctionner sans recourir à divers dispositifs. L'entité désignée est en gros « ce que je vois comme ça (avec une appréciation ou une modalisation) ». Et pour l'explicitier aux autres, la partie « comme ça », évaluation renvoyant à la situation où se situe l'énonciateur, permet au récepteur de référer à cette situation.

### 2.2.3. Désignation *in situ* avec script et relation intersubjective

L'entité désignée par les énoncés nominaux peut être aussi quelque chose qui est attendu dans une situation particulière. C'est le cas de « Un café » dit par un client au garçon du café. Nous avons assimilé cette situation au script où le rôle de l'énonciateur, du récepteur et même de l'énoncé nominal est déjà plus ou moins fixé et qui, pour cela, prédéfinit l'énonciation de l'énonciateur. La présence et l'individualité de l'entité désignée sont assurées par le script qui est valable pour toutes les instances énonciatives impliquées, *i.e.* et pour l'émetteur-énonciateur et pour le récepteur-participant. En effet, pour le fonctionnement de la séquence nominale « Un café » en tant qu'énoncé, il faut une situation définie (« dans un café »), un émetteur-énonciateur défini (« le client ») et un récepteur visé défini (« le serveur »). Une fois réunis ces éléments, le script « café » peut se déclencher, et tant que l'on suit ce script, le contenu de l'énoncé est évident pour le récepteur de même que pour l'émetteur-énonciateur. Ce qui est radicalement différent des deux cas précédents (la désignation *in situ* avec opération complètement subjective : perception et modalisation) qui dépendent fortement de la subjectivité de l'émetteur-énonciateur. Comme le script prédéfinit l'énonciateur et le récepteur, il y a

toujours leurs deux points de vue. Donc le cas a) le mode énonciatif « Pas de divergence de points de vue » n'est pas concerné ici. Et tant que l'énonciation nominale se réalise en suivant ce script déjà fixé, les points de vue des deux instances portent sur une même chose, sur la commande dans le cas de « Un café », donc il n'y a pas de différenciation entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur. Le cas c) « Divergence de points de vue » n'est pas lui non plus envisagé ; l'énonciation nominale y est basée sur la présence présumée d'un certain accord entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur. La désignation *in situ* au moyen d'un script présume ainsi toujours la relation intersubjective de type b), bref une coïncidence entre les deux points de vue des deux instances. Nous pouvons le confirmer en japonais oral par l'ajout de la particule finale « *ne* », marqueur d'un consensus présumé et par l'ajout de la particule finale « *zo* », marqueur d'une insistance de l'énonciateur envers l'autre.

(115) (*Dans un café. Un client dit au serveur*)

- *Kô-hî.*

- コーヒー。

Café

- Un café.

(115') *Kô-hî ne.*

(115'') \**Kô-hî da zo.*

L'ajout de la particule finale « *ne* » en (115') ne pose aucun problème, mais celui de « *zo* » en (115'') rend l'énoncé inacceptable. La présence d'une coïncidence peut se confirmer aussi par la réaction du récepteur.

(115''') (*Dans un café. Un client dit au serveur*)

- *Kô-hî.*

(*Le serveur :*)

- *Kô-hî ne.*

La particule finale « *ne* », marqueur d'un consensus présumé, peut de fait s'ajouter à la fin de l'énoncé nominal répétitif en tant que réponse du récepteur. Il faut dire que

l'ajout de la particule « *ne* » à l'énoncé pour une commande ou à l'énoncé comme réponse n'est aujourd'hui accepté que dans le cas d'une relation plus ou moins familière entre le serveur et l'habitué. L'énonciation basée sur un consensus présupposé peut produire un effet de familiarité. Entre le serveur et l'habitué qui se connaissent bien, ce serait un effet positif, sinon, l'énoncé qui finit par « *ne* » est prise plutôt comme signe d'arrogance. Mais ce qui est problématique n'est pas la formule elle-même, c'est l'attitude qui consiste à présupposer un consensus entre le serveur et le client dans la culture japonaise. Même si l'ajout de « *ne* » est à éviter au plan des conventions sociales, il est acceptable sans problème pour le fonctionnement de l'énoncé nominal.

Tant que les participants de la communication régie par un script continuent de suivre le script, les séquences nominales désignant l'entité en question n'impliquent pas d'expressions purement subjectives, qui dépassent le consensus. Les adjectifs affectifs et axiologiques dont la valeur est entièrement subjective n'apparaissent normalement pas dans les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* au moyen d'un script. « Un café excellent » pour commande ou « Une balafre terrible » pour diagnostic sont des énoncés peu naturels pour le récepteur qui se place dans le script du café ou de la consultation chez le médecin. Comme pour l'adjectif axiologique « excellent » et l'adjectif affectif « terrible », chacun a son critère, le récepteur ne peut pas déterminer de quel café, de quelle balafre il s'agit. Les expressions subjectives peuvent être acceptées à une des conditions suivantes : a) l'évaluation subjective est impliquée elle-même dans le script, b) elle sert de classifiant, et c) la modalisation porte sur l'énonciation, *i.e.* ne porte pas sur le repérage de l'entité désignée. Le cas a) est le cas, par exemple, de la commande d'un habitué qui apprécie le café chaque fois en disant au serveur que c'est un café excellent. La routine définit le café entre cet habitué et le serveur comme « café excellent ». Dans cette situation, le récepteur-serveur peut accéder sans aucun problème à l'entité désignée « un café excellent ». Pour le cas b), nous pouvons citer d'abord l'énoncé nominal « Une simple balafre » dit par un médecin à son patient. Ici, « simple » sert à distinguer ce diagnostic de diagnostics plus graves, par exemple, « une profonde balafre ». Cette opposition entre « simple » et « profonde » permet au récepteur-patient d'accéder à l'entité désignée. Il en est de même pour l'énoncé « Un café bien chaud. » en tant que commande au café. Pour ce cas, c'est l'opposition avec la norme qui sert à la classification. L'exemple du cas c), c'est

l'énoncé « Un café, s'il vous plaît », de nouveau, en tant que commande au café. L'expression de courtoisie « s'il vous plaît » modalise l'énonciation, et pas l'énoncé. Dans le script *café*, sans cette expression, la séquence nominale « un café » marque complètement l'énoncé comme commande ; sa présence n'influence pas le repérage de l'entité désignée. Par contre, l'expression « *s'il vous plaît* » peut servir à déclencher le script, en précédant l'énoncé nominal « Un café » : « S'il vous plaît ! (*le serveur remarque le client.*) Un café. » De toute façon, la modalisation d'énonciation ne concerne pas directement le repérage de l'entité désignée. Dans cette mesure, elle peut accompagner les énoncés nominaux basés sur un script.

Nous avons parlé jusqu'ici du cas où l'on suit le script. Or le script est un outil pour rendre la communication plus simple et plus compacte. Suivre ou ne pas suivre le script n'est pas nécessairement obligatoire. Les participants à la communication régie par un script peuvent formuler des énoncés verbaux ou des énoncés nominaux basés sur un autre mode de désignation *in situ*. Ainsi l'énoncé « Un café » au café ou l'énoncé « Une simple balafre » en tant que diagnostic attendu du médecin peut se formuler dans cette situation autrement, sous forme d'énoncés verbaux dont le fonctionnement ne nécessite pas le consensus présupposé : « Je prends un café. » ou « C'est une simple balafre ». Ou bien, comme nous l'avons déjà vu en citant l'exemple (116) (= 67) (*Supra.* pp.105), au sein d'une trame des énoncés nominaux basés sur un script, peut se trouver un énoncé nominal basé sur un autre mode de désignation *in situ*.

- (116) (*Conversation entre le commandant et le pilote sur la flotte d'ennemis qu'ils ont découverte au loin*)  
 — Quelle est la première à partir du vaisseau ? — **La Résolue.** — **Trente-deux pièces de dix-huit. Et la seconde ?** — **La Richemont.**  
 — **Même force.** Après ? — **L'Athée.** — Drôle de nom pour aller en mer.  
 (*Reprise de (67)*)

En (116), le dernier énoncé nominal « Drôle de nom pour aller en mer. » est un commentaire personnel du commandant sur le nom « Athée », il ne s'aligne pas dans cette trame des énoncés *question-réponse-commentaire sur la qualité*, d'où sont

écartées les expressions subjectives. Dans cet énoncé, il y a un adjectif affectif, donc subjectif, « drôle ». C'est un énoncé nominal basé plutôt sur la désignation *in situ* avec modalisation.

Pour la désignation *in situ* au moyen d'un script à l'écrit, non à l'oral représenté, où le scripteur-énonciateur et son récepteur visé, le lecteur, ne se trouvent plus en « co-locution », le principe est le même. Les énoncés nominaux apparaissent en suivant un certain consensus préétabli entre le scripteur et le lecteur. Il y a une coïncidence entre leurs deux points de vue. Dans les didascalies (117) ou les flashes sportifs (118), le rôle du scripteur est d'indiquer des actions, des jeux ou des mises en scène ou de rapporter le déroulement d'un match sportif, et le lecteur attend les énoncés en tant qu'indication des actions, etc. ou rapport du déroulement du match.

- (117) *La scène est à Paris.*  
*ACTE I*  
*Scène I*  
***Maître de musique, Maître à danser, Trois Musiciens, Deux Violons, Quatre Danseurs.***  
 (Reprise de (69))
- (118) GROUPE 8 – Le Maroc au final  
***Un penalty de Youssef Safri, un doublé de Youssouf Hadji, un but de Marouane Zemmama*** et voilà le Maroc qui coiffe le Rwanda sur le fil.  
 (Reprise de (20))

Pour (117) et (118), le récepteur-lecteur ne connaît ni difficulté ni doute sur le repérage de l'entité désignée. « Maître de musique, Maître à danser, ... » sont apparemment les personnages qui se trouvent sur la scène ; « Un penalty de Youssef Safri, un doublé de ... » sont des actions clefs pour ce match. Le récepteur-lecteur n'a aucune marge pour interpréter autrement ces énoncés nominaux.

Ainsi, dans la désignation *in situ* au moyen d'un script, puisque le script s'établit sur un consensus entre les participants de la communication — le lecteur peut être aussi impliqué parmi les participants tant qu'il attend certaines informations plus ou moins



précises — la coïncidence entre le point de vue de l'émetteur-énonciateur et celui du récepteur visé est toujours présupposée. Il s'agit en gros de « ce que nous voyons ici » ou de « ce que le scripteur-énonciateur voit mais qui est préalablement plus ou moins défini ».

#### 2.2.4. Désignation *in situ* dans la partie descriptive et relation intersubjective

Il s'agit des désignations *in situ* que nous avons traitées au chapitre VI (2.4.) : l'énoncé nominal précédé de la description d'un acte de perception ou au moins celle qui laisse supposer au lecteur cet acte (119), l'énoncé nominal composé d'une nominalisation ou d'un nom d'événement au trait télique (120) ou les énoncés nominaux énumérés (ou l'énoncé composé d'une suite des séquences nominales) (121).

- (119) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ***Une chambre d'enfant.***  
(Reprise de (73))
- (120) pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. ***Rencontre. Bataille.*** Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.  
(Reprise de (74))
- (121) C'est une maison jaune au pied de l'Acropole. [...] ***Deux étages, une terrasse et l'une des meilleures vues sur le Parthénon.***  
(Le Monde.fr, 17/06/2012)

Ils sont tous spécifiques à la description ; la description présuppose toujours la présence du récepteur visé (le lecteur à l'écrit) ; et le lecteur peut supposer la suite, mais rien n'oblige l'énonciateur qui décrit à y répondre. Donc la relation entre le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur visé y est qualifiée de divergente. Les désignations *in situ* dans la description se font par nature de façon à ce que le récepteur puisse accéder à l'entité désignée. Ainsi ce qu'il faut voir pour les désignations *in situ* dans la partie descriptive, c'est comment chaque désignation *in situ* assure l'accès à l'entité désignée du côté du lecteur.

Pour les énoncés nominaux précédés de la description explicite ou implicite d'un acte de perception comme en (119), la perception du personnage précédemment décrite fournit au lecteur le point de vue (du personnage) avec lequel le sien doit coïncider. L'entité désignée « Une chambre d'enfant. » en (119) est ce que l'on voit à partir du point de vue du personnage qui est le sujet-actant d'une perception décrite. Il y a ici une fusion<sup>194</sup> des trois points de vue : l'énonciateur qui décrit et adopte le point de vue d'un personnage et le lecteur de son côté, pour repérer l'entité désignée, se place du point de vue du personnage. L'entité désignée est donc « ce que l'on voit à partir de ce point de vue ».

Pour les énoncés nominaux composés d'une nominalisation ou d'un nom d'événement comme en (120), l'énonciateur qui décrit garde son point de vue. La particularité des énoncés nominaux de ce type vient de leur nature lexicale : les nominalisations et les noms d'événement au trait télique dénotent toujours ce qui se produit dans un intervalle d'un certain temps. Dans ce sens, l'entité qu'ils désignent possède donc une certaine individualité. Dans le contexte où sont pré-fournis les éléments pour qu'un tel événement dénoté par un énoncé nominal puisse se produire, la présence et l'individualité de cet événement sont évidentes pour le lecteur. Pour l'acte de « rencontre » et celui de « bataille » qui suit en (120), les deux actants nécessaires à ces actes sont fournis dans le contexte de gauche : le père servant dans les blancs et son fils dans les bleus. L'entité désignée par « rencontre » et celle par « bataille » ne peuvent être autre chose qu'un événement qui se produit une fois : rencontre du père et du fils et bataille qui suit de manière incontournable. C'est toujours la description du scripteur, donc ce qui est en quelque sorte vu de son point de vue, mais le choix d'une nominalisation pour présenter un événement laisse voir au lecteur l'événement de son propre point de vue. Ici l'entité désignée est cet événement que l'on voit à ce moment-là sous cette condition.

De même que pour le cas précédent, dans les énoncés nominaux énumérés (ou énoncés composés d'une suite de séquences nominales) comme en (121), l'énonciateur qui

---

<sup>194</sup> Cf. Nous trouvons l'idée similaire de fusion de points de vue différents dans MOREL, 2003.

décrit garde son point de vue ; il n'y a pas d'indication d'un autre point de vue à identifier comme en (119). C'est la forme d'énumération qui permet au lecteur de saisir l'entité désignée comme certainement et individuellement présente sous ses yeux (de l'esprit). L'énumération laisse supposer en effet au lecteur l'existence d'un tout pouvant contenir les éléments énumérés comme des parties de celui-ci, l'incite à chercher ce point dans le contexte et lui fait saisir chaque élément comme occupant une place dans cet ensemble. Ce que désignent « Deux étages », « une terrasse » et « l'une des meilleures vues sur le Parthénon » en (121) est reconnaissable pour le lecteur comme existant certainement et individuellement là en tant que l'une des qualités de la maison jaune au pied de l'Acropole.

Ici aussi le choix d'une énumération permet au lecteur de repérer l'entité désignée de son propre point de vue.

### **2.2.5. Désignation *in situ* au moyen d'un complément en tête et relation intersubjective**

Les compléments spatio-temporels ou conditionnels en tête des énoncés nominaux servent, comme nous l'avons dit au chapitre VI (2.5.), à localiser et à borner l'occurrence de l'entité désignée par la séquence nominale. Ils indiquent explicitement la situation où l'on doit repérer l'entité désignée. La désignation *in situ* au moyen d'un complément spatio-temporel ou conditionnel présuppose ainsi toujours la divergence des points de vue ; pour les cas de a) « Pas de divergence » et de b) « Coïncidence », on n'a pas besoin d'indiquer la situation où l'on doit repérer l'entité désignée. L'entité désignée par « la cour martiale » en (122) est ce que l'on doit repérer dans la situation indiquée par « demain ». D'où vient l'impression que la cour martiale et la guillotine sont inévitables ici.

(122) Rien de tout cela ne te regarde plus. Nous nous conformerons au

décret de la Convention ; nous nous bornerons à constater l'identité du ci-devant marquis de Lantenac. ***Demain la cour martiale, après-demain la guillotine.***  
(Reprise de (89))

En revanche si le capitaine est seul dans la situation évoquée en (123), nous nous trouvons dans le cas « Pas de divergence ». La désignation *in situ* au moyen d'un complément spatio-temporel ou conditionnel est alors difficilement acceptable.

- (123) Le capitaine, tout en regardant à travers sa longue-vue, murmura :  
- ***Un vaisseau à trois ponts.***  
(Reprise de (55))
- (123') { ?? - Au large, un vaisseau à trois ponts.  
- Un vaisseau à trois ponts au large.

L'ajout de compléments spatio-temporels « en tête » n'est pas préféré, les compléments se positionnent plutôt à la fin, comme on le voit en (123'). L'entité désignée par les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête est « ce que l'on voit là, à l'endroit indiqué par le complément en tête ».

### 2.2.6. Désignation *in situ* dans le discours affiché et relation intersubjective

Pour les désignations *in situ* dans le discours affiché (anonyme et adressé au public), il faut d'abord rappeler qu'ils ont pour énonciateur chaque lecteur des énoncés nominaux. Comme nous l'avons signalé dans la première partie (*Supra.* p.66) On peut considérer qu'il s'agit d'un co-énonciateur, au sens culiolien du terme, c'est-à-dire, d'une instance origine de reconstruction du sens. Mais dans la mesure où cette instance, dans ce cas précis, va s'identifier à l'énonciateur origine, nous utiliserons par commodité le terme d'énonciateur.

Au chapitre IV, 4., nous avons qualifié d'« énonciateur » le lecteur du discours affiché car dans cette situation le lecteur, récepteur « participant » à l'origine, est la seule instance qui peut actualiser les énoncés nominaux. Par l'expression « la seule instance », nous pouvons supposer tout de suite que l'intersubjectivité n'est pas en question pour ce dernier cas. Dans le discours affiché, seul le lecteur des énoncés nominaux est une instance qui se trouve *in situ* avec l'entité désignée par l'énoncé ; le point de vue qui doit être envisagé est seulement celui du lecteur. Son point de vue, ou plutôt le point de vue de « chaque » lecteur, est toujours orienté ou préfixé sur l'endroit où il doit repérer l'entité désignée, soit par la co-présence entre l'énoncé nominal et l'entité désignée (« Lait-écrémé » sur une bouteille), soit par le thème étroit implicitement donné par la nature du support sur lequel est affiché l'énoncé (« Visite libre » sur un prospectus) soit encore par le positionnement même de l'énoncé dans une des places de la liste ou du tableau représentant telle ou telle chose (« pommes de terre » dans la liste des ingrédients d'une recette). La divergence de points de vue n'est pas envisagée dès le commencement de la lecture des séquences nominales présentées avec l'un de ces trois modes dans le discours affiché. Le regard du lecteur de l'énoncé étiquette « Lait-écrémé » porte nécessairement sur la bouteille de lait-écrémé ; pour le lecteur du prospectus d'un musée, il s'agit toujours de la description de ce musée et « Visite libre » doit se comprendre par rapport à ce musée en tant qu'information le concernant ; la séquence nominale « pommes de terre » inscrite dans la liste d'achats en vue d'une préparation culinaire est d'abord le thème de la liste « ingrédients d'une recette » et sa place parmi les autres dans cette liste permet au lecteur de saisir l'entité « pommes de terre » comme certainement et individuellement là en tant que l'un des ingrédients de cette recette. Le point de vue de tous ceux qui lisent les énoncés nominaux de ces trois modes de désignation *in situ* revient à se porter sur l'entité désignée. Les trois modes de désignation *in situ* que nous avons décrits pour le cas du discours affiché ne présupposent pas de divergence entre plusieurs points de vue. Ou si nous insistons sur la visée communicationnelle de ces modes de désignation *in situ*, ils visent en quelque sorte l'effacement de la divergence des points de vue des passants ; lorsque le passant commence à lire un énoncé nominal dans le discours affiché, son point de vue est plus ou moins fixé sur l'entité désignée. L'entité désignée est en quelque sorte « ce que vous, lecteur, vous voyez ici ».

Les trois modes de désignation *in situ* principalement décrits dans le discours affiché peuvent être employés aussi dans le discours suivi avec un scripteur-énonciateur spécifique. En effet, nous trouvons des énoncés nominaux employés comme légendes d'une photo ou d'une image (énoncés basés à l'origine sur la désignation *in situ* avec étiquetage). Nous trouvons également des énoncés nominaux organisés en liste ou en tableau (énoncés basés sur la désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre) et insérés dans le discours suivi. Quant aux titres des articles à la une des journaux et les rubriques, on peut les considérer comme des énoncés nominaux reposant sur la désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique. Dans ces cas-là, nous pouvons supposer la présence d'un scripteur-énonciateur particulier (auteur du texte, éditorialiste ou encore secrétaire de rédaction qui corrige, affine, améliore le texte brut qui sert de base à l'article). Néanmoins, le point de vue du lecteur se porte nécessairement sur ce qui est construit par ces modes de désignation *in situ*. Dans ces conditions, les deux points de vue, celui du scripteur-énonciateur et celui du lecteur, peuvent être considérés comme confondus.

Il faudrait ajouter aussi que dans le discours affiché pour lequel seul le point de vue pertinent est celui du lecteur, d'autres modes de désignation *in situ* ne sont pas pourtant complètement exclus. Ainsi des désignations *in situ* associant forme énumérative et nominalisations successives peuvent s'employer dans le discours affiché. Elles présentent l'entité désignée de telle sorte qu'elle peut être repérée par le récepteur visé à partir de son propre point de vue. Ainsi, trouvons-nous dans le discours affiché, des énoncés nominaux énumérés, tels que « Index des rues – Voies piétonnes (à la ligne) Métro – RER – Bus – Tramway – Vélib' » sur l'ouverture d'une carte ou des énoncés constitués de nominalisations tels que « Livraison à domicile » ou « Blanchiment des dents » sur la vitrine d'un magasin par exemple. Par le collage de ces séquences sur un objet (carte ou magasin), le lecteur repère alors l'entité désignée sous ses yeux, là où peut opérer la lecture suivie des séquences nominales. La désignation *in situ* déclenchée par la forme énumérée et la nominalisation va dans le même sens ; le lecteur repère l'entité désignée par la séquence « Index des rues », par exemple, sur cette carte où se trouvent les autres séquences ou « Livraison à domicile » dans ce magasin où le lecteur peut supposer la présence d'un actant qui livre et d'un objet potentiel à livrer. En revanche, la désignation *in situ* au moyen d'un complément en tête apparaît moins

souvent que les deux précédents dans le discours affiché ; le complément spatio-temporel indique l'endroit où l'on doit repérer l'entité désignée, cela signifie le déplacement du point de vue. Or les énoncés nominaux dans le discours affiché fonctionnent justement par le fait que le point de vue du lecteur porte toujours sur un même point où se trouvent l'énoncé et l'entité désignée. Ainsi, sur un panneau au bord de la route, nous n'avons pas « Vers la gauche, (la) sortie » mais « Sortie vers la gauche ». Seule exception : le cas où l'on insiste comme dans « Ici des horaires d'ouverture élargies » (sur la vitrine d'une banque) ou celui où il faut faire une distinction comme ici « Dans le bas JAUNE papiers, journaux, magazines » affiché au dépôt d'ordures. Quant aux autres désignations *in situ*, la désignation *in situ* avec perception (« Un buffet ! » que se dit celui qui perçoit quelque chose) et celle avec perception décrite (dans « Elle monte au premier étage. Une chambre d'enfant. ») et celle avec script (« Un noir. » dit au café), elles sont en effet des homologues des modes de désignation *in situ* décrits pour les énoncés nominaux dans le discours affiché. La désignation *in situ* avec étiquetage (« Lait-écrémé » sur une brique de lait), basée sur la perception du lecteur, est en fait la version *récepteur* de la désignation *in situ* avec perception, qui a aussi la version dans le récit (la désignation *in situ* avec perception décrite). Les désignations *in situ* avec dispositif de présentation thématique *ou cadre* ont un point commun avec la désignation *in situ* avec script ; elles sont basées sur les informations données par une situation particulière préétablie. S'agissant enfin de la désignation *in situ* avec modalisation, puisqu'elle s'appuie sur le point de vue subjectif de l'émetteur-énonciateur, ce mode de désignation *in situ* est en principe incompatible avec le discours affiché. C'est pourquoi nous n'avons pas, par exemple, un énoncé nominal comme « Lait-écrémé excellent » sur une brique de lait. Nous disons « en principe », la règle n'étant pas en effet absolue comme l'atteste la différence entre ces deux énoncés nominaux déjà cités : « Confiture de fraise extra » vs « Confiture de fraise maison ». Nous reviendrons dans la suite sur ces anomalies. Ainsi, dans le discours affiché qui implique en principe l'absence de divergence des points de vue, peuvent néanmoins s'employer les désignations *in situ* qui impliquent la divergence des points de vue et qui peuvent fonctionner à partir du point de vue du lecteur.

### 3. Synthèse du chapitre VII

Nous avons examiné dans ce chapitre la contrainte sur les configurations de l'énoncé nominal apporté par chaque mode de désignation *in situ* et par la relation intersubjective présumée ou visée. D'abord sous l'aspect concernant l'individuation de l'entité désignée, les modes de désignation *in situ* divisent partagent en deux groupes. Pour l'un, le trait « délimité/ non délimité » est le trait pertinent, et ce groupe exclut en principe les séquences nominales au trait « non délimité » ; ce sont la désignation *in situ* avec perception, la désignation *in situ* avec modalisation, la désignation *in situ* avec perception décrite *ou* la désignation *in situ* avec nominalisation. Pour l'autre, le trait « subjectif/ objectif » est le trait pertinent ; le trait « subjectif » n'y est pas en principe préféré, ce sont la désignation *in situ* dans le discours affiché, la désignation *in situ* avec script, la désignation *in situ* avec énumération et la désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête.

D'autre part, sous l'aspect énonciatif, nous avons examiné la corrélation entre le type de relation intersubjective préétablie et la désignation *in situ*. Il s'est révélé que selon la relation intersubjective préétablie, certains modes de désignation *in situ* sont exclus ou nécessitent l'ajout d'un dispositif linguistique ou non linguistique donnant accès au récepteur à l'entité visé. La relation intersubjective est qualifiée de trois manières : « Pas de divergence (des points de vue entre émetteur-énonciateur et récepteur visé) », « Coïncidence (de ces deux points de vue) » et « Divergence (de ces deux points de vue) ». Le cas « Pas de divergence » se subdivise en deux types : celui des énoncés nominaux à un émetteur-énonciateur particulier et celui des énoncés nominaux affichés (anonymes et publics car adressés à tout lecteur) dont la seule instance énonciative pertinente est le lecteur des énoncés. Pour le cas « Pas de divergence » où seul est envisagé le point de vue de l'émetteur-énonciateur particulier, cas oral représenté pour les énoncés nominaux à l'écrit, seuls les désignations *in situ* avec perception et avec modalisation peuvent fonctionner ; ces désignation *in situ* se construisent seulement à partir du point de vue de l'émetteur-énonciateur sans envisager aucun autre point de vue. Pour la relation intersubjective qualifiée de coïncidente, ce sont la désignation *in situ* avec script, avec perception *ou* avec modalisation qui peuvent la concerner ; le script est déclenché justement par la présence des deux instances différentes dont le



point de vue porte sur une même chose ; et la désignation *in situ* avec perception *ou* avec modalisation qui se construisent seulement à partir du point de vue de l'émetteur-énonciateur peut quand-même fonctionner dans la situation où d'une part, coïncident pour certaines raisons le point de vue de l'émetteur-énonciateur et celui du récepteur visé et où, d'autre part, l'émetteur-énonciateur a conscience des raisons de cette coïncidence. A l'écrit, dans le cas de divergence des points de vue entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur visé, la désignation *in situ* avec script y est complètement écartée. Ce qui est naturel parce que le script présuppose en effet la coïncidence des points de vue entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur visé. Ce sont les désignations *in situ* respectivement avec perception décrite, avec nominalisation, avec énumération et avec *complément en tête* qui présupposent surtout la divergence des points de vue. Ces désignations *in situ* s'énoncent de telle façon que le lecteur-récepteur avec qui le scripteur-énonciateur ne partage ni la vue ni la situation doit pouvoir repérer par lui-même l'entité désignée. Les désignations *in situ* avec étiquetage, avec dispositif de présentation thématique et avec dispositif de présentation cadre peuvent apparaître aussi pour le cas de divergence, car ils se construisent à partir du point de vue du récepteur visé. La désignation *in situ* avec perception et avec modalisation qui se comportent jusqu'ici de la même manière se distinguent ; tous les deux se construisent seulement à partir du point de vue de l'émetteur-scripteur, la désignation *in situ* avec modalisation garde une trace dans les énoncés alors que ce n'est pas le cas pour la désignation *in situ* avec perception. Dans le cas de la désignation *in situ* avec modalisation, l'entité désignée est l'objet de la modalisation qui est marquée dans la langue ; dans le cas de la désignation *in situ* avec perception, l'entité désignée est l'objet de la perception qui n'est pas marquée dans la langue. Ainsi la désignation *in situ* avec perception nécessite, si l'énoncé nominal vise un récepteur, un dispositif tel qu'un geste d'index, une apostrophe ou bien des expressions comme « là », etc., qui donne au récepteur visé l'accès à l'entité désignée. Un tel dispositif peut accompagner la désignation *in situ* avec modalisation, mais il n'est pas indispensable. Enfin c'est le cas de « Absence de divergence » du discours affiché dont le seul énonciateur est le lecteur des énoncés nominaux. Nous avons déjà mentionné que les désignations *in situ* avec étiquetage, avec dispositif de présentation thématique *et* avec dispositif de présentation cadre se construisent à partir du point de vue du récepteur visé. Ces désignations *in situ* présupposent donc surtout l'absence de divergence des points de vue et, en tant que

seul point de vue pertinent, le point de vue du lecteur-récepteur. Les désignations *in situ* sous forme énumérée et au moyen d'une nominalisation qui se construisent de façon telle que le récepteur peut repérer l'entité désignée à partir de son propre point de vue peuvent aussi fonctionner dans l'absence de divergence du discours affiché. La désignation *in situ* avec modalisation et avec complément en tête sont en principe écartées dans cette relation intersubjective.

En résumé, selon la nature de la relation des points de vue entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur visé, il y a des désignations *in situ* compatibles et des désignations *in situ* écartées, et chaque désignation *in situ* d'une part exige, d'une part des séquences nominales au trait au subjectif, ou borné (délimité) et d'autre part, exclut des séquences nominales aux traits opposés. On résumera cela de la façon suivante :

		Recherche co-énonciative			
		Pas de divergence (émetteur)	Coïncidence	Divergence	Pas de divergence (lecteur)
Etiquette	(trait –subjectif)	-	-	✓	✓
Thème	(trait –subjectif)	-	-	✓	✓
Cadre	(trait –subjectif)	-	-	✓	✓
Perception	(trait +borné)	✓	✓	✓ *	-
Modalisation	(trait +borné)	✓	✓	✓	_*
Script	(trait –subjectif)	-	✓	-	-
Perception décrite	(trait +borné)	-	-	✓	-
Nominalisation	(trait +borné)	_*	_*	✓	✓
Énumération	(trait –subjectif)	_*	_*	✓	✓
Complément	(trait –subjectif)	-	_*	✓	_*

« ✓ » : la désignation *in situ* qui fonctionne

« - » : la désignation *in situ* qui ne fonctionne pas

« -\* » : la désignation *in situ* qui, en principe, ne fonctionne pas<sup>195</sup>

<sup>195</sup> Nous n'entrons pas dans le détail de ces cas dans cette thèse.

Avec ce tableau sur les contraintes pragmatique et énonciative pesant sur chaque désignation *in situ*, nous pouvons en partie cerner les choix concernant la configuration des énoncés nominaux. Dans la section suivante, nous examinerons les facteurs externe (cotexte/contexte) et interne (composant linguistique) de l'énoncé nécessaires à chaque désignation *in situ*, pour ensuite, en synthétisant les conditions pragmatique, énonciative et sémantico-linguistique ainsi décrites dans la troisième partie, rendre compte, de la configuration spécifique des énoncés nominaux attestés.

**CHAPITRE VIII****Facteurs non linguistiques et composants linguistiques  
servant à la désignation *in situ***

Comme nous l'avons dit précédemment, la configuration des énoncés nominaux en français écrit est relativement hétérogène comme le montre la diversité des constituants utilisés. Nous pouvons les citer, sans parler des noms, en les classant dans quatre groupes :

- a) Déterminant : sans déterminant, articles indéfinis, articles définis, articles partitifs, déterminants possessifs, déterminants démonstratifs
- b) Modificateur : adjectifs, compléments du nom, propositions relatives, participes passés, participes présents
- c) Complément adverbial : adverbes, groupes prépositionnels, propositions subordonnées

En plus de tout cela, l'hétérogénéité formelle des énoncés nominaux vient aussi des traits que porte le nom constituant le noyau des énoncés nominaux : concret/ abstrait, dense/ comptable, nominalisation, commun/ propre. Il faut aussi considérer leur forme de présentation énumérée. Nous proposons donc dans ce chapitre de tenter d'expliquer des éléments importants de cette hétérogénéité sans pouvoir prétendre cependant à l'exhaustivité. Pour cela, nous nous concentrerons donc sur deux contraintes, pragmatique et énonciative, que nous venons de décrire au chapitre VII. Les éléments cités ci-dessus seront ainsi traités dans ce cadre. Ce qui est important, c'est de voir si, pour telle désignation *in situ* dans telle situation, tel ou tel élément est opératoire pour la spécification de l'entité désignée et adéquat à la situation intersubjective concernée. Le fonctionnement de ces éléments dans les énoncés nominaux n'est pas toujours identique à celui que l'on trouve normalement dans les énoncés verbaux. Nous examinerons

d'abord les facteurs externes de l'énoncé nominal, *i.e.* le cotexte/ le contexte, nécessaires à certains types de la désignation *in situ* (*Infra.* 1.), pour passer ensuite aux facteurs internes, *i.e.* aux composants linguistiques de l'énoncé nécessaires à d'autres types de la désignation *in situ* (*Infra.* 2.)

### 1. Facteurs non linguistiques servant à la désignation *in situ*

Chaque désignation *in situ* sert à l'individuation de l'entité désignée. Par la désignation *in situ*, l'entité dénotée par la séquence nominale est reconnue comme existant *certainement et individuellement* existant sous les yeux de l'énonciateur. Selon que l'individuation s'effectue dans le contexte (situationnel ou linguistique) ou par l'énoncé nominal lui-même, les désignations *in situ* peuvent être divisées en deux classes. Dans la première classe, on trouve les trois désignations *in situ* décrites pour le discours affiché, la désignation *in situ* avec perception, la désignation *in situ* avec script et la désignation *in situ* avec perception décrite ; l'entité désignée est reconnue comme existant de manière certaine et sous une forme individuelle, *i.e.* distincte, sous les yeux de l'énonciateur en tant qu'objet perçu (ou conçu) par l'énonciateur. Ainsi, pour les désignations *in situ* dans le discours affiché telles que :

- (124) **Lait-écrémé.**  
(sur une brique de lait ; exemple repris de (34))
- (125) **Visite libre.**  
(sur un prospectus de musée ; exemple repris de (104))
- (126) **Beurre**  
(dans une liste d'achats)

l'entité désignée est « ce que moi, lecteur, perçois physiquement ou conçoit par une convention ici et maintenant », plus précisément « ce que je vois sous l'étiquette » en (124), « ce que je conçois selon le thème donnée conventionnellement par la nature du support (prospectus) comme l'un des caractères de ce musée » en (125) et « ce que je

conçois selon la convention donnée par la forme de liste comme l'un des éléments dans la classe de « à acheter » » en (126).

De même pour les autres, désignations *in situ* de la première classe, *i.e.* la désignation *in situ* avec perception, la désignation *in situ* avec script et la désignation *in situ* avec perception décrite. La spécification de l'entité désignée est assurée par le fait que l'attention se porte déjà sur l'entité. Pour la désignation *in situ* avec perception tel qu'en (127) :

- (127) (*Un homme trouve une femme semblant morte*)  
Il regarda ce sein livide.  
— *Mère et nourrice*, murmura-t-il.  
(*Reprise de (19)*)

l'entité désignée est « ce que je vois ici et maintenant ». Pour la désignation *in situ* avec script, il s'agit de « ce que nous, émetteur et récepteur, voyons ou concevons (physiquement ou conventionnellement) ici et maintenant ». L'entité désignée par « Un café » adressé au serveur dans un café est « ce que nous, client et serveur, concevons de manière conventionnelle maintenant dans le café ». Enfin pour la désignation *in situ* avec perception décrite, la perception est préparée explicitement ou implicitement dans le contexte linguistique écrit à gauche.

- (128) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. *Une chambre d'enfant*.  
(*Reprise de (73)*)

En (128), le déplacement d'un personnage « Luce... monte au premier étage » laisse supposer que quelque chose va s'offrir à la vue. L'entité dénotée par la séquence nominale « Une chambre d'enfant » est dans cette situation certainement et individuellement existante pour le scripteur-énonciateur (narrateur) et le récepteur visé

(le lecteur) en tant que « ce que l'on voit à ce moment-là à partir du point de vue d'un tel personnage, ici celui de Luce. »

De l'autre côté de la première classe où la spécification effectuée dans le contexte (situationnel ou linguistique), la présence et l'individualité de l'entité désignée sont marquées dans les énoncés nominaux eux-mêmes. D'abord, c'est la désignation *in situ* avec modalisation. L'entité désignée est reconnue comme certainement et individuellement existant en tant qu'objet d'une évaluation subjective ou d'une réaction émotive.

- (129) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. ***Une stratégie qui sert à renforcer leur image.***  
(Reprise de (1))

En (129), le nom « stratégie » et le verbe « servir » dans la proposition relative impliquent tous les deux une évaluation positive, à la fois efficace et opérationnelle pour un but donné. Par la modalisation marquée ainsi dans l'énoncé, on sait qu'il y a une entité dénotée par le nom « stratégie » repérable de manière univoque par rapport à l'émetteur-énonciateur. On peut observer un résultat référentiel également réussi au moyen d'une désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête. La présence et l'individualité de l'entité désignée sont assurées par la délimitation réalisée par l'indication de lieu, de temps.

- (130) Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. ***Tout à coup, alerte.*** Le vieux, qui est habile, a fait une pointe ; on apprend qu'il a marché sur Dol.  
(Reprise de (88))

En (130) le circonstant en tête, « Tout à coup », borne l'occurrence de « alerte ». C'est ce complément en tête qui fait reconnaître les entités désignées comme existant certainement et uniquement au moment qu'il indique. Enfin pour la désignation *in situ* avec nominalisation (ou d'un nom d'événement, voire d'une expression du contenu événementiel) comme en (131) et la désignation *in situ* avec énumération, l'individuation est assurée, marquée dans la langue comme en (132) :

- (131) pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus.  
**Rencontre. Bataille.**  
(Reprise de (74))
- (132) Moi, à croupetons en train de les ramasser tandis qu'une ombre malodorante se penche au-dessus de moi. Je me redresse. L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. **Le cheveu gras. L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement.**  
(Reprise de (82))

En (131), ce qui est désigné par « Rencontre » et « Bataille » peut être reconnu comme certainement et individuellement existant à ce moment narré et pour le narrateur et pour le récepteur par son contenu événementiel. En (132), c'est la forme énumérée qui fait exister l'entité désignée « cheveu », « œil » et « pif » de manière certaine et distincte comme composant d'un tout, le visage de Lenouif. Il faut insister sur le fait que ce n'est pas la présence et l'individualité ontologiques de ces éléments qui sont en question. « cheveu », « œil » et « pif » peuvent être identifiés de manière univoque comme appartenant à Lenouif. Mais, comme nous l'avons déjà vu, ce dernier fait ne permet pas à la séquence nominale « cheveu(x) gras », par exemple, de fonctionner à elle seule en tant qu'énoncé. La spécification en question ici est de savoir si l'entité désignée est reconnue ou reconnaissable comme description par l'énonciateur C'est la présentation énumérée qui est pertinente pour la spécification de l'entité et non un des éléments qui lui appartient.

Par cette division des désignations *in situ* en deux classes, nous pouvons dire que pour le premier cas, comme la spécification de l'entité désignée est assurée en dehors des énoncés nominaux, les séquences nominales peuvent être composées d'un minimum



d'éléments pour l'identification de l'entité désignée, alors que pour le dernier, il y a toujours un élément pour marquer explicitement la spécification. C'est ce que nous pouvons confirmer en comparant d'un côté les séquences simples, moins particulières telles que « Lait-écrémé », « Visite libre », « Beurre », « Un café » et « Une chambre d'enfant » et de l'autre les séquences nominales relativement complexes « Une stratégie qui sert à renforcer leur image. », « Chaque fois, un mot gentil, une petite blague. », « Rencontre (du père Joly et de son fils). » et « Le cheveu gras. L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement. »

Il faut ajouter aussi que pour le premier, il y a un autre type de contrainte, qui peut concerner le tableau des traits exigés par chaque désignation *in situ*, établi à la fin du chapitre précédent, Ch. VII (p.161). C'est que les séquences nominales ne peuvent pas avoir d'élément qui puisse spécifier l'entité désignée de manière contradictoire avec la spécification pré-assurée par le contexte linguistique ou situationnel. Par exemple, pour la désignation *in situ* avec étiquetage, le complément de lieu en tête est mal accepté : « ? Vers la gauche, (la) sortie ». L'étiquetage fait que la spécification est faite à partir du point de vue du lecteur fixé sur l'objet ou l'endroit sur lequel est étiquetée la séquence. Le complément de lieu en tête qui marque le déplacement du point de vue ne va pas dans le même sens, et donc fonctionne mal. Nous nous limitons ici à mentionner simplement ce fait, et les détails seront traités par la suite selon chaque désignation *in situ*.

## **2. Composants de l'énoncé nominal servant à la désignation *in situ***

Nous avons vu dans la section précédente que la spécification est assurée soit par le contexte situationnel ou linguistique soit par certains éléments composants des énoncés nominaux. Cela dit, parmi les énoncés nominaux, d'un côté il y en a qui dépendent fortement d'un site d'emploi et dont la forme linguistique ne sert qu'à l'identification de l'entité mais non à sa spécification, et de l'autre il y en a qui se montrent relativement autonomes d'un site d'emploi mais dont la configuration est plus contrainte que celle des premiers puisqu'elle est pertinente non seulement pour l'identification de l'entité

mais également pour sa spécification. Autrement dit, prises telles quelles, certaines configurations peuvent laisser supposer une désignation *in situ* particulière. Il nous faut donc détecter les éléments liés à l'individuation d'une désignation *in situ* particulière. De ce point de vue, nous décrirons les éléments composants des énoncés nominaux cités plus haut : noms noyaux, modificateurs, compléments adverbiaux, en laissons de côté la classe de déterminant, qui n'est pas directement concernée par l'individuation. Les modes de désignation *in situ* concernés sont :

- (1) la désignation *in situ* avec modalisation
- (2) la désignation *in situ* avec nominalisation
- (3) la désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête
- (4) la désignation *in situ* avec énumération.

Nous commencerons par la *désignation in situ* avec modalisation.

### **2.1. Composants nécessaires pour la désignation *in situ* avec modalisation**

Le cas de la désignation *in situ* avec modalisation est un cas où l'entité dénotée par le nom noyau des énoncés nominaux est spécifiée, *i.e.* saisie au regard de l'actualité de la coprésence et de l'individualité impliquées dans un jugement subjectif qui n'est autre qu'une expérience unique, ancrée au moment de cette évaluation donc au moment de la réalisation même des énoncés à valeur subjective comme par exemple « De belles fleurs ! », *i.e.* « ces fleurs existant de façon que je les qualifie de belles ». Ainsi les expressions à valeur subjective sont par leur nature subjective propre à la désignation *in situ* avec modalisation. En tant qu'élément exprimant une évaluation subjective, nous pouvons mentionner d'abord les noms noyaux des séquences nominales, des adjectifs, des compléments du nom noyau du sens axiologique ou affectif, qui ont déjà été mentionnés dans LEFEUVRE (1999 : 238-242) à propos des énoncés averbaux, qu'elle appelle « phrase substantivale à sujet implicite ».

**2.1.1. Terme affectif ou axiologique**

Dans les exemples suivants, nous constatons la présence d'un adjectif affectif en (133) et d'un adjectif axiologique en (134) :

- (133) Puis la horde se remit à hurler. — On va la tuer ! On va la lapider !  
Tu entends, le Nazaréen? On va l'achever devant toi !  
**Curieuse scène** : c'était moi, et non elle, qu'ils menaçaient de sa mort.  
(SCHMITT, *L'Évangile selon Pilate* : 54)
- (134) Vous l'avez sevrée, cette goinfre, mais vous la portez toujours.  
**Mauvaise habitude**. Faites-moi donc marcher ça.  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 109)

L'adjectif « Curieuse » en (133) marque une réaction affective de l'énonciateur, et en (134), l'adjectif axiologique « Mauvaise » exprime une évaluation négative sur l'entité désignée par le nom. De plus ces adjectifs ne sont ici ni déterminatifs ni explicatifs. D'abord, ils ne sont pas explicatifs, parce que nous ne pouvons pas les supprimer pour que la séquence nominale fonctionne dans ce contexte en tant qu'énoncé. Ensuite, ils ne sont pas déterminatifs, parce qu'ils ne cernent pas l'extension du nom, *i.e.* ne sont pas nécessaires pour l'identification de l'entité dénotée par le nom. Ce sont des éléments nécessaires à la spécification de l'entité ; ils dotent l'entité dénotée par le nom d'une certaine actualité et individualité. Comme, pour la désignation *in situ* avec modalisation, la spécification est assurée par un élément impliqué dans les énoncés nominaux, les énoncés nominaux sont relativement — tout en dépendant plus ou moins du contexte le plus proche — autonomes d'un site d'emploi. C'est pourquoi le déplacement des énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec modalisation n'est pas expressément interdit.

- (133') Puis la horde se remit à hurler.  
- On va la tuer ! On va la lapider ! Tu entends, le Nazaréen? On va l'achever devant toi !

C'était moi, et non elle, qu'ils menaçaient de sa mort. *Une curieuse scène.*

Pour le cas (133), cas d'un récit, comme on le voit en (133'), nous pouvons déplacer, en ajoutant l'article indéfini<sup>196</sup>, la séquence nominale « curieuse scène » après la séquence qu'elle introduit dans le texte original.

Un jugement évaluatif peut être exprimé aussi par le nom noyau même ou le complément du nom comme « Blasphème » dans (135) et « job en or » dans (136) ci-dessous :

- (135) — Mais comment oses-tu parler au nom de Dieu ?  
— Parce que Dieu est en moi.  
— *Blasphème !*  
(SCHMITT, *L'Évangile selon Pilate* : 52)
- (136) La quarantaine, le rire tonitruant, Manuel Garrido dirigeait depuis cinq ans le bureau d'enquête sur les délits financiers dans l'administration argentine. *Un job en or* : 70 enquêteurs, 60 investigations en cours, l'assurance constitutionnelle de ne pas être remercié au premier coup de tabac...  
(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)

Le nom axiologique « Blasphème » en (135) exprime un jugement négatif de l'énonciateur envers ce qui est dit par son interlocuteur et, en (136), le complément de nom « en or » plutôt une appréciation. En (136), l'énoncé nominal peut se déplacer, comme en (133) précédemment mentionné, après la séquence qui, dans le texte original, le suit.

Enfin, c'est le cas de combinaison de plusieurs mots à valeur subjective.

- (137) Vieille dame indigne, la Caisse gémit que, pour entretenir leur

---

<sup>196</sup> Nous reviendrons dans la suite sur les déterminants.

pelote, les banques rament désormais sur un fleuve d'argent virtuel, infesté de produits toxiques. **Piètre jérémiade d'apprentis sorciers !**  
(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 3)

En (137), le nom « noyau », « jérémiade », exprime un jugement dépréciatif sur la justification de la part de la Caisse d'épargne. Mais, la dépréciation sur la Caisse et les banques est exprimée aussi par l'épithète et le complément du nom « noyau » : « piètre » et « d'apprentis sorciers ». Cette accumulation d'éléments à valeur subjective n'est pas indispensable pour la désignation *in situ* avec modalisation. En effet, un jugement subjectif exprimé par un de ces trois éléments suffit pour que la séquence nominale fonctionne en tant qu'énoncé. Nous pouvons ainsi avoir, au lieu de « Piètre jérémiade d'apprentis sorciers ! » : « Une jérémiade. », « Un piètre argument. » ou encore « Un argument d'apprentis sorciers. »

En plus de tout cela, plusieurs éléments des énoncés nominaux peuvent exprimer un jugement évaluatif.

- (138) Je voudrais l'homme fait par Euclide.  
— Et moi, dit Gauvain, je l'aimerais mieux fait par Homère. Le sourire sévère de Cimourdain s'arrêta sur Gauvain comme pour tenir cette âme en arrêt.  
— **Poésie.** Défie-toi des poètes.  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 463)

En (138), c'est d'un côté le choix du nom « poésie » comme argument de l'interlocuteur qui exprime un jugement négatif. La valeur subjective est contextuellement donnée. Ainsi, détachée du contexte, la séquence « poésie » n'apporte plus de valeur subjective et pour fonctionner en tant qu'énoncé, elle a besoin d'une désignation *in situ* assurée par le contexte situationnel ou linguistique, par exemple la désignation *in situ* avec script : « poésie » en tant que rubrique.

En tant que nom « noyau » apportant une appréciation, on peut trouver aussi le néologisme.

- (139) Pour produire en quantité, le plus vite possible, au plus bas coût [...] on a sélectionné des races d'animaux à gros rendements. ***Des « usines sur pattes » qui fonctionnent avec des granulés hautement énergétiques.***  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 44)

La néologie « usines sur pattes », fruit d'une combinaison des deux notions « usine » et « pattes » qui vont difficilement de paire et soulignée par la mise entre guillemets, marque une évaluation négative. Ce syntagme nominal « ***des usines sur pattes*** » recatégorise de manière négative ***rares d'animaux à gros rendements*** dont il est l'anaphore. Ainsi, l'identification de l'entité donnée est-elle liée étroitement au contexte. A noter aussi que la proposition relative « qui fonctionnent avec des granulés hautement énergétiques » peut exprimer un jugement subjectif par l'adverbe d'intensité « hautement ». Dans ce contexte et par la valeur négative de son antécédent « « usines sur pattes » », nous pouvons dire qu'elle exprime une évaluation négative. Ces deux éléments apportant un jugement subjectif peuvent fonctionner séparément pour la désignation *in situ par modalisation* comme en (139').

- (139') Pour produire en quantité, le plus vite possible, au plus bas coût [...] on a sélectionné des races d'animaux à gros rendements.  
 { ***Des « usines sur pattes ».***  
***Un élevage qui fonctionne avec des granulés hautement énergétiques.***

En (139'), la séquence nominale en gras peut fonctionner sans problème en tant qu'énoncé. Une petite remarque : pour le dernier l'énoncé nominal « Un élevage... », nous ne pouvons pas trancher quant à savoir si le jugement subjectif est positif ou négatif. Cela dépend du contexte plus global : si le texte est rédigé pour le thème de la

« santé », du « bio », de l'« écologie », il serait négatif. En revanche, pour le thème industriel ou commercial, il pourrait être plutôt positif.

### 2.1.2. Modalisateur

A part les affectifs et les axiologiques, « porteurs d'un trait évaluatif de type bon/mauvais »<sup>197</sup>, nous avons aussi en tant qu'élément subjectif des modalisateurs, « porteurs d'un trait évaluatif de type vrai/faux »<sup>198</sup> comme (140) :

- (140) - Danton, la Champagne n'était pas pour les Prussiens, et la Bretagne est pour les Anglais. Reprendre Verdun, c'est de la guerre étrangère ; reprendre Vitré, c'est de la guerre civile.  
Et Robespierre murmura avec un accent froid et profond :  
- **Sérieuse différence.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] :164)

Ici, l'adjectif « sérieuse » a une valeur comparable à « véritable » (« il y a ici une véritable différence ») ou à « sûrement » (« il y a ici sûrement une différence ») ; il marque *le degré d'adhésion du sujet d'énonciation*<sup>199</sup> forte à la qualification marquée par le nom noyau « différence ». Pour l'identification de l'entité désignée, il n'est pas nécessaire, mais il n'est pas supprimable ; il sert à la désignation *in situ*.

On peut trouver des adverbes modalisateurs.

- (141) La foire d'art contemporain outsider ouvre ses portes ce 19 mars avec 115 galeries. **Une manifestation majoritairement française et plutôt classique avec une sélection encore inégale, malgré une progression depuis son retour au Grand Palais.**

<sup>197</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, 2014 [1999] : 134.

<sup>198</sup> *Idem.*

<sup>199</sup> *Ibid.* : 133.

(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 95)

- (142) L'hiver dernier, le constructeur a présenté Odo, une gamme d'appareils photo, caméras et écouteurs stéréo rechargeables à « l'huile de coude ». ***Une énergie décidément durable...***  
(Reprise de (64))

Les adverbes « majoritairement » et « plutôt » en (141) marquent le degré d'adhésion mitigée de l'énonciateur respectivement à la qualification « française » et à celle « classique » de l'entité dénotée par « manifestation » qui est la foire d'art contemporain introduite dans l'énoncé précédent. Ces adverbes aussi ne sont pas supprimables : « \*Une manifestation française et classique. » En (142), l'adverbe « décidément » est employé avec les points de suspension et marque par ironie le degré d'adhésion plutôt mitigée. En tant qu'élément marquant une subjectivité, donc servant à la désignation in situ, ils ne peuvent pas être supprimés. A noter que le cumul de ces deux types modalisateurs n'est pas obligatoire ; l'un de ces deux éléments suffit pour l'énonciation nominale. Ainsi les énoncés « Une énergie durable... » et « Une énergie décidément durable. » sont tous les deux acceptables.

La certitude (ou incertitude) de l'énonciateur peut être marquée autrement comme en (143) :

- (143) L'embellie des marchés d'actions peut-elle durer ? Rien n'est moins sûr. « Une nouvelle correction est possible car les sociétés vont continuer d'annoncer de mauvaises nouvelles », estime Roland Lescure. ***Une opinion partagée par Nathalie Pelras, gérante chez Richelieu Finance : [...]***  
(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)

En (143), le participe passé suivi de son complément d'agent « partagée par... » qualifie l'entité désignée par le nom noyau « opinion », *i.e.* l'opinion de Roland Lescure citée dans l'énoncé précédent, en présentant sous forme de modificateur le fait que cette opinion est partagée ; « (être) partagé » s'emploie ici comme qualité ; il joue ainsi, bien que ce soit de manière moins directe, un rôle comparable à celui des adjectifs



modalisateurs tel que « sûr » ou « vraisemblable » : « une opinion sûre / vraisemblable ». Nous pouvons constater l'attitude de l'énonciateur qui accorde une certaine adhésion — de manière moins subjective et plus convaincante — à l'opinion de Roland Lescure. Cette valeur de modalisateur se voit moins bien dans la formule verbale « Cette opinion est partagée par Nathalie Pelras » qui rapporte le même fait « l'opinion est partagée ». Cette formule verbale présente ce fait surtout comme un fait à constater — et par la suite, il pourrait *nuancer* l'évaluation « vrai/ faux » de l'énonciateur de manière inférentielle : « l'opinion est partagée, donc elle est crédible ». Cette manière de présenter un fait constaté, sous forme de modificateur d'un nom, comme témoin d'une qualité de l'entité dénotée par le nom est exploitée souvent pour l'énonciation nominale dans le discours suivi.

Nous aborderons les autres cas dans la section suivante.

### 2.1.3. Modalité d'énonciation marquée par une ponctuation

A l'écrit, la ponctuation peut aussi marquer une attitude subjective de l'énonciateur. C'est ce que nous pouvons voir avec l'énoncé nominal en (142) « Une énergie décidément durable... » déjà mentionné (à la page précédente) ou avec les énoncés suivants :

- (144) LA RELIGIEUSE. (*apercevant le portrait*). Ah !... Mon Dieu !...  
(*Au dehors l'orage bas son plein.*)  
LA COMTESSE (*ne comprenant pas*). Vous aurais-je choquée ?  
LA RELIGIEUSE. Là... Là... Là... **Le portrait !**  
(*Reprise de (63)*)
- (145) Des étoiles dansent autour de lui avec des exclamations et des rires argentins. **Des étoiles ? Non, des lanternes. Ce sont des gnomes qui les tiennent. Des gnomes ? Non, des (sic) petites filles.** Elles se pressent autour de Pierre.  
(TOURNIER, *Le Coq de bruyère*, 1978 : 55)
- (146) (*Devant un incendie*) En même temps que la supplication terrible de la mère, des voix s'élevaient sur le plateau et dans le ravin :  
- **Une échelle !**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 408)

En (144), le point d'exclamation marque une modalité exclamative sur un phénomène perçu par l'énonciateur et présenté de manière résumptive par le syntagme « Le portrait ». En (145) les énoncés nominaux apparaissent dans un récit à la troisième personne. Ici le narrateur décrit un garçon (héros) qui, fatigué d'avoir erré dans une forêt tout seul, se repose au pied d'un arbre dans un état de somnolence. Les énoncés nominaux sont marqués alternativement par le point d'interrogation et l'adverbe de négation « non ». Il s'agit ici des questions-réponses dans le discours intérieur du garçon présentées sous forme de discours indirect libre. En (146), c'est la modalité injonctive qui est marquée par le point d'exclamation. Les modalités d'énonciation ainsi marquées par une ponctuation jouent aussi un rôle important pour la désignation *in situ*. Sans ces modalités les séquences que nous avons ici, « Une énergie durable » en (142), « Le portrait » en (144), « Des étoiles » en (145) ou « Une échelle » en (146), fonctionnent difficilement en tant qu'énoncés, sinon employées avec les désignations *in situ* s'effectuant par le contexte situationnel ou linguistique.

Il faut ajouter qu'en (144), l'adverbe de lieu « là » sert aussi à la désignation *in situ*. Mais la modalité exclamative marquée par le point d'exclamation peut à elle seule jouer un rôle pour la désignation *in situ*. Ainsi,

- (144') LA RELIGIEUSE. (*apercevant le portrait*). Ah !... Mon Dieu !...  
 (*Au dehors l'orage bas son plein.*)  
 LA COMTESSE (*ne comprenant pas*). Vous aurais-je choquée ?  
 { LA RELIGIEUSE. **Le portrait !**  
 LA RELIGIEUSE. \***Le portrait.**

sans l'adverbe de lieu en tête, la séquence « Le portrait ! » peut fonctionner en tant qu'énoncé en (144'), mais non pour la séquence « Le portrait » sans l'adverbe de lieu ni le point d'exclamation.

**2.1.4. Terme exprimant une valeur subjective déontique**

Parmi le cas de la désignation *in situ* avec modalisation, nous pouvons compter aussi le cas où une valeur subjective déontique est exprimée comme :

- (147) Elle (=La tondeuse électrique) exige de tirer un long cordon électrique pour l'alimenter en électricité. ***Fil sur lequel il faut prendre garde de ne pas passer avec l'engin, fil qu'il faut soigneusement rembobiner après chaque utilisation, fil qui devra être d'un seul tenant (...).***  
(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)
- (148) On considérait l'escarpement du pont, la hauteur des arches, l'élévation des étages, les fenêtres inaccessibles, et la nécessité d'agir vite. ***Trois étages à franchir.*** Nul moyen d'arriver là.  
(*Reprise de (4)*)

La valeur déontique est exprimée en (147) par le verbe « falloir » ou « devoir » employé dans une relative et en (148), par le complément de nom « à + infinitif de verbe ». Il est à noter que ce qui est en question dans ces cas n'est plus l'obligation, mais la qualité de l'entité désignée, le fil de la tondeuse en (147) et la situation en (148), qui a une/ des obligations. Il en découle ainsi une évaluation négative sur ses entités.

Rarement, la valeur déontique et l'évaluation négative qui en résulte sont marquées sous forme de complément temporel comme :

- (149) — Et ce faux évêque d'Agra, qui est curé de je ne sais quoi !  
— De Dol. Il s'appelle Guillot de Folleville. Il est brave, du reste, et se bat.  
— ***Des prêtres quand il faudrait des soldats !***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 60)

### 2.1.5. Terme évaluatif non axiologique

Parmi les éléments subjectifs, peuvent être cités aussi les « évaluatifs non axiologiques » (KERBRAT-ORECCHIONI, 2014[1999] : 96-97). Ce sont des éléments « qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur [...], impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté »<sup>200</sup>.

- (150) La nouvelle est passée un peu inaperçue. Le 23 avril, Groupe Danone est devenu tout simplement Danone. ***Une péripétie supplémentaire pour ce nom à l'histoire pleine de rebondissements.***  
(*Le Figaro.fr*, 30/07/2009)

Le nom « Péripétie » en (150) ne marque ni engagement affectif ni évaluation de type vrai/faux ou de type bon/mauvais. Mais l'utilisation de ce mot est spécifique de l'énonciateur, et « c'est dans cette mesure [que les évaluatifs non axiologiques] peuvent être considérés comme « subjectifs ». »<sup>201</sup> Cette valeur subjective apportée par ce nom évaluatif non axiologique sert aussi à la désignation *in situ* ; en (150), l'adjectif non subjectif « supplémentaire » est supprimable, donc il n'est pas pertinent ; et le complément prépositionnel « pour ce nom ... » dont la présence est préférable sert plutôt à justifier cette qualification subjective et pas nécessairement à la désignation *in situ* ; donc c'est le nom noyau à valeur subjective qui est pertinent pour l'énonciation nominale.

Les noms tels que « façon de », « manière de », « mode de », « méthode pour », « stratégie », « solution », etc. qui désignent un acte par son utilité pour un but défini sont souvent attestés dans les énoncés nominaux.

---

<sup>200</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, 2014[1999] : 96-97.

<sup>201</sup> *Idem.*

- (151) Entre le « tout assis » et le « tout debout » voici venu le temps du travail à hauteur variable. **Façon de réduire à la fois la pénibilité et l'encroûtement...**  
(Reprise de (8))
- (152) (David Vaiani, propriétaire d'un célèbre restaurant, a refusé de traiter spécialement le milliardaire Roman Abramovitch, arrivé sans réservation.)  
Vaiani jure qu'il n'a en tête que le bonheur de ses grands clients « comme Kurt Russel, Eros Ramazzotti, Romano Prodi et toute l'équipe de la Juventus ». **Une manière de dire qu'il peut se passer de Roman Abramovitch.**  
(Le Monde.fr, 06/09/2008)

Ce sont aussi des évaluatifs non axiologiques ; leur utilisation se fonde sur l'interprétation d'un acte par l'énonciateur. En (151), « travailler à hauteur variable » est relié par l'auteur-énonciateur avec le fait de « réduire la pénibilité et l'encroûtement ». De même pour (152), c'est *via* la qualification spécifique de l'énonciateur que les paroles de David Vaiani citées avant et le fait que « il peut se passer de Roman Abramovitch » sont reliés. Puisqu'il s'agit d'utilité, la connotation axiologique est souvent impliquée, comme en (151) où elle est soulignée par l'adverbe « à la fois » et par le fait même que « travailler à hauteur variable » sert à réduire deux problèmes : « pénibilité » et « encroûtement ». Mais ceci n'est pas toujours le cas. En effet, en (152), nous ne percevons pas de jugement de type bon/mauvais. En tout cas, les éléments qualifiant un objet ou un acte par son utilité peuvent être comptés parmi les évaluatifs non axiologiques. Ils servent donc à la désignation *in situ* avec modalisation. Peuvent être analysés, dans le même sens, des modificateurs de nom noyau tels que « opératoire », « destiné à », « capable de », « qui permet de », « qui sert à » :

- (153) Comme le 24 septembre à Aubry : deux braqueurs entrent dans le magasin, en ressortent avec quelque 3 000 euros et prennent la fuite au volant de la Ford d'une hôtesse de caisse... avant de l'abandonner moins d'un kilomètre plus loin, dans le canal de la Deûle. **Un mode opératoire destiné à brouiller les pistes** : [...]  
(Reprise de (61))
- (154) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. **Une stratégie qui sert à renforcer leur**

**image.***(Reprise de (1))*

En (153) et en (154), nous avons, à côté des noms « mode » et « stratégie » que nous venons d'évoquer, les adjectifs « opératoire » et « destiné à » et la relative « qui sert à ». Et ces modificateurs peuvent être aussi des évaluatifs non axiologiques. Ils se fondent sur la qualification spécifique de l'énonciateur. Ici, les éléments ainsi qualifiés de subjectifs sont cumulés. Mais chaque élément peut former un énoncé nominal sans les autres : « Un acte opératoire », « un acte destiné à brouiller des pistes », ou « un acte qui sert à renforcer leur image ». La subjectivité impliquée dans ces mots peut servir à la désignation *in situ* avec modalisation.

En tant que modificateurs évaluatifs non axiologiques, nous pouvons citer des adjectifs qui se rapportent à la grandeur ou l'importance.

- (155) L'accès universel à Internet à haut débit en 2012 figure parmi les 154 mesures annoncées, le 20 octobre, par Eric Besson, le secrétaire d'Etat au Développement de l'économie numérique. ***Un chantier gigantesque dans tous les secteurs - particuliers, PME.***  
(*Le Point.fr*, 23/10/2008)
- (156) Premier signe de la renaissance, des bataillons d'ouvriers écrasés de chaleur posent des pavés sur la terre rouge des rues principales. ***Des chantiers à « haute intensité de main-d'œuvre », qui visent autant à rendre carrossables les voies défoncées et à poser des réseaux d'évacuation des eaux de pluie qu'à distribuer des revenus à la population.***  
(*Le Monde*, 22-23/03/2009, n°19955 : 4)

L'adjectif « gigantesque » en (155) et le complément de nom « à haute intensité de main-d'œuvre » en (156) portent une valeur subjective ; leur emploi vient d'une qualification spécifique de l'énonciateur. Ainsi pour (155) et (156), ce sont eux qui sont pertinents pour former des énoncés nominaux. Les autres modificateurs ne sont pas des éléments indispensables. Comme forme minimum, nous avons ici : « Un chantier gigantesque. » et « Des chantiers à haute intensité de main-d'œuvre. »

La liste des modificateurs évaluatifs non axiologiques est loin d'être exhaustive. Pour se passer des adverbes, nous nous contentons de mentionner des adjectifs relatifs aux sensations.

- (157) *(Description d'une conversation entre deux personnes)*  
 Il se penche en arrière, il plisse les paupières et la regarde. **Un regard perçant et dur.**  
 (SARRAUTE, *Le Planétarium*, 1959 : 115)

Quant aux adverbes évaluatifs non axiologiques, nous pouvons citer des adverbes de quantité, d'intensité ou de comparaison.

- (158) *(Au sein d'un débat se déroulant entre des employés)*  
 MONSIEUR PAPILLON, avec fermeté  
 Ça va comme ça, on exagère ! **Assez de bavardages !**  
 (IONESCO, *Rhinocéros*, 1963 : 106)
- (159) Patrick Guillemin, aubergiste et comédien, a fait de ce bistrot « Comme en province » une table de bon aloi. Vol-au-vent d'écrevisses, croustillant de boudin se mangent sans faim. **Vins peu chers.**  
 (*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 93)
- (160) Shakira présente le dentifrice Oral-B 3D White luxe  
**Des dents visiblement plus blanches et plus éclatantes**  
 (*sur une publicité de la pâte dentifrice de Oral-B*)

Ces éléments sont mentionnés dans LEFEUVRE (1999) comme « marqueurs de prédication », nécessaires ou préférés et qui « semblent marquer, par leur présence, que tel terme averbal remplit un rôle prédicatif »<sup>202</sup>. Il s'agit ici d'une quantification spécifique de l'énonciateur. Ils servent donc en tant qu'éléments à valeur subjective pour la désignation *in situ* avec modalisation. Pour cette raison, ils ne sont normalement

---

<sup>202</sup> LEFEUVRE, 1999 : 48.

pas substituables comme en (161), sauf le cas où il y a un autre terme à valeur subjective comme en (162) et en (163).

- (161) - Ah bon! Vous autres paysans, vous croyez aux pierres qui tournent, aux pierres qui chantent, aux pierres qui vont boire la nuit au ruisseau d'à côté. **{Tas de/ \*Des/ \*Les} contes.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 102)
- (162) La femme joignit les mains et cria :  
- Ô mon Dieu seigneur Jésus !  
- **{Pas de/ Des} superstitions !** reprit le sergent.  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 41)
- (163) Cette poignée de fonctionnaires dirigée par le propre chef de cabinet de Bertrand était chargée des basses œuvres. **{Autant de/ Des} manipulations et de/des coups tordus [...]**  
(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 19)

Pour (161), le remplacement du déterminant complexe « Tas de » par l'article défini ou l'indéfini n'est pas acceptable. Avec les déterminants « Des/Les », la séquence nominale ne peut pas y fonctionner en tant qu'énoncé. Pour la rendre énonçable, il faut un autre terme à valeur subjective comme dans : « Que des contes. / Des contes ! » En revanche, en (162) et en (163), il est possible d'avoir l'article indéfini « des » au lieu de « Pas de » ou de « Autant de », malgré un léger changement de sens. En fait, dans ces cas, les noms noyaux mêmes ont un sens axiologique négatif : « superstition » en (162) et « manipulations / coups tordus » en (163). Ce qui est intéressant est que la même combinaison entre un nom noyau à valeur subjective et le déterminant complexe « pas de » n'accepte toujours pas cette substitution. En (164), se trouvent d'un côté le déterminant complexe « Pas de » et de l'autre le nom noyau « scandale » qui exprime un jugement négatif :

- (164) LE PATRON, à Jean et à Bérenger (*qui se disputent*)  
- **{Pas de / \*Un} scandale ici.**  
(IONESCO, *Rhinocéros*, 1963 : 71)



Dans ce cas, nous ne pouvons pas avoir l'article « Un » au lieu de « Pas de ». Et cela ne changera pas, même si nous enlevons l'adverbe « ici » à la fin d'énoncé. La comparaison de (162) avec (164) révèle que le déterminant complexe « pas de » exprime en (162) à la fois le reproche, *i.e.* la qualification négative et l'interdiction, tandis qu'en (164), c'est l'interdiction qui est mise en avant. Il s'agit de la quantité nulle (de scandale). Ce qui n'est nécessairement pas le cas en (162). Cette différence joue sur la possibilité ou l'impossibilité de la substitution ici.

Nous pouvons inclure dans le cas de la qualification subjective l'utilisation de l'expression « une sorte de ». Cette expression explicite que la classification effectuée est spécifique de l'énonciateur.

- (165) François Hollande avait tout préparé. Après Reims, il convient avec ses troupes de faire un break tout décembre. ***Une sorte de période de vacuité, le temps de se défaire un peu de son image de premier secrétaire.***  
(*Le Point.fr*, 19/03/2009)

Comme nous l'avons vu plus haut (p.175) avec l'énoncé nominal « Une opinion partagée par Nathalie Pelras » en (143), un fait constaté peut être présenté sous forme de modificateur d'un nom, et s'emploie comme témoin d'une qualité de l'entité dénotée par le nom. Nous pouvons avoir non seulement des participes passés comme « Une opinion partagée... » mais également des propositions relatives comme en (166) :

- (166) Ici, en plus de lire et écrire, on apprend à « devenir un citoyen du monde épanoui et responsable ». ***Un programme qui a séduit plus d'un bobo dans le quartier.***  
(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 15)

En (166), également avec « Une opinion partagée par Nathalie Pelras » en (143) (*Supra*. 175), un fait constaté « a séduit plus d'un bobo dans le quartier » s'emploie pour qualifier l'entité désignée par le nom « programme ». Le fait d'« [avoir séduit] plus d'un bobo » peut être considéré comme un résultat positif de ce programme, comme une manifestation de l'appréciation sur ce programme. Par sa valeur axiologique, cette partie modificatrice est comparable à l'adjectif axiologique « séduisant ». Nous pouvons donc la ranger parmi les éléments subjectifs servant à la désignation *in situ* avec modalisation. Dans ce cas, l'appréciation n'est pas exprimée par les termes appréciatifs, mais à travers le contenu de la proposition déterminante, où l'énonciateur cite un fait concret qui révèle une certaine appréciation de la part de l'intéressé réel : on y voit un certain intéressé réel apprécier ce dont il s'agit ou bien agir selon son appréciation sur ce dont il s'agit. La citation d'un tel fait sert à la fois à la représentation d'une appréciation et à l'introduction d'un autre point de vue que le sien, le point de vue de l'intéressé réel, dans la phrase nominale. Puisque l'énonciateur n'exprime pas l'appréciation par ses propres mots et que l'on n'y voit comme appréciateur actif que l'intéressé réel, on peut supposer que l'appréciation exprimée dans la phrase nominale est plutôt celle de cet intéressé. L'énonciateur charge ainsi cet intéressé de l'appréciation et lui-même s'en distancie. Nous avons ici une subjectivité relativisée.

La relativisation de la subjectivité se fait pour tous les types des éléments subjectifs que nous venons de voir sans les modalités d'énonciation marquée par une ponctuation. Et cela de différentes manières.

### 2.1.6. Relativisation de la subjectivité

Aux éléments porteurs d'une valeur subjective peuvent s'ajouter des éléments qui relativisent la subjectivité exprimée par ces premiers. Ce sont soit des éléments qui servent à présenter un jugement subjectif de manière moins subjective, *i.e.* plus ou moins objectif (cas de « **Objectivation** », *Infra*. 2.1.6.1.) soit ceux qui permettent à l'énonciateur de charger une autre personne du jugement subjectif et ainsi de s'en distancier (cas de « **Distanciation** », *Infra*. 2.1.6.2.)

### 2.1.6.1. Objectivation du jugement subjectif

La subjectivité exprimée par le sémantisme de certains termes (affectifs, appréciatifs, modalisateurs, évaluatifs non axiologiques), peuvent s'accompagner d'un élément qui objective cette subjectivité. Nous pouvons mentionner trois manières d'en déterminer la valeur :

- a) Limitation de la portée de validité du jugement subjectif
- b) Explicitation de la norme selon laquelle se fait le jugement subjectif
- c) Justification du jugement subjectif

#### a) Limitation de la portée de validité du jugement subjectif

Le jugement subjectif apporté par un élément de l'énoncé nominal s'accompagne parfois d'une indication qui en limite la portée. L'énonciateur relativise ainsi son jugement subjectif.

- (167) Les conditions météorologiques de cette fin d'été sont en effet particulièrement favorables à la pousse des champignons. ***Une bonne nouvelle pour les amateurs***, mais encore faut-il être sûr de ne pas se tromper lors de la cueillette...  
(*Destination Santé*, 16/10/2006)

Le groupe prépositionnel « pour les amateurs » donne ici le périmètre des personnes pouvant être intéressées par cette nouvelle et au regard desquelles l'énonciateur juge « bonne » la nouvelle. Il indique ainsi en s'amusant la portée de validité de

l'appréciation (« une bonne nouvelle ») en limitant en deux temps ce périmètre : 1) des amateurs 2) des amateurs avertis<sup>12</sup>.

La portée peut se définir aussi par rapport à la situation ou au domaine concernés

- (168) Mais il est également possible de vouvoyer et d'appeler l'autre par son prénom, ce qui constitue un rapprochement. ***Une solution intermédiaire parfois pratique en cas d'hésitation, avec des supérieurs hiérarchiques notamment.***  
(*Journal du net.com*, 02/08/2006)

En (168), les deux compléments prépositionnels « en cas d'hésitation » et « avec des supérieurs hiérarchiques notamment » précisent la situation concernée pour le jugement positif exprimé par l'adjectif axiologique « pratique » sur le fait de « vouvoyer et d'appeler l'autre par son prénom ». Ainsi la portée de cette appréciation est limitée.

- (169) L'idée évoquée était de créer un nouveau dispositif visant à maintenir le lien entre l'enfant et le beau parent qui s'en est occupé, après la rupture.  
***Idée généreuse dans le principe mais difficilement réalisable dans la pratique [...].***  
(*Le Monde.fr*, 02/01/2009)

En (169), l'énonciateur émet deux appréciations sur l'idée décrite dans la phrase précédente, en indiquant le domaine concerné : « généreuse dans le principe » et « difficilement réalisable dans la pratique ». Il limite ainsi la portée de chaque appréciation.

---

<sup>12</sup> Ici, cette indication sert aussi à s'adresser aux lecteurs intéressés et à attirer leur attention pour les avertir du danger de l'intoxication.

En limitant ainsi la portée de sa validité, l'énonciateur relativise, donc objective son jugement subjectif.

### **b) Explicitation de la norme selon laquelle se fait le jugement subjectif**

L'utilisation des termes évaluatifs non axiologiques impliquent toujours « une norme interne à l'objet support de la qualité »<sup>203</sup>. Ainsi « l'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée. »<sup>204</sup> Et cette norme peut être explicite comme dans le cas suivant :

- (170) L'audience actuelle de Quid.fr est de 1 million de visites. *Un chiffre peu élevé au regard du potentiel de la marque.*  
(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 87)

à l'appréciation négative « peu élevé » sur le chiffre « 1 million » pour le nombre de visites sur le site de « Quid.fr », s'ajoute le groupe prépositionnel « au regard du potentiel de la marque », qui explicite la norme selon laquelle se fait ce jugement négatif. L'énonciateur indique ainsi le critère du jugement et se montre moins subjectif.

### **c) Justification du jugement subjectif**

Dans les énoncés nominaux suivants, l'énonciateur essaie de justifier son jugement et de se montrer moins subjectif. La justification est assurée soit par l'ajout d'une information qui explique l'évaluation (171), soit par la précision de l'évaluation (172).

---

<sup>203</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, 2014[1999] : 97.

<sup>204</sup> *Idem.*

- (171) La nouvelle est passée un peu inaperçue. Le 23 avril, Groupe Danone est devenu tout simplement Danone. ***Une péripétie supplémentaire pour ce nom à l'histoire pleine de rebondissements.***  
(Reprise de (150))
- (172) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. ***Une stratégie qui sert à renforcer leur image.***  
(Reprise de (1))

En (171), l'énonciateur qualifie le fait que « Groupe Danone est devenu tout simplement Danone » de « péripétie supplémentaire », en explicitant par le groupe prépositionnel « pour ce nom » ce sur lequel se fait cette qualification subjective. Ainsi est-il marqué que l'utilisation du nom « péripétie » vient de l'idée sur l'objet désignée par « ce nom », le nom de ce groupe de produits laitiers frais. Par l'autre groupe prépositionnel « à l'histoire pleine de rebondissements » modifiant « ce nom », l'idée que l'énonciateur se fait de ce nom est explicitée, et ainsi la qualification subjective « péripétie » est expliquée : « je dis « péripétie » parce que le nom de ce groupe a une histoire pleine de rebondissement ».

En (172), par le nom noyau « stratégie », l'acte des galeries décrit dans l'énoncé précédent est qualifié de manière spécifique par l'énonciateur en tant que stratégie, un acte utile pour un but défini. Ici, s'ajoute au nom noyau la proposition relative « qui sert à renforcer leur image » où est précisée en détail la qualité de « stratégie » de cet acte. Cette description sert à préciser la qualification « stratégie » en indiquant à quel point cet acte se qualifie de « stratégie » : « c'est utile pour le renforcement de l'image ». L'évaluation subjective de « stratégie » est ainsi relativisée.

La réaction affective ou le jugement subjectif (axiologique, modalisateur ou évaluation) exprimés par le sémantisme d'un (des) mot(s) dans les énoncés nominaux parle surtout du rapport entre l'entité désignée par la séquence nominale et l'énonciateur. Ainsi la construction d'une valeur subjective se fait surtout de manière purement subjective. Mais, comme nous venons de le voir, il y a des cas où la valeur subjective est relativisée et où s'observe une attitude plus ou moins objective de l'énonciateur pour présenter son

jugement subjectif. Ainsi, la présence de l'autre est bien prise en compte par l'énonciateur.

### 2.1.6.2. Distanciation du jugement subjectif

On peut observer aussi des cas où l'énonciateur va plus loin que l'objectivation de son jugement subjectif : la distanciation. La distanciation dans les énoncés nominaux est créée par l'énonciateur a) en chargeant d'un jugement subjectif un point de vue autre que son propre point de vue ou b) en s'écartant lui-même du jugement.

#### a) L'énonciateur charge du jugement subjectif un point de vue autre que son propre point de vue.

L'énonciateur introduit dans les énoncés nominaux l'élément marquant la présence d'un autre point de vue que le sien comme si le jugement subjectif qui y est exprimé se faisait à partir de ce point de vue. C'est d'abord le cas du complément de point de vue exprimé par le syntagme prépositionnel « à ses yeux » en (173).

- (173) (*Sur ses actes provocateurs envers le Parti Socialiste*) Refusant le terme de provocation, il préfère parler de « pied de nez aux socialistes ». ***Un pied de nez synonyme de succès, à ses yeux*** : [...]. (*Libération.fr*, 27/03/2009)

Ce complément marque directement le point de vue selon lequel est faite la qualification de « pied de nez » comme « synonyme de succès ». Ainsi l'énonciateur évite de prendre ce jugement à son compte : « ce n'est pas moi, c'est lui — ou au moins c'est moi mais en adoptant son point de vue — qui qualifie ainsi ». En introduisant un autre point de vue et en le chargeant ainsi du jugement subjectif, il s'en distancie lui-même.

Pour introduire un point de vue autre que le sien et le charger du jugement subjectif, l'énonciateur des énoncés nominaux peut recourir à la proposition relative comme nous l'avons déjà vu, ce que nous pouvons confirmer en (174) :

- (174) Ici (=dans une école maternelle), en plus de lire et écrire, on apprend à « devenir un citoyen du monde épanoui et responsable ». ***Un programme qui a séduit plus d'un bobo dans le quartier.***  
(Reprise de (166))

En (174), le fait que le programme de l'école maternelle « séduit plus d'un bobo » s'emploie sous forme de relative pour qualifier ce programme même. Ainsi le fait d'avoir séduit des gens « qui recherche[nt] des valeurs authentiques, la créativité » est présenté comme un résultat témoignant d'une qualité appréciée du programme de l'école maternelle. Mais il s'agit ici de l'appréciation de la part de certains parents, et pas de l'auteur-énonciateur. Ce dernier ne fait que présenter sous forme de relative, donc en tant qu'une des qualités de ce programme, le fait que certains parents l'apprécient. Ce faisant, l'énonciateur évite de s'engager directement dans l'appréciation même. Il faut admettre cependant qu'il ne garde pas complètement son attitude objective ; il souligne l'appréciation du programme de la part de certains parents — ils l'auraient certainement apprécié plus ou moins parce qu'ils l'ont *choisi* — par les expressions « séduire » et « plus d'un bobo » au lieu de dire plus simplement « choisir » et « des parents ». Dans le cas suivant, l'énonciateur ne fait que citer l'appréciation d'un autre :

- (175) Jean Dinh Van (=joaillier de Bvlgari) a inspiré beaucoup de monde. A tel point que les Arts décoratifs ont inscrit sa bague carrée 2 perles dans leur collection permanente. ***Une reconnaissance qu'il apprécie*** : « C'est mieux que la Légion d'honneur ! »  
(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 86)



En (175), le fait que les Arts décoratifs ont inscrit la bague de Jean Dinh Van dans leur collection permanente est jugé positivement comme une belle reconnaissance pour l'artiste. Cette valeur subjective positive est marquée non par le sémantisme appréciatif d'un mot choisi par l'énonciateur lui-même, mais par la citation de l'appréciation de l'artiste. La distanciation de l'énonciateur vis-à-vis de l'appréciation apparaît ici plus clairement.

**b) L'énonciateur s'écarte lui-même du jugement.**

Pour ce dernier cas, l'énonciateur insère une expression modale de sens concessif dans les énoncés nominaux tel qu'en (176) ou en (177) :

- (176) Ce professeur des écoles dans l'agglomération troyenne n'a même que très récemment découvert son attrait et son don pour ce qu'il faut bien appeler un art : le papier découpé... *Un nom certes peu évocateur dans notre pays.*  
(Reprise de (62))
- (177) Depuis sa création, il y a un an, le cabinet TH Recrut a mis en liaison une dizaine de demandeurs d'emplois handicapés avec des entreprises en quête de compétences. *Un chiffre qui peut paraître faible*, mais la spécificité de TH Recrut est de considérer d'abord les compétences du salarié avant son handicap...  
(*La Voix du Nord.fr*, 09/11/2008)

En (176), on a une première évaluation subjective, « peu », sur le degré de « évocateur » du nom « papier découpé ». S'y ajoute l'adverbe d'opinion « certes » qui exprime une concession, donc une attitude distanciée de l'énonciateur envers cette évaluation. Ainsi le jugement « peu évocateur » pour ce nom est attribué à un point de vue autre que le sien. Ce que nous pouvons confirmer par la reformulation avec le complément de point de vue : « Un nom peu évocateur pour les Français/ pour vous, lecteur français ». En (176), nous avons aussi un élément servant à l'objectivation : « dans notre pays », qui indique la portée de validité de cette qualification subjective.

En (177), l'énoncé nominal exprime un jugement défavorable aux activités du cabinet de recrutement TH Recrut' en qualifiant de « faible » son chiffre de résultats. Or cette dépréciation est présentée ici, avec l'expression modale « peut paraître », comme une dépréciation possible. D'où l'attitude distanciée de l'énonciateur envers ce jugement négatif. En effet, dans l'énoncé suivant, l'énonciateur apprécie le cabinet de recrutement TH Recrut' sous un autre aspect. L'énonciateur s'écarte ainsi lui-même du jugement subjectif. Ainsi, dans les énoncés nominaux parlant d'une évaluation subjective donc d'une relation entre l'énonciateur et l'objet évalué, intervient le rapport entre l'énonciateur et l'autre avec qui ce premier ne partage pas le point de vue.

Pour la désignation *in situ* avec modalisation, la désignation *in situ* s'effectue de manière subjective par la construction d'une relation subjective entre l'énonciateur et l'objet évalué. Les mots et les expressions au sémantisme affectif, axiologique, modalisateur ou évaluatif non axiologique ainsi qu'une certaine ponctuation marquant une modalité particulière sont prédestinés à l'énonciation nominale basée sur la désignation *in situ* avec modalisation. Mais parmi les énoncés nominaux ainsi réalisés, il y en a ceux qui sont construits avec la présupposition d'une divergence des points de vue. Pour finir cette section, nous voudrions traiter du cas de l'attitude de l'énonciateur qui envisage une divergence des points de vue.

## **2.2. Composants nécessaires pour la désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête**

Certains compléments spatio-temporels peuvent servir, en se positionnant en tête des séquences nominales employées seules, à la désignation *in situ*. Leur présence en tête des séquences nominales syntaxiquement autonomes assurent ainsi qu'elles fonctionnent en tant qu'énoncés. Les compléments spatio-temporels ou conditionnels correspondent aux « circonstants extra-prédicatifs »<sup>205</sup> en première position que

---

<sup>205</sup> Le terme « circonstant » de « circonstants extra-prédicatifs » « concerne tous les constituants de phrase, invariables, qui sont syntaxiquement accessoires, quel que soit l'apport sémantique qu'ils représentent ». (LEFEUVRE, 2000 : 9, qui se réfère à son tour à LE GOFFIC, 1993 : 386.)

LEFEUVRE (1999 : 311-217, et 2000 : 9-12) décrit dans son étude sur les énoncés averbaux, qu'elle appelle « phrase averbale sans sujet » ou « phrase averbale existentielle ». Ainsi pour lister ces éléments, nous pouvons largement nous référer à ses études. Ce sont des adverbes, des groupes prépositionnels et aussi des groupes substantivaux, qui possèdent une valeur de localisation.

- (178) Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. **Tout à coup, alerte.** Le vieux, qui est habile, a fait une pointe ; on apprend qu'il a marché sur Dol.  
(Reprise de (88))
- (179) À tout cela était mêlée, surtout dans les partis vaincus, on ne sait quelle hautaine lassitude de vivre ; un homme écrivait à Fouquier-Tinville : « Ayez la bonté de me délivrer de la vie. Voici mon adresse. » Champcenetz était arrêté pour s'être écrié en plein Palais-Royal : « À quand la révolution de Turquie ? Je voudrais voir la république à la Porte. » **Partout des journaux.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 142)

En (178), le nom « alerte » est précédé d'une expression adverbiale de temps, « Tout à coup », et en (179) un adverbe de lieu, « partout ».

- (180) Leur coin est boueux et tapissé de feuilles mortes. Pas de table, pas de chaise. **Au sol, une pile de journaux et deux toiles kaki.**  
(Reprise de (83))
- (181) Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vu priver du secrétariat à la Ville. **En février, à l'UMP, nouvelle déconvenue.**  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 25)

En (180), le groupe prépositionnel de lieu « Au sol » introduit deux séquences nominales noyaux coordonnées « une pile de journaux et deux toiles kaki » et en (181), deux groupes prépositionnels, de temps et de lieu, « En février » et « à l'UMP », devançant la séquence nominale « nouvelle déconvenue ».

- (182) ***Nation / Rue des Boulets, dans une impasse recherchée, au 3ème et dernier étage d'une résidence moderne avec ascenseur, 2 pièces avec grand séjour et cuisine séparée équipée possible américaine, une chambre, une salle de bains, et WC indépendant.***  
(<http://www.paruvendu.fr/immobilier/vente/appartement/paris-75011/1187077191A1KIVHAP000>)

Enfin, en (182), nous avons des groupes substantivaux à signification spatiale ou temporelle. Les noms propres désignant le lieu « Nation / Rue des Boulets » fonctionnent, avec deux groupes prépositionnels « dans une impasse recherchée » et « au 3ème et dernier étage [...] », comme compléments spatio-temporels de l'énoncé nominal composé de plusieurs séquences nominales « 2 pièces avec grand séjour et cuisine séparée équipée possible américaine, une chambre, une salle de bains, et wc indépendant ».

La localisation sur le temps de l'énoncé peut être effectuée parfois aussi par la conjonction « et » comme dans :

- (183) Les Lions de la Teranga ont été incapables de faire la décision face à la Gambie. Résultat : un match nul 1-1 qui n'arrange aucune des deux équipes. ***Et des émeutes au Sénégal.***  
(*rfi.fr*, 12/10/2008)

la conjonction « Et » joue un rôle équivalent à celui des adverbes de temps tels que « puis », « à la fin », etc.

Comme le mentionne LEFEUVRE (1999 : 312), « la localisation peut être notionnelle ». Ainsi dans l'extrait ci-dessous,

- (184) A Paris, les titres Dexia, Société générale, AXA et Natixis ont bondi de plus de 20 % cette semaine, tandis que l'action Crédit

agricole gagnait 18,2 % et que le titre BNP Paribas s'appréciait de 8,2 %. ***A l'origine de ce retour en grâce du secteur financier, une indiscretion concernant l'une des principales banques américaines.***

(*Le Monde*, 22-23/03/2009, n°19955 : 12)

le groupe prépositionnel en tête « A l'origine de ce retour [...] » marque la relation notionnelle entre le retour du secteur financier introduite dans l'énoncé précédent et « une indiscretion concernant l'une des principales banques américaines. ». Il « localise » en quelque sorte l'entité désignée par l'énoncé nominal par rapport au contenu de l'énoncé précédent.

Il y a aussi une localisation argumentative effectuée par des adverbes ou des conjonctions, que LEFEUVRE (1999 : 315) classe, en suivant LE GOFFIC (1993 : 479), dans les « circonstants qui portent sur l'énonciation »<sup>206</sup>.

- (185) Nous comprenons, tout de même, qu'il s'agit là de vices bien humains. Ils nous coûteront cher. Mais ils sont corrigibles. ***D'ailleurs, ici, point de panique*** : dans cette chienlit, les déposants français ont fait confiance au sauvetage des Etats où l'Europe de Sarkozy a tenu le pompon.  
(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 3)

La présence de l'un de ces deux compléments peut, comme le dit toujours LEFEUVRE (1999 : 316), maintenir le statut de l'énoncé de la séquence « Point de panique » comme on voit en (185'), mais si l'on enlève les deux, cela devient problématique comme on le voit aussi dans le même exemple :

---

<sup>206</sup> Ce sont des éléments qui lient l'énoncé auquel ils s'attachent au discours précédent. Cf. LEFEUVRE, 1999 : 315.

(185') Nous comprenons, tout de même, qu'il s'agit là de vices bien humains. Ils nous coûteront cher. Mais ils sont corrigibles.

{ *D'ailleurs, point de panique.*  
*Ici, point de panique.*  
 \**Point de panique.*

Nous pouvons ajouter aussi le cas de localisation hypothétique.

(186) Hommes qui nous attaquez, nous vous avons dit nos propositions, elles sont faites, et nous n'avons rien à y changer. ***Acceptez-les, sinon, malheur!***  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 369)

En (186), l'énoncé nominal composé d'un seul nom « malheur » modalisé par le point d'exclamation est introduit par la conjonction « sinon » marquant la situation hypothétique où l'interlocuteur du locuteur-énonciateur n'accepte pas ses propositions. Il marque ainsi le temps où se situe l'entité désignée par le nom noyau.

Notons le caractère essentiel obligatoire des compléments circonstanciels en tête de l'énoncé nominal. Comme le constate LEFEUVRE (1999 et 2000), ce ne sont pas de simples compléments 'accessoires' ; ils sont en général difficilement supprimables : leur omission rend les séquences nominales auxquelles ils s'attachent soit inacceptables en tant qu'énoncé soit moins naturelles. C'est ce que nous pouvons voir avec, par exemple, l'énoncé nominal en (179) ou en (184) cité plus haut (*Supra.* p.194 et p.195-6).

(179') Champcenetz était arrêté pour s'être écrié en plein Palais-Royal : « À quand la révolution de Turquie ? Je voudrais voir la république à la Porte. » \****Des journaux.***

(184') A Paris, les titres Dexia, Société générale, AXA et Natixis ont bondi de plus de 20 % cette semaine, tandis que l'action Crédit agricole gagnait 18,2 % et que le titre BNP Paribas s'appréciait de

8,2 %. *\*Une indiscretion concernant l'une des principales  
banques américaines.*

En (179'), version que nous avons obtenue en supprimant de l'exemple (179) l'adverbe « partout » marquant une localisation spatiale, la séquence nominale « Des journaux » n'est à elle seule pas acceptable en tant qu'énoncé. Il en va de même pour (184'). Avec la suppression du groupe prépositionnel « A l'origine de ce retour en grâce du secteur financier » qui se trouve en tête de l'énoncé en (184), la séquence nominale « Une indiscretion ... » n'est pas acceptable. Il faut noter qu'ici, sans complément en tête, le sens de cette séquence nominale passe, avec la valeur axiologique négative qu'implique le nom « indiscretion », d'un fait particulier « quelqu'un a commis des propos indiscrets sur... » à son résultat, *i.e.* des propos indiscrets. Nous avons ainsi la condition pour la désignation *in situ* avec modalisation. En effet, la séquence « Une indiscretion ... » peut nous faire supposer la présence de l'objet de ce jugement subjectif, donc l'entité désignée par ce nom. Cette présence supposée de l'entité renvoie à la situation actuelle où se situe l'énonciateur qui juge et où est repérée cette entité. Mais ici, cette désignation *in situ* avec modalisation fonctionne difficilement, si ce n'est dans le cas insolite de l'énonciateur introverti qui se tait soudainement au milieu de son argumentation, réfléchit sur les propos de certaines gens sur le monde financier et énonce pour lui-même. La désignation *in situ* avec modalisation n'est pas réussie, au moins pour le récepteur, qui dans cette situation, ne partage ni le point de vue ni les informations avec l'énonciateur ; dans l'énonciation nominale, pour la compréhension de l'énoncé, le récepteur doit repérer par lui-même l'entité dans la situation à laquelle il est renvoyé ; dans le contexte en (179'), on ne saurait savoir ni avec quel élément dans la situation préconstruite ni dans quelle relation est reliée l'entité désignée par le nom.

Cependant, il y a des énoncés nominaux pour lesquels la suppression du complément en tête d'énoncé ne semble pas complètement inacceptable tels que « Tout à coup, Alerte » en (178) (p.194) ou « Et des émeutes au Sénégal » en (183) (p.195).

(178') Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. (?) *Alerte.*

- (183') Les Lions de la Teranga ont été incapables de faire la décision face à la Gambie. Résultat : un match nul 1-1 qui n'arrange aucune des deux équipes. (?) ***Des émeutes au Sénégal.***

Mais il faut remarquer deux choses. D'un côté, la lecture de ces énoncés se ferait, si on les lit à voix haute, avec une pause avant et un accent tonique. Et de l'autre, ces énoncés seraient plus naturels respectivement avec le déterminant indéfini « un » ou le classificateur « un coup de » ou bien avec le complément de temps « toute la nuit » :

- (178'') Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne.

{ ***Une Alerte.***  
***Un coup d'alerte.***

- (183'') Les Lions de la Teranga ont été incapables de faire la décision face à la Gambie. Résultat : un match nul 1-1 qui n'arrange aucune des deux équipes. ***Des émeutes au Sénégal toute la nuit.***

Ces éléments servent ici à déterminer quantitativement une occurrence de / alerte / ou de / émeute /. De ce fait, nous pouvons dire que les compléments en tête jouent un rôle identique, et qu'ils servent à la fois à la construction de l'occurrence et à sa localisation. Il faut ajouter que vu de l'autre sens, on devrait se demander comment se comporte la localisation des énoncés nominaux en (178'') et en (183''). Cette question sera abordée ultérieurement.

Parfois, l'omission des compléments de localisation en tête ne pose aucun problème. Mais dans cas, nous pouvons trouver un élément servant à un autre type de désignation *in situ* et l'entité désignée par l'énoncé change.

- (181') En janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vue priver du secrétariat à la Ville. ***Nouvelle déconvenue.***



En (181) plus haut (*Supra.* p.194), l'énoncé nominal « En février, à l'UMP, nouvelle déconvenue » désigne un fait qui se produit « En février, à l'UMP ». En (181'), il s'agit plutôt d'une évaluation négative sur le fait survenu à la ministre du Logement en janvier dans le gouvernement. Nous avons affaire à la désignation *in situ* avec modalisation.

Dans LEFEUVRE (1999, 2000) où ce type d'énoncés nominaux est traité dans le cadre de la phrase existentielle, il est expliqué que ces « circonstants extra-prédicatifs » en première position « mettent en évidence la prédication existentielle », « en donnant un cadre à la phrase averbale » et « en fournissant, par conséquent, des repères au prédicat existentiel »<sup>207</sup>. Les compléments spatio-temporel ou conditionnel en tête servent certes à localiser l'entité désignée par l'énoncé, mais comme pour l'énoncé « Tout à coup, alerte » en (178) (*Supra.* p.194) ou « Et des émeutes au Sénégal » en (183) (*Supra.* p.195), ils servent aussi à la détermination de l'occurrence même. Nous voudrions ajouter encore une chose. Dans le cadre de la désignation *in situ* qui nous intéresse, la définition du point de vue est importante. Pour la désignation *in situ* avec perception, par exemple, le point de vue est défini comme point de vue propre de l'énonciateur qui perçoit, ou bien pour la désignation *in situ* avec script, c'est 'notre' point de vue, le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur qui s'identifient, fixé sur un point par le script. Pour la désignation *in situ avec localisateur en tête*, les compléments spatio-temporels ou conditionnels servent de marqueurs de déplacement du point de vue. Pour cela, ces compléments en tête et les mêmes compléments qui se situent à la fin d'énoncé diffèrent. Déjà pour la localisation, il est dit que « Leur rôle est affaibli » (LEFEUVRE, 1999 : 315). « En dernière position, les circonstants fournissent un « recadrage » », mais ils « ne définissent pas le cadre de la phrase comme en première position. » (*Ibidem.*) Et leur différence est plus grande concernant la définition du point de vue. En effet, le fait est qu'il est difficilement concevable de marquer le déplacement du point de vue à la fin de l'énoncé ici. D'ailleurs, la présence du complément spatio-temporel à la fin d'une séquence nominale n'assure pas son fonctionnement en tant qu'énoncé. C'est ce que nous avons déjà vu en comparant l'énoncé original « Et des émeutes au Sénégal. » en (183) et la séquence nominale que nous avons fabriquée en supprimant le complément en tête « (?) Des émeutes au Sénégal. » en (183') (*Supra.*

---

<sup>207</sup> LEFEUVRE, 1999 : 314.

p.199). Dans ce dernier cas, se trouve le complément de lieu « au Sénégal » qui localise l'entité désignée par « des émeutes ». Mais sa présence seule n'est pas suffisante pour la construction d'un énoncé. D'ailleurs, les compléments spatio-temporels positionnés à la fin de l'énoncé peuvent être supprimés. Ainsi,

- (187) Il imagina la Russe constatant le vol et allant se plaindre au patron.  
La police alertée. ***Une perquisition générale dans les carrées.***  
(GUERIN, *L'Apprenti*, 1946 : 147)
- (187') Il imagina la Russe constatant le vol et allant se plaindre au patron.  
***Une perquisition générale.***

Comme nous le voyons en comparant entre (187) et (187'), la suppression du complément de lieu à la fin d'énoncé en (187) « dans les carrées » ne pose pas de problème pour l'énoncé. La désignation *in situ* en (187) et (187') se fait par nominalisation, question qui sera traitée jutes après cette section, et le complément de lieu à la fin de l'énoncé ne concerne pas la désignation *in situ*.

Il y a certes des compléments spatio-temporels en fin d'énoncé indispensables aux énoncés nominaux. Il s'agit d'abord du cas où ce complément sert à la détermination de l'occurrence comme « toute la nuit » en (183'') (*Supra.* p.199). Sinon ce sont des compléments concernant l'extension du nom comme en (188) :

- (188) ***L'esprit pionnier depuis 125 ans***  
(sur l'affiche d'une entreprise)

En (188), le complément « depuis 125 ans » ne peut pas être supprimé : « \*L'esprit pionnier. » Il détermine ici l'extension du syntagme nominal et distingue cet /esprit pionnier/ d'autres types de cultures collectives comme le ferait également une relative déterminative : « L'esprit pionnier qui dure depuis 125 ans ». Dans ce cas, les compléments spatio-temporels ne peuvent pas venir en tête « Depuis 125 ans, l'esprit pionnier », au contraire de ceux qui servent à la détermination de l'occurrence. Ces

derniers peuvent se positionner en tête et servir ainsi à la fois à la détermination de l'occurrence et à l'indication du déplacement du point de vue : « Toute la nuit, des émeutes au Sénégal ».

Le rôle des compléments spatio-temporels en tête d'énoncé en tant que marqueurs de déplacement du point de vue permet de distinguer nettement ces compléments d'avec les autres compléments accessoires en tête d'énoncé tel que l'adverbe de manière « vite » dans « Vite, vite, de la lumière ! il fait triste ici. » (exemple de LEFEUVRE, 1999 : 313). Ces derniers ne sont pas nécessairement indispensables aux énoncés nominaux, et leur rôle est plutôt d'explicitier, d'insister sur le positionnement du point de vue subjectif de l'énonciateur dans la désignation *in situ* avec modalisation.

Les compléments spatio-temporels en tête d'énoncé en tant que marqueurs de déplacement du point de vue ne sont par nature pas compatibles dans les cas où le point de vue est déjà fixé d'une autre manière.

- (189) **GAZ à tous les étage.**  
(sur le portail d'un immeuble)  
(189') \***A tous les étage, GAZ**

La séquence nominale en (189') se trouve à l'entrée d'un bâtiment. C'est un cas de désignation *in situ* avec étiquetage. Dans la désignation *in situ* avec étiquetage, le point de vue de chaque lecteur porte toujours sur l'objet et dans la situation d'étiquetage qu'il perçoit en lisant l'énoncé. En d'autres termes, le point de vue est nécessairement fixé sur l'endroit où est collé l'énoncé. Ainsi, les compléments spatio-temporels en tête qui marquent un déplacement du point de vue contredisent ce fonctionnement et rendent les séquences nominales étiquetées non énonçables. Le seul cas possible où l'on peut observer la présence de compléments spatio-temporels en tête d'énoncés étiquetés est le cas où l'on constate une opposition comme ci-dessous :

- (190) ***Ici, des horaires d'ouverture élargie***  
(sur la vitrine d'une agence bancaire)

Le complément de temps « Ici » en tête de l'énoncé en (190) marque une opposition entre « horaires d'ouverture élargie » et « horaires d'ouverture des autres agences moins longue ». Son fonctionnement ne consiste pas à indiquer un déplacement du point de vue. Par conséquent, il est supprimable ainsi que déplaçable à la fin d'énoncé.

- (190')  $\emptyset$  ***Des horaires d'ouverture élargie***  
(190'') ***Des horaires d'ouverture élargie ici***

D'ailleurs, ce complément de temps renvoie à l'endroit d'où l'on voit ou à la situation où l'on est. Donc il n'a pas de valeur de déplacement. Dans le cas suivant d'une publicité, nous avons à la position à gauche des énoncés nominaux, les groupes nominaux marquant une localisation temporelle « Étape 1 », « Étape 2 » et « Étape 3 ».

- (191) ***Étape 1      John Jameson pendant la première distillation.***  
***Étape 2      John Jameson pendant la deuxième distillation.***  
***Étape 3      John Jameson pendant la troisième distillation.***  
(Sur l'affiche publicitaire d'un whisky)

Ce sont en fait des énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec étiquetage. A chaque ligne, se trouve une image du visage d'un même homme. Les deux premières sont presque identiques et la dernière est une image du même homme un peu plus souriant par rapport aux autres. Pour la construction de chaque énoncé, comme l'entité désignée par l'énoncé se trouve en coprésence avec l'énoncé — *c'est-à-dire que* nous sommes dans le cas d'une désignation *in situ* avec étiquetage — ces groupes nominaux à gauche ne sont pas des éléments nécessaires. Les assurances qu'ils expriment concernant l'engagement de l'industriel à chacune des trois étapes de la distillation

jouent quand-même un rôle non négligeable dans l'argumentation de cette publicité. Elles servent à marquer l'évolution du *ici*, du point de vue du lecteur pour chaque énoncé. L'argumentation vise à ce que le lecteur se rende compte que le nombre et la distinction des distillations jouent un rôle important et qu'à la fin soit bien mis en valeur la distillation en trois étapes. Ce qui est intéressant, c'est qu'en manipulant le point de vue du lecteur, cette publicité le mène à construire une représentation à partir de la valeur appréciative de ce produit par lui-même.

### 2.3. Composants nécessaires pour la désignation *in situ* avec nominalisation

Parmi les séquences nominales, il y en a qui, posées au sein d'un texte suivi particulier, peuvent fonctionner en tant qu'énoncés, sans être précédées par (la description d') une perception, ni accompagnées de l'expression d'une évaluation subjective, ni situées par un complément spatio-temporel en tête, ni encore introduites dans une chaîne d'énumération, contrairement aux séquences nominales suivantes :

- (192) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ***Une chambre d'enfant.***  
(Reprise de (73))
- (192') Puis le silence s'établit tout seul. Luce monte l'escalier et se trouve au premier étage. ?***Une chambre d'enfant.***

En (192), à gauche de l'énoncé nominal « Une chambre d'enfant », est décrit le déplacement d'un personnage « Luce [...] monte au premier étage », qui signifie de manière indirecte un nouveau cadre de perception. L'entité désignée par l'énoncé nominal (une chambre d'enfant) est ainsi située par rapport à cette perception, à la suite de la situation '*actuelle*', c'est-à-dire la situation *où l'on est en tant que narrateur ou lecteur*', dans le déroulement du récit. En (192'), ce changement du point de vue n'est plus marqué et la séquence nominale « une chambre » n'est plus acceptable.

- (193) Vous l'avez sevrée, cette goinfre, mais vous la portez toujours.  
**Mauvaise habitude.**  
(Reprise de (134))
- (193') Vous l'avez sevrée, cette goinfre, mais vous la portez toujours.  
**\*Habitude.**

En (193'), l'omission de l'adjectif axiologique « mauvaise » rend la séquence nominale « habitude » non énonçable.

A la différence de ces cas, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre VI, à la section 2.5., des nominalisations ou des séquences nominales au trait événementiel peuvent fonctionner à elles seules en tant qu'énoncés, dès qu'elles apparaissent dans un discours particulier.

- (194) pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus.  
**Rencontre. Bataille.**  
(Reprise de (74))

En (194), sans (description d'une) perception, ni jugement subjectif, ni complément en tête, la séquence nominale « Rencontre » (ou « Bataille ») fonctionne à elle seule en tant qu'énoncé. Ici, un nom suffit pour devenir énoncé. Nous avons en effet une succession de deux énoncés nominaux. Mais l'énumération n'est pas nécessaire au fonctionnement de ces énoncés, car nous pouvons avoir l'un des deux :

- (194') pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus.  
{ **Rencontre. Ø**  
} Ils se rencontrent. **Bataille.**

Comme nous le voyons en (194'), l'effacement de la succession de deux formes nominales n'influence pas le statut de chaque énoncé nominal « Rencontre » ou

« Bataille ». Cela ne dit pas bien sûr que toutes les nominalisations peuvent fonctionner telles quelles en tant qu'énoncés ; en dehors du contexte, ce ne sont que des noms renvoyant à une notion abstraite et surtout sans référenciation, et il existe des nominalisations qui ne peuvent pas constituer à elles seules un énoncé comme nous l'avons déjà vu avec le nom « alerte » en (178) (p.194). D'où vient la différence entre le cas « alerte » en (178) et le cas « rencontre » en (194) ? Pour examiner les nominalisations et les noms au contenu événementiel au regard de la désignation *in situ* pour l'énonciation nominale, nous devons les aborder, comme nous l'avons fait dans la section précédente, sous deux aspects : construction d'une occurrence, *i.e.* détermination quantitative et qualitative d'une notion, et localisation de cette occurrence.

### **2.3.1. Détermination et localisation d'une occurrence dans le cas des énoncés nominaux composés d'une nominalisation**

Pour commencer, nous pouvons répartir les nominalisations en deux catégories. Nous verserons par exemple dans la première « rencontre », « bataille » ou « alerte » pour la première et dans la deuxième les noms dénotant un procès tels que « émeute », « but » de football) » ou « silence », cette répartition étant établie selon la détermination quantitative du procès qu'ils dénotent, *i.e.* le bornage du procès. Nous aurons ainsi rangés d'un côté des noms dénotant un procès intrinsèquement borné comme « rencontre », et de l'autre des noms dénotant un procès dont les bornes ne sont pas données comme « émeutes ». Cela dit, pour le premier groupe, ce qui reste est la localisation de ce procès alors que pour le dernier groupe, il faut examiner comment assurer la détermination ainsi que la localisation. Nous commencerons par le cas le plus simple, celui des nominalisations (et des noms) dénotant un procès borné.

**2.3.1.1. Cas des nominalisations dénotant un procès intrinsèquement délimité**

Pour les noms tels que « rencontre » qui dénotent un procès quantitativement (et qualitativement aussi) déjà déterminé, la question qui reste est celle de la localisation de ce procès. Et la localisation s'effectue de trois manières.

**a) Le procès est localisé à travers la complémentation de ses arguments**

C'est le cas surtout des nominalisations qui apparaissent sans déterminant ni modificateur ni complément circonstanciel au sein du texte et qui y fonctionnent à elles seules en tant qu'énoncés, comme nous l'avons vu précédemment avec « Rencontre » en (194) ou en (195) plus bas avec « Confirmation » :

- (195) Comble du professionnalisme : ils ont dérobé aussi la valise contenant mes disques de sauvegarde... Il ne me reste rien. (*à la linge*)  
**Confirmation** : je ne possède aucune version imprimée de mon travail.  
 (SCHMITT, « Journal d'un roman volé », *L'Évangile selon Pilate* : 243)

En effet, ces nominalisations peuvent se caractériser par la structure *argumentale* (Cf. LEFEUVRE, 2008). Elles ont des arguments à compléter. Pour l'énoncé nominal « Rencontre » en (194), il s'agit de deux actants qui se rencontrent réciproquement, et en (195), c'est l'actant qui confirme sa situation actuelle. La complémentation de ces arguments se fait ici de manière interprétative ; les deux actants de « rencontre », le père et le fils en (194) et l'actant de « confirmation », l'auteur-énonciateur de ce récit biographique qui se désigne « je » en (195) sont fournis par le contexte à gauche. Par cette complémentation des arguments, l'occurrence d'un procès « Rencontre » ou « Confirmation » est situé dans l'espace où se trouvent leur(s) argument(s), et par leur



nature ponctuelle intrinsèque, au moment qui suit à la situation précédemment décrite. Cela dit, certaines nominalisations impliquent dans leur structure sémantique une certaine orientation à une situation particulière, sont donc prêtes à être énoncées à la différence des autres noms, par exemple « livre », qui, sans pareille orientation dans sa structure sémantique, a besoin d'un mode de désignation *in situ* assurée par d'autres éléments.

Parmi ces cas, nous pouvons inclure le procès intrinsèquement borné exprimé par une construction « (dét.) N + participe passé » comme ci-dessous :

- (196) Il imagina la Russe constatant le vol et allant se plaindre au patron.  
***La police alertée.***  
(Reprise de (187))

Ici, le participe passé qui modifie le nom « police » n'a pas de valeur résultative ; l'ensemble de la séquence désigne ici un fait imaginé où la police est alertée. Nous avons donc affaire ici à un procès intrinsèquement ponctuel, *i.e.* délimité. Pour (196), l'actant qui alerte, le patron du personnage appelée la Russe, est fourni par le contexte. Ainsi est situé comme en (195) le procès dénoté par la séquence nominale.

**b) Le procès est localisé par l'emploi d'un terme fournissant un argument du procès qui coïncide avec l'entité déjà introduite dans le discours précédent**

C'est le cas dans l'exemple (197) :

- (197) Radio France a donc fait appel à la société Yacast (=pour compter le temps d'intervention de chaque politique). Les comptes d'apothicaire, c'est son rayon. Là, une armada d'étudiants recense déjà les chansons (pour payer les auteurs). ***Conversion rapide de Yacast au sablier politique.***  
(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 26)

En (197), l'actant qui se convertit en « société Yacast » est fourni sous forme de complément du nom<sup>208</sup>, et il s'agit de l'entité déjà introduite dans la phrase précédente. De ce fait, le procès « conversion de Yacast » est situé dans le déroulement des événements décrit ici. Dans ce cas, l'explicitation de l'actant dans l'énoncé nominal semble nécessaire d'abord en raison de l'ambiguïté — il pourrait s'agir de Radio France ou de l'armada d'étudiants — et aussi en raison de la distance un peu trop éloignée de l'entité « Yacast ».

**c) Le procès est localisé par un autre mode de désignation *in situ***

Il s'agit souvent du cas où les arguments sont donnés dans les énoncés nominaux sous forme de compléments du nom, mais, contrairement au cas précédent, ce sont des entités nouvellement introduites.

- (198) Dimanche 8 février, 8 heures du matin. *Coup de fil inquiet de Fillon à Jégo, qui sort d'une nuit blanche de négociations.*  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 21)
- (199) GROUPE 8 – Le Maroc au final  
*Un penalty de Youssef Safri, un doublé de Youssouf Hadji, un but de Marouane Zemmama* et voilà le Maroc qui coiffe le Rwanda sur le fil.  
(*Reprise de (20)*)

En (198) et en (199), respectivement l'actant qui appelle, qui a reçu un penalty, qui double ou qui marque un but est donné par le complément du nom (Fillon pour (198) et pour (199), successivement Youssef Safri, Youssouf Hadji et Marouane Zemmama). Ce sont toutes des entités nouvellement introduites. Il n'y a aucune situation par rapport à laquelle est situé le procès en question. Pour situer ce procès, il faut recourir à un autre mode. Il s'agit en (198) des groupes nominaux « Dimanche 8 février, 8 heures du

<sup>208</sup> Sur les détails de la structure argumentale des énoncés nominaux, voir LEFEUVRE (2008).

matin. » qui précèdent l'énoncé nominal « Coup de fil ... » et qui sert ici à fournir un cadre au procès dénoté par l'énoncé nominal. En (199), c'est le script /flash sportif/ sur le groupe 8 qui permet de situer tous les procès dénotés par les énoncés nominaux qui succèdent.

### 2.3.1.2. Cas des nominalisations dénotant un procès non délimité

Quant aux nominalisations dénotant un procès non délimité, il faut considérer la détermination quantitative de ce procès ainsi que sa localisation. Ces deux opérations sont effectuées de trois manières.

#### a) **A la nominalisation s'ajoute un terme assurant le bornage et la localisation du procès qu'elle dénote**

La délimitation et la localisation du procès dénoté par une nominalisation noyau peuvent être assurées soit d'un coup, *i.e.* par un même terme, soit séparément, *i.e.* par un terme différent.

Le premier cas correspond à l'énoncé « Tout à coup, alerte. » en (200) :

- (200) Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne.  
***Tout à coup, alerte.***  
(Reprise de (88))

En (200), nous avons le nom « alerte » qui dénote un état, donc un procès non borné. Nous avons déjà vu que ce nom ne peut fonctionner ici à lui seul en tant qu'énoncé. Le

complément circonstanciel en tête « Tout à coup » sert ici à la fois à borner le procès en lui donnant la valeur inchoative et à le situer dans le déroulement décrit dans ce texte.

Le deuxième cas correspond au cas comme (201) :

- (201) Les Lions de la Teranga ont été incapables de faire la décision face à la Gambie. Résultat : un match nul 1-1 qui n'arrange aucune des deux équipes.

{ *Des émeutes au Sénégal toute la nuit.*  
\* *Des émeutes au Sénégal.*  
\* *Des émeutes toute la nuit.*

(Reprise de (183))

En (201) aussi, nous avons le nom « émeute » qui dénote une activité, *i.e.* un procès non borné. Le procès dénoté en (201) est d'un côté localisé par le complément circonstanciel de lieu « au Sénégal » et de l'autre borné par celui de temps « toute la nuit ». Si l'un de ces deux manques, la séquence nominale devient difficilement acceptable en tant qu'énoncé. A noter qu'en (201), le procès n'est pas envisagé de manière ponctuelle comme le cas précédent, ce procès est présenté comme ayant un début (après le match) et une fin (jusqu'à peu près au lever du soleil).

- b) Saisie dans un contexte particulier, le nom renvoie à un changement d'état, donc dénote un procès ponctuel, délimité et qui se localise par rapport à la situation précédemment établie en tant que situation actuelle**

Certains noms dénotent un procès délimité localisable dans la situation déjà établie en octroyant dans un contexte donné un aspect inchoatif marquant un changement d'état. Selon le contexte, les nominalisations et les noms dénotant normalement un procès non borné peuvent renvoyer à un changement d'état comme en (202) ou en (203) :

- (202) il se fait chef vendéen ; il commande une bande de la côte ; il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. **Rencontre. Bataille.**  
(Reprise de (74))
- (203) A pas rapides, il se dirige vers la chambre de Marie. **Silence.** Il frappe.  
(MARTIN DU GARD, *Jean Barois*, 1913 : 476)

Le nom « bataille » dénote normalement une activité et donc un procès non borné. Mais en (202), il ne renvoie plus à une activité mais plutôt au commencement d'une bataille. En (203) aussi, le nom « silence » dénotant généralement un état marque ici le changement d'état ; de l'état avec du bruit, à l'état sans bruit. Ainsi avons-nous ici une occurrence de procès ponctuel, donc borné. Nous avons affaire ici avec le commencement d'un procès, voire le changement d'état. Il y a donc une opposition entre la situation avant et après. Ce hiatus oblige à situer le procès en question par rapport à la situation préconstruite dans le contexte antérieur.

**c) Certains termes renforcent cette lecture de changement d'état  
(apparition de quelque chose ou commencement d'un procès)**

C'est d'abord le cas d'un classificateur « un coup ». Ainsi en (204),

- (204) Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne.  
 { **Tout à coup, alerte.**  
 { **Un coup d'alerte.**  
 (Reprise de (88))

au lieu du complément circonstanciel de temps « tout à coup » en tête d'énoncé qui borne et localise le procès dénoté par « alerte », nous pouvons avoir le classificateur « un coup de ». La séquence entière dénote non une activité mais plutôt l'occurrence

d'un son d'alarme qui annonce l'entrée dans l'état d'alerte. Le changement d'état est ainsi marqué ici.

Ensuite il s'agit de certains adjectifs tels que « brusque », « soudain », « nouveau ». Dans LEFEUVRE (2004a), il est déjà dit que ces adjectifs servent à marquer l'aspect inchoatif d'un procès. Ainsi dans (204'), exemple fabriqué à partir de (204),

(204') Tout allait mieux. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. ***Nouvelle alerte.***

la séquence nominale « Nouvelle alerte » dénote une nouvelle apparition d'un état d'alerte. En tant que changement d'état, le procès dénoté est borné et situé dans la situation qui suit la situation précédemment décrite.

### 2.3.2. Synthèse de 2.3.

Nous avons vu ici que certaines nominalisations peuvent fonctionner à elles seules en tant qu'énoncés, dès qu'elles se mettent au sein d'un texte. Ce sont d'abord des noms dénotant un procès intrinsèquement borné telles que « rencontre » et renvoyant à la situation déjà établie pour la complémentation de leur structure argumentale. Ensuite c'est le cas des noms tels que « silence » renvoyant à un changement d'état en raison du contexte ou d'un terme comme l'adjectif « nouveau » en (204'). Dans les deux cas, les noms ou les séquences nominales sont orientés vers une situation particulière, et pour cela, peuvent fonctionner facilement en tant qu'énoncé. Par contre, les noms dénotant un procès non borné ont besoin d'un ou de plusieurs facteurs servant à la détermination quantitative et/ou à la localisation du procès.

**2.4. Énumération en tant que forme qui oriente la désignation *in situ***

Pour finir le chapitre VIII, nous aborderons l'énumération de séquences nominales. L'énumération peut être comptée parmi les facteurs orientant la désignation *in situ* marqués dans la langue, tout comme les trois autres facteurs que nous venons d'examiner, *i.e.* expression subjective, complément circonstanciel spatio-temporel (ou conditionnel) en tête et nominalisation. En effet sans ces trois facteurs, ni le contexte particulier tel que celui d'une perception, ni le contexte régi par un script, ne peuvent faire fonctionner plusieurs séquences nominales enchaînées comme c'est le cas ci-dessous :

- (205) Ce crucifix du XIII<sup>e</sup> siècle en émail champlevé de Limoges ressemble à s'y méprendre à celui vendu le 25 février au Grand Palais pour 28 000 euros, qui appartenait au couturier Yves Saint Laurent. ***Même format, même technique décorative, même coloris, même posture du Christ.***  
(Reprise de (18))

En (205), nous avons l'énumération de quatre séquences nominales juxtaposées l'une à l'autre par la virgule : « Même format, même technique décorative, ... ». Ici, nous n'avons aucun contexte ni élément linguistique servant la désignation *in situ* sauf la forme énumérée de ces séquences. Le rôle essentiel de l'énumération dans le fonctionnement de ces séquences nominales dans une configuration complexe énonçable peut être confirmé en essayant de lui substituer une seule séquence nominale. On constate que cette substitution aboutit à un résultat non énonçable et donc mal formé :

- (205') Ce crucifix du XIII<sup>e</sup> siècle en émail champlevé de Limoges ressemble à s'y méprendre à celui vendu le 25 février au Grand Palais pour 28 000 euros. \****Même format.*** Sauf que celui-ci est la propriété d'un collectionneur inconnu du Sud-Ouest.

La séquence nominale « Même format » ne peut pas fonctionner à elle seule en tant qu'énoncé en (205'). C'est donc dans l'ensemble constitué par l'énumération que fonctionnent en (205) les séquences nominales énumérées. Soulignons par ailleurs qu'un ensemble de séquences nominales séparées par un point comme en (206) est plus rarement attesté :

- (206) L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. ***Le cheveu gras.***  
***L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement.*** Cette insulte à la  
race humaine me toise en grimaçant.  
(Reprise de (82))

Dans l'exemple (206), trois séquences nominales suivies chacune par un point se succèdent. La présence du point nous fait normalement supposer une certaine autonomie de la séquence. Ici pourtant, sortie de l'enchaînement des séquences de la même structure « dét + N + modificateur », chaque séquence nominale devient inacceptable en tant qu'énoncé :

- (206') L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. \****Le cheveu gras.***  
Cette insulte à la race humaine me toise en grimaçant.

La version (206') montre d'abord qu'une séquence nominale isolée comme « Le cheveu gras » n'est pas acceptable, ensuite que la succession de séquences nominales est nécessaire pour aller à la saturation de l'énoncé. C'est donc la forme énumérée qui donne à ces séquences nominales le statut d'énoncé.

Que se passe-t-il précisément lors de la construction d'une occurrence et de sa localisation ? Ce que nous pouvons dire d'abord, c'est que ces séquences semblent jouer un rôle identique à celui des éléments coordonnés, analysés dans GOURNAY (2007),



qui « sont envisagés pour l'occurrence d'élément complexe (*sic*) qu'ils composent »<sup>209</sup> tels qu'en anglais, « *He was right in the sun and his head and back were dark purple.* »<sup>210</sup> (exemple de GOURNAY, 2007 : 67). Selon elle, « head and back » sont analysés comme « [renvoyant] à un élément plus global qu'ils délimitent qualitativement, par exemple *le haut du corps.* »<sup>211</sup> Cette coordination 'notionnelle' (GOURNAY, 2007) « implique une relation que l'on pourrait qualifier de complémentaire entre les éléments reliés »<sup>212</sup>. Ainsi dans ce cas, « la mention d'un seul conjoint n'est pas possible dans le contexte de l'énoncé »<sup>213</sup>. En effet dans nos cas aussi les séquences nominales énumérées, soit « Même format, même technique décorative, même coloris, même posture du Christ. » en (205), soit « Le cheveu gras. L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement. » en (206), s'analysent comme renvoyant dans l'ensemble à l'occurrence d'une notion complexe, comme une ressemblance entre deux choses en (205) ou une face (horrible) en (206), qualitativement délimitée par les propriétés qu'elles dénotent reliées l'une à l'autre.

Il y a aussi des cas d'énumération où les séquences nominales énumérées ne renvoient pas dans l'ensemble « à un élément plus global », tels que :

- (207) ... Le gazon donne les vraies dimensions, à la fois basses et surélevées, de n'importe quel élément. ***Un fauteuil. Un oiseau posé. Une rose. Un corps. Gaze autour des maisons, terre transformée en peau, soupir vivifiant des morts...***  
(SOLLERS, *Le Cœur absolu*, 1987 : 301)
- (208) Question vitesse, le chopper ne luttait pas. Mais Mike connaissait le quartier. ***Brusque virage à droite. Sens interdit en slalom. Une venelle cachée entre deux immeubles squattés. Et les quais déserts du canal de l'Ourcq. Poignée dans le coin. L'enfilade des docks à l'abandon. L'abri des bâtiments.*** A pleins gaz, il surgit derrière les anciens abattoirs.  
(EMBARECK, *Sur la ligne blanche*, 1984 : 152)

---

<sup>209</sup> Lucie GOURNAY, 2007 : 67.

<sup>210</sup> *Idem.*

<sup>211</sup> *Idem.*

<sup>212</sup> *Idem.*

<sup>213</sup> *Idem.*

Dans ce cas, les séquences nominales renvoient chacune à un objet, « Un fauteuil [formé par le gazon] », « Un oiseau posé [*idem.*] », etc. en (207), ou à un procès « [marquer un] Brusque virage à droite », « [rouler au] Sens interdit en slalom », « [passer dans] Une venelle cachée », etc. en (208). Nous pouvons constater ici que les séquences nominales prennent un sens particulier, qui n'est valable que dans ce site d'emploi. Ce qui est marqué par les notes comme [(objet) formé par le gazon], [marquer un] que nous avons ajoutées plus haut entre crochets à la citation des énoncés. La succession d'une même forme nominale encadre en fait l'interprétation de chaque séquence pour qu'elle renvoie à une entité de manière cohérente au regard des autres séquences énumérées. Ainsi, en (208), le nom « virage », le nom « venelle » et la séquence nominale « sens interdit » qui renvoient *par leur lexique* respectivement à un procès, à un objet (plus précisément un endroit) et à un état, renvoient tous *dans ce contexte de l'énumération* à une action d'une voiture.

De l'autre côté, concernant la localisation de l'occurrence ainsi construite, nous pouvons dire que la forme énumérée nous fait supposer une certaine homogénéité entre les séquences tout comme GOURNAY (2007) le dit sur la structure coordonnée. De la même manière que les conjoints, les séquences nominales énumérées « sont envisagé[e]s comme implicitement incluses dans le même “tout”, inférable par l'ensemble des propriétés qu'[elles] partagent »<sup>214</sup>. Ce tout supposé par la forme énumérée ne se définit en effet que par le contexte. En (205) et en (206) (*Supra*. p.214-215), c'est l'énoncé précédent qui donne l'information sur la nature de ce “tout” : il s'agit en (205) de la ressemblance des deux crucifix introduits dans le contexte gauche et en (206) de la face horrible de Lenouif qui bouche le paysage du narrateur-héros. La forme énumérée implique donc une référence au contexte alentour. En (205) et en (206), le “tout” est identifié à une entité introduite dans le contexte gauche, mais il y a des cas où l'identité du “tout” est donnée après comme en (209) :

---

<sup>214</sup> *Idem.*

- (209) ***Surprise, silence et perplexité.*** C'est l'effet garanti qu'ont provoqué nos questions sur nos interlocuteurs, les maires des 150 communes où se cachent les plus hauts revenus de France.  
(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 53)

Les séquences nominales énumérées « Surprise, silence et perplexité. » en (209) apparaissent au début du premier paragraphe d'un article journalistique. Par leur sémantisme, nous pouvons dire que la relation entretenue entre ces séquences concerne une réaction émotive quelconque, mais on ne peut savoir ce dont il s'agit exactement qu'à la lecture de l'énoncé qui suit « C'est l'effet garanti qu'ont provoqué nos questions ... ». Cet ordre ENUMÉRATION – MENTION (explicite ou implicite) sur le “ tout ” qui regroupe les éléments énumérés peut s'appliquer au cas tel que (205) où l'on a d'abord MENTION sur le “ tout ”, ou plus précisément l'énoncé qui servirait après à définir le “ tout ”, et ENUMÉRATION. Ainsi à partir de (205) en haut (p.214), nous pouvons avoir sa version de l'ordre ENUMÉRATION – MENTION sur le “ tout ” :

- (205') ***Même format, même technique décorative, même coloris, même posture du Christ.*** Ce crucifix du XIII<sup>e</sup> siècle en émail champlevé de Limoges ressemble à s'y méprendre à celui vendu le 25 février au Grand Palais pour 28 000 euros, qui appartenait au couturier Yves Saint Laurent.

Comme nous le voyons en (205'), le déplacement de l'énumération ne pose aucun problème. Cette mobilité relativement facile montre que c'est certainement la forme énumérée et non le contexte qui déclenche la désignation *in situ*, bien qu'il se fasse à l'aide du contexte.

## CONCLUSION

Nous avons décrit dans la deuxième partie les propriétés de chaque désignation *in situ*. Comme nous l'avons dit dans la première partie, la désignation *in situ* se définit surtout au plan énonciatif, contrairement de l'énonciation verbale qui se définit au plan sémantico-syntaxique. Les propriétés de chaque type de désignation *in situ* peuvent être donc décrites au plan pragmatique et au plan énonciatif (Ch. VII). Ce qui est intéressant surtout est que la relation intersubjective a une influence sur le choix du type. C'est la situation qui choisit la forme spécifique pour l'énonciation. Dans le chapitre VIII, nous avons dégagé le facteur essentiel pour chaque type. C'est soit le facteur interne des énoncés nominaux (co/contexte) soit certains éléments linguistiques. Pour ces derniers, le plan sémantico syntaxique entre donc en jeu. Ainsi recueillies les propriétés de chaque désignation *in situ* se déclinent selon trois plans (pragmatique, énonciatif et sémantique). Dans la troisième partie qui suit, nous allons aborder la configuration des énoncés nominaux en français écrit.

**TROISIEME PARTIE**

**Configuration des énoncés nominaux en français écrit**

## INTRODUCTION

Dans les chapitres VII et VIII, nous avons examiné les facteurs jouant sur le choix de la désignation *in situ* (relation intersubjective, propriété au plan énonciatif) et sur la configuration des énoncés nominaux (propriétés de chaque désignation *in situ* au plan pragmatique et linguistique). En effet, la configuration des énoncés nominaux ne se décide pas en une seule opération, sur un seul plan. Pour expliquer leur configuration, il faut considérer à la fois les trois types de relations intersubjectives (« pas de divergence », « coïncidence des points de vue » et « divergence des points de vue », la caractéristique de chaque mode de désignation *in situ* (surtout le mode d'individualisation et de repérage de l'entité désignée) et enfin certaines formes ayant une disposition à un mode de désignation *in situ* ou à une relation intersubjective. Ainsi, les formes variées que nous constatons pour les énoncés nominaux en français écrit peuvent être analysées au regard de la seule notion de désignation *in situ*.

## CHAPITRE IX

### Définition des composants des énoncés nominaux

Nous avons décrit au chapitre VIII les formes prédestinées à un mode de désignation *in situ* ; la présence obligatoire de certains mots s'explique largement au regard de la désignation *in situ*. Mais cela n'explique pas tout. Dans l'énoncé nominal « Un chien ! » exprimant un sentiment de surprise à propos d'une attaque de chien, par exemple, l'article est nécessaire, mais les articles ne concernent pas directement l'embranchement de la désignation *in situ*. La présence ou l'absence de certains mots serait dictée par une autre condition. Il vaut donc mieux examiner ce qu'apporte chaque composant de l'énoncé nominal sous d'autres aspects. Dans ce but, nous nous attacherons surtout à analyser le rapport entre tel composant et l'identification de l'entité désignée, puisque l'énonciation nominale est avant tout une désignation.

#### 1. Classement des composants des énoncés nominaux selon leur fonction pour l'identification de l'entité désignée

Nous pouvons répartir les composants des énoncés nominaux en trois groupes spécifiques en détaillant les éléments qui les composent, à l'exception des noms-noyaux :

- a) Déterminant : déterminent zéro, articles indéfinis, articles définis, articles partitifs, déterminants possessifs, déterminants démonstratifs
- b) Modificateur : adjectifs, groupes prépositionnels compléments du nom, propositions relatives, participes passés, participes présents
- c) Complément adverbial : adverbes, groupes prépositionnels, propositions subordonnées

Nous avons vu que certains parmi eux servent à l'un des modes de désignation *in situ* marqués dans la langue. Nous verrons de manière globale la fonction de ces composants dans les énoncés nominaux, surtout ceux qui concernent l'identification de l'entité désignée.

### 1.1. Déterminant

Parmi les déterminants, nous incluons les articles (indéfinis, définis et partitifs), les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis et numéraux cardinaux ainsi que les « déterminants complexes » (GMF : 153) ou les « indéfinis composés » (Wilmet, 1983 : 21) tels que « beaucoup de », « une troupe de ». Il s'agit d'un constituant membre d'une séquence construite autour d'un nom, tout comme les modificateurs que nous traiterons au sous-chapitre suivant. Leur rôle sur l'identification de l'entité désignée par le nom qu'ils déterminent est largement reconnu ; les articles définis « permettent en principe une identification complète de l'entité cernée par l'allocutaire alors que les indéfinis (*un, des, du*), non notoires, ne permettent pas d'associer prototypiquement l'individu de l'énoncé avec son homologue dans la réalité »<sup>215</sup>. Mais, pour bien distinguer leur rôle dans l'identification de l'entité désignée par le nom ou la séquence nominale avec celui des modificateurs et pour parler aussi d'autres déterminants que les articles définis et indéfinis, nous rappellerons le rôle des déterminants (en suivant M. WILMET, 1986) comme exprimant « l'extensité », *i.e.* « la quantité d'être ou d'objets auxquels [ce nom] [est] appliqu[é] »<sup>216</sup> plutôt que l'extension exprimée par certains modificateurs (certains parce qu'il y en a d'explicatifs) du nom. A noter qu'ici, l'extension ainsi que l'*extensité* sont à considérer en énoncé, et non hors énoncé. Le choix sur les

---

<sup>215</sup> A. Roig, 2010 : 122-123. La « fixation complète ou non du référent » (*Ibid.* : 23) est traité comme l'une des trois fonctions majeures des déterminants, à côté de l'actualisation d'un substantif permettant son « passage de l'état de puissance à celui d'effet » (*Ibid.* : 121) et la « quantification et l'organisation interne du référent » (*Ibid.* : 124).

<sup>216</sup> Wilmet, 1986 : 47.



déterminants des énoncés nominaux peut généralement s'expliquer par cette notion d'*extensité*.

### 1.1.1. Déterminants autres que les articles

Les adjectifs indéfinis tels que « aucun, quelques, plusieurs, etc. » et les *indéfinis composés* tels que « beaucoup de, pas de, une troupe de, etc. » appelés chez WILMET « *quantifiants stricts* » « annoncent l'*extensité approximative* du noyau [nominal] »<sup>217</sup> et les adjectifs numériques appelés « *quantifiants numériques* » désignent « une *extensité précise* »<sup>218</sup>. Ainsi :

- (210) Il parcourut le reste du journal, colonne par colonne. Il n'y avait pas de faits divers importants. ***Un train emballé à Corbeil. Quelques accidents. Un suicide. Deux cambriolages non sanglants, opérés l'un dans le huitième arrondissement, l'autre boulevard Pereire.***  
(ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, 1932 : 212)
- (211) Leur coin est boueux et tapissé de feuilles mortes. ***Pas de table, pas de chaise.***  
(Reprise de (83))

En (210), « Quelques » exprime « un nombre compris entre « 2 » et « n > 2 » »<sup>219</sup> et « Un » devant « suicide » et « Deux » devant « cambriolages » expriment respectivement l'*extensité* 1 et l'*extensité* 2, et l'*extensité* 0 est marquée en (211) par « Pas de ». Ces déterminants ne jouent pas sur la désignation *in situ* ; ils sont remplaçables par d'autres déterminants marquant une autre *extensité*, s'ils ne transgressent pas le sens que suit l'argumentation de ce passage :

---

<sup>217</sup> *Ibid.* : 74.

<sup>218</sup> *Ibid.* : 77.

<sup>219</sup> *Ibid.* : 75.

- (211') Il parcourut le reste du journal, colonne par colonne. Il n'y avait pas de faits divers importants. **Un cambriolage. {Trois/ \*Plusieurs} suicides. Aucun accident.**

Nous pouvons remplacer « Deux » devant « cambriolage » par « Un » en tant que numéral, « Quelque » devant « accident » par « Aucun » et « Un » devant « suicide » par « Trois », mais non par « Plusieurs » qui souligne, selon WILMET (1986 : 75) « le dépassement d'une attente », l'idée ne va pas avec celle exprimée par l'énoncé qui introduit cette énumération de faits divers : « Il n'y avait pas de faits divers importants. »

Les adjectifs indéfinis, les *indéfinis composés* et les adjectifs numériques cardinaux s'emploient de manière relativement libre sans que cela concerne le mode de désignation *in situ* de l'énoncé nominal auquel ils appartiennent, sauf, bien sûr certains *indéfinis composés* tels que « assez de » que nous avons cités dans le chapitre VIII (2.1.4.) comme élément marquant une valeur subjective servant à la désignation *in situ* avec modalisation.

### 1.1.2. Articles

Les articles appelés « *quantifiants bipolaires* » « ont la particularité d'assigner à l'*extensité* une limite inférieure [=1, *i.e.* un être ou un objet] ou une limite supérieure [=n, *i.e.* tous les être ou objets] »<sup>220</sup>. D'où l'appellation '*bipolaire*'. Concernant seulement l'*extensité*, l'article défini dans « *LE* chien du voisin a aboyé toute la nuit » et l'article indéfini dans « *UN* chien du voisin a aboyé toute la nuit » exprimant tous les deux l'*extensité* 1 (un élément « chien du voisin ») ne diffèrent pas. Intervient ainsi la notion d'« *extensivité* »<sup>221</sup> désignant « le rapport de l'*extensité* à

<sup>220</sup> *Ibid.* : 79.

<sup>221</sup> Et aussi « la *représentation* (numérative ou massive) ». (*Idem.*)

*l'extension* »<sup>222</sup>. L'article *le (la)* traduit l'extensivité *extensive*<sup>223</sup> qui vise à égaler l'*extensité* et l'*extension*<sup>224</sup>. D'où l'identification complète. Par contre, l'article *un (une)* indique l'extensivité *partitive* « I < n »<sup>225</sup> qui vise à dissocier l'extensité et l'extensivité<sup>226</sup>. D'où l'idée de l'extraction.

- (212) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ***Une chambre d'enfant. Les rideaux tirés. Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise.***  
(Reprise de (73))

L'article indéfini dans « Une chambre d'enfant » ou « une femme, ... » en (212) exprime l'*extensité* 1 et l'*extensivité partitive* 1 < n ; il s'agit donc tout simplement d'un des éléments auxquels est applicable « chambre d'enfant » ou « femme ». L'article défini dans « Les rideaux » en (212) exprime l'*extensité* 1 et l'*extensivité extensive* qui vise à rendre égales l'*extensité* et l'*extension* ; ainsi s'opère ici l'*adaptation de l'extension à l'extensité* en contexte : « tous les rideaux de la chambre d'enfant ». Ici aussi, les articles ne concernent pas la désignation *in situ*, nous pouvons changer d'article sans que cela ne pose de problème pour la désignation *in situ*, ici désignation *in situ* avec perception.

- (212') Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ***La chambre qu'elle connaît bien. Les rideaux tirés. Au lit, sa meilleure amie.***

Nous pouvons confirmer en (212') que le changement d'article porte seulement sur l'identification de l'entité désignée et non sur la désignation *in situ*. Il en va autrement

---

<sup>222</sup> *Ibid.* : 57.

<sup>223</sup> *Ibid.* : 80.

<sup>224</sup> *Ibid.* : 57.

<sup>225</sup> *Ibid.* : 79-80. Sur l'emploi générique des articles indéfinis qui ne nous concernent pas, voir WILMET, 1986 : 79-80.

<sup>226</sup> *Ibid.* : 57.

pour le déterminant zéro que nous traiterons dès maintenant et pour lequel la substitution n'est pas toujours acceptée.

### 1.1.3. Déterminant zéro

En effet, qu'est-ce qu'indique l'absence de déterminant, ou plutôt le déterminant zéro ? Quelle est sa fonction pour l'identification de l'entité désignée ? Comme le décrit clairement BENETTI (2008), le rôle du déterminant zéro, voire son existence même, est un objet de controverse et même ceux qui reconnaissent le déterminant zéro « se contentent généralement de fournir une liste [des types d'emploi] »<sup>227</sup>. La notion d'*extensité* et d'*extensivité* de WILMET (1986) décrit bien la particularité du déterminant zéro : « L'article Ø refuse au substantif une quelconque extensivité », donc il marque l'« indistinction de l'extensité et de l'extension »<sup>228</sup>. Le refus de l'*extensivité* sert à distinguer le déterminant zéro à la fois du déterminant défini et du déterminant indéfini ainsi qu'à expliquer de manière cohérente les différents cas de déterminant zéro. Afin de décrire les énoncés nominaux à déterminant zéro, nous les répartissons d'abord selon la possibilité ou l'impossibilité de remplacer le déterminant zéro par d'autres articles.

#### 1.1.3.1. Déterminant zéro remplaçable

Le cas de « sans déterminant » peut s'observer avec différents modes de désignation *in situ* :

- (213) Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vue priver du secrétariat à la Ville. *En février, à*

---

<sup>227</sup> BENETTI, 2008 : 177.

<sup>228</sup> *Ibid.* : 80.

***l'UMP, nouvelle déconvenue.****(Reprise de (181))*

(213') Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vue priver du secrétariat à la Ville.

{ ***En février, à l'UMP, une nouvelle déconvenue.***  
 { ***? En février, à l'UMP, la nouvelle déconvenue.***

En (213), d'abord, se trouve un énoncé nominal basé sur la désignation *in situ* au moyen d'un complément spatio-temporel en tête sans déterminant : « En février, à l'UMP, Ø nouvelle déconvenue. » A cette séquence nominale composée de la nominalisation « déconvenue » peut s'ajouter l'article indéfini « une » sans aucun problème. Quant à l'article défini « la », sa présence semble moins naturelle si on n'ajoute pas une séquence décrivant cette déconvenue introduite par les deux points. Dans un pareil cas où l'énoncé nominal est composé d'une nominalisation à valeur processive, il est déjà dit dans LEFEUVRE (2004a) d'abord que « l'ajout d'un déterminant est difficile »<sup>229</sup> et ensuite à propos du cas rare où un déterminant est compatible avec le nom en question que « La valeur processive a disparu »<sup>230</sup>. Ainsi :

(214) « [...] D'ailleurs, les meilleurs s'arrangent pour ne pas trop savoir ce qui s'est passé. La danse finie, Bach de nouveau. »

***Sonnerie du téléphone.***<sup>231</sup> Il décrocha l'appareil [...].

(215) Donc marqueur à l'avance l'endroit sûr, s'y faire tatouer un point bleu. ***Soudain, la sonnerie.*** Il décrocha l'appareil [...].

(Exemples tirés de LEFEUVRE, 2004a : 11)

En (214), « la situation dénotée par la nominalisation n'est pas préconstruite : son existence s'élabore au fur et à mesure de son énonciation »<sup>232</sup> alors qu'en (215), « l'existence de la situation est préconstruite. [...] L'énonciateur ne fait qu'identifier un nom »<sup>233</sup>. Cette description s'applique aussi à l'énoncé nominal en (213). « Ainsi, l'absence ou la présence d'un déterminant renvoie à une perception différente de la mise

<sup>229</sup> LEFEUVRE, 2004a : 3.

<sup>230</sup> *Ibid.* : 11.

<sup>231</sup> Le soulignement est fait par l'auteur de cette thèse.

<sup>232</sup> *Idem.*

<sup>233</sup> *Idem.*

en place de la situation »<sup>234</sup>. Cette différence entre l'absence ou la présence d'un déterminant dans la séquence nominale composée d'une nominalisation peut être généralisée avec la notion d'*extensivité*. Pour l'article « un » exprimant l'extensivité partitive, l'élément « déconvenue » (en (213)) est envisagé d'abord par rapport aux éléments auxquels est applicable ce nom, et cet (« un ») élément ainsi extrait est ensuite situé dans la situation indiquée par les compléments en tête ; l'identification non univoque de l'entité désignée est donc indépendante du cotexte et du contexte. L'article « le » exprimant l'extensivité extensive vise à égaliser l'extensivité et l'extension et pour cela, adapte cette dernière à la première en cotexte ou en contexte qui manque en (213'). L'identification univoque de l'entité désignée qui n'est pas réussie en (213') est donc dépendante du cotexte et/ou du contexte. Le déterminant zéro n'envisageant pas la distinction entre l'*extensivité* et l'*extension*, ce à quoi est appliqué ce nom ne peut être que ce à quoi est applicable le nom, qui est délimité en (213) surtout par le cotexte « En février, à l'UMP » mais aussi le contexte antérieur fournissant comme thème la ministre du Logement. Il s'agit d'une identification univoque de l'entité désignée qui n'est valable que dans une situation donnée. L'entité ne peut être saisie qu'en état actuel. Ce qui donne ici à l'énoncé nominal une valeur processive, et qui permet de présenter le procès comme événement marquant en février à l'UMP, à la différence du cas avec un article indéfini qui annonce simplement un événement. Mais tout cela consiste juste à savoir comment présenter des choses. Le choix du déterminant n'est en rien obligatoire et le changement de déterminant ne concerne pas la désignation *in situ*, donc le statut de l'énoncé nominal non plus.

Il en est de même pour les énoncés nominaux sans déterminants postposés, qui sont basés sur la désignation *in situ* par modalisation.

- (216) « Lui », c'est Silvio Berlusconi, qui a choisi pour sa seule sortie médiatique un centre commercial d'Olbia (Sardaigne). Il « Cavaliere » est allé à la rencontre des vraies gens, partager leurs fins de mois difficiles. Ø ***Apprentissage ardu.***  
 (Le Monde (Edition Nationale\_Sélection hebdomadaire),  
 06/09/2008, n°3122 : 11)

---

<sup>234</sup> *Idem.*

- (216') [...] Il « Cavaliere » est allé à la rencontre des vrais gens, partager leurs fins de mois difficiles. **Un apprentissage ardu.**
- (217) [...] ces patrons de presse ont camouflé la publicité en contenu éditorial. **Publireportage ou info-communiqué...**  
(*Libération.fr*, 03/01/2009)
- (217') [...] ces patrons de presse ont camouflé la publicité en contenu éditorial. **Un publiereportage ou un info-communiqué...**

L'adjectif « ardu » en (216) et les néologismes « publiereportage » et « info-communiqué » en (217) marquent qu'il y a une qualification spécifique à l'énonciateur ; par cette valeur subjective, ils servent à la désignation *in situ* de la séquence à laquelle ils appartiennent. Ce sont des cas de désignation *in situ* avec modalisation. En (216) ainsi qu'en (217), nous pouvons remplacer le déterminant zéro par respectivement l'article indéfini « un » et l'article défini « le » sans rendre problématique le statut de l'énoncé nominal en question. On sent moins la différence entre l'énoncé sans déterminant et celui avec déterminant que dans le cas précédent des énoncés à valeur processive. Mais leur différence sur l'extensivité peut se décrire pareillement. Pour l'énoncé nominal avec l'article indéfini en (216) par exemple, un élément « apprentissage ardu » est d'abord extrait, puis situé par rapport à la situation d'évaluation, qui correspond dans ce texte à « ici » et « maintenant » dans le déroulement discursif. Pour l'énoncé nominal sans déterminant en (216), ce à quoi est appliqué « apprentissage ardu » est ce à quoi est applicable « apprentissage ardu » dans la situation de cette évaluation même. Avec le déterminant zéro, l'identification de l'entité désignée se fait de manière univoque, sans indication donnée par l'article défini, dans la situation qui est définie par l'évaluation, voire l'énonciation même. Ce qui fait fonctionner la séquence nominale en question comme une sorte de dénomination plutôt que de caractérisation. C'est justement le cas de l'énoncé nominal composé de néologismes sans déterminant en (217). Le déterminant zéro dans les énoncés nominaux a donc une fonction propre vis-à-vis de l'identification de l'entité désignée. Mais nous répétons que dans le cas où nous pouvons le remplacer par un autre déterminant, il ne concerne pas la désignation *in situ*, *i.e.* le statut de l'énoncé, pareillement aux autres déterminants sauf ceux ayant une valeur subjective.

### 1.1.3.2. Déterminant zéro non remplaçable

Contrairement au cas que nous venons de décrire, certains énoncés nominaux sans déterminant n'acceptent pas la présence de déterminant marqué. Ce sont dans la plupart des cas des énoncés nominaux dans le discours affiché ou des énoncés nominaux composés d'une nominalisation à valeur processive qui appelle le complément d'agent. En effet, l'énoncé nominal « Ø Lait-écrémé » sur une brique de lait n'accepte aucun déterminant : « \*{Un/du/le} lait écrémé ». Il en est de même pour les énoncés nominaux « Ø Rencontre. » et « Ø Bataille. » dans :

(218) Il avait été sergent au régiment de Flandre [...] il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. **Rencontre. Bataille.**

(Reprise de (74))

(218') Il avait été sergent au régiment de Flandre [...] il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. **\*{La/une}Rencontre. \*{La/une}Bataille.**

Pour le premier cas, nous pouvons dire immédiatement que dans le discours affiché, surtout dans le cas de l'étiquette, par le contexte perceptiblement délimité s'établit d'un coup le rapport entre l'extension et l'extensité, et cela de manière univoque. On n'a donc pas besoin d'indication sur ce rapport. De l'autre côté, les énoncés nominaux composés d'une nominalisation à valeur processive nécessitent généralement<sup>235</sup>, pour avoir un sens complet, de renvoyer aux éléments du co/contexte préconstruit, et se situent ainsi dans une situation particulière ; la définition du sens même et la désignation *in situ* y sont étroitement liés ; par conséquent, le rapport entre l'extension et l'extensité ne peut se définir qu'au moment de la désignation *in situ*, où il ne peut pas exister de décalage entre elles. Pour le premier cas, il s'agit du cas où un rapport univoque entre l'extension et l'extensité est évident en raison de la nature de la désignation *in situ* dans le discours affiché, et pour le dernier cas, c'est le cas où le rapport entre elles ne peut être que tel selon le mode de désignation *in situ* choisi. Nous

---

<sup>235</sup> « Généralement », parce que ce n'est pas le cas pour la nominalisation impersonnelle et la nominalisation dont les arguments sont complétés par des termes qui lui appartiennent.



détaillerons d'abord le rapport univoque entre l'extension et l'extensité évidente (*Infra.* 1.1.3.2.1.) et ensuite le rapport entre elles obligatoirement univoque (*Infra.* 1.1.3.2.2.)

### 1.1.3.2.1. Rapport univoque entre l'extension et l'extensité évidente

Pour les énoncés nominaux dans le discours affiché, le rapport univoque entre l'extension et l'extensité est évident. Donc l'extensivité exprimée par l'article indéfini ou défini apporte une information redondante sauf dans le cas d'une nécessité particulière. Pour les énoncés nominaux dans le discours affiché, la désignation *in situ* s'effectue en dehors de la langue de manière objective au point qu'il conditionne l'identification de l'entité désignée. Et c'est le déterminant zéro qui est le plus adapté à l'identification ainsi conditionnée. Il s'agit d'une valeur par défaut. De plus, le déterminant zéro, du fait qu'il présuppose une indistinction entre l'extensité et l'extension, peut marquer une identification particulière que les autres déterminants ne peuvent pas marquer ; grâce au fait que le rapport entre l'extension et l'extensité est présupposé, une certaine indétermination peut être accordée a) à l'extension ou b) à l'extensité.

#### a) Déterminant zéro permettant une indétermination sur l'extension

Sur le nom « sucre » sur une boîte de sucre, BENETTI (2008 : 77) reconnaît pour ce type de cas la « valeur d'« indétermination » de l'article zéro » : « soit l'article zéro aura pour fonction d'introduire un nouveau référent (alors [Ø N] a une valeur prédicative) soit l'article zéro y a une fonction de rappel (alors [Ø N] a une valeur référentielle). C'est au lecteur de décider, selon les cas. ». Dans notre cadre, *i.e.* le cadre de la désignation *in situ*, de l'énonciation nominale, ce qui nous intrigue est surtout le rapport entre la séquence nominale et ce qu'elle désigne, et non sur la nature de ce qui est désigné ; ainsi la distinction entre la fonction prédicative et la fonction référentielle

décrite ci-dessus ne concerne pas directement notre problème. Mais la valeur d'indétermination de l'article zéro peut s'adapter à notre propos. En effet, dans l'étiquette « lait-écrémé » sur une brique de lait ou le panneau « prise d'incendie » accroché au mur à côté d'une prise d'incendie, le déterminant zéro laisse une certaine ambiguïté sur l'extension : il peut s'agir à la fois de « lait-écrémé » ou de « prise d'incendie » à la fois perçus et lus tels quels et de la situation, de l'endroit, où se trouve ou doit être trouvé « lait-écrémé » ou « prise d'incendie ». Dans le premier cas, l'interprétation de l'énoncé se rapproche de « c'est un N » alors que dans le dernier cas, c'est plutôt « il y a ici un N » ou « Le N est ici »<sup>236</sup>. Le rôle de ces énoncés nominaux ne pourrait se résumer à l'un de ces deux cas. C'est le déterminant zéro qui peut accorder pareille indétermination. Dans ce cas, la désignation *in situ sous forme* d'étiquette et l'emploi du déterminant zéro sont étroitement liés. Le déterminant zéro n'est plus ici un des choix possibles.

#### **b) Déterminant zéro permettant une indétermination sur l'extensité**

Pour les énoncés nominaux dans le discours affiché notamment, avec le déterminant zéro pour lequel la distinction entre l'extension et l'extensité n'est pas envisagée, l'extensité peut rester indéterminée à l'inverse du cas précédent. C'est le cas de l'énoncé nominal « Bébé à bord ! » que nous pouvons trouver sur l'arrière d'une voiture. La quantité d'êtres auxquels est appliqué « bébé (qui se trouv(ent)) à bord » n'est pas pertinente ici. Ce qui est important est de reconnaître ce à quoi est appliqué « bébé à bord » qui correspond à ce à quoi est applicable « bébé à bord ». Pareille relation entre l'extensité et l'extension peut s'observer pour le nom de la marque — qui, dès le début, n'a pas besoin de déterminant — sur une publicité sans photo ni dessin de produit mais qui vise simplement à donner une certaine image de marque. Ici le nom s'applique à ce qui est indicible et qui n'est pas autre chose que l'impression que chaque lecteur de ce nom reçoit de l'image qu'elle évoque pour lui. Ici, le nom de marque peut fonctionner ainsi en tant qu'énoncé nominal dont le message, se traduit par « notre marque, c'est ça/

---

<sup>236</sup> Sur l'article zéro (Ø) et le IL Y A, Cf. Bosredon 1996.

comme ça ». La corrélation entre l'absence de déterminant dans les énoncés nominaux et l'indétermination sur l'extensité est décrite aussi pour le cas du texte suivi par COMBETTES & KUYUMCUYAN (2010 : 6) :

- (219) Et son (=Marguerite) sourire faisait penser à celui de jolies filles sur les calendriers-réclame. *Lèvres étirées en une moue, regard voilé, visage un peu penché...*<sup>237</sup>  
(Exemple tiré de COMBETTES & KUYUMCUYAN, 2010 : 6)

Ici, l'absence de déterminant est dite créer une « ambiguïté sémantique » « qui oscille entre interprétation générique et interprétation spécifique »<sup>238</sup>. Ce qui est décrit est selon ces auteurs sans doute à la fois le sourire de Marguerite et celui des jolies filles sur les calendriers-réclame. Ils signalent que cette ambiguïté est levée dans les paraphrases avec les verbes et les déterminants. Comme dans le cas a) indétermination sur l'extension, dans le cas b) l'indétermination sur l'extensité, la détermination zéro est le choix presque obligatoire, et son fonctionnement dépend largement de la désignation *in situ* qui peut assurer l'indistinction sur l'extension et l'extensité : désignation *in situ* avec étiquetage pour l'énoncé nominal « bébé à bord ! » ou l'énoncé nominal composé d'un nom de marque sur une publicité évocatrice, et pour l'énoncé nominale en (219), désignation *in situ* avec perception.

#### 1.1.3.2.2. Rapport entre l'extension et l'extensité obligatoirement univoque

A côté du rapport univoque entre l'extension et l'extensité évidente en énonciation nominale, le rapport entre elles ne peut parfois pas être autrement selon le mode de désignation *in situ* de l'énonciation nominale. Ce cas concerne en effet la définition de l'intension même du nom. L'intension est soit spécifiée (c) soit spécialisée (d) en énonciation.

<sup>237</sup> La mention entre parenthèse et le soulignement sont de l'auteur de cette thèse.

<sup>238</sup> COMBETTES & KUYUMCUYAN, 2010 : 6.

### c) Déterminant zéro : trace d'une spécification de l'intension en énonciation

Il s'agit des énoncés nominaux composés d'une nominalisation à valeur processive comme « Rencontre » et « Bataille » en (220) ou comme « Livraison » en (221) :

- (220) Il avait été sergent au régiment de Flandre [...] il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. **Rencontre. Bataille.**  
(Reprise de (74))
- (221) **Livraison à domicile**  
(sur l'avant-toit d'un restaurant)

En (220) et en (221) il ne s'agit pas de n'importe quelle « rencontre » ou « livraison », c'est en (220) le fait que ce père et son fils se rencontrent comme ennemi dans un champ de bataille, et en (221) le fait que ce restaurant fournit à vous, le lecteur de cette séquence et le potentiel client de ce restaurant, un service de livraison à domicile. Ce sens spécifique vient de la mise en relation de la séquence nominale avec le co/contexte préconstruit. Cette mise en relation n'est pas autre chose que la désignation *in situ*. La désignation *in situ* et l'identification se font simultanément, dans un même mouvement. Puisque l'intension est spécifique en énonciation, l'extension et l'extensité ne sont forcément pas indistinctes. Pour le cas (221), nous pouvons relever aussi la condition de la désignation *in situ* avec étiquetage : la séquence est en quelque sorte étiquetée sur le restaurant. Ainsi en (221), on peut remarquer aussi une indétermination sur l'extensité d'un élément : le client.

Nous pouvons ajouter ici le cas des énoncés nominaux composés d'une nominalisation à valeur processive mais dont les arguments sont fournis sous forme de compléments du nom. Pour ce type d'énoncés nominaux, le déterminant zéro est presque obligatoire comme le dit LEFEUVRE (2008). Pour l'énoncé nominal « Brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1. » dans (222), par exemple,

- (222) Il y a une semaine encore, François Fillon, le ministre des Affaires sociales, proclamait ainsi devant l'Assemblée nationale son souci de ne pas « bousculer » les agents du public en prévoyant des délais plus longs pour la mise en application de sa réforme. ***Brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1.***  
(Exemple tiré de LEFEUVRE, 2008 : 2)

L'ajout des déterminants est impossible : « \*{Un/le} brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1. » Pour cet énoncé, la désignation *in situ* et l'indistinction entre l'extension et l'extensité sont assurées par son contenu sémantique spécifique : « brusque changement » renvoie de manière présupposée à la situation préconstruite et se situe de ce fait par rapport à cette situation ; et cette séquence nominale entière renvoie à un fait spécifique de façon que la distinction entre l'extension et l'extensité ne soit pas envisagée.

#### **d) Déterminant zéro : trace d'une spécialisation de l'intension en énonciation**

L'article zéro marquant une spécialisation de l'intension a été déjà mentionné dans WILMET (1986) à propos du déterminant zéro devant le substantif intégré à un groupe verbale : « l'article Ø spécialise l'*intension* du vocable intégré au cotexte (dont il reçoit à la fois son extension et son extensité ; par ex. *Dupont parle POLITIQUE* = « une politique à l'aune du propre et du commentateur »<sup>239</sup>. Sur les énoncés nominaux aussi, le fait est déjà constaté par quelques auteurs<sup>240</sup> qu'un nom sans déterminant zéro renvoie en énoncé à ce qu'il ne renvoie pas normalement. Ainsi la séquence nominale « { Ø /\*De la/\*Une/\*La} Vitamine B » sur une bouteille de gel antibactérien renvoie à une qualité à vanter de ce gel, et la séquence « { Ø /\*Un/\*Le} Prix de Cannes » sur une affiche de film à ce que le film constituant le thème de cette affiche a gagné un prix à

<sup>239</sup> *Ibid.* : 81.

<sup>240</sup> DAMOURETTE et PICHON, 1911-1930 : 597-598 ; GÉCSEG, 2011 : 40-41.

Cannes. Cette lecture spéciale ne vaut qu'en énonciation. L'indistinction porte ici sur l'extension, l'extensité et même l'intension.

Parfois la spécialisation de l'intension se fait de manière plus spectaculaire et l'énoncé nominal se rapproche de plus en plus de la formule. C'est le cas de l'énoncé nominal sans déterminant « Tarte à la crème » dans le passage de *La Critique de l'Ecole des Femmes* de Molière :

- (223) LE MARQUIS. – Y a-t-il assez de pommes en Normandie pour tarte à la crème ? *Tarte à la crème*, morbleu, *tarte à la crème* !  
 DORANTE. – Eh bien, que veux-tu dire, tarte à ma crème ?  
 LE MARQUIS. – Parbleu, *tarte à la crème*, chevalier.  
 [...]  
 (Exemple tiré de DAMOURETTE et PICHON, 1911-1930 : 597)

DAMOURETTE et PICHON donne la description suivante : « Tarte à la crème » ici « n'est qu'un refrain contenant toute la mésestime où le marquis tient l'*Ecole des Femmes*. Il n'y a aucune *tarte à la crème*, aucun quantum substantiel de cette espèce, qui soit appelé à jouer un rôle, même éventuel, dans ce qu'exprime le dialogue. [...] Aussi *tarte à la crème* devient-il, par une généralisation caricaturale, le symbole, l'emblème, l'étendard où le marquis enferme tout le mauvais goût qu'a, selon lui, Molière »<sup>241</sup>

Dans ce cas, puisque pareille identification n'est valable qu'en énonciation, l'identification et la désignation *in situ* s'effectuent en même temps. Le déterminant zéro non remplaçable entretient donc une relation étroite avec un mode de désignation *in situ*.

---

<sup>241</sup> DAMOURETTE et PICHON, 1911-1930 : 597-598.

## 1.2. Modificateurs

Les modificateurs sont des éléments linguistiques syntaxiquement dépendants du nom. Comme modificateurs des noms noyaux des énoncés nominaux, nous pouvons mentionner cinq parties du discours :

a) adjectifs :

« *Triste* fin »

« Visite *rapide* »

b) groupes prépositionnels complément du nom :

« Un vaisseau *à trois points* »

« Coup de fil inquiet *de Fillon à Jégo* »

c) propositions relatives

« Une stratégie *qui sert à renforcer leur image* »

« La chute *qui bouscula ma vie* »

d) participes passés

« Blancheur et propreté cliniquement *prouvées* »

« Traversée *interdite* »

e) participes présents

« Batterie intégrée *offrant jusqu'à 5 heure d'autonomie* »

« Le docteur *trionphant*, moi très furieux »<sup>242</sup>.

### 1.2.1. Dichotomie traditionnellement connue des modificateurs du nom : déterminatif et explicatif

Concernant l'identification de l'entité désignée, la tradition divise les modificateurs du nom en deux : déterminatifs qui « [restreignent] l'extension du nom »<sup>243</sup> et explicatifs

<sup>242</sup> et VALÉRY, *Correspondance*, 1942 : 379.

<sup>243</sup> GMF, 2008[2004] : 179.

qui « ne restreignent pas l'extension du nom »<sup>244</sup>. Ainsi, le groupe prépositionnel complément du nom « à trois points » dans « Un vaisseau à trois points » ci-dessus s'analyse comme déterminatif car il y sert à créer une sous-classe de « vaisseau » qui puisse s'opposer à d'autres sous-classes possibles. Les compléments du nom composé dans « Coup de fil de Fillon à Jégo » servent à « créer une notion plus spécifique »<sup>245</sup>, en complétant les arguments requis par le nom composé « coup de fil » et ainsi en spécifiant la notion qu'il dénote. Dans ce sens, ces modificateurs sont des composants nécessaires aux énoncés nominaux apparaissant respectivement dans le contexte suivant :

- (224) (*Sur un navire. Au sein de la conversation entre le capitaine et le pilote qui viennent de découvrir une flotte d'ennemis*)  
Le capitaine, tout en regardant à travers sa longue-vue, murmura :  
- **Un vaisseau à trois ponts, deux frégates de premier rang, cinq de deuxième rang.**  
(Reprise de (55))
- (225) Dimanche 8 février, 8 heures du matin. **Coup de fil inquiet de Fillon à Jégo, qui sort d'une nuit blanche de négociations.**  
(Reprise de (198))

Ces modificateurs n'y jouent pas de rôle pour la désignation *in situ*, mais il s'agit de composants importants pour l'identification de l'entité désignée. La proposition relative comme dans « La chute qui bouscula ma vie » ou le participe passé comme dans « Blancheur et propreté cliniquement prouvées » servent également à la détermination du désigné. L'entité désignée n'est pas n'importe quelle « chute » ou « blancheur/propreté », mais « La chute qui bouscula ma vie » et « Blancheur et propreté [qui sont] cliniquement prouvées ». Parfois des groupes prépositionnels qui ne sont normalement pas considérés comme compléments du nom, tels qu'un circonstant commençant par une préposition, « depuis » par exemple, jouent le rôle du modificateur déterminatif du nom : « L'esprit pionnier depuis 125 ans » que nous pouvons reformuler avec une proposition relative « qui dure depuis 125 ans ».

---

<sup>244</sup> *Idem.*

<sup>245</sup> *Idem.*



En revanche, le complément du nom « en douceur » dans « Un management en douceur qui porte ses fruits. » en (226) n'apporte qu'une information supplémentaire de nature qualitative sans contribuer à la définitude de ce qui est désigné.

- (226) Des orientations du groupe aux choix des meubles pour les nouveaux locaux, les salariés ont leur mot à dire sur tous les aspects de la vie en entreprise. *Un management en douceur qui porte ses fruits.*  
(*Le Nouvel Observateur.com*, 10/01/08)

Il n'y sert ni à la désignation *in situ* ni à l'identification de l'entité désignée. Sa présence n'est donc pas indispensable pour le fonctionnement de cet énoncé nominal. Il en est de même pour les autres types de modificateurs comme la proposition relative dans « Une stratégie qui sert à renforcer leur image », dont la présence est quand même utile pour une raison argumentative. A noter que même le modificateur explicatif, s'il joue un rôle pour la désignation *in situ*, n'est pas supprimable de l'énoncé nominal auquel il appartient, comme l'adjectif « Nouvelle » dans « Nouvelle alerte ». Le nom « alerte » dénotant le procès non borné ne peut pas former un énoncé à lui seul, et c'est l'adjectif « Nouvelle » ne jouant pas de rôle pour l'identification de l'entité désignée qui borne le procès et qui le situe par rapport à la situation préétablie en tant qu'apparition d'un état d'alerte.

### 1.2.2. Modificateurs du nom n'entrant pas dans la dichotomie traditionnelle

A côté des modificateurs déterminatifs et explicatifs, il existe des modificateurs qui ne sont ni déterminatifs ni explicatifs. En effet, pour les propositions relatives, le type non

déterminatif non explicatif est déjà connu sous le nom de relative *prédicative*<sup>246</sup>, *attributive*<sup>247</sup> ou *pseudo-relative*<sup>248</sup>. C'est le cas de la proposition relative dans « Le facteur *qui passe* ! ». Ce type de proposition relative est en effet mentionné souvent en relation avec des énoncés sans verbe en japonais ainsi qu'en français. La proposition relative « *qui passe* » ci-dessus ne sert apparemment pas à cerner l'extension du nom « facteur », mais elle n'est pas supprimable. En effet, ce groupe nominal à pseudo-relative renvoie dans l'ensemble à un événement « [répondant] à la question *Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est ce qui se passe ? Qu'est-ce qui arrive ?* »<sup>249</sup> La relative attributive ne modifie pas l'extension du nom, mais elle participe avec le nom à l'identification de l'entité désignée. L'entité désignée par « Le facteur *qui passe* » n'est pas un objet humain appelé « facteur » mais implique un actant humain, un facteur, dans la référence au procès qui se déroule au moment de l'énonciation. Le fait que le nom et son modificateur renvoient ensemble à une entité qui est complètement différente de ce que désigne normalement le nom seul peut s'observer sous d'autres formes que celle de la proposition relative. L'énoncé renvoie alors à d'autres entités qu'un procès. C'est le cas du participe passé dans « Traversée interdite » ou du participe présent dans « Batterie intégrée offrant jusqu'à 5 heure d'autonomie ». Dans le premier cas, l'entité désignée est un état caractérisant le fonctionnement d'une voie : « la traversée d'une telle rue est interdite », dans le deuxième cas, c'est une propriété de la batterie intégrée : ce produit assure 5 heures de fonctionnement sans être branchée. Nous pouvons certes ranger ces cas dans la catégorie des pseudo-relatives puisqu'on peut les reformuler sous la forme des relatives « Traversée qui est interdite » ou « Batterie qui offre jusqu'à 5 heures d'autonomie ». Mais nous voudrions préserver chaque classe séparément car nous ne pouvons pas toujours remplacer une forme par une autre. « Traversée interdite » que nous trouvons sur des panneaux routiers n'est pas remplaçable par d'autres formes ; il s'agit d'une formule spécifique non substituable. La distinction entre le cas déterminatif et le cas attributif ne vient pas d'un coup par une simple considération sur la forme ; « La clé perdue », par exemple, peut désigner le fait que la clé est perdue ou la clé que j'ai perdue selon la situation. Comme le remarque LEFEUVRE (1999 : 287),

---

<sup>246</sup> *Ibid.* : 485.

<sup>247</sup> GREVISSE, 1975.

<sup>248</sup> FURUKAWA Naoya 古川直世 (1984), KANEKO (2010).

<sup>249</sup> LEFEUVRE, 1999 : 286.

nous pouvons avoir aussi un déterminant indéfini dans ce type de structure : « une opinion partagée par ... » ou « un choix couronné de succès ». Les compléments du nom ne connaissent pas cet emploi. Quant aux adjectifs, le cas n'étant pas complètement identique, nous pouvons parler ici des adjectifs subjectifs comme dans « Triste fin » ou « De belles fleurs ». Ils ne sont pas déterminatifs bien sûr, et sont considérés normalement comme explicatifs. En effet, comme membre de l'énoncé verbal « Il m'a offert de belles fleurs » par exemple, nous pouvons remplacer « de belles fleurs » par « des fleurs » sans problème. Or dans les énoncés nominaux, ils ne sont pas supprimables. C'est en premier lieu parce qu'il s'agit de la désignation *in situ* avec modalisation. En deuxième lieu, l'énoncé désigne dans l'ensemble plutôt que l'*objet matériel* « fleurs » le *fait* qu'il y ait des roses « existant belles » ou le fait que des roses existent belles. En résumé, ce troisième type de modificateur joue sur l'identification de l'entité désignée non par le nom noyau mais par l'énoncé entier.

Le fait que les séquences nominales à relative attributive renvoient à un procès, à un état ou à un fait et non à une substance, est cité par certains linguistes japonais (FURUKAWA Naoya 古川直世(1984), KANEKO Makoto 金子真(2003) et OKI kazuo 大木一夫 (2006)) pour l'explication du fonctionnement des énoncés nominaux. L'aspect événementiel de ces séquences nominales implique évidemment certaine prédisposition à une situation particulière. Pour cela, ces séquences nominales nous laissent présupposer leur emploi en tant qu'énoncés nominaux, autrement que les séquences nominales à modificateur déterminatif ou explicatif qui sont ouverts à des situations beaucoup plus variées. Mais ce n'est qu'une prédisposition ; elles n'assurent pas la désignation *in situ*. « Le facteur qui passe » s'énonce dans la situation d'une perception (désignation *in situ* avec perception) ou dans les didascalies ou dans un rapport enregistrant des événements (désignation *in situ* avec script). « Traversée interdite » fonctionne avec la désignation *in situ* avec étiquetage. Le sens processif des séquences nominales ne suffit pas en soi pour signifier une désignation *in situ*. Seule exception parmi les modificateurs attributifs, le modificateur subjectif. Ce dernier tel que « belles » dans « De belles fleurs ! » exprime à la fois le fait que des fleurs existent comme belles et un acte d'évaluation de l'énonciateur. C'est ce dernier aspect qui permet la référence à la situation où se place l'énonciateur.

En résumé, en tant que composants jouant sur l'identification de l'entité, peuvent être cités des modificateurs déterminatifs ainsi que des modificateurs attributifs. A noter que ces modificateurs peuvent se classer autrement selon qu'ils expriment une qualité interne ou externe de l'entité : les premiers sont les modificateurs déterminatifs classifiants (des adjectifs ou des compléments du nom), comme « à trois points » dans « Un vaisseau à trois points », les autres cas sont les autres modificateurs déterminatifs (des compléments du nom, des relatives ou des participes passés) et les modificateurs attributifs (des adjectifs, des relatives, des participes passés ou des participes présents).

### 1.3. Complément adverbial

Dans les énoncés nominaux, il existe aussi des éléments linguistiques qui ne sont pas syntaxiquement régis par le nom noyau, comme le font les déterminants et les modificateurs. Ce sont soit des adverbes soit des groupes prépositionnels autres que ceux traités précédemment en tant que compléments du nom :

a) adverbes :

« *Perte d'influence, vraiment ?* »

« *Une table servie magnifiquement.* »

b) groupes prépositionnels :

« *Tout à coup, alerte.* »

« *Des émeutes au Sénégal toute la nuit.* »

Il s'agit ce que NØLKE (1990 : 17) appelle « adverbial » qui « est un membre de phrase qui n'est pas défini comme un autre type de membre. Cette définition sera censée inclure aussi les compléments circonstanciels au sens classique de ce terme »<sup>250</sup>. Pour nous qui nous intéressons à l'énoncé, il s'agit plutôt de dire que « un adverbial est un

---

<sup>250</sup> NØLKE, 1990 : 17.

membre d'énoncé qui n'est pas défini comme un autre type de membre. »<sup>251</sup> La présence des éléments qui ne sont pas membres du groupe nominal dans les énoncés nominaux indique que ces derniers forment une unité linguistique autre que le groupe nominal. Puisqu'ils n'appartiennent pas au groupe nominal, ils ne jouent pas sur l'identification de l'entité désignée par le nom noyau. Les adverbiaux des énoncés nominaux se divisent en deux selon qu'ils portent sur l'ensemble de l'énoncé tels que dans « Perte d'influence, vraiment ? » et « Tout à coup, alerte. » ou non tels que dans « Une table servie magnifiquement. » et « Des émeutes au Sénégal toute la nuit. ».

### 1.3.1. Adverbiaux portant sur l'ensemble de l'énoncé

Les adverbiaux qu'on observe dans les énoncés nominaux portent normalement sur l'ensemble de l'énoncé ; leurs rôles correspondent à ceux de trois types d'adverbe de phrase décrits dans NØLKE (2001 : 244) :

- a) « adverbiaux connecteurs, dont la fonction (primaire) est de mettre l'énoncé (ou l'énonciation) qui les loge syntaxiquement en rapport avec un ou plusieurs autres énoncés (ou énonciations) du contexte
- b) « adverbiaux d'énonciation, qui portent sur le dire sans établir directement une relation au contexte
- c) « adverbiaux d'énoncé, qui portent sur le dit sans établir directement une relation au contexte

Les adverbiaux connecteurs correspondent en effet aux compléments circonstanciels spatio-temporels en tête que nous avons analysés comme un des modes de désignation *in situ* marqués dans la langue comme dans :

(227) Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. ***Tout à coup,***

<sup>251</sup> C'est une définition sur le plan fonctionnel pour regrouper les adverbes et les groupes prépositionnels ne jouant pas le rôle sujet, attribut, ou objet dans l'énoncé. Cf. NØLKE, 1990 : 12-27.

*alerte.*

(Reprise de (88))

- (228) Je me dis que je dois me mettre en quête d'adresse d'autres éditeurs, quand, un après-midi de novembre, je reçois un téléphone. ***Au bout du fil, Gilles Carpentier des Editions du Seuil.***  
(KRISTOF, *L'analphabète*, 2004 : 48)

L'adverbe de temps « Tout à coup » en (227) et l'adverbe de lieu « Au bout du fil » en (228) servent en effet à situer l'énoncé nominal par rapport au contexte. Ce sont donc des adverbiaux connecteurs.

Semblables aux adverbiaux d'énonciation et d'énoncé, nous les avons traités comme apportant une valeur subjective aux séquences nominales auxquelles ils s'attachent, donc comme servant de mode de désignation *in situ* avec modalisation.

- (229) Demain, ce sont des généraux français qui siégeront dans le saint des saints de l'Allied Command Transformation où se conçoivent notamment, les nouveaux systèmes d'armement. ***Perte d'influence, vraiment ?***  
(*Le Point.fr*, 19/03/2009)
- (230) - En attendant, c'est laid.  
- ***Certes, des manants partout.***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 54)

L'adverbe « vraiment » en (229) et l'adverbe « certes » en (230) marquant une attitude subjective de l'énonciateur et servant ici de mode de désignation *in situ* portent respectivement sur l'énoncé et sur l'énonciation. Les adverbes d'énoncé et d'énonciation sont donc des composants jouant sur la désignation *in situ*.

Il faut ajouter qu'à la différence d'avec les autres expressions subjectives ou les compléments spatio-temporels en tête dont la présence est liée étroitement à la désignation *in situ*, ils peuvent être accessoires.

- (231) ***Des dents visiblement plus blanches et plus éclatantes***  
(sur une publicité ; exemple repris de (11))
- (232) Ce professeur des écoles dans l'agglomération troyenne n'a même que très récemment découvert son attrait et son don pour ce qu'il faut bien appeler un art : le papier découpé... ***Un nom certes peu évocateur dans notre pays.***  
(Reprise de (62))

L'adverbe « visiblement » en (231) et l'adverbe « certes » en (232) servent ici à renforcer ou à nuancer une valeur subjective exprimée par un autre composant de l'énoncé nominal : « plus blanches et plus éclatantes » en (231) et « peu évocateur » en (232). Pour ces cas, ces adverbes sont supprimables. D'ailleurs, ici, ils ne portent plus sur l'énoncé ou l'énonciation entière, ils portent plutôt sur l'évaluation exprimée par une partie de l'énoncé. Dans ce sens, il faut plutôt les faire entrer dans les adverbiaux que nous traiterons maintenant.

### 1.3.2. Adverbiaux portant sur une partie de l'énoncé

Dans les énoncés nominaux, s'emploient aussi des adverbiaux qui ne portent pas sur l'ensemble de l'énoncé comme :

- (233) ***Blancheur et propreté cliniquement prouvées.***  
(sur une publicité ; exemple repris de (11))
- (234) « ***La Marseillaise*** » ***sifflée au Stade de France avant un match amical France-Tunisie.***  
(LePoint.fr, 23/10/2008)

Il s'agit de l'adverbe « cliniquement » en (233) et des groupes prépositionnels circonstanciels « au Stade de France » et « avant un match amical France-Tunisie » en (234). Ces adverbiaux n'apportent qu'une information supplémentaire et leur présence n'influence pas le fonctionnement de ces énoncés nominaux.

On relève trois cas exceptionnels. Le premier cas est identique à celui des modificateurs explétifs, comme l'adjectif « Nouvelle » dans « Nouvelle alerte », qui joue de manière accidentelle (et/ou indirecte) sur la désignation *in situ*. Il s'agit de l'adverbe de temps « toute la nuit » en (235) déjà traité dans le chapitre VIII, 2.3.

- (235) Les Lions de la Teranga ont été incapables de faire la décision face à la Gambie. Résultat : un match nul 1-1 qui n'arrange aucune des deux équipes. ***Des émeutes au Sénégal toute la nuit.***  
(Reprise de (181))

En effet, cet adverbe est nécessaire pour l'énoncé nominal en (235) comme élément servant à la délimitation du procès et à sa localisation (*Supra.* Ch. VIII, 2.3.). Mais il n'existe pas en effet dans la version originale : « Et des émeutes au Sénégal », pour laquelle la conjonction « et » relie comme connecteur adverbial, l'énoncé au contexte.

Ensuite, c'est le cas des adverbiaux à sens axiologique comme « magnifiquement » dans le cas suivant :

- (236) Le maire vient les (ses quatre invités) recevoir, le chapeau à la main.  
***Compliments de part et d'autre. Une table servie magnifiquement.***  
(POURRAT, *Les Vaill. Pavill. Amourett*, 1930 : 41)

Ici, l'adverbe « magnifiquement » est un composant nécessaire au fonctionnement de cet énoncé nominal ; il joue un rôle pour la désignation *in situ* avec modalisation.

Enfin, comme les modificateurs attributifs, certains adverbiaux servent à référer avec le nom auquel ils s'attachent à une entité que le nom seul ne désigne normalement pas.

- (237) ***Le ministre en prison.***  
(*Le Monde.fr*, 16/06/2012)



Le groupe prépositionnel « en prison » en (237) et le nom noyau « Le ministre » renvoient ici ensemble à un état où le ministre est en prison. Ainsi il se rapproche du modificateur attributif et joue donc sur l'identification de l'entité. Comme certains modificateurs attributifs tels que « Traversée interdite », il y en a qui s'emploient comme formules : « Bébé à bord », « Gaz à tous les étages ». A noter qu'il s'agit toujours des énoncés nominaux dans le discours affiché. Nous reviendrons sur ce point après.

En résumé, les adverbiaux portant sur l'ensemble de l'énoncé sont des composants nécessaires à un mode de désignation *in situ*, et concernant les adverbiaux portant sur une partie de l'énoncé, eux, ne sont en général pas des composants indispensables sauf les adverbiaux à sens axiologique servant toujours à la désignation *in situ* avec modalisation et certains adverbiaux qui servent, en combinaison avec le nom noyau, cette fois-ci, à l'identification de l'entité.

## CHAPITRE X

### Etudes de cas

#### 1. Procédure

Dans les chapitres VII et VIII, Nous avons examiné les facteurs jouant sur la forme et le choix des énoncés nominaux. C'est d'abord la caractéristique de chaque mode de désignation *in situ*, ensuite les trois types de relation intersubjective (pas de divergence, coïncidence et divergence des points de vue) et enfin certaines formes ayant une disposition à un mode de désignation *in situ* ou à une relation intersubjective. La combinaison de ces trois facteurs permet d'expliquer la forme et le choix des énoncés nominaux dans des cas précis. Pour commencer, nous reprendrons le tableau établi à la fin du chapitre VII (*Supra.* p.161) sur la relation entre le mode de désignation *in situ* et la recherche co-énonciative.

	Recherche co-énonciative			
	Pas de divergence (émetteur)	Coïncidence	Divergence	Pas de divergence (lecteur)
Etiquette (trait –subjectif)	-	-	✓	✓
Thème (trait –subjectif)	-	-	✓	✓
Cadre (trait –subjectif)	-	-	✓	✓
Perception (trait +borné)	✓	✓	✓ *	-
Modalisation (trait +borné)	✓	✓	✓	_*
Script (trait –subjectif)	-	✓	-	-
Perception décrite (trait +borné)	-	-	✓	-
Nominalisation (trait +borné)	_*	_*	✓	✓
Énumération (trait –subjectif)	_*	_*	✓	✓
Complément (trait –subjectif)	-	_*	✓	_*

« ✓ » : la désignation *in situ* qui fonctionne

« - » : la désignation *in situ* qui ne fonctionne pas

« -\* » : la désignation *in situ* qui, en principe, ne fonctionne pas<sup>252</sup>

Déjà avec ce tableau, nous voyons le choix cerné selon le type de recherche co-énonciative ainsi que le trait requis ou rejeté pour les séquences nominales selon le mode de désignation *in situ* choisi. Il reste donc à examiner si telle séquence nominale répond ou non à ces contraintes données et par la nature de la relation intersubjective et par le mode de désignation *in situ*. Nous examinerons des cas précis colonne par colonne, *i.e.* selon le type de recherche co-énonciative, et nous commencerons par la colonne gauche de ce tableau, le cas de « Pas de divergence » concernant l'émetteur-énonciateur particulier. Il s'agit, dans l'écrit qui nous intéresse, des énoncés nominaux pour soi à l'oral représenté.

<sup>252</sup> Nous n'entrons pas dans le détail de ces cas tels quels dans cette thèse.

## 2. Enoncés nominaux pour soi à l'oral représenté

C'est le cas où un émetteur-énonciateur particulier s'énonce un message à lui-même, en présence ou non de quelqu'un d'autre, mais où il ne vise personne d'autre que lui en tant que récepteur de son message. Nous insistons sur le fait qu'à l'écrit, ce cas ne concerne que l'oral représenté pour lequel nous définissons, en faisant abstraction de la présence du narrateur et de l'auteur, l'émetteur-énonciateur comme personnage qui prend la parole. Ainsi sont écartés les modes de désignation *in situ* tels que « étiquette », « thème », « tableau » et « perception décrite » qui ne peuvent concerner que l'écrit (voir le tableau ci-dessus). De même le « script » est rejeté ; ce mode de désignation *in situ* se construit sur la coïncidence présumée des points de vue ; ce qui contredit la situation en question ici où l'émetteur-énonciateur n'envisage pas de point de vue différent du sien. Il en est de même pour le mode « complément circonstanciel spatio-temporel (ou conditionnel) en tête » qui se construit cette fois-ci sur la divergence présumée des points de vue. Ce qui nous reste, ce sont les modes « perception », « modalisation », « nominalisation » et « énumération ». Mais nous mettons de côté pour le moment « nominalisation » et « énumération » qui sont descriptifs ; décrire, c'est normalement pour l'autre, pas pour soi. En revanche les modes de désignation *in situ* « perception » et « modalisation » s'adaptent très bien avec cette situation ; ces deux modes de désignation *in situ* se construisent par un acte proprement subjectif de l'émetteur-énonciateur et ils n'ont pas besoin d'un autre point de vue pour leur fonctionnement.

## 2.1. Enoncés nominaux pour soi : désignation *in situ* avec perception

### 2.1.1. Configuration de base

La désignation *in situ* se fait par un acte même de perception effectuée par un personnage qui prend la parole dans la situation perceptive où il se trouve. C'est donc le contexte où est décrite la perception qui est important. Pour cette raison, il y aura un minimum d'éléments, donc un nom seul, qui n'a aucune disposition à un mode de désignation *in situ* particulier et qui pourrait se situer dans n'importe quelle situation.

- (238) (*Un homme trouve une femme semblant morte*)  
 Il regarda ce sein livide.  
 - **Mère et nourrice**, murmura-t-il.  
 Il la toucha. Elle n'était pas froide.  
 (*Reprise de (19)*)

En (238), de simples noms sans déterminant ni modificateur suffisent pour que le tout soit énoncé. Puisque c'est l'acte de perception qui joue le rôle de la désignation *in situ*, le nom ne sert qu'à l'identification de l'entité. Tant qu'il sert à l'identification de l'entité, *i.e.* à cerner l'extension du nom, un autre élément peut s'ajouter au nom noyau.

- (239) Le capitaine, tout en regardant à travers sa longue-vue, murmura :  
 - **Un vaisseau à trois ponts, deux frégates de premier rang, cinq de deuxième rang.**  
 (*Reprise de (55)*)

En (239), l'énoncé nominal se compose du nom noyau « vaisseau » et de son complément « à trois ponts ». Ce complément du nom ne sert qu'à préciser l'extension du nom ; la séquence nominale « un vaisseau à trois ponts » est comparable à d'autres séquences nominales telles que « un vaisseau à deux points » ou « une frégate », etc.

La désignation *in situ* avec perception n'a pas d'influence directe sur le choix du déterminant à la différence de celle avec nominalisation ou étiquetage, nous pouvons constater des déterminants variés selon l'indication nécessaire à identification : le déterminant zéro pour l'énoncé « Mère et nourrice » dont les deux noms renvoient dans l'ensemble à une entité unique — ce qui n'est pas le cas avec l'énoncé à déterminant comme « Une mère et une nourrice » en (239) —, les numéraux « Un vaisseau[...], deux frégates [...], [...] » en (239) et l'article indéfini pour l'énoncé nominal « Un chien » lorsqu'on aperçoit un chien, que nous pouvons remplacer par l'article défini s'il s'agit du chien qu'on cherche, par exemple.

### 2.1.2. Ajustements intersubjectifs spécifiques

Par contre, puisqu'il s'agit de l'énonciation nominale pour soi qui n'envisage pas la présence d'un autre point de vue, les expressions servant à la désignation *in situ* qui se construisent en présupposition d'un autre point de vue sont écartées.

Ce sont d'abord des compléments spatio-temporels en tête d'énoncé. Ces éléments servent à marquer le déplacement du point de vue et l'endroit par rapport auquel est repérée l'entité désignée par l'énoncé nominal. Mais comme nous l'avons dit, la désignation *in situ* avec perception se fait à partir du point de vue propre de l'émetteur-énonciateur. Il s'agit toujours de ce sur quoi porte son regard. La notion du déplacement n'y intervient pas. Pour parler du déplacement, il faut avoir une vue objective, qui manque ici. Ainsi les compléments spatio-temporels en tête ne sont pas acceptables :

- (239') Le capitaine, tout en regardant à travers sa longue-vue, murmura :
- [- ? *A midi, un vaisseau à trois ponts.*
  - [- (*Un*) *Vaisseau à trois ponts à midi.*

La comparaison entre (239) et (239') montre que la séquence avec le complément temporel « A midi » en tête est moins naturel que celle avec le même complément à la fin. A noter qu'en (239'), l'entité désignée n'est plus un vaisseau, mais plutôt la situation « (un) vaisseau à trois points à midi ».

Les compléments spatio-temporels en tête ne peuvent apparaître que pour renvoyer avec le nom noyau à la situation entière et en outre opérer une distinction.

(239'') Le capitaine, tout en regardant à travers sa longue-vue, murmura :  
- *A midi, un vaisseau à trois ponts, derrière, deux frégates de premier rang, et au fond, cinq de deuxième rang.*

(239''') (*Idem.*)  
- *Un vaisseau à trois ponts à midi, deux frégates de premier rang derrière, cinq de deuxième rang au fond.*

En (239''), les compléments temporels en tête servent à sectionner en sous-parties la scène perçue à partir du point de vue de l'émetteur, le capitaine, plutôt qu'à marquer le déplacement du point de vue. Dans ce cas, l'énoncé en (239'') ne se distingue pas d'avec l'énoncé suivi de compléments temporels à la fin en (239''').

### 2.1.3. Remarques : continuum avec la désignation *in situ* avec modalisation

Dans le contexte où il y a une perception du personnage qui prend la parole, les énoncés nominaux peuvent contenir une expression subjective :

(240) (*En s'infiltrant tout seul dans le château de l'ennemi en avance sur sa troupe*)  
il aperçut une longue table, et sur cette table quelque chose qui brillait vaguement. Il tâta. [...] c'était la réserve de combat préparée par les assiégés pour la deuxième phase de l'assaut ; tout un arsenal.  
- *Un buffet !* s'écria Radoub.  
(*Reprise de (54)*)

En (240), le nom « buffet » en soi n'implique pas de sens subjectif, mais la ponctuation « ! » marque une exclamation, et de plus, le choix de ce nom pour désigner l'arsenal marque une évaluation subjective. Ainsi il y a ici une valeur subjective qui peut servir à spécifier l'entité désignée. Cela n'empêche nullement à cette séquence d'apparaître dans un contexte où il y a une perception et où il n'y a pas de divergence de points de vue. En effet, la désignation *in situ* avec perception *et* avec modalisation fonctionne dans le même sens, à savoir, à partir du point de vue propre de l'émetteur-énonciateur. Tant que la subjectivité qu'elles expriment n'est pas relativisée, les expressions subjectives peuvent s'employer pour la désignation *in situ* avec perception ; nous n'avons pas ici le hiatus que nous venons constater avec les exemples (239)(239') (*Supra.* pp.252-253).

Il convient d'insister sur le fait que, puisque nous avons ici le mode de désignation *in situ* avec perception, l'expression subjective, qui peut servir à la désignation *in situ* avec modalisation, n'est pas nécessairement indispensable. L'expression subjective « Un buffet ! » en (240) peut être remplacée par une expression non subjective :

- (240') il aperçut une longue table, et sur cette table quelque chose qui brillait vaguement. Il tâta. [...] c'était la réserve de combat préparée par les assiégés pour la deuxième phase de l'assaut.  
- *Un arsenal*, se dit Radoub.

En (240'), la séquence nominale « Un arsenal » sans point d'exclamation désignant littéralement la réserve de combat peut être choisie sans problème au lieu de « Un buffet ! ».

Nous pouvons entrevoir ici un continuum entre la désignation *in situ* avec perception et la désignation *in situ* avec modalisation. En (240), la valeur subjective *peut* s'ajouter à l'énoncé nominal. Mais il y a des énoncés nominaux émis comme réaction d'une perception impliquant nécessairement une valeur subjective. La séquence nominale « un cafard » lorsque l'on aperçoit un cafard ou la séquence nominale « Tremblement de terre » lorsque l'on ressent une secousse s'énoncent difficilement sans exclamation,



marquée à l'écrit par le point d'exclamation. La perception est indissociable d'avec l'exclamation dans ces situations. Cela dit, dans la désignation *in situ* avec perception, il y a d'un côté des énoncés nominaux sans valeur subjective, de l'autre des énoncés accompagnés nécessairement d'une valeur subjective, et entre eux, des énoncés accompagnés de manière facultative d'une valeur subjective. Théoriquement, n'importe quelle perception peut servir à l'énonciation nominale, et la séquence nominale qui désigne l'objet perçu peut fonctionner en tant qu'énoncé. Or en réalité, ce n'est pas le cas, sauf celui où un enfant ou un apprenti d'une langue désignerait tous les objets qu'il perçoit. En dehors de ce cas particulier, l'énoncé nominal « Un livre. » dit, par exemple, lorsqu'on aperçoit un livre dans un quelconque endroit est difficilement concevable. En effet, « Un livre » dans une telle situation manque de 'valeur informative' comme le dit KERBRAT-ORECCHIONI (2014[1999]) à propos des expressions objectives : « lorsqu'elles prédisent à propos d'objets présents dans la situation de communication, les expressions objectives, à la différence des expressions subjectives qui, elles, « ne vont pas de soi », sont dénuées de toute valeur informative »<sup>253</sup>. Le cas où la séquence nominale désignant un objet perçu, donc « objet présent dans la situation de communication », a un sens, c'est soit celui de l'apparition d'un objet comme « Un cafard ! » soit celui de sa découverte comme « Un buffet ! / Un arsenal. » en (240) (240'). Ces deux cas impliquent plus ou moins un aspect « inattendu », et par conséquent les séquences désignant l'objet ainsi perçu possèdent une valeur informative. Cet aspect inattendu peut par nature facilement causer chez l'énonciateur-percepteur une réaction subjective forte telle que la surprise. Ce qui explique le cas où une valeur subjective *peut* s'ajouter aux énoncés nominaux. Quant au cas où une valeur subjective n'est pas dissociable des énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception, ce cas correspond surtout à celui de l'apparition brusque d'un objet. Il s'agit par exemple d'un cafard filant au coin de la cuisine ou d'un tremblement de terre qui survient. Une telle perception entraîne quasiment une réaction subjective forte, par suite, l'énoncé nominal inclut de manière presque obligatoire une expression subjective comme « Un cafard ! » ou « Un tremblement de terre ! ». Avec ces réflexions, nous pouvons dire à propos des énoncés nominaux sans valeur subjective qu'on est dans le cas de réactions subjectives minimales qui ne s'extériorisent pas telle quelle comme

---

<sup>253</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, 2014[1999] :80-81

exclamations, réactions subjectives fortes. Nous avons dit précédemment à propos du cas de « Un buffet ! » en (240) qu'il y avait comme deux désignations *in situ*, celle par perception et celle par modalisation. Mais il serait plus exact de dire qu'il s'agit de la désignation *in situ* avec perception *modalisée* par rapport à la désignation *in situ* avec perception *pure*, et réserver la désignation *in situ* avec modalisation au cas où l'acte de perception n'est plus constaté et où l'acte de modalisation joue principalement pour l'énonciation nominale.

Le cas suivant montre le glissement de la désignation *in situ* avec perception vers la désignation *in situ* avec modalisation.

- (241) Il but une gorgée à la cruche et dit :  
 - ***La bonne eau fraîche !***  
 (*Reprise de (57)*)

En (241), en effet, nous avons dans le récit d'abord l'indication d'une perception du personnage avec « Il but » (perception par le goût), et ensuite l'énoncé nominal du discours direct qui implique une valeur subjective avec les deux adjectifs « bonne » et « fraîche » ; ainsi se trouvent ici deux éléments servant respectivement à la désignation *in situ* avec perception et à la désignation *par modalisation*. Est-on cependant dans le cas de la désignation *in situ* avec perception *modalisée* comme précédemment ? En fait, il s'agit plutôt de la désignation *in situ* avec modalisation, car sans les deux adjectifs exprimant un jugement appréciatif, la séquence nominale désignant simplement l'objet perçu, *i.e.* « l'eau », ne peut pas fonctionner en tant qu'énoncé. Et cela même avec une modalité exclamative marquée par un point d'exclamation : « \*L'eau./ \*L'eau !/ \*De l'eau./ \*De l'eau ! ». En tant qu'énoncé nominal basé sur la désignation *in situ* avec perception, seul « De l'eau ! » pourrait fonctionner lorsqu'il y a une situation présupposée où l'énonciateur-percevant s'attend à d'autres choses que de l'eau, bref lors d'une découverte inattendue. Le cas en (241) est un cas pour lequel la désignation *in situ* avec modalisation joue pour l'énonciation nominale. Ce qui est en question n'est plus un objet perçu mais un objet évalué. La

perception n'est ici que l'occasion d'une évaluation. Ceci dit, nous pouvons passer maintenant de la désignation *in situ* avec perception à la désignation *in situ* avec modalisation dont l'objet n'est pas nécessairement perceptible.

## 2.2. Enoncés nominaux pour soi : désignation *in situ* avec modalisation

### 2.2.1. Configuration de base

La désignation *in situ* se fait à travers l'acte même de modalisation effectuée par un personnage qui prend la parole. Ce n'est donc plus le contexte où est décrite une perception qui est important. L'objet de modalisation ne se trouve pas nécessairement en tant qu'objet de perception dans la situation perceptive où se trouve ce personnage, comme en (242) où un garçon se trouvant seul dans une forêt se dit :

- (242) Ils (les lapins) se mussent contre Pierre en enfonçant leur petit museau dans ses vêtements. « Je suis leur terrier, pense-t-il en souriant. *Un terrier vivant.* »  
(TOURNIER, *Le Coq de Bruyère*, 1978 : 55)

L'adjectif « vivant » en (242) n'est pas à soi seul une expression subjective, mais la combinaison avec le nom « terrier » qui n'est pas normale avec cet adjectif, marque qu'il y a une qualification spécifique de la part de l'énonciateur. Il ne s'agit pas ici d'un objet présent dans la situation d'énonciation de l'énonciateur-personnage, mais plutôt de l'entité introduite dans le contexte de gauche : moi comme terrier de ces lapins.

Comme nous l'avons déjà examiné au chapitre VIII, 2.1., les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec modalisation peuvent être composés soit d'un seul nom noyau, s'il implique en lui-même une valeur subjective telle que « Blasphème », soit

d'un nom noyau modifié par une / des expressions subjective(s) telle que « Un terrier vivant ».

### 2.2.2. Ajustements intersubjectifs spécifiques

D'abord, comme le cas précédent, cas de la désignation *in situ* avec perception et pour la même raison, les compléments spatio-temporels en tête apparaissent difficilement dans les énoncés nominaux avec cet emploi :

- (243) (*En s'infiltrant tout seul dans le château de l'ennemi en avance sur sa troupe*)  
 Radoub avisa un des petits miroirs accrochés au mur, s'en approcha, regarda sa face ensanglantée et son oreille pendante, et dit :  
 - **\*{Là/ Ici/ Dans le miroir,} Démantibulage hideux.**  
 (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 393)

Ensuite, les expressions dont la subjectivité est relativisée ne sont pas acceptables. La relativisation de la subjectivité présuppose toujours la présence d'un point de vue différent de celui de l'énonciateur. Ce qui contredit la nature de l'énonciation nominale pour soi, *i.e.* où aucune divergence de points de vue n'est envisagée. Ainsi, il est difficile d'ajouter à la séquence nominale « Démantibulage hideux » en (243') le groupe prépositionnel « avec ces blessures » :

- (243') (*En s'infiltrant tout seul dans le château de l'ennemi en avance sur sa troupe*)  
 Radoub avisa un des petits miroirs accrochés au mur, s'en approcha, regarda sa face ensanglantée et son oreille pendante, et dit :  
 - **\*Démantibulage hideux avec ces blessures.**

Ce groupe prépositionnel sert ici à expliquer et à justifier la qualification spécifique exprimée par « Démantibulage hideux ». La justification de l'évaluation vise toujours

un récepteur par rapport à qui il y aurait une divergence de point de vue. Ce qui n'est pas le cas dans cette situation. D'où le fait que l'ajout de ce groupe prépositionnel n'est pas accepté en (243').

Les expressions qui se construisent à partir du point de vue objectif ne peuvent pas non plus être ajoutées aux énoncés nominaux dans cet emploi. Car l'énonciation se construit seulement à partir du point de vue propre à l'émetteur-énonciateur. En tant que cri de désir d'eau pendant le jogging ou dans le désert, la séquence nominale « \*De l'eau pour moi ! » serait plus que bizarre ; se situer soi-même dans l'énoncé par rapport à l'entité désignée nécessite un point de vue objectif. D'ailleurs, expliciter le rapport entre l'entité et soi ne convient pas à l'énonciation pour soi.

### **2.3. Énoncés nominaux pour soi : désignation *in situ* avec nominalisation ou énumération**

La désignation *in situ* avec nominalisation ou par énumération ne se construit pas à partir d'un point de vue particulier. Dans ce type d'énonciation, l'entité désignée par l'énoncé est repérée dans une situation déjà établie par la nature sémantique des séquences nominales ou par la relation sémantique entretient le nom composant l'énoncé avec le cotexte. Ils sont donc valables pour tous les points de vue portés sur cette situation ainsi établie. Dans ce sens, ces deux modes de désignation *in situ* ne posent pas de problème pour l'énonciation nominale dans la situation « pas de divergence » tant que la situation à laquelle renvoie la séquence nominale coïncide avec la situation sur laquelle porte le seul point de vue pertinent, celui de l'énonciateur. Mais ici il faudrait réfléchir à la nature des énoncés nominaux pour soi, c'est-à-dire adressés à soi-même. Jusqu'ici, nous avons un minimum de réaction émotive, une réaction émotive forte, et une réaction subjective. Ce sont toutes des réactions spontanées. C'est une étape avant que le récepteur autre que l'énonciateur ne soit envisagé. Par contre, les nominalisations et les énumérations sont le fruit d'une élaboration plus ou moins complexe : la désignation *in situ* avec nominalisation fonctionne en général selon un calcul inférentiel sur les arguments requis, mais élidés par la nominalisation et, dans la

désignation *in situ* avec énumération, les séquences nominales énumérées servent à construire de façon holistique la représentation d'un tout plus large que la somme des référents désignés dans l'énumération. Ce qui contredit la nature spontanée des énoncés nominaux pour soi. Ainsi nous n'avons constaté ni la désignation *in situ* avec nominalisation ni par énumération dans la situation de « Pas de divergence ». Le seul cas de désignation *in situ* avec nominalisation que nous pouvons concevoir est le cas d'un nom renvoyant à un procès impersonnel comme « Ah, la pluie ! ». Quant à la désignation *in situ* avec énumération, on pourrait se dire à soi-même endant une course au supermarché pour se confirmer à soi-même ce qu'il faut acheter : « Du beurre, du lait, une baguette, des oignons... ». Certes il y a bien ici une forme d'énumération, mais, on n'est pas dans le cas de la désignation *in situ* avec énumération par laquelle se construit une notion complexe : « Même format, même technique décorative, même coloris, même posture du Christ. » pour référer à la ressemblance des deux objets en (205) (p.214). Chaque séquence nominale désigne plutôt respectivement un objet à confirmer, donc à percevoir. C'est une sorte de désignation *in situ* avec perception.

### 3. Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de coïncidence

C'est le cas où le point de vue de l'émetteur-énonciateur et celui du récepteur coïncident comme dans le cas de « Un café » au café où, pour l'émetteur (client) et le récepteur (serveur), la communication tourne toujours autour de la commande. Ce cas peut concerner la situation perceptible à l'oral représenté ainsi qu'à l'écrit. Puisque la coïncidence des points de vue est présumée, la désignation *in situ* au moyen d'un complément circonstanciel spatio-temporel (ou conditionnel) en tête et la désignation *in situ* par perception décrite dans le récit, qui se construisent sur la divergence présumée des points de vue, sont écartés. Il en est de même pour les modes de désignation *in situ* tels que « étiquette », « thème » et « tableau » ; pour ceux-ci, le seul point de vue pertinent est celui du lecteur-récepteur et aucun autre point de vue n'est concevable. C'est surtout la désignation *in situ* au moyen d'un script qui concerne cette situation. Le script est justement un dispositif qui permet de faire coïncider des points de vue qui pourraient être divergents. Mais la désignation *in*

*situ* avec perception et par modalisation ne sont pas totalement exclus. Nous aborderons d'abord la désignation *in situ* au moyen d'un script et ensuite nous traiterons ensemble la désignation *in situ* avec perception et par modalisation, car ces deux derniers se comportent de manière identique dans cette situation.

### 3.1. Énoncés nominaux à l'écrit dans une situation de coïncidence : désignation *in situ* avec script

#### 3.1.1. Configuration de base

La désignation *in situ* se fait à l'aide d'un script défini dans une situation particulière au regard de la relation entretenue entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur. C'est donc le contexte situationnel à l'oral représenté et discursif à l'écrit dans lequel un script régit la communication qui est important. Pour cela, nous pouvons avoir un élément minimum, donc un nom tel que par exemple « un café » qui, à lui seul, n'a aucune disposition à effectuer une désignation *in situ* particulière et qui pourrait se trouver naturellement dans n'importe quelle autre situation de même nature. En revanche, dès lors qu'elles se soumettent aux contraintes données par un script particulier, les séquences nominales composant des énoncés peuvent prendre des formes relativement complexes et variées.

En (244) ci-dessous, les énoncés nominaux se composent d'un côté d'un nom commun et de son modificateur « Trente-deux pièces de dix-huit » et « Même force. », et de l'autre d'un nom propre « La Résolue. » et « La Richemont. ».

- (244) (*Conversation entre le capitaine et son inférieur*)  
 Quelle est la première à partir du vaisseau ? — **La Résolue.** —  
**Trente-deux pièces de dix-huit. Et la seconde ? — La Richemont.**  
 — **Même force.** [...] (Reprise de (67))

S'observent aussi des séquences nominales énumérées comme en (245)

- (245) La scène est à Paris.  
*ACTE I*  
*Scène I*  
***Maître de musique, Maître à danser, Trois Musiciens, Deux Violons, Quatre Danseurs.***  
 (Reprise de (69))

Mais il faut remarquer qu'en (245) la forme d'énumération n'est pas obligatoire : une seule séquence, par exemple « Maître de musique » suffit pour fonctionner en tant qu'énoncé. D'ailleurs ces séquences servent à désigner respectivement une entité à concevoir dans cette situation selon le script des didascalies, et non à construire une notion complexe comme dans le cas de la désignation *in situ* avec énumération. Dans un flash sportif (246), s'emploient des séquences nominales renvoyant à un procès.

- (246) GROUPE 8 – Le Maroc au final  
***Un penalty de Yousef Safri, un doublé de Youssouf Hadji, un but de Marouane Zemmama*** et voilà le Maroc qui coiffe le Rwanda sur le fil.  
 (Reprise de (20))

Ce qu'il faut noter ici, c'est que les trois séquences nominales en gras en (246) impliquent sous forme de complément du nom respectivement un argument (agent) exigé par un nom noyau « Un penalty », « un doublé » ou « un but » renvoyant à un procès. Nous avons vu au chapitre VIII (2.3.) que, lorsque les arguments exigés par une nominalisation ou un nom renvoyant à un procès sont donnés sous forme de complément de ce nom, *i.e.* impliqués dans la séquence nominale en question, la séquence nominale dans sa totalité perd sa capacité de désignation *in situ*, et qu'elle nécessite donc un autre mode de désignation *in situ*. C'est justement le cas en (246).



Notons que, la variété formelle des séquences nominales est régie pragmatiquement par le script en question. Ainsi, dans le script « dans un café », nous pouvons observer la possibilité d'employer des classificateurs devant un nom noyau tels que « un verre de / une carafe de / une bouteille de » à la différence de l'énoncé « De l'eau ! » cité plus haut comme cri ou demande impérative suscitée par un besoin d'eau urgent dans le désert — par exemple. Nous avons aussi devant « café / thé / bière / » non pas l'article partitif mais les articles « un/ une ». Ce ne sont pas des indéfinis mais plutôt des numéraux car la pluralité, dans ce type de situation, est habituellement comptée ; on demande en effet plus rarement « des cafés » que « deux / trois /... cafés ». Et c'est parce que non seulement l'identité de l'entité « « café / thé / bière / etc.» mais aussi le nombre peut changer que ces deux informations sont pertinentes dans le script « dans un café ». Pour confirmer l'influence du script sur le déterminant, il suffit de comparer ce cas avec le cas du script « opération chirurgicale ». Pour ce dernier, le nom « Couteau » sans déterminant suffit : lors d'une opération chirurgicale, à chaque moment il n'y a qu'une entité qui est en question. Ce qui pourrait alterner avec « Couteau » n'est pas « deux couteaux » mais « forceps », « brides », « ciseaux » etc. Il n'est donc pas exigé de préciser le nombre.

### 3.1.2. Composants pseudo-subjectifs à valeur spécifiante

Dans le cas de la coïncidence des points de vue, les expressions subjectives ne sont normalement pas préférées car leur caractère subjectif pourrait nuire à cette coïncidence. Toutefois, ces expressions apparemment subjectives peuvent quand même trouver à s'employer si le script le permet comme en (247) :

- (247) Le chirurgien-major de la colonne était accouru avec sa trousse. Le blessé était toujours sans connaissance. Le chirurgien l'examina et dit :  
 - *Une simple balafre*. Ce n'est rien. Cela se recoud.  
 (Reprise de (66))

La raison en est qu'il s'agit d'adjuvants pseudo-subjectifs ayant en réalité une valeur spécifiante. Si en (247) l'énoncé nominal en gras « Une simple balafre » implique l'adjectif évaluatif « simple », c'est que nous sommes ici dans une situation où un médecin pose un diagnostic et qu'une évaluation de la part du médecin est impliquée dans ce script. Dans ce cas, cette évaluation subjective ne reste plus subjective pour le récepteur qui n'a normalement pas le droit de contredire cette évaluation imposée par le script, sous l'autorité attribuée par celui-ci au médecin. L'absence d'adjectif évaluatif rendrait cet énoncé moins « naturel ». Ajoutons enfin qu'une évaluation subjective ne suivant pas le script ne peut être qu'écartée : « \*Une balafre incroyable ».

Ce qui est commun à tous ces cas, qu'ils soient subjectifs ou non, c'est que les modificateurs du nom noyau des énoncés nominaux constituent des déterminatifs renforçant la définitude des syntagmes nominaux utilisés et permettent ainsi d'écartier d'autres options référentielles. Comme l'écrit BÜHLER (2009[1934]) à propos des énoncés laconiques comme « un noir » énoncé dans un café, l'émetteur-énonciateur « n'a besoin d'un signe linguistique que comme *trait différenciateur* »<sup>254</sup>. Ainsi la composition des énoncés nominaux (le choix des déterminants, les noms noyaux mêmes, les modificateurs) se fait pour que la séquence nominale en question entre en relation paradigmatique avec les autres séquences nominales potentiellement admises par la contrainte fixée par le script. En effet, le nom propre « La Résolue. » composant un énoncé nominal en (244) (*Supra.* p.262) a pour paradigme d'autres noms propres de vaisseau comme « La Richemont » ou d'autres encore. Il en va de même pour le nom dénotant un procès « Un penalty de Youssef Safri » en (246) en haut (p.263) qui s'oppose à d'autres noms de même type « un doublé de Youssouf Hadji », « un but de Marouane Zemmama », ou « une passe de X à Y ».

Nous avons noté plus haut que si le script le permet, les expressions subjectives peuvent s'employer pour les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* au moyen d'un script. Dans ce cas aussi, les séquences nominales composant des énoncés nominaux ont toujours d'autres séquences nominales en relation paradigmatique. « Une simple balafre » dans (247) en haut (p. 264), qui est un diagnostic de médecin, se distingue de

---

<sup>254</sup> BÜHLER, 2009[1934] : 271.

« Une grave balafre », séquence qui, elle aussi, possède une valeur subjective marquée par l'adjectif « grave ». La relation paradigmatique toujours supposée pour la désignation *in situ* au moyen d'un script oblige normalement à écarter, parmi les expressions subjectives, les affectifs, les axiologiques et les modalisateurs qui ne servent pas à créer des classes distinctives. Ainsi au lieu de « Une grave balafre », nous ne pouvons dire ni « \*Une balafre dégoûtante » avec l'adjectif affectif « dégoûtant » ni « \*Une mauvaise balafre » avec l'adjectif axiologique « mauvais » ni « Une véritable balafre » avec l'adjectif modalisateur « véritable ». Il en va de même pour les adverbes de quantité, d'intensité et de comparaison. Pour (245) (p.263), l'adverbe de quantité « un peu/beaucoup de » n'est pas accepté.

(245') *La scène est à Paris.*

*ACTE I*

*Scène I*

*Maître de musique, Maître à danser, Trois Musiciens, Deux Violons, Quatre Danseurs. / \*{Un peu/ beaucoup de} Danseurs*

Puisque la classe dénotée par « un peu / beaucoup de Danseurs » est floue, ces expressions ne peuvent pas entrer en relation paradigmatique avec « un/ deux/ trois... danseurs ».

Par ailleurs la désignation *in situ* au moyen d'un script se construisant sur la coïncidence présupposée, la présence en tête d'énoncés nominaux servant de compléments circonstanciels spatio-temporels ne semble pas convenir au fonctionnement de la désignation *in situ* au moyen d'un script. En effet, ces compléments circonstanciels spatio-temporels en tête d'énoncés nominaux présupposent la divergence des points de vue et guident le déplacement du point de vue du récepteur, alors qu'avec le script le point de vue de l'émetteur-énonciateur et celui du récepteur doivent en principe coïncider. Or il n'est pas difficile de trouver ou d'ajouter un complément spatio-temporel en tête d'énoncé nominal dans la communication régie par un script. C'est ce qu'on peut observer dans le passage suivant constitué de flashes

sportifs et dont la version originale ne contient pourtant aucun complément spatio-temporel :

- (246') GROUPE 8 – Le Maroc au final  
***D'abord un penalty de Youssef Safri, puis un doublé de Youssouf Hadji, ensuite un but de Marouane Zemmama*** et voilà le Maroc qui coiffe le Rwanda sur le fil.

Ce dont il faut tenir en compte, c'est qu'ici aussi la relation paradigmatique régit l'emploi de ces compléments. Les compléments spatio-temporels en tête « *d'abord* », « *puis* », « *ensuite* » n'y servent pas à simplement indiquer une situation où l'entité est désignée par chaque énoncé nominal, mais plutôt à sectionner une scène plus globale déjà partagée entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur, ici le match du groupe 8, et à créer des paradigmes : « *d'abord* » s'oppose ici à d'autres moments de ce match « *puis* » et « *ensuite* ». Nous pouvons aussi citer comme élément en tête d'énoncé qui donne un cadre où se situe l'entité désignée par chaque énoncé nominal : « GROUPE 8 – Le Maroc au final ». Cet élément aussi joue un rôle dans la création de paradigmes : il s'oppose à « GROUPE 1 », « GROUPE 2 », etc. et sert à sectionner une scène plus globale, cette fois-ci flash sportif de foot d'aujourd'hui (ou d'hier). De la même manière, nous pouvons aussi avoir les compléments circonstanciels de destination. En tant que commande dans un café, nous pouvons dire « Pour moi, un café, et pour Madame, un thé ». Il s'agit toujours d'une même situation de commande. Les compléments « Pour moi » et « Pour Madame » subdivisent cette situation et servent à nettement distinguer deux commandes « un café » et « un thé ». Les compléments circonstanciels en tête d'énoncés nominaux dans le cas d'une désignation *in situ* au sein d'un script ne jouent donc pas le même rôle que ceux qu'on trouve dans le cas d'une désignation *in situ* au moyen d'un complément spatio-temporel en tête ; ces derniers fonctionnent sans la présence sous-entendue d'autres compléments spatio-temporels entrant dans le même paradigme et servent à passer d'un point à un autre point sur la ligne spatio-temporelle alors que les premiers présupposent toujours d'autres éléments en relation paradigmatique et créent une sorte de schéma arborescent en entretenant une relation

d'une part, avec une scène plus globale et d'autre part, avec les autres moments ou lieux.

Pour ce qui est du déplacement des énoncés nominaux au sein d'un texte, les énoncés basés sur la désignation *in situ au moyen d'un script* l'acceptent difficilement. Comme nous l'avons déjà noté à la section 2 du chapitre VIII, les désignations *in situ* marquées dans la langue, par modalisation, par nominalisation ou au moyen d'un complément spatio-temporel en tête, et aussi les désignations sous forme d'énumération montrent une relative autonomie. C'est surtout dans le cas des désignations *in situ* avec modalisation et celui des désignations *sous forme d'énumération* que des éléments de l'énumération peuvent facilement se déplacer au sein de la séquence où ils apparaissent. Notons cependant que la désignation *in situ* au moyen d'un script fonctionne avec un script donné par et pour une situation spécifique. Elle dépend donc beaucoup de la situation préétablie, ce qui contraint fortement le déplacement des énoncés nominaux s'inscrivant dans le script.

Enfin dans ce type de désignation *in situ au moyen d'un script*, il existe parfois un / des éléments linguistiques devant l'énoncé nominal qui servent à déclencher le script. C'est par exemple l'apostrophe « Monsieur ! » adressé au serveur de café suivi de l'énoncé nominal « un café » dont nous avons parlé ou bien encore une question comme dans :

- (248) (*Conversation entre le capitaine et son inférieur*)  
 Quelle est la première à partir du vaisseau ? —*La Résolue*. —  
*Trente-deux pièces de dix-huit. Et la seconde ? —La Richemont.*  
 — *Même force. [...]*  
 (*Reprise de (67)*)

Nous avons vu que l'apostrophe « Monsieur ! » servait à la fois à attirer l'attention du récepteur pour que son point de vue coïncide avec celui de l'émetteur-énonciateur et à déclencher le script : commande dans un café. Ici, en (248), la vue est déjà partagée, *i.e.* les deux points de vue coïncident, de sorte que la question au début de ce passage sert seulement à déclencher le script. S'agissant du premier cas, nous pouvons faire un

rapprochement avec l'emploi de compléments spatio-temporels en tête de l'énoncé nominal ; dans les deux cas, le récepteur est invité à déplacer son point de vue. Mais ces deux cas se distinguent sur deux points. D'abord, dans le cas des scripts, les éléments en tête des énoncés nominaux ne marquent ni le simple déplacement du point de vue ni la situation où doit être située l'entité désignée. Dans l'énoncé « (*en s'adressant au serveur*) Monsieur, un café. » ou « Jean, lumière (*pour demander ou donner ordre à Jean d'éteindre la lumière*) », l'apostrophe sert à ce que le récepteur se saisisse de l'entité désignée « un café » ou « lumière » comme quelque chose dont il est question *entre moi émetteur-énonciateur et vous récepteur*. C'est pourquoi ces noms servent ici de commande au serveur ou de demande / ordre à Jean, mais non à désigner le café se trouvant éventuellement dans la situation indexée par l'apostrophe « Monsieur », *i.e.* le café que, par hasard, pourrait porter le serveur à ce moment-là ou bien la lumière se trouvant dans la situation nommée « Jean », *i.e.* la lumière qui éclaire Jean ou la lampe qui se trouve près de lui. Ensuite, ce qui distingue les éléments en tête des énoncés nominaux régis par un script des compléments spatio-temporels en tête d'énoncé marquant le déplacement, c'est la notion de rôle. En effet, dans la communication régie par un script, un rôle doit toujours être attribué aux participants de la communication. Dans le cas du café, il faut d'un côté le client, celui qui commande, et le serveur, celui qui reçoit la commande et pour (251) plus haut, celui qui demande et celui qui répond. L'apostrophe ou la question devant l'énoncé nominal ici permet de désigner un récepteur parmi d'autres possibilités en tant que participant du script (comme un personnage jouant son rôle dans le script) ou bien de rappeler au récepteur quel est son rôle dans le script. Celui à qui on s'adresse par une apostrophe ou par une question ne peut pas être n'importe qui : il faut qu'il soit le serveur ou celui qui se trouve le plus près du bouton, celui qui sait la nécessité d'éteindre la lumière et / ou qui, comme secrétaire ou personne tenue par tout autre obligation professionnelle, doit en principe se soumettre aux ordres de l'émetteur-énonciateur.

### 3.2. Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de coïncidence : désignation *in situ* avec perception

#### 3.2.1. Configurations de base

Concernant seulement l'oral représenté, il est possible que le point de vue de l'allocutaire coïncide autrement avec celui du locuteur, de manière plutôt aléatoire, par la simple coïncidence de leur perception, et que ce locuteur-énonciateur, conscient de cette coïncidence, s'exprime au moyen de la désignation *in situ* avec perception en visant cet allocutaire comme récepteur de l'énoncé nominal. Nous incluons ici le cas de la perception *modalisée* (*Supra.* 2.1.3. de ce chapitre), ou même le cas dit « modalisation d'une entité perçue ». Cette coïncidence des points de vue non programmée et la possibilité des énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception dans cette situation sont théoriquement reconnaissables. Cependant, comme il s'agit d'une situation très particulière et que la distinction avec le cas des énoncés nominaux pour soi basés sur la désignation *in situ* avec perception n'est pas toujours nette, nous n'avons pas de cas clairement attestés dans notre corpus. Pour la démonstration, nous rappellerons l'énoncé nominal « Un buffet ! » suivi de la description d'une perception et dans la situation de coïncidence des points de vue que nous avons dégagée à partir de l'exemple attesté :

- (249) (*Deux soldats s'infiltrèrent dans une pièce du château de l'ennemi. Ils explorent ensemble la pièce et aperçoivent une longue table, et sur cette table quelque chose qui brillait vaguement.*)  
 - **Un buffet !** dit Radoub à l'autre.  
 (Exemple fabriqué à partir de (54))

Cette séquence nominale véhicule un sens, réfère au monde, car ce qu'elle dénote correspond à l'objet de perception. Il s'agit donc d'une désignation *in situ* avec perception. Ici, cet énoncé nominal est valable pour l'émetteur-énonciateur et pour le

récepteur dont la perception coïncide plus ou moins avec celui du premier. Ce cas se distingue d'abord de celui de la divergence des points de vue, car dans ce dernier cas, la même séquence nominale a besoin d'un autre mode de désignation *in situ* telle qu'une désignation *in situ* au moyen d'un complément spatio-temporel. Mais ce cas se distingue également de l'autre, celui du « pas de divergence », pour lequel nous ne pouvons pas ajouter l'interjection « hein » ou en japonais, une particule finale « *ne* » qui marque l'attitude de l'énonciateur et qui s'énonce selon une valeur reconnue par lui comme partagée avec son récepteur<sup>255</sup>. Dans une situation de ce type où la composition des énoncés nominaux est d'une part, basée sur la désignation *in situ* avec perception et d'autre part, employée dans la situation de coïncidence des points de vue, nous pouvons dire d'abord que comme les énoncés nominaux pour soi (*Supra.* 3.1. de ce chapitre), la désignation *in situ* est assurée par le contexte et donc qu'un minimum d'éléments pour l'identification de l'entité suffit à l'énoncé. Ensuite, puisque la désignation *in situ* avec perception se construit à partir du point de vue propre de l'émetteur-énonciateur — avec lequel coïncide par hasard le point de vue du récepteur —, les éléments dont l'emploi présuppose la présence d'un point de vue différent de celui de l'émetteur-énonciateur n'y sont pas acceptés. A partir de ces deux principes, nous pouvons décrire la composition propre aux énoncés nominaux basés sur la « désignation *in situ* avec perception dans une situation de coïncidence ».

Quant aux déterminants nécessaires aux énoncés nominaux basés sur la « désignation *in situ* avec perception dans une situation de coïncidence », ils ne jouent pas sur la désignation *in situ*, et par conséquent, ce qui est pertinent pour leur choix est purement le problème de l'identification. Le déterminant change ainsi selon le degré d'identification de l'entité désignée, tout comme les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception dans la situation de « pas de divergence » (*Supra.* p.251). En (252), il s'agit d'une propriété de l'endroit perçu, d'où la séquence nominale à l'article indéfini « Un buffet ! ». Mais s'il s'agit, par exemple, de l'arsenal que ces deux soldats cherchaient, l'article change : « L'arsenal ! »

---

<sup>255</sup> Sur le rapprochement de l'emploi de « *ne* » en japonais et de celui de « *hein* » en français pour marquer une telle attitude de l'énonciateur, Cf. NODA Hiroko 野田弘子, 2011 : 406-410. Il faut dire que chez cette auteure, il est remarqué aussi que la particule finale en japonais « *ne* » et l'interjection « *hein* » ne correspondent pas complètement.



Concernant les modificateurs, leur comportement n'est pas tout à fait identique pour la désignation *in situ* avec perception dans une *situation pas de divergence* que nous avons vue ci-dessus. Dans une situation « pas de divergence » et puisqu'il s'agit d'une réaction spontanée qui se limite à énoncer un nom (soit objectif soit subjectif) de l'objet découvert ou apparu de manière plus ou moins inattendue, les modificateurs déterminatifs qui modifient le nom par une qualité externe et qui donc nécessitent un certain degré d'objectivité chez l'émetteur-énonciateur (pour mettre en rapport le nom et la qualité externe) sont difficilement acceptables. Ainsi en comparaison avec l'énoncé nominal « La clef ! » pour désigner la clef (perdue ou de Jean) découverte et/ou exprimer la découverte de la clef (perdue ou de Jean) avec plus ou moins de surprise, l'énoncé « La clef perdue ! » ou « La clef de Jean ! » semble moins naturel en tant qu'énoncé pour soi. Par contre, dans une situation de coïncidence, ces trois énoncés sont acceptables. Bien que l'entité soit toujours repérée par rapport au point de vue propre de l'émetteur-énonciateur, pour l'identification de cette entité, l'énonciateur fait un pas du pur état de s'exprimer vers la description pour l'autrui. Par rapport au cas de la désignation *in situ* avec perception nous avons plus, dans ce cas, de labilité sur les modificateurs nominaux pour soi, justement à cause la présence d'un autre comme récepteur.

### 3.2.2. Ajustements intersubjectifs : pas de marqueurs de la divergence

Parmi les composants difficilement compatibles avec la désignation *in situ* avec perception dans une situation de coïncidence des points de vue, nous pouvons citer des composants presque identiques à ceux précédemment mentionnés à propos de la désignation *in situ* avec perception ou celle avec modalisation dans la situation « pas de divergence ». Ce sont des expressions qui relativisent<sup>256</sup> la subjectivité et des adverbiaux spatio-temporels qui sont placés en tête. Puisque les énoncés s'établissent sur la coïncidence des points de vue, les expressions relativisant une subjectivité qui

---

<sup>256</sup> Sur la relativisation, voir *Supra*. 2.1.5. Ch. VIII.

servent à faire diminuer la divergence, *i.e.* présupposant la divergence, ne peuvent pas s'employer ici : au lieu de « Un buffet ! », nous avons difficilement une séquence nominale telle que « \*Un arsenal qui fournit toute une gamme d'armes comme un buffet » où la qualification subjective sur l'entité perçue est exprimée de manière moins directe avec une explication. Ensuite l'ajout des adverbiaux spatio-temporels en tête d'énoncé est problématique. Ce sont des éléments qui marquent le déplacement du point de vue et fixent ainsi son positionnement ; présupposant la divergence des points de vue, ils sont incompatibles avec la désignation *in situ* avec perception dans une situation de coïncidence, ce type de désignation ne pouvant fonctionner si, précisément, les points de vue de l'émetteur-énonciateur et du récepteur ne coïncident pas « en perception ». Pour cette raison, en (252), l'adverbe de lieu « là/ ici » n'entre pas dans la composition de l'énoncé : « ? {Là/ Ici}, un buffet » Nous pouvons ajouter que les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation ne sont pas acceptés non plus parce qu'ils jouent sur une relation intersubjective positive alors que dans une situation de coïncidence, la relation intersubjective est considérée comme nulle. D'où vient que l'énoncé « ? Evidemment, un buffet. » semble moins naturel.

#### 4. Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence

Puisque que la divergence des points de vue est présupposée, sont inadéquats les modes de désignation *in situ* qui se construisent sur une présupposition selon laquelle, dans la situation d'énonciation, ou bien un point de vue différent de celui de l'énonciateur n'est pas envisageable, ou bien le point de vue de l'énonciateur et celui du récepteur coïncident. La désignation *in situ* avec perception, avec modalisation et avec script sont chacune dans ce cas. Comme telles, ces désignations *in situ* ne fonctionnent pas dans une situation de divergence, sauf la désignation *in situ* avec modalisation qui laisse une trace du repérage de l'entité désignée effectué subjectivement et qui donne ainsi aux autres acteurs, qu'il s'agisse ou non du récepteur, certaines indications sur le repérage. Ainsi écartons nous la désignation *in situ* avec perception et la désignation *in situ* avec script. Il en va de même pour la désignation *in situ* avec étiquetage que nous avons décrite surtout dans son emploi en discours affiché et où la seule instance à

considérer est le récepteur-lecteur. Notons cependant que la désignation *in situ* avec étiquetage peut s'observer dans le discours suivi à l'écrit dans des emplacements dédiés, souvent en légende de photo ou de dessin.

Mais puisque ces énoncés sont basés sur la désignation *in situ* construite à partir du seul point de vue du récepteur, nous y revenons plus loin dans la section sur la situation « pas de divergence » du côté du récepteur (*i.e.* section sur le discours affiché). Dans cette section, nous traitons donc la désignation *in situ* avec perception décrite (*Infra.* 4.1.), la désignation *in situ* avec modalisation (*Infra.* 4.2.), la désignation *in situ* au moyen d'une nominalisation (*Infra.* 4.3.), la désignation *in situ sous forme* énumérée (*Infra.* 4.4.) et la désignation *in situ* au moyen d'un complément spatio-temporel en tête (*Infra.* 4.5.).

#### **4.1. Énoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence : désignation *in situ* avec perception décrite**

##### **4.1.1. Configuration de base**

Dans ce cas, ce qui est important, c'est le cotexte, *i.e.* le contexte linguistique, où un acte de perception dans le monde décrit est explicitement marqué. L'acte de perception dans le monde décrit est marqué soit directement par un verbe de perception tel que « regarder » soit moins directement par un verbe qui implique une perception tel que « fouiller » soit encore moins directement par la description d'un déplacement ou d'un acte qui entraîne nécessairement une nouvelle perception dans ce monde décrit (*Supra.* Ch. VI (2.2.)). Et cet acte de perception est attribué soit à un des protagonistes dans le monde décrit marqué par un pronom à la troisième personne ou un nom propre de personne, soit à un témoin anonyme dans ce monde, marqué par un pronom indéfini tel que « on », soit encore au protagoniste du monde décrit coïncidant avec l'auteur/narrateur marqué par un pronom à la première personne. Pour ce dernier cas, il est possible qu'aucune description d'une perception ne précède l'énoncé nominal et que

la perception soit inférée par la relation sémantique indiquant que le regard reste sur un point.<sup>257</sup>

La description d'une perception dans le monde ainsi décrit sert à définir un point de vue qui perçoit quelque chose dans ce monde. Autrement dit, la description d'une perception fixe le point de vue par rapport auquel est repérée une entité. Ainsi l'entité dénotée par une séquence nominale qui suit la description d'une perception se situe dans une place vide fixée préalablement. Puisque c'est le cotexte qui assure la désignation *in situ*, le rôle des séquences nominales composant l'énoncé se concentre sur l'identification. La configuration des énoncés nominaux dans le cas de la désignation *in situ* avec perception décrite s'explique donc surtout sur ce plan, comme dans le cas des autres désignations *in situ* assurées par le co/cotexte (non par un / des composants linguistiques de l'énoncé) telles que la désignation *in situ* avec perception ou celle au sein d'un script. Ainsi, le choix du déterminant se fait, d'abord, simplement au regard de l'identification de l'entité désignée :

- (250) On fonce, on monte avec la valise, on l'ouvre à peine arrivés. Dedans y (*sic*) avait pas grand-chose. ***Une brosse à dents tout usée. Trois paquets de Gauloises bleues. Du vieux linge misérable, reprisé de partout. [...] Des lettres aux enveloppes jaunies, [...].***  
(BLIER, *Les Valseuses*, 1972 : 292)

En (250), l'énoncé « on l'ouvre (=on ouvre la valise) » déclenche une perception du contenu de la valise et la succession des séquences nominales fonctionnant comme énoncés désigne les objets que l'on perçoit dans la valise. Ce sont des énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception décrite. Ici, nous trouvons : les articles indéfinis singulier « un » et pluriel « des », l'article partitif « du » et l'adjectif numéral cardinal « trois ». Et selon la manière d'identifier l'entité, nous pouvons avoir dans le même passage aussi l'article défini « Les lettres qu'on cherche » au lieu de « Des lettres [...] », l'adjectif indéfini « Trois paquets de [...] ». Il faut noter

---

<sup>257</sup> Pour le détail, voir le chapitre VI, 2.2.

qu'à la différence de la désignation *in situ* avec perception et celle au sein d'un script, le déterminant zéro n'est pas attesté<sup>258</sup>.

Ensuite, encore de manière identique aux énoncés nominaux de la désignation *in situ* avec perception et avec script, les énoncés peuvent être composés d'un nom seulement avec un déterminant comme « Des valises » en (251), ou avec un déterminant et un modificateur déterminatif servant à créer une sous-classe comme « Des billets d'avion » en (251) :

- (251) L'image d'un passé récent, celle qu'il chasse, s'impose. *Le patio d'un palais marocain. Des valises. Une automobile qui attend. Des billets d'avion. Un enfant marche devant eux.*  
(Reprise de (76))

Mais la désignation *in situ* avec perception décrite se différencie d'avec la désignation *in situ* et celle au sein d'un script sur le point suivant : elle peut employer une large gamme de modificateurs ; puisqu'il s'agit de la divergence de points de vue, il faut la description de l'entité désignée dont la présence n'est évidente que pour l'émetteur-énonciateur pour que le récepteur puisse bien avoir accès à l'entité. Nous pouvons citer ainsi non seulement des modificateurs déterminatifs qui dénotent une qualité interne de l'entité désignée tels que « d'avion » cité plus haut, des modificateurs déterminatifs dénotant une qualité externe de l'entité désignée tels que le complément de nom « d'un palais marocain » dans ce même passage en (251) et des modificateurs 'attributifs' tels que la relative « qui attend » en (251). En tant que modificateurs 'attributifs', le participe passé et le participe présent peuvent s'employer :

- (252) Il imagine la Russe constatant le vol et allant se plaindre au patron.  
*La police alertée.* Une perquisition générale dans les carrées.  
(Reprise de (187))
- (253) Il regarde un lustre, un autre (dans un hôtel à Paris). Un fauteuil recouvert de velours brun à côtes. Un journal emprisonné dans sa

---

<sup>258</sup> Pour expliquer ce fait, il faudrait une étude détaillée et plus approfondie sur l'emploi du déterminant dans les énoncés nominaux, que nous n'avons pas pu aborder.

baguette de lecture. Une vitrine présentant des parfums. *Un domestique s'éloignant à pas feutrés.*  
(Reprise de (75))

Le participe passé « alertée » de l'énoncé « La police alertée. » en (252) et le participe présent « s'éloignant à pas feutrés » dans l'énoncé « Un domestique s'éloignant à pas feutrés » en (253) forment avec le nom un tout renvoyant à un fait ; ils sont des modificateurs 'attributifs'. La présence des modificateurs 'attributifs' dans le cas de la désignation *in situ* avec perception décrite est tout à fait compréhensible si l'on pense que cette structure attributive s'emploie souvent dans les énoncés verbaux à verbe de perception.

#### 4.1.2. Modélisations spécifiques de la perception

Pour ce qui est des expressions subjectives, leur présence est plutôt rare dans les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception décrite. Ce point distingue encore une fois la désignation *in situ* avec perception décrite de celle de la désignation *in situ* avec perception. Cette dernière connaît le cas de la perception modalisée qui se trouve à la frontière de la désignation *in situ* avec modalisation. Leur occurrence rare se rencontre surtout dans le passage où l'on raconte à la première personne :

- (254) On fonce, on monte avec la valise, on l'ouvre à peine arrivés. Dedans y avait pas grand-chose. Une brosse à dents tout usée. Trois paquets de Gauloises bleues. *Du vieux linge misérable, reprisé de partout.*  
(Reprise de (250))

En (254), c'est l'acte d'ouvrir la valise qui marque de manière sous-entendue une nouvelle perception. Le sujet actant est désigné par le pronom « on » impliquant le

personnage-narrateur « je ». On peut noter ici la présence d'un adverbe comme « tout » qui marque un jugement sur le degré ainsi que l'utilisation des adjectifs « vieux » et « misérable » à valeurs sensiblement différentes, adjectif évaluatif non axiologique pour le premier, adjectif affectif pour le second.

De tels modificateurs semblent néanmoins ne pas être complètement interdits dans le cas d'un récit à la troisième personne :

(254') Il fonce, il monte avec la valise, il l'ouvre à peine arrivés. Dedans y avait pas grand-chose. *Une brosse à dents tout usée. Trois paquets de Gauloises bleues. Du vieux linge misérable, reprisé de partout.*

La substitution du pronom « on » au pronom « il » en (254') ne pose aucun problème.

La tendance à l'objectivité reste à explorer.

#### 4.1.3. Remarques : adverbiaux, composants facultativement admis

Nous précisons d'abord que les adverbiaux ne jouent pas ici de rôles particuliers pour la désignation *in situ* des énoncés nominaux. Leur présence est accessoire. En tenant compte de ce fait, nous examinerons la possibilité et l'impossibilité d'ajouter un adverbial aux énoncés nominaux appartenant au type de la désignation *in situ* avec perception.

##### 4.1.3.1. Les compléments spatio-temporels en tête

Ce que nous pouvons dire dès l'abord à propos des compléments spatio-temporels en tête, c'est qu'ils sont rares dans les énoncés nominaux basés sur la désignation *in*

*situ* par perception décrite. Ce qui est normal si l'on pense au fait que leur rôle principal dans les énoncés nominaux est d'indiquer le point de vue par rapport auquel est repérée l'entité désignée par l'énoncé nominal ; ce rôle est déjà joué par la description d'une perception dans le cotexte précédent. Concernant les compléments de lieu, on en trouve quelques-uns en tête des énoncés nominaux qui viennent après l'énoncé où est décrit explicitement ou implicitement un acte de perception du personnage, alors que ce n'est pas le cas pour les compléments de temps.

#### a) Complément de lieu en tête d'énoncé nominal

C'est le cas des énoncés nominaux en (255), (256) et (257) :

- (255) Nous nous arrêtons devant les librairies. ***Dans leurs vitrines, mon deuxième roman.***  
(KRISTOF, L'analphabète, 2004 : 49)
- (256) Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. Une chambre d'enfant. Les rideaux tirés. ***Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise.***  
(Reprise de (73))
- (257) On fonce, on monte avec la valise, on l'ouvre à peine arrivés. Dedans y avait pas grand-chose. Une brosse à dents tout usée. Trois paquets de Gauloises bleues. [...] De la confiture rouge et ***en dessous de tout ça, comme un matelas, des piles et des piles de lettres attachées avec de la grosse ficelle.***  
(Reprise de (250))

Dans le cotexte gauche des énoncés nominaux en gras, est décrit le déplacement en (255) et en (256) ou l'acte d'ouvrir en (257) du personnage qui laissent supposer qu'ensuite, le personnage voit quelque chose. Ainsi l'entité désignée par les énoncés nominaux est repérée dans la situation où se trouve le personnage en tant qu'objet perçu par lui. Ce qu'il faut noter ici, c'est que le statut des compléments de lieu en tête d'énoncé nominal n'est pas le même pour ces trois cas. En (255), il est difficile de



supprimer ou de déplacer le complément de lieu « Dans leurs vitrines » comme en (255') :

- (255') Nous nous arrêtons devant les librairies.  
 { ? *Mon deuxième roman.*  
 { ? *Mon deuxième roman dans leurs vitrines.*

En revanche, dans cet exemple, la suppression et le déplacement du complément de lieu sont tout à fait acceptés :

- (256') Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. Une chambre d'enfant. Les rideaux tirés.  
 { *Une femme, encore jeune, assise.*  
 { *Une femme, encore jeune, assise au chevet du lit.*  
 (257') On fonce, on monte avec la valise, on l'ouvre à peine arrivés. Dedans y avait pas grand-chose. Une brosse à dents tout usée. Trois paquets de Gauloises bleues. [...]  
 { *De la confiture rouge et des piles de lettres attachées avec de la grosse ficelle.*  
 { *De la confiture rouge et des piles de lettres en dessous de tout ça, attachées avec de la grosse ficelle.*

En (256') ainsi qu'en (257'), ni la suppression ni le déplacement du complément du lieu ne posent de problème.

A la différence des énoncés nominaux en (256) et en (257), l'énoncé nominal en (255) est plutôt un cas de désignation *in situ* au moyen d'un complément de lieu en tête ; le complément de lieu marque le déplacement du point de vue de l'endroit sur lequel il est censé porter « devant chaque librairie » à « dans la vitrine de chacune ». En (255), il s'agirait, en effet, de la description « Dans leur vitrine, est exposé (toujours) mon deuxième roman », ou de l'explication « (On s'arrête) Parce que dans leur vitrine, est exposé mon deuxième roman », de la scène plutôt que de la perception du personnage « Dans leur vitrine, nous voyons mon deuxième roman ». Ce qui semble vrai d'autant

plus qu'il s'agit d'un acte itératif marqué par le pluriel du nom « librairie ». Les compléments de lieu en tête d'énoncé nominal qui ne sont ni supprimables ni déplaçables sont donc à considérer dans la section suivante sur la désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête. Le rôle joué par le complément de lieu en tête d'énoncé nominal en (256) et en (257) est, comme dans le cas de la désignation *in situ* avec perception (*Supra.* p.253), de mettre en relief une entité perçue parmi les autres et faire un pont pour l'énoncé suivant ce qui porte sur celle-ci. En (256), le personnage, Luce, interroge la femme qu'elle perçoit au chevet du lit, et en (257), le dernier énoncé qui est aussi nominal décrit les lettres perçues en dessous de toutes les autres entités perçues.

Ce qui différencie le complément de lieu en (256) de celui en (257) et en (255) est le rapport entre le foyer du personnage préfixé dans le cotexte antérieur et le lieu indiqué par le complément de lieu. Pour le cas (255), la vitrine des librairies n'est pas nécessairement dans le foyer (i.e. le champ de conscience) des personnages qui s'arrêtent devant. Pour les cas (256) et (257), le lieu indiqué par le complément de lieu se trouve nettement dans le foyer du personnage : en (256), il s'agit du chevet du lit à l'intérieur du foyer du personnage qui voit la chambre, et en (257) de « en dessous de » tout ce que le personnage voit. De ce fait, nous pouvons conclure que dans les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception décrite, peuvent apparaître en tête d'énoncé seuls les compléments de lieu indiquant le lieu à l'intérieur du foyer du personnage prédéfini dans le cotexte antérieur. Lorsque le complément de lieu indique un lieu qui n'est pas à l'intérieur du foyer prédéfini du personnage, il ne s'agit plus de la désignation *in situ* avec perception, mais de la désignation *in situ au moyen d'un complément de lieu en tête*. Cela se confirme par la comparaison de deux cas suivants :

- (256') Luce, traversant la pièce, monte au premier étage.  
***Au bout du couloir, une chambre d'enfant.***  
***Une chambre d'enfant au bout du couloir. Une femme, encore jeune, assise au chevet du lit.***
- (256'') Luce, traversant la pièce, monte au premier étage.  
***Dans la chambre d'enfant, une femme, encore jeune, assise au chevet du lit.***  
***\*Une femme, encore jeune, assise au chevet du lit dans la***

*chambre d'enfant.*

En (256'), le complément de lieu « au bout du couloir » en tête du premier énoncé nominal impliquant le prolongement du déplacement de Luce, indique le lieu à l'intérieur du foyer de Luce. Ce complément peut se situer aussi à la fin de l'énoncé comme nous pouvons le confirmer en (256''). En revanche, le complément de lieu « dans la chambre d'enfant » en (256'') n'indique pas le lieu à l'intérieur du foyer prédéfini de Luce montant au premier étage. Ce complément ne peut donc pas se trouver à la fin de l'énoncé (voir (256'')). En (256'), le premier énoncé nominal fournit à l'énoncé nominal « Une femme, encore jeune, ... » suivant le nouveau foyer à l'intérieur de la chambre où est repéré l'état désigné par ce deuxième énoncé. Ainsi les deux énoncés nominaux désignent l'objet « chambre d'enfant » et l'état « une femme assise au chevet du lit », successivement perçus par le personnage Luce. L'énoncé nominal en (256'') ayant en tête le complément de lieu « dans la chambre d'enfant », dans ce cotexte, un marqueur de déplacement du point de vue, n'est plus ancré dans le champ perceptif du personnage ; il s'agit d'une description de scène qui ne vise pas nécessairement à signifier un acte de Luce : perception d'une femme dans une chambre d'enfant. En effet, en (256'), nous pouvons continuer par l'énoncé « Elle l'interroge du regard. » qui s'établit sur le rapport entre Luce, agent et la femme, patient. Ce qui ne va pas en (256'') est repris ici comme (256''').

(256''') Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. *Dans la chambre d'enfant, une femme, encore jeune, assise au chevet du lit.* {? *Elle l'interroge du regard. / Luce l'interroge du regard.*}

En (256'''), pour l'énoncé verbal qui suit l'énoncé nominal, il est préférable que le sujet soit un nom plutôt qu'un prénom ; dans ce cotexte, l'identité du sujet pronom dans « Elle l'interroge » est moins claire, ambiguë. Ce fait montre que pour cet énoncé nominal, le personnage Luce n'est pas l'agent sous-entendu qui perçoit la femme et qu'il ne s'agit pas de son acte de perception.

Les compléments de lieu en tête d'énoncé acceptables pour le cas de la désignation *in situ* avec perception décrite peuvent jouer d'autres rôles que d'insister sur le lieu de l'entité désignée comme en (256) et (257) ou de prolonger le déplacement comme en (256'). En (258) en bas, à la version originale sans complément de lieu en tête peut s'ajouter le complément de lieu « Au clair de la lampe à gaz » :

- (258) Il suivait un gros tweed d'une soixantaine insouciant. Il préparait son poing. Mais voilà que, sous les arcades des Tuileries, la concurrence lui piqua son gibier.  
 { *Deux ombres jaillies de l'ombre.*  
 { *Au clair de la lampe à gaz, deux ombres jaillies de l'ombre.*  
 Contre toute attente, le tweed ne voulut pas lâcher son portefeuille.  
 Il se fit massacrer.  
 (PENNAC, *La Petite Marchande de prose*, 1989 : 251)

En (258), après l'énoncé construit autour de « voilà » marquant la perception d'un personnage, se trouve un énoncé nominal « Deux ombres jaillies de l'ombre » désignant un fait que ce personnage perçoit. Le complément de lieu « Au clair de la lampe à gaz » sert ici à qualifier le lieu où le personnage perçoit ce fait plutôt qu'à marquer le déplacement du point de vue.

Lorsqu'il y a plusieurs énoncés nominaux, il est aussi possible d'ajouter un complément de lieu en tête de chaque énoncé, si le complément est de nature à sous-sectionner le foyer, plutôt global, du personnage. Le cas (259) suivant est le cas où le personnage cherche une chose qu'il doit avoir.

- (259) D...(sic) continue à fouiller. *Un paquet de Gauloises à moitié vide, un morceau de crayon, un stylo neuf. Une clef.* Trois hommes sont partis. On entend le démarrage de la 302.  
 (Reprise de (77))

A l'intérieur du foyer du personnage qui fouille, peuvent se créer des sous-sections qu'il faut examiner. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous :

(259') D...(sic) continue à fouiller. ***Dans la poche gauche du manteau, un paquet de Gauloises à moitié vide, un morceau de crayon, un stylo neuf.*** ***Dans la poche droite, une clef.*** Trois hommes sont partis. [...]

nous pouvons ajouter en tête d'énoncé nominal un complément de lieu qui subdivise le lieu de recherche : « Dans la poche gauche du manteau » pour le premier énoncé nominal composé de plusieurs séquences nominales et « Dans la poche droite » pour le dernier énoncé nominal.

Il est à noter que le complément de lieu en tête d'énoncé doit suivre le foyer prédéfini du personnage concernant non seulement la perspective mais aussi à la portée du champ perceptif. Pour cela, la présence d'un complément de lieu en tête d'énoncé indiquant un endroit partiel à l'intérieur du foyer plus global prédéfini fait attendre un/d'autres complément(s) de lieu qui indiquent les autres parties, pour avoir à la fin une scène rattachée au foyer global. Lorsqu'un complément de lieu en tête d'énoncé indiquant un endroit partiel à l'intérieur du foyer plus global n'est pas suivi de son(ses) homologue(s), le passage impliquant cet énoncé se révèle, à la fin, moins naturel.

(260) Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. ? ***A gauche, une chambre d'enfant. Les rideaux tirés. Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise. Elle l'interroge du regard.***  
(Exemple fabriqué à partir de (73) ; à comparer avec (256) – (256'''))

En (260), le complément de lieu « A gauche » indique le lieu à l'intérieur du foyer prédéfini du personnage venant de monter au premier étage, mais partiellement. La lecture ne semble pas poser de problème jusqu'à la fin des énoncés nominaux. Mais

l'énoncé verbal qui les suit, « Luce l'interroge du regard. », rend ce passage étrange. Cet énoncé verbal fait avancer le récit et laisse le foyer global en suspens.

En résumé, jusqu'ici pour que les compléments de lieu puissent se combiner avec les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception, il faut qu'ils suivent la perspective et le plan du foyer prédéfinis du personnage qui perçoit.

### b) Complément de temps en tête d'énoncé nominal

Les compléments de temps en tête ne sont pas attestés dans les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception décrite. La possibilité ou l'impossibilité de leur présence s'expliquent principalement de la même manière que pour les compléments de lieu : les compléments en tête d'énoncé nominal doivent suivre la perspective et le plan du foyer prédéfini du personnage dans son activité de perception. Généralement, la notion du temps ne convient pas à la perception qui est ponctuelle. Le moment indiqué par le complément du temps est hors de la portée de l'activité de perception du personnage. Dans le cas où l'acte de perception du personnage est directement marqué par un verbe de perception, les compléments de temps ne sont pas acceptables en tête d'énoncé nominal comme en (261) :

- (261) *Il regarde un lustre, un autre (dans un hôtel à Paris). \*Tout de suite après, un fauteuil recouvert de velours brun à côtes. Un journal emprisonné dans sa baguette de lecture.*  
(exemple fabriqué à partir de (75))

Le complément de temps « Tout de suite après » en tête n'est pas accepté en (261). Il ne peut pas être accepté même à la fin de l'énoncé : « \*Un fauteuil recouvert de velours brun à côtes, tout de suite après. »

Dans le cas où l'acte de perception du personnage est présupposé par la description de son déplacement, les compléments de temps en tête sont tantôt inacceptables, tantôt acceptés :

- (262) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage.  
 { \**Au bout de 3 minutes,* }  
 { *A 3 minutes de marche,* } *une chambre d'enfant.*  
 (Exemple fabriqué à partir de (73))

En (262), à la différence du complément de temps « Au bout de 3 minutes » marquant simplement le cours du temps, le complément de temps « A 3 minutes de marche » impliquant un prolongement du déplacement est accepté.

D'une manière semblable, avec un verbe de perception, s'il peut impliquer un acte de perception qui dure un certain temps, il n'est pas impossible d'ajouter un complément de temps en tête d'énoncé :

- (263) D...(sic) continue à fouiller. Un paquet de Gauloises à moitié vide, un morceau de crayon, un stylomine neuf. *Une clef*. Trois hommes sont partis.  
 (Reprise de (77))  
 (263') D...(sic) continue à fouiller. Un paquet de Gauloises à moitié vide, un morceau de crayon, un stylomine neuf... *Au bout de 5 minutes, la clef qu'il cherche.* Trois hommes sont partis.

Le verbe « fouiller » en (263) peut impliquer soit une perception ponctuelle qui se répète soit un acte duratif mais télique qui consiste à chercher 'une chose', qui fonctionne avec perception. Dans le deuxième sens, nous pouvons ajouter un complément de temps en tête de l'énoncé nominal désignant l'objet à trouver, comme en (263'). En (263), est indiquée une perception faite pour chaque objet ; elle est ponctuelle, même pour le dernier énoncé « Une clé », après lequel l'acte de fouiller

composé de plusieurs perceptions ponctuelles est suspendu par le fait que « Trois hommes sont partis. ». En (263'), il s'agit plutôt d'un acte duratif mais téléique ; le dernier énoncé nominal marque avec le complément de temps la clôture de cet acte. Il est clair que le moment indiqué par le complément de temps « Au bout de 5 minutes » est à l'intérieur du foyer du personnage constitutif de l'acte de « fouiller » au sens duratif et téléique.

A la différence des compléments de temps que nous venons de voir et qui indiquent un moment, les compléments de temps indiquant un ordre peuvent s'attacher facilement en tête des énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception décrite.

- (264) On fonce, on monte avec la valise, on l'ouvre à peine arrivés. Dedans y avait pas grand-chose. ***D'abord, une brosse à dents tout usée. Ensuite, trois paquets de Gauloises bleues. Et puis, du vieux linge misérable, reprisé de partout.*** [...] (Exemple fabriqué à partir de (250))

La possibilité de ces ajouts peut s'expliquer par le fait que les compléments de temps indiquent un ordre qui n'implique pas nécessairement le cours du temps. Mais ces ajouts rendent ce passage construit plutôt selon « une vue panoramique qui donnerait davantage au lecteur l'impression de maîtriser l'ensemble de la situation »<sup>259</sup> alors que dans la version originale sans compléments de temps, les entités désignées par les énoncés nominaux « se présentent de façon aussi aléatoire dans le discours que leurs référents le font au regard des actants de la diégèse »<sup>260</sup>.

Puisque le point de vue par rapport auquel est repéré l'entité désignée est fixé *via* l'acte de perception d'un personnage apparu dans le cotexte antérieur, la présence des compléments spatio-temporels en tête n'est pas nécessaire, voire à éviter selon les contraintes que nous venons de décrire sur la perspective et le plan du foyer prédéfini du personnage. Il faut insister sur le fait que malgré une certaine possibilité de se trouver

<sup>259</sup> COMBETTES & A. KUYUMCUYAN, 2010 :7.

<sup>260</sup> *Idem.*



en tête d'énoncé nominal, les compléments spatio-temporels en tête sont rares dans le cas de la désignation *in situ* avec perception décrite. Ce fait s'expliquerait plutôt au plan stylistique (COMBETTES & A. KUYUMCUYAN (2010)) : nous voulons dire par là qu'il n'y a pas de contraintes proprement linguistiques qui s'exercent et que la rareté des compléments spatio-temporels en tête ne relèverait que de simples modulations stylistiques linguistiquement libres. Ce qui serait aussi la raison de la succession des énoncés nominaux dans ce cas, qui n'est pas nécessaire sur le plan de la désignation *in situ*.

#### 4.1.3.2. Les adverbiaux à valeur subjective

Comme les compléments spatio-temporels en tête, leur présence est rare dans les énoncés nominaux basés sur la désignation *in situ* avec perception décrite. Mais nous pouvons expliquer la possibilité ou l'impossibilité d'en avoir un par l'idée de la perspective et de la portée du foyer prédéfini du personnage qui perçoit. Ainsi, les adverbiaux d'énoncé et d'énonciation ne sont normalement pas acceptés comme ci-dessous :

- (265) Luce, *traversant la pièce*, monte au premier étage. \*{**Heureusement / Peut-être / Franchement / Bref**}, *une chambre d'enfant*.  
(Exemple fabriqué à partir de (73))

Ce qui semble normal puisque l'acte de percevoir lui-même visé par « heureusement », l'énoncé entier visé par « Peut-être », l'énonciation entière visée par « franchement » voire la forme de l'énonciation visée par « bref » ne peuvent pas se trouver au foyer du personnage qui perçoit.

Par contre, les adverbiaux de manière à valeur subjective tels que « Magnifiquement, terriblement, soigneusement, etc. » constituant eux aussi ce qui est perçu par le personnage peuvent apparaître dans les énoncés nominaux.

- (266) On fonce, on monte avec la valise, on l'ouvre à peine arrivés. Dedans y (*sic*) avait pas grand-chose. Une brosse à dents tout usée. Trois paquets de Gauloises bleues. **Du vieux linge, reprisé soigneusement. Une serviette de toilette nid d'abeilles. Une montre terriblement cassée.**  
(Exemple fabriqué à partir de (250))

En (266), les adverbiaux de manière « soigneusement » impliquant une évaluation positive et « terriblement » impliquant une évaluation négative, absents dans le passage d'origine, s'ajoutent sans problème à l'énoncé nominal. Ils apportent en effet de l'information sur ce qui est perçu. La manière d'être est impliquée dans l'entité perçue. Ils sont donc acceptables.

#### 4.2. Énoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence : désignation *in situ* avec modalisation

##### 4.2.1. Configuration de base

Dans ce cas, c'est la présence d'une expression à valeur subjective qui prime. Ainsi, s'il implique une valeur subjective, un seul nom tel que « Sottise ! » suffit comme énoncé. Sinon, nous pouvons observer une riche variété des configurations selon le terme qui apporte une valeur subjective (*Supra.* Ch. VIII, 2.1.). Ainsi en (267) et en (268) :

- (267) A peine leur père installé à la Maison-Blanche, les deux First daughters, Malia et Sasha, 10 et 7 ans, ont été transformées en

poupées par une entreprise de l'Illinois. **Un must.**

(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 11)

- (268) - Ah bon! Vous autres paysans, vous croyez aux pierres qui tournent, aux pierres qui chantent, aux pierres qui vont boire la nuit au ruisseau d'à côté. **Tas de contes.**  
(Reprise de (161))

L'énoncé nominal se compose d'un nom avec un déterminant. Il faut remarquer qu'en (267), c'est le nom qui est subjectif alors qu'en (268), c'est le déterminant « Tas de » qui l'est. Nous avons dit au chapitre VIII, 2.1.5. que dans ce dernier cas, le déterminant à valeur subjective ne peut pas être remplacé par un déterminant neutre tel que « les/des »<sup>261</sup>.

En (269) et en (270), le nom noyau de l'énoncé nominal est accompagné de plusieurs modificateurs :

- (269) Il se penche en arrière, il plisse les paupières et la regarde. **Un regard perçant et dur.**  
(Reprise de (157))
- (270) Vieille dame indigne, la Caisse gémit que, pour entretenir leur pelote, les banques rament désormais sur un fleuve d'argent virtuel, infesté de produits toxiques. **Piètre jérémiade d'apprentis sorciers !**  
(Reprise de (137))

L'énoncé en gras est composé d'un nom modifié par un adjectif (« perçant », « dur » en (269) et « piètre » en (270)) et/ou par un complément de nom (« d'apprentis sorciers » en (270)). Puisque ces modificateurs subjectifs jouent un rôle pour la désignation *in situ*, leur suppression est problématique pour l'énoncé. En (269), le nom avec le déterminant « le regard » seul ne fonctionne pas en tant qu'énoncé. En (270), nous pouvons avoir le

---

<sup>261</sup> L'article indéfini « des » a néanmoins la possibilité d'être substitué à « tas de » en (271), si la valeur subjective est marquée par un accent et/ou une intonation particuliers à l'oral ou à l'écrit par le point exclamatif.

nom noyau « jérémiade » seul avec un déterminant<sup>262</sup> en tant qu'énoncé parce qu'il implique en lui-même un jugement négatif (270'). Mais si nous remplaçons ce nom par un nom neutre tel que « explication », la présence d'un modificateur subjectif redevient nécessaire (270') :

- (270') Vieille dame indigne, la Caisse gémit que, pour entretenir leur pelote, les banques rament désormais sur un fleuve d'argent virtuel, infesté de produits toxiques.
- Une jérémiade !**
  - \*Une explication !**
  - Une piètre explication !**
  - Une explication d'apprentis sorciers !**

En (271) et en (272), à part le nom noyau, se trouve un/des adverbiaux en tant que composant nécessaire :

- (271) (*Sur la guerre civile de 1893 en France*)  
 - [...] L'Angleterre seule peut nous tirer de là.  
 - Elle nous en tirera, n'en doutez pas, capitaine.  
 - En attendant, c'est laid.  
 - **Certes, des manants partout [...].**  
 (*Reprise de (230)*)
- (272) La foire d'art contemporain outsider ouvre ses portes ce 19 mars avec 115 galeries. **Une manifestation majoritairement française et plutôt classique avec une sélection encore inégale, malgré une progression depuis son retour au Grand Palais.**  
 (*Reprise de (141)*)

En (271), c'est l'adverbe d'énonciation « certes » qui apporte une valeur subjective à la séquence nominale qui le suit, et en (272), c'est d'un côté l'adverbe modalisateur « majoritairement » et « plutôt » et de l'autre le circonstanciel « avec une sélection encore inégale ».

---

<sup>262</sup> La présence souhaitée d'un déterminant dans ce cas est encore à explorer.

#### 4.2.2. Non programmation du repérage en tête

Puisque, dans le cas de la désignation *in situ* avec modalisation, l'entité que désigne l'énoncé est repérée par rapport à l'acte d'évaluation ainsi qu'au sujet qui évalue, la présence des compléments spatio-temporels en tête d'énoncé, éléments indiquant une situation par rapport à laquelle s'effectue le repérage, n'est pas programmée.

- (267') A peine leur père installé à la Maison-Blanche, les deux First daughters, Malia et Sasha, 10 et 7 ans, ont été transformées en poupées par une entreprise de l'Illinois.

\* 

<b><i>Ici,</i></b> <b><i>Aux USA,</i></b> <b><i>Maintenant,</i></b> <b><i>A ce printemps,</i></b>	}	<b><i>un must.</i></b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	------------------------

En (267')<sup>263</sup>, la présence des compléments spatio-temporels en tête d'énoncé rend la séquence nominale problématique.

- (273) Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vue priver du secrétariat à la Ville.

***Une nouvelle déconvenue.***<sup>264</sup>  
***En février, à l'UMP, nouvelle déconvenue.***  
 (Reprise de (181))

En (273), avec la séquence nominale sans compléments de temps et de lieu, la désignation *in situ* s'effectue avec modalisation en raison de l'évaluation négative impliquée dans le nom « déconvenue », alors que pour la séquence avec compléments de temps et de lieu, il s'agit plutôt de la désignation *in situ* au moyen d'un complément

<sup>263</sup> L'exemple (267) se trouve à pp. 289-290..

<sup>264</sup> La présence souhaitée d'un déterminant dans ce cas est encore à explorer.

spatio-temporel en tête. Pour le dernier cas, ce n'est plus une qualité négative de déconvenue mais le fait de décevoir et la valeur négative impliquée dans ce nom n'est plus indispensable pour le fonctionnement de l'énoncé ; le nom « déconvenue » peut être remplacé par un autre nom non subjectif tel que « remaniement ».

#### **4.2.3. Remarque : différence par rapport à la désignation *in situ* avec modalisation dans la situation de « pas de divergence »**

Ce qu'il faut remarquer est qu'ici, les énoncés nominaux se composent plus librement par rapport à la désignation *in situ* avec modalisation pour soi, c'est-à-dire l'énonciation nominale sans divergence des points de vue. Et cela concerne les composants nécessaires à la désignation *in situ* ou à l'identification de l'entité désignée par l'énoncé ainsi que les composants accessoires.

##### **4.2.3.1. Composants nécessaires à la désignation *in situ* particuliers à la situation de divergence des points de vue**

Parmi les composants nécessaires à la désignation *in situ* dont nous n'avons pu l'existence dans les « énoncés nominaux pour soi », nous pouvons mentionner une relative ou un participe passé relativement longs qui apportent de manière indirecte une évaluation comme ci-dessous :

- (274) Des orientations du groupe aux choix des meubles pour les nouveaux locaux, les salariés ont leur mot à dire sur tous les aspects de la vie en entreprise. *Un management en douceur qui porte ses fruits.*  
(Reprise de (226))
- (275) Chaque année en France, la malbouffe provoque trois fois plus de morts que le tabac et cinquante fois plus que les accidents de la route. [...] *Un constat dénoncé dans un livre qui paraît cette*

*semaine aux éditions Fayard.*  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 46)

En (274) et en (275), en effet, le nom noyau, « management » en (274) et « constat » en (275), est modifié à partir de la relative « qui porte... » en (274) et du participe passé « dénoncé... » en (275). Ici ce sont eux qui apportent une valeur subjective à l'ensemble de la séquence, mais de manière moins directe, donc relative ; ils présentent un fait témoignant une qualité appréciable ou inappréciable de l'entité désignée par le nom noyau, le fait que le management dont on parle porte ses fruits en (274) et le fait que le constat dont on parle est dénoncé en (275). Il s'agit des éléments qui expriment un jugement subjectif en le justifiant, que nous avons vus plus tout sur la relativisation de la subjectivité (*Supra*. Ch. VIII, 2.1.6.1, a) Justification du jugement subjectif). L'attitude est seulement compatible avec la situation de la divergence des points de vue. Il est à noter que contrairement à la plupart des éléments de relativisation que nous avons vus au chapitre VIII et que nous verrons ci-après, la relative et le participe passé dans ces exemples sont les seuls éléments à valeur subjective ; ils ne sont donc pas supprimables.

#### **4.2.3.2. Composants nécessaires à l'identification de l'entité désignée par le nom particuliers à la situation de divergence des points de vue**

Concernant les composants servant à cerner l'extension du nom noyau, nous pouvons constater les types que nous n'avons pas observés pour les énoncés nominaux pour soi : a) le modificateur qui détermine l'extension du nom par une qualité externe et b) le modificateur 'attributif'.

### a) Modificateur qui détermine l'extension du nom par une qualité externe

En effet, la séquence « La clé perdue ! » ou « La clé de Jean ! » (nom + déterminatif externe) est redondant et moins naturel en tant qu'énoncé nominal pour soi ; il suffit de dire simplement « La clé ! » pour signifier soit « La clé perdue ! » soit « La clé de Jean ! » ; de quel cas il s'agit est toujours évident pour l'émetteur-énonciateur qui se parle à lui-même. Il en va de même pour la situation de coïncidence des points de vue, puisque, dans ce cas, l'énonciation nominale se base justement sur les informations partagées entre l'émetteur-énonciateur et le récepteur. Or, dans la situation de divergence des points de vue, la séquence « La clé ! » ne peut pas donner pleinement l'accès à la même entité pour le récepteur ; « La clé ! » n'est que « la clé dont il est question pour l'émetteur-énonciateur ici et maintenant pour je ne sais quelle raison » et ne peut signifier de manière sûre pour le récepteur ni « La clé perdue ! » ni « La clé de Jean ! ». Ainsi le modificateur qui détermine l'extension du nom par une qualité externe est exploité largement pour les énoncés nominaux dans le cas de divergence des points de vue.

### b) Modificateur 'attributif'

On peut faire le même constat sur le modificateur 'attributif' comme en :

- (276) Des cheminots près de la gare, sortant du travail, demandaient les nouvelles. *Barbentane en tête...* Il y aura ballottage. *Barbentane élu !*  
(Reprise de (9))

En (276), on a deux énoncés nominaux dont la valeur subjective est apportée par une ponctuation : par les points de suspension et le point d'exclamation. Le complément « en tête » et le participe passé « élu » servent à dénoter avec le nom noyau un fait ou un



état. Cette configuration n'apparaît pas dans notre corpus pour les énoncés nominaux dans la situation sans divergence et la situation de coïncidence des points de vue. Par contre, lorsque l'énonciation nominale se fait envers l'autre avec qui l'émetteur-énonciateur ne partage pas de point de vue, la séquence composant l'énoncé devient plus descriptive et comporte des modificateurs 'attributifs'.

#### 4.2.3.3. Composants accessoires

Dans la situation sans divergence des points de vue, les énoncés nominaux ont tendance à n'être composés que du minimum d'éléments servant à l'embranchement et à l'identification de l'entité désignée par l'énoncé, en un mot à ne pas impliquer d'éléments accessoires. Ce n'est pas le cas pour la situation de la divergence des points de vue. Dans le cas de la divergence, les énoncés nominaux comportent assez souvent des éléments qui ne sont indispensables ni à l'embranchement *in situ* ni à l'identification de l'entité désignée par l'énoncé. Les éléments accessoires de la désignation *in situ* avec modalisation servent a) à renforcer et b) à relativiser la subjectivité marquée par les autres éléments de l'énoncé auxquels ils appartiennent.

##### a) Élément accessoire renforçant la subjectivité

C'est, par exemple, l'adjectif « piètre » dans « Piètre jérémiade d'apprentis sorciers » en (270) (*Supra.* p.290). Cet adjectif est certes subjectif, mais comme nous venons de le voir, sa suppression ne pose pas de problème pour la désignation *in situ* ; et l'idée de « piètre » est déjà impliquée dans le nom « jérémiade », il ne cerne pas l'extension de ce nom. C'est un élément accessoire au plan fonctionnel de l'énoncé qui sert plutôt, au plan argumentatif, à insister sur la valeur négative marquée par le nom noyau. Le renforcement de la subjectivité n'est pas requis pour l'énonciation nominale dans la situation sans divergence des points de vue. En tant qu'énoncé pour soi, l'énoncé

« (Une) jérémiade ! »<sup>265</sup> est en effet plus naturel que l'énoncé « piètre jérémiade d'apprentis sorciers ».

### b) Élément accessoire relativisant la subjectivité

Nous avons vu précédemment les éléments de relativisation non supprimables. Mais les éléments servant à la relativisation de la subjectivité sont le plus souvent accessoires, *i.e.* supprimables comme l'adverbe « certes » en (277) :

- (277) Ce professeur des écoles dans l'agglomération troyenne n'a même que très récemment découvert son attrait et son don pour ce qu'il faut bien appeler un art : le papier découpé... *Un nom certes peu évocateur dans notre pays.*  
(Reprise de (62))

La suppression de l'adverbe « certes » de l'énoncé nominal en (277) ne pose pas de problème. Il sert ici à la distanciation de la qualification « peu évocateur » (*Supra.* Ch. VIII, 2.1.6.2.) et non au fonctionnement en tant qu'énoncé de la séquence à laquelle il appartient. Puisqu'ils présupposent toujours la présence d'un point de vue différent de celui de l'émetteur-énonciateur, ces éléments de relativisation accessoires ne se trouvent pas, comme nous l'avons dit à 2.2.2. de ce même chapitre, dans les énoncés nominaux pour lesquels la situation ne présente pas de divergence des points de vue. Les éléments de relativisation que nous avons cités au chapitre VIII sont, de fait, observés dans la situation de la divergence.

La présence de tels éléments accessoires (pour renforcer/ relativiser la subjectivité) devrait s'expliquer sur le plan stylistique ou argumentatif que, faute de place, nous n'aborderons pas dans cette thèse. Pour la désignation *in situ* dans la situation de la

---

<sup>265</sup> Dans ce cas, l'idée de « piètre » et la qualification négative de l'auteur de la jérémiade « d'apprentis sorciers » seront impliquées, synthétisées, dans la séquence « (Une) jérémiade ».

divergence, en un mot, tous les composants que nous avons décrits pour la désignation *in situ* dans le chapitre VIII (2.1.) peuvent être concernés. Partant, la configuration des énoncés nominaux se montre plus complexe par rapport à celle dans la situation sans divergence des points de vue.

### **4.3. Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence : désignation *in situ* avec nominalisation**

#### **4.3.1. Configuration de base**

La désignation *in situ* avec nominalisation ne dépend pas d'un point de vue particulier déjà fixé comme la désignation *in situ* avec perception, ou celle avec script, etc<sup>266</sup>. Le repérage de l'entité désignée par l'énoncé est orienté par la référence déjà construite du terme nominalisé, soit qu'il réfère à une situation déjà établie qui permet de récupérer ses arguments, soit par des propriétés lexicales.

Ainsi le repérage est toujours valable sans que le point de vue du récepteur coïncide préalablement avec celui de l'émetteur-énonciateur. La désignation *in situ* avec nominalisation est donc essentiellement compatible avec la situation de divergence des points de vue. Par conséquent, nous pouvons constater ici la présence de tous les composants nécessaires à la désignation *in situ* avec nominalisation décrits au chapitre VIII, 2.3. En gros, ce qui est important pour la désignation *in situ* avec nominalisation est a) que le nom dénote un procès délimité soit par ses propriétés lexicales soit à l'aide du cotexte et b) que le nom implique une orientation à une situation particulière soit par la complémentation de ses arguments soit par son sens marquant un changement d'état. S'il satisfait ces deux conditions, un seul nom suffit pour former un énoncé comme en (278) et en (279) :

---

<sup>266</sup> Dans le cas de la désignation *in situ* avec perception, l'entité désignée par l'énoncé est repérée par rapport au point de vue de l'énonciateur-percepteur, et dans la communication régie par un script, l'entité est repérée par rapport au point de vue des protagonistes de ce script.

- (278) pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus.  
**Rencontre. Bataille.**  
 (Reprise de (74))
- (279) A pas rapides, il se dirige vers la chambre de Marie. **Silence.** Il frappe.  
 (Reprise de (203))

En (278), le nom « Rencontre » dénote un procès intrinsèquement borné et le procès dénoté par le nom « Bataille » y est borné à l'aide du cotexte –il s'agit de la bataille entre les deux camps auxquels appartiennent respectivement le père et le fils et dont le début est marqué par leur « Rencontre »-. Et ces deux noms renvoient à la situation déjà établie par la complémentation de leur structure argumentale. En (279), le nom « Silence » renvoie à un changement d'état, *i.e.* procès borné, en contraste avec le cotexte gauche où l'état opposé, état plus ou moins bruyant, est supposé –« A pas rapide, il se dirige... »-. Pour ne pas être redondant, nous nous contentons de dire que, lorsque le nom ne dénote pas de manière intrinsèque le procès borné, au nom noyau s'ajoute des éléments servant au bornage du procès comme en (280) - (282) :

- (280) Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. **{Une/ Un coup d'} alerte.**  
 (Exemple fabriqué à partir de (88))
- (281) Troisième matin. J'avais si peu dormi. **Une joie soudaine.** Comme dans l'enfance à sentir le premier soleil.  
 (HANSKA, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981 : 22)
- (282) Plus au sud, dans le golfe de Pevero (Sardaigne), deux Zodiac font route, à toute allure, vers la plage de Capricioli, un kilomètre de sable blanc. A bord, Flavio Briatore, mèches grises au vent, son épouse et des amis tout aussi riches. **Slalom entre les baigneurs,** mères terrorisées qui récupèrent au plus vite leurs bambins.  
 (*Le Monde* (Edition Nationale\_Sélection hebdomadaire), 06/09/2008, n°3122 : 11)

Il s'agit en (280) de déterminant marquant une unité « {Une/ Un coup d' } », du modificateur aspectuel « *soudaine* » en (281) et du circonstanciel délimitant le lieu du procès « *entre les baigneurs* » en (282)<sup>267</sup>.

Au nom noyau, peuvent s'ajouter aussi des éléments de plus servant à l'identification de l'entité désignée par ce nom :

- (283) On entend une porte claquer en bas. Bousculade. ***Un cri étouffé.***  
La course est finie pour Cécelle.  
(LASAYGUES, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, 1985 : 163)
- (284) Radio France a donc fait appel à la société Yacast. Les comptes d'apothicaire, c'est son rayon. Là, une armada d'étudiants recense déjà les chansons. ***Conversion rapide de Yacast au sablier politique.*** Pour Radio France, la note est salée : plus de 100 000 euros par an !  
(*Reprise de (197)*)

En (283), l'adjectif « étouffé » cerne l'extension du nom « cri » en dénotant une manière de crier et en (284), les compléments de nom « de Yacast » et « au sablier politique » déterminent le procès « conversion » par des propriétés externes<sup>268</sup>. En revanche, nous n'avons qu'un cas de modificateur 'attributif' (285) :

- (285) Je pourrais en trois phrases respectives fixer ce qui me sépare de Nietzsche, de Gide, de Claudel et aussi en deux autres, si c'était le moins du monde nécessaire, mon immense écart de Maeterlinck et de Barrès.  
***Interruption causée par une excursion de toute la journée à Neuvy et Méryès pour les affaires de la vente.***  
(ALAIN-FOURNIER, *Correspondance avec J. Rivière*

<sup>267</sup> Sur les détails, voir Ch. VIII, 2.3. Nous répétons que les énoncés composés d'une nominalisation sont étudiés en détail dans LEFEUVRE (1999, 2004a) et LEFEUVRE et NICOLAS (2003).

<sup>268</sup> Ici, les arguments requis par le procès « conversion » sont ainsi déjà présents dans l'énoncé. Il s'agit donc du cas où le changement d'état est marqué par le sémantisme (l'état avant « Yacast en musique » et l'état après « Yacast en politique ») et où par ce contraste, se situe ce procès désigné par rapport à la situation qui vient d'être décrite.

(1905-1914), 1930 : 41)

En (285), le participe passé avec un long complément « causée par une excursion ... » renvoie avec le nom noyau « Interruption » au fait qu'une interruption (de la réflexion et/ou de la rédaction de l'auteur) est causée. La possibilité d'avoir d'autres modificateurs 'attributifs' reste à explorer.

#### 4.3.2. Contraintes spécifiques sur la détermination

La désignation *in situ* avec nominalisation a une contrainte sur le déterminant. Avec les exemples ci-dessus, nous pouvons en effet constater que le nom noyau n'est souvent précédé d'aucun déterminant, sauf dans les cas comme « {Une/ Un coup d' } » en (280) (*Supra.* p.299) servant à la délimitation du procès. Nous avons déjà mentionné au chapitre IX (1.1.3.2.2.) le déterminant zéro dans le cas où l'intension même de la séquence nominale se décide de manière spécifique en énonciation. C'est justement le cas de « Rencontre » en (278) (*Supra. Idem.*), « Slalom... » en (282) (*Idem.*) ou « Conversion... » en (284) (p.300). Leur sens en tant que procès : « le père et le fils se rencontrent », « les deux zodiacs de Flavio Briatore font du slalom » ou « Yacast convertit en... » se décide en énonciation. Dans ce cas, le déterminant est interdit aux énoncés nominaux. Quant à l'article indéfini, à part le cas comme en (280) où, en servant la délimitation, il est indispensable pour la désignation *in situ*, il peut être employé comme en (283) (p.300). Dans ce dernier cas, il sert à marquer qu'il s'agit d'une *unité*, opposée à « des », « trois », « quelques » cris.

Les expressions à valeur subjective ne sont pas si nombreuses :

- (286) La deuxième trie des vignes de Camperos démarre donc sous de bons auspices. Il fait excellent toute la journée et le soir, jolie récompense au pied de la presse. Bilan de la journée : 14 hl. rentrés avec une belle netteté aromatique mais des degrés un peu en dessous de ceux rencontrés en 2005 et 2007. **Grande satisfaction cependant en ce qui concerne le peu de mauvais raisins.**  
(Actualités du Château CLOSIOT, 20/10/2008)

En (284) (p.300) plus haut, on trouve l'adjectif « rapide » et en (286) l'adjectif « grande »<sup>269</sup>. Ces adjectifs renvoient ici à une manière de se réaliser (284) ou à un degré (286) du procès dénoté par le nom noyau. Nous pouvons ainsi reformuler la tournure : « Yacast s'est rapidement converti en sablier politique » et « Je suis très satisfait ... ». En effet tant qu'il sert à décrire comment se déroule/ est le procès dénoté, l'adjectif subjectif peut entrer dans l'énoncé.

(282') Plus au sud, dans le golfe de Pevero (Sardaigne), deux Zodiac font route, à toute allure, vers la plage de Capricioli, un kilomètre de sable blanc. A bord, Flavio Briatore, mèches grises au vent, son épouse et des amis tout aussi riches.

**Slalom violent entre les baigneurs,**  
**Slalom affreux entre les baigneurs,**  
**\*Slalom inacceptable entre les baigneurs,**  
**\*Vrai slalom entre les baigneurs,**

mères terrorisées qui récupèrent au plus vite leurs bambins.

(287) Après cinq ans passés au Crédit lyonnais et chez Pechiney, il part avec sa femme, en 1991, pour Haïti.

**Un choc.**

(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 14)

(287') **Un choc terrible.**  
**Un vrai choc.**  
**\*Un choc salutaire.**<sup>270</sup>

En (282')<sup>271</sup>, les adjectifs « violent » et « affreux » dénotant une manière de slalomer (slalomer *de manière* violente/ affreuse) sont acceptés alors que les adjectifs « inacceptable » et « vrai » ne le sont pas. Pour l'énoncé nominal en (287) dont la version originale est « Un choc », l'adjectif « salutaire » est exclu (287'), car il ne

<sup>269</sup> L'adverbe de liaison « cependant » peut entrer dans l'énoncé si la liaison logique avec le cotexte antérieur le permet comme en (286).

<sup>270</sup> Cette dernière séquence n'est pas totalement refusée si l'on change de désignation *in situ* concernée. Nous y reviendrons ci-après.

<sup>271</sup> Pour (282), *Supra*. p.299.

dénote pas le degré de « choc » comme le font les deux autres adjectifs : « Il est terriblement/ vraiment/\*salutairement choqué ». Il faut remarquer que l'adjectif « vrai » se comporte différemment en (282') et en (287). Le comportement des adjectifs subjectifs dépend donc du sémantisme du nom qu'ils modifient.<sup>272</sup>

Les adverbes ne sont normalement pas attestés. Nous n'avons constaté que l'existence de l'adverbe de liaison « cependant » en (286) qui peut entrer dans l'énoncé si la liaison logique avec le cotexte antérieur le permet.

Les adverbiaux spatio-temporels en tête ne s'observent pas non plus. Cela parce que l'ajout d'un tel composant oblige à ranger l'énoncé dans le cas de la désignation avec complément spatio-temporel en tête. La désignation *in situ* avec nominalisation est compatible avec cette première, car ces deux ne présupposent pas de point de vue spécifique déjà fixé et renvoient à la situation préétablie par le cotexte. Ainsi, nous pouvons convertir facilement la désignation *in situ* avec nominalisation en désignation *in situ* avec complément spatio-temporels en tête comme<sup>273</sup> :

- (285') Je pourrais en trois phrases respectives fixer ce qui me sépare de Nietzsche, de Gide, de Claudel et aussi en deux autres, si c'était le moins du monde nécessaire, mon immense écart de Maeterlinck et de Barrès.  
*A l'après-midi, interruption causée par une excursion de toute la journée à Neuvy et Méryès pour les affaires de la vente.*

A la tête de la séquence originale « Interruption causée ... » (*Supra.* p.300), peut s'ajouter le complément temporel « A l'après-midi, ». Ainsi l'entité désignée par la séquence est repérée par rapport au repère donné par ce complément, qui à son tour, réfère par son lexique à la situation précédemment décrite.

<sup>272</sup> Sur ce point, il faudrait une étude plus détaillée.

<sup>273</sup> Mais l'inverse n'est pas toujours le cas ; si le nom noyau n'est pas une nominalisation, il manque une orientation pour le repérage de l'entité désignée à la situation préétablie.



Pour finir, nous ajoutons que les nominalisations peuvent être observées dans les énoncés nominaux par d'autres types de désignation *in situ* et que leur configuration diffère un peu de celle que nous décrivons ici. Il s'agit surtout de la désignation *in situ* avec script, avec complément spatio-temporel en tête et avec énumération. Dans ces cas-là, le repérage de l'entité désignée par l'énoncé n'a plus de besoin de qu'on recourt à la complémentation des arguments requis par le procès en question. Ainsi, aux nominalisations s'ajoutent le plus souvent un modificateur qui désigne l'actant du procès, argument qui manque normalement dans le cas de la désignation *in situ* avec la nominalisation.

- (288) Tout à coup un second crieur reprit d'une voix différente :  
 « *Victoire des troupes sur les révoltés poursuivis et exterminés dans les maisons du quartier des Arcis. Leurs plans déjoués. Mort de leurs principaux chefs. Carlistes trouvés dans leurs rangs. Conspiration ourdie par les Vendéens et les républicains, prouvée par des papiers trouvés sur les cadavres des rebelles.* »  
 (GOZLAN, *Le Notaire De Chantilly*, 1836 : 266)

En (288), il s'agit des actualités rapportées par le crieur. Les séquences nominales se comprennent donc toutes comme désignant un événement de ce jour-là. Et dans ce cas, le nom « Victoire », par exemple, est suivi du complément de nom « des troupes » désignant l'actant de la victoire. Il en va de même pour les noms « Mort » et « Conspiration ». D'autres séquences impliquent aussi à la fois l'idée de procès et celle des arguments du procès : « Carlistes » ou « les républicains ».

#### 4.4. Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence : désignation *in situ* avec énumération<sup>274</sup>

---

<sup>274</sup> Dans cette étude, nous nous contentons d'aborder l'énumération comme étant l'un des modes de la désignation *in situ* et réservons l'étude approfondie de l'énumération en tant que telle à plus tard.

#### 4.4.1. Configuration de base

De la même manière que la désignation *in situ* avec nominalisation, la désignation *in situ* avec énumération ne connaît pas l'influence de la relation intersubjective ; elle ne dépend pas d'un point de vue particulier déjà fixé ; l'entité désignée par l'énoncé est repérée par rapport à tout supposé regroupant les éléments énumérés et se positionnant à la situation décrite (avant dans la plupart des cas, mais parfois après). Ce qui est important est justement la forme avec énumération et une cohésion entre les éléments énumérés pour qu'ils soient considérés avec certitude comme formant une énumération. Tant que ces deux conditions sont respectées, les énoncés peuvent se composer de manière très variée. Ainsi nous pouvons citer des énumérations des noms nus en (289) :

- (289) On se dénonçait au buste de Brutus qui était là. ***Apostrophes, injures, défis.***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 212)

où peut s'observer une cohésion syntaxique et sémantique ; ce sont tous des noms sans déterminant au pluriel et des paroles brutales. Mais l'énumération se compose aussi de séquences nominales sans déterminant avec modificateur du même type en (290) - (292) :

- (290) Ce crucifix du XIIIe siècle en émail champlevé de Limoges ressemble à s'y méprendre à celui vendu le 25 février au Grand Palais pour 28 000 euros, qui appartenait au couturier Yves Saint Laurent. ***Même format, même technique décorative, même coloris, même posture du Christ.***  
(Reprise de (18))
- (291) Parmi eux, « La cuirasse d'or » (détail), portrait haut en couleurs d'une femme de petite vertu daté d'environ 1907. ***Thème chaud, composition spectaculaire et format impressionnant (130 x 130 )...***  
(Reprise de (107))
- (292) La Harley répondit au premier coup de kick, s'engagea à tombeau

ouvert dans la rue des Annelets. Descendre vers Crimée, filer vers le nord. **Feux Grillés. Priorités refusées. Equilibre repris du talon.**<sup>275</sup>

(EMBARECK, *Sur la ligne blanche*, 1984 : 152)

En (290), toujours l'adjectif « même » modifie le nom noyau. En (291), les adjectifs « chaud », « spectaculaire » et « impressionnant » sont tous des modificateurs subjectifs. Et en (292), la configuration de chaque séquence nominale a la forme de « Nom + participe passé en tant que modificateur 'attributif' » où le nom et le participe désignent dans l'ensemble un fait que « les feux sont grillés », « les priorités sont refusées » et « l'équilibre de la voiture est repris du talon ». Les compléments spatio-temporels sont aussi observés :

- (293) Ces anciennes vestes bretonnes étaient à deux fins, servaient aux jours de fête comme aux jours de travail, et se retournaient, offrant à volonté le côté velu ou le côté brodé ; **peaux de bête toute la semaine, habits de gala le dimanche.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] :49)
- (294) Il y a du vrai dans ce que vous dites ; mais le vrai, tout le vrai, le vrai vrai, c'est ce que je dis. **Au midi, le fédéralisme ; à l'ouest, le royalisme ; à Paris, le duel de la Convention et de la Commune ; aux frontières, la reculade de Custine et la trahison de Dumouriez.** Qu'est-ce que tout cela ? Le démembrement. Que nous faut-il ?  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 169)

En (293), ils se positionnent après le nom noyau, en (294) avant le nom noyau.

Mais la répétition de la même configuration syntaxique n'est pas nécessairement indispensable.

- (295) Mais un halètement profond, une marée, ramène les yeux d'Armand

---

<sup>275</sup> Ici, chaque séquence est séparée par le point final alors que dans les deux premiers cas, c'est par la virgule. Sur la ponctuation utilisée, il reste à explorer.

sur Jaurès, sur Jaurès qui va parler. Sur Jaurès qui parle. ***Les bras dressés, le melon, la barbe.***  
(ARAGON, *Les Beaux Quartiers*, 1936 : 343)

En (295), à la séquence nominale au pluriel où le nom noyau et le participe passé désignent dans l'ensemble un état, succèdent deux noms au singulier avec déterminant sans modificateur. Néanmoins, la cohésion de ces trois séquences se voit encore clairement : ce sont des séquences nominales courtes avec un article défini qui servent toutes à décrire comment est Jaurès qui parle. Nous pouvons aller plus loin :

- (296) Les soldats silencieux faisaient cercle autour de cette misère. (*à la ligne*)  
***Une veuve, trois orphelins, la fuite, l'abandon, la solitude, la guerre grondant tout autour de l'horizon, la faim, la soif, pas d'autre nourriture que l'herbe, pas d'autre toit que le ciel.*** (*à la linge*)  
Le sergent s'approcha de la femme et fixa ses yeux sur l'enfant qui tétait.  
(*Reprise de (106)*)

En (296), nous avons pour déterminant soit un article indéfini soit défini soit encore le déterminant complexe « pas de », et parmi les noms nus, s'insère la séquence nominale à participe présent « la guerre grondant ... ». Les noms noyaux dénotent soit un humain (« veuve »), une activité (« fuite »), un état (« solitude »), etc. Dans ce cas, la cohésion est assurée d'un côté par la mise en paragraphe de cette énumération entière et le sémantisme qui va dans le sens négatif. Ainsi ces séquences relativement différentes l'une de l'autre à première vue, deviennent homologues des autres et se relient dans l'ensemble à un tout, ici misère dont les soldats sont témoins. Même le cas où la cohésion ne se voit qu'au plan sémantique peut être constaté :

- (297) Question vitesse, le chopper ne luttait pas. Mais Mike connaissait le quartier. ***Brusque virage à droite. Sens interdit en slalom. Une venelle cachée entre deux immeubles squattés. Et les quais déserts du canal de l'Ourcq. Poignée dans le coin. L'enfilade des docks à l'abandon. L'abri des bâtiments.*** A pleins gaz, il surgit

derrière les anciens abattoirs.  
(Reprise de (208))

En (297), c'est la forme avec énumération même et le fait que toutes les séquences nominales peuvent concerner par leur lexique le déplacement d'un véhicule qui permettent la lecture selon laquelle chaque séquence désigne un des procès regroupés par leur point commun, le déplacement d'un véhicule. Ce cas semblerait proche du cas du flash sportif (désignation *in situ* avec script) plutôt que de celui de l'énumération renvoyant à une entité plus globale<sup>276</sup>. En effet, aux deux premiers cas peut s'appliquer la notion de temps, mais non au dernier cas. Et pour les deux premiers seuls, nous pouvons dire qu'il y a un cadre dans lequel se déroule le procès désigné par le nom. Nous rangeons cependant le cas comme en (297) dans la désignation *in situ* avec énumération, car justement ce cadre est présupposé par le script, en revanche, en (297), il se construit par l'énumération ; la forme avec énumération y est cruciale.

#### 4.4.2. Contraintes par un principe de cohésion

Même si l'énumération des séquences nominales si variées telle qu'en (297) peut être constatée, il est difficile d'établir une liste exhaustive de la configuration des énoncés nominaux par la désignation *in situ* avec énumération. Nous essayons ici de citer quelques points servant à cerner les composants problématiques.

Ce qui est clair c'est que les séquences avec énumération ne peuvent pas présenter une composition qui ne réponde pas à la nécessité d'une cohésion.

(294') Il y a du vrai dans ce que vous dites ; mais le vrai, tout le vrai, le vrai vrai, c'est ce que je dis. *\*Le fédéralisme ; à l'ouest, le royalisme ; à Paris, le duel de la Convention et de la Commune ; aux frontières, la reculade de Custine et la trahison de Dumouriez.*

---

<sup>276</sup> Nous avons déjà mentionné deux cas de l'énumération au chapitre VIII, 2.4.

- (298) Ces deux-là étaient en Zambie. *\*Vieil hôtel, zèbres et singes sur la pelouse, piscine de rêve.* L'addition, billets première classe en prime, est réglée par l'agence norvégienne de développement et de coopération (Norad), un organisme dépendant du ministère norvégien des affaires étrangères.  
(Exemple est fabriqué à partir du cas attesté dans *Le Monde*, 22-23/03/09, n°19955 : 14)

Ainsi la suppression du complément de lieu pour le nom « le fédéralisme » en (294') (*Supra.* p.308) et la substitution de l'adjectif à valeur plutôt dépréciative de celui à valeur positive pour le nom « hôtel » en (298) sont problématiques. De tels changements ne permettent pas au nom en question d'entrer dans le même groupe cohésif au plan sémantique.

Au plan syntaxique aussi, il faut être cohérent au regard des autres éléments.

- (289') On se dénonçait au buste de Brutus qui était là. *\*Apostrophes, injures, défi.*  
(289'') On se dénonçait au buste de Brutus qui était là. *\*Des apostrophes, injures, défis.*

En (289) (p.305), les trois noms nus au pluriel renvoient chacun à des propos offensants. Dans cette énumération, il n'est donc pas possible que l'un des noms seul soit au singulier (289') ou porte un déterminant (289'').

Or nous avons déjà vu le cas où se mélangent diverses configurations syntaxiques (295-297) (*Supra.* pp.306-307). Pour ces cas, il faut voir à quel point chaque élément constitue un groupe cohérent. Revenons à l'exemple problématique que nous venons de voir (294'). Dans la version originale (294), les séquences se regroupent en tant qu'éléments renvoyant à un état politique global du pays : « Au midi, se trouve le fédéralisme », « à l'ouest, se trouve le royalisme », etc. Or la séquence « le fédéralisme » seule ne peut pas renvoyer à un tel état d'incohérence interne. C'est ce qui est précisément incohérent dans l'énumération des quatre séquences en (294'). Le

principe est le même pour (297). Chaque séquence y a un même statut en tant qu'éléments renvoyant à un procès. Et la différence de la configuration (surtout l'emploi des articles) due à la différence de chaque nom sur la manière de renvoyer au procès. D'un côté, il y a des noms servant à renvoyer directement à un procès : « virage », « sens interdit », « poignée » (sans déterminant), et de l'autre des noms renvoyant à un objet matériel constituant le siège (ici plus précisément le lieu) d'un procès : « une venelle » (en tant qu'entité indéterminée) et « les quais (déserts) du canal de l'Ourcq », « l'enfilade des docks à l'abandon », « l'abri des bâtiments » (en tant qu'entité déterminée). Ces trois types semblent incohérents concernant les déterminants, mais ils sont cohérents concernant le fait qu'ils renvoient à un procès. Ainsi la séquence « une petite venelle agréable » au lieu de « une venelle cachée ... » en (297) apparaîtrait comme une intruse, car la lecture de la première penche vers la qualification plutôt que la présentation d'un procès.

Nous ajoutons qu'on ne trouve pas d'adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation.

#### 4.4.3. Remarque : présence ou absence de déterminant

Le comportement des déterminants dans la désignation *in situ* avec énumération mérite d'être décrit particulièrement. D'abord, l'absence de déterminant comme dans « Thème chaud, composition spectaculaire et format impressionnant... » en (291) (p.305) est constatée assez régulièrement par rapport aux autres désignations *in situ*, et ensuite, soit le même type de déterminant s'emploie pour toutes les séquences énumérées comme dans « Les bras dressés, le melon, la barbe. » en (295) (p.306) plus haut, soit les divers types sont employés pour une énumération comme dans « Brusque virage à droite. Sens interdit en slalom. [...] Une venelle cachée [...] Et les quais déserts [...] » en (297)(p.307) que nous avons vue à la fin de la section précédente. Nous pouvons analyser le comportement des déterminants séparément suivant que les éléments énumérés servent a) à décrire dans l'ensemble un tout plus global comme en (291) ou b) à décrire chacun une entité qui se situe dans un cadre commun comme en (297).

a) **Cas où les éléments énumérés servent à décrire dans l'ensemble un tout plus global**

Dans le premier cas, les déterminants s'emploient de manière homogène. En (294) (p.306), tous sont définis. Il en va de même pour (299) (300) :

- (299) Nous avons reçu, chez nous, ce qu'on peut appeler une bonne éducation religieuse ordinaire. **Baptême, catéchisme, première communion.** Modèle courant.  
(DUHAMEL, *Chronique des Pasquier. 3. Vue de la Terre promise*, 1934 : 153)
- (300) En octobre 2004, le journaliste Pierre Assouline mettait en ligne le premier billet de son blog littéraire, « La république des livres », sans se douter que commençait là une conversation sans fin, dont il serait l'initiateur quotidien mais aussi bien souvent le témoin ébahi. **De cent à deux cents commentaires par jour, des habitués qui se répondent en vieux ennemis, des polémiques d'initiés...** « Parfois, j'ai l'impression de déranger », écrit Assouline [...] (*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 85)

En (299), nous n'avons aucun déterminant. En (300), ce sont des déterminants indéfinis au pluriel. Dans ce cas, le déterminant zéro n'est pas obligatoire ; il est remplaçable comme en (299') et aussi en (389'')<sup>277</sup> :

- (299') Nous avons reçu, chez nous, ce qu'on peut appeler une bonne éducation religieuse ordinaire. **Le baptême, le catéchisme, la première communion.** Modèle courant.
- (289'') On se dénonçait au buste de Brutus qui était là. **Des apostrophes, des injures, des défis.**

---

<sup>277</sup> La version originale est « *Apostrophes, injures, défis* ». Cf. L'exemple (289) à la page 305.



En (299'), les articles définis peuvent être utilisés car il s'agit de notions générales<sup>278</sup> et en (289'''), c'est l'article indéfini pluriel qui s'ajoute, car il s'agit d'entités (des paroles) indéterminées. L'inverse est aussi le cas :

- (301) Je me redresse. L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage.  
***Le cheveu gras. L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement.***  
 Cette insulte à la race humaine me toise en grimaçant.  
 (Reprise de (82))
- (301') Je me redresse. L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage.  
***Cheveu gras. Œil injecté. Pif comme une poire à lavement.*** Cette  
 insulte à la race humaine me toise en grimaçant.

La suppression de l'article défini en (301) ne pose pas de problème (301'). Mais cela sans nécessité particulière de déterminant. Ainsi en (300), surtout pour la première séquence, le déterminant est nécessaire pour indiquer le nombre (« de cent à deux cents »), même si c'est de manière indéterminée, et cela entraîne la présence obligatoire de déterminants pour les deux autres séquences.

**b) Cas où les éléments énumérés servent à décrire chacun une entité qui se situe dans un cadre commun**

C'est le cas en (300) :

- (302) Question vitesse, le chopper ne luttait pas. Mais Mike connaissait le quartier. ***Brusque virage à droite. Sens interdit en slalom. Une venelle cachée entre deux immeubles squattés. Et les quais déserts du canal de l'Ourcq. Poignée dans le coin. L'enfilade des docks à l'abandon. L'abri des bâtiments.*** A pleins gaz, il surgit derrière les anciens abattoirs.  
 (Reprise de (208))

---

<sup>278</sup> Mais ces notions générales sont saisies ici en tant qu'éléments d'une bonne éducation religieuse ordinaire. Dans ce sens, elles sont reconnues avec certitude et individuellement présentes ici.

Nous avons déjà dit que pour ce cas, le déterminant zéro est réservé au nom renvoyant directement à un procès. Et les autres séquences renvoyant indirectement à un procès (elles renvoient à une entité en tant que siège du phénomène) portent un déterminant selon le degré d'identification.

#### **4.5. Enoncés nominaux à l'écrit dans une situation de divergence : désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête**

##### **4.5.1. Configuration de base**

Il s'agit de la désignation *in situ* la moins dépendante du co/contexte ; le repère par rapport auquel se situe l'entité désignée par le nom est donné explicitement par un complément en tête de l'énoncé ; le repérage de l'entité désignée peut se faire à partir de n'importe quel point de vue, à la différence des désignations *in situ* avec perception ou avec script, par exemple. Ainsi, dans la situation de divergence de points de vue, elle s'exploite pleinement. Comme par la désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête, le repérage de l'entité désignée est assuré de manière sûre, les séquences nominales elles-mêmes ne connaissent en général aucune restriction concernant la désignation *in situ* comme le fait la désignation *in situ* avec nominalisation (*Supra.* 4.3. de ce même chapitre). Du côté de l'identification, puisqu'il s'agit ici de la situation de divergence, il faut bien assurer l'accès à l'entité désignée par l'énoncé au récepteur dont le point de vue est différent de celui de l'émetteur-énonciateur ; pour ce faire, les composants servant à la description de l'entité désignée par le nom sont largement exploités. La configuration des séquences nominales précédées par un complément spatio-temporel est donc très variée<sup>279</sup>.

---

<sup>279</sup> Sur les compléments spatio-temporels en tête, voir Ch. 165.

Nous pouvons citer d'abord des énoncés nominaux composés du minimum d'éléments :

- (303) - [...] Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. **Tout à coup, alerte.**  
(Reprise de (88))
- (304) À tout cela était mêlée, surtout dans les partis vaincus, on ne sait quelle hautaine lassitude de vivre ; un homme écrivait à Fouquier-Tinville : « Ayez la bonté de me délivrer de la vie. Voici mon adresse. » Champcenetz était arrêté pour s'être écrié en plein Palais-Royal : « À quand la révolution de Turquie ? Je voudrais voir la république à la Porte. » **Partout des journaux.**  
(Reprise de (179))

En (303), après le complément, ne se trouve qu'un nom nu, et en (304), un nom avec un déterminant. La différence sur le déterminant vient de ce qu'en (303), le nom renvoie à un procès alors qu'en (304) il renvoie à un objet matériel indéterminé (*Supra* Ch. IX, 1.1.3.). Il se trouve aussi des déterminants complexes tels que « une pile de » en (305) ou « pas de » en (306) ou numéraux tel que « deux » en (305) :

- (305) Leur coin est boueux et tapissé de feuilles mortes. Pas de table, pas de chaise. **Au sol, une pile de journaux et deux toiles kaki.**  
(Reprise de (83))
- (306) **Au début, pas de souci.** Même si les condamnations ne sont pas nombreuses.  
(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)

Comme nous pouvons le voir en (303)-(306), il s'agit souvent d'une entité indéterminée nouvellement introduite. Les déterminants sont donc le plus souvent indéfinis. Mais les déterminants définis ne sont pas interdits :

- (307) C'est sans doute l'un des plus beaux bureaux de Cannes. Cinquième étage du Palais des festivals, vue sur la Croisette. **Au loin, le bleu,**

*les yachts.**(Reprise de (87))*

- (308) Nous nous arrêtons devant les librairies. ***Dans leurs vitrines, mon deuxième roman.***

*(Reprise de (255))*

- (309) Il pressa le pas. C'était un supplice. ***Et, là-haut, ce ciel provocant.***  
(GUERIN, *L'Apprenti*, 1946 : 39)

Les articles définis tels que « le/les » en (307), les possessifs tels que « mon » en (308) et les démonstratifs tels que « ce » en (309) peuvent apparaître, bien qu'ils soient moins nombreux<sup>280</sup>, si l'entité désignée par le nom est déterminée. Comme cas où l'entité désignée est déterminée, on peut mentionner le cas où le nom noyau est un nom propre :

- (310) Je me dis que je dois me mettre en quête d'adresse d'autres éditeurs, quand, un après-midi de novembre, je reçois un téléphone. ***Au bout du fil, Gilles Carpentier des Editions du Seuil.***  
*(Reprise de (228))*

En (310), le nom noyau est le nom propre « Gilles Carpentiers ». L'emploi d'un nom propre est plutôt rare dans l'ensemble des énoncés nominaux. Au nom noyau peuvent s'ajouter un ou même plusieurs modificateurs :

- (311) Horreur de ceux-ci, stupeur de ceux-là. Les soldats et les officiers se cherchaient. ***Au milieu de tout cela, de sombres indifférences.***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 259)
- (312) Les drapeaux des districts allaient et venaient, chacun sa devise. Sur le drapeau du district des capucins on lisait : Nul ne nous fera la barbe. Sur un autre : Plus de noblesse, que dans le cœur. ***Sur tous les murs, des affiches, grandes, petites, blanches, jaunes, vertes, rouges, imprimées, manuscrites, où on lisait ce cri : Vive la République !***  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 144)

---

<sup>280</sup> Sur ce point, il faudrait une étude détaillée.

En (311), un seul adjectif (« sombres ») modifie le nom noyau, mais en (312), plusieurs adjectifs s'attachent à un seul nom. Les modificateurs peuvent être déterminatifs tels que le complément de nom « des Editions du Seuil » en (310) et les adjectifs « grandes/petites/ etc. » en (312), ou bien explicatifs tels que l'adjectif « sombre » en (311). Parmi les explicatifs, s'observent des modificateurs subjectifs ou non subjectifs :

- (313) *(Au début de paragraphe) Aux Eboulements, rencontre chaleureuse avec Humberto Pinochet, descendant chilien d'un cap-hornier malouin* : le peintre voyageur a fui la dictature pour aboutir ici, sur les hauteurs du fleuve.  
(Le Monde.fr, 29/08/2008)
- (314) C'est sans doute l'un des plus beaux bureaux de Cannes. Cinquième étage du Palais des festivals, vue sur la Croisette. Au loin, le bleu, les yachts. *Sous les fenêtres, des gens du bâtiment, perceuses et pelleuses, hôtes en tailleur et hommes de la sécurité en gilet fluo.*  
(Reprise de (87))

En (314), au nom noyau « rencontre » s'ajoute un adjectif « chaleureuse » qui apporte une évaluation positive sur la rencontre. En (314), quatre noms neutres « perceuses », « pelleuses », « hôtes en tailleur » et « homme de la sécurité en gilet fluo » sont apposés au nom noyau « des gens du bâtiment ».

Les modificateurs 'attributifs' peuvent également être attestés tels que le participe passé « assise » en (315) :

- (315) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. Une chambre d'enfant. Les rideaux tirés. *Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise.*  
(Reprise de (83))

Les complément spatio-temporels en tête peut être cumulés :

- (316) Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vu priver du secrétariat à la Ville. **En février, à l'UMP, nouvelle déconvenue.**  
(Reprise de (181))

En (316), deux compléments, l'un temporel « En février » et l'autre spatial (au sens large) « à l'UMP », précèdent la séquence nominale noyau « nouvelle déconvenue ». Comme nous l'avons dit au chapitre VIII (2.2.), pour le fonctionnement de la désignation *in situ*, l'un de ces deux compléments suffit. Ce cumul des compléments concerne donc plutôt la description de l'entité désignée.

#### 4.5.2. Composants incompatibles

Puisque le complément spatio-temporel en tête assure pleinement la désignation *in situ* et que cela se fait de manière non dépendante d'un point de vue spécifique préalablement fixé, les énoncés nominaux se composent relativement de manière libre, sauf bien sûr lorsque nous avons la présence obligatoire d'un complément spatio-temporel en tête. Comme nous venons de le voir, au nom noyau, peuvent s'ajouter divers éléments descriptifs. Pour cela, il est difficile de trancher les composants problématiques. Sur ce point, nous pouvons constater une chose : les adverbes d'énoncé et d'énonciation n'apparaissent pas dans les énoncés, sauf ceux qui impliquent une notion de temps ou de lieu et qui, ainsi, peut servir à la désignation *in situ* :

- (317) La tempête de la nuit de lundi à mardi a fait de gros dégâts parmi les concurrents. **Déjà trois abandons. A peine deux jours de course et déjà trois abandons.**  
(Libération.fr, 11/11/2008)

L'adverbe « déjà » se trouvant en tête d'énoncé, soit seul soit avec un autre complément de temps « A peine deux jours de courses », en (317) marque à la fois l'attitude de l'émetteur-énonciateur et au moment concerné, l'émetteur-énonciateur et le lecteur, le 11 novembre 2008, le lendemain de la tempête. Sinon, les adverbes d'énoncé et d'énonciation sont difficilement acceptés :

(317') Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vu priver du secrétariat à la Ville.

┌ *\*En février, à l'UMP, malheureusement, nouvelle déconvenue.*  
 └ *\*En février, à l'UMP, évidemment, nouvelle déconvenue.*

L'adverbe d'énoncé « malheureusement » et celui d'énonciation « évidemment » rendent l'énoncé problématique (317). Il est à noter que les compléments spatio-temporels en tête renvoient ici à la situation indiquée directement par ces compléments (« en février (en 2009) », « à l'UMP »). Le repérage se fait sans passer par la situation d'énonciation où peut se dérouler l'interaction intersubjective. Ce qui expliquerait l'absence presque totale d'adverbes d'énoncé et d'énonciation dans le cas de la désignation *in situ* avec complément spatio-temporel en tête.

## 5. Enoncés nominaux à l'écrit dans le discours affiché

Pour le discours affiché, nous avons décrit trois modes de désignation *in situ* : désignation *in situ* avec étiquetage, désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique, désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre (*Supra*. Ch. VI, 1.). Pour tous ces trois désignations, le repérage de l'entité désignée est calculé à partir du seul point de vue du lecteur, et s'effectue toujours en dépendance du contexte. Nous considérerons donc ces trois désignations ensemble.

## 5.1. Enoncés nominaux à l'écrit dans le discours affiché : désignation *in situ* avec étiquetage, avec dispositif de présentation thématique et avec dispositif de présentation cadre

### 5.1.1. Configuration de base

Le fait que la désignation *in situ* est assurée par le facteur extralinguistique signifie qu'elle n'a pas besoin d'un composant spécifique pour être réalisée. Le moindre élément pour l'identification de l'entité désignée suffit pour l'énoncé comme :

- (318) **Lait-écrémé**  
(sur une brique de lait ; exemple repris de (34))
- (319) **Rouge coco** (nom propre de produit)  
(sur une publicité de la marque Chanel)
- (320) **Lait**  
(dans une liste d'achats)

Dans ces cas, l'énoncé est composé d'un nom composé sans déterminant ni modificateur en (318) (désignation *in situ* avec étiquetage), d'un nom propre en (319) (désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique) et d'un nom nu en (320) (désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre). Les énoncés nominaux composés d'un seul nom, qu'il soit commun ou propre, sont abondants dans le discours affiché. Ce qui est compréhensible en tenant compte du fait que, dans le discours affiché, l'identification de l'entité désignée doit aussi beaucoup au contexte, plus précisément aux informations données par le contexte (objet matériellement perçu à côté de l'énoncé, thème ou cadre) ; ces dispositifs particuliers servent non seulement à repérer l'entité désignée mais aussi à encadrer son identification. Mais ce fait n'exclut pas la présence des modificateurs déterminatifs dans l'énoncé :



- (321) ***Eau micellaire physiologique***  
(sur une bouteille plastique)
- (322) ***Prix de la mise en scène***  
(sur une affiche de film)
- (323) ***Produit élu de l'année***  
(sur une publicité)

En (321), se trouve l'adjectif « micellaire physiologique » qui détermine l'extension du nom noyau « eau ». Il en va de même pour le complément de nom « de la mise en scène » en (322) et le participe passé « élu de l'année » en (323). Les modificateurs 'attributifs' peuvent aussi être attestés tels que le participe passé « sélectionnées » en (324) et « interdite » en (325) :

- (324) ***Fermes sélectionnées***  
(sur une brique de lait)
- (325) ***Traversée interdite***  
(sur un panneau routier)

Il faut remarquer qu'en (324), « Fermes sélectionnées » ne réfère qu'indirectement aux fermes sélectionnées mais qu'il s'agit ici de témoigner de la qualité de lait. Ce fait vient justement de ce que, dans la désignation *in situ* dans le discours affiché, l'identification de l'entité désignée par l'énoncé ne peut pas s'effectuer sans dépendre du contexte. En (325), le contexte est constitué d'un objet matériel relativement petit ; dans ce contexte, il est difficile de concevoir l'univers de discours où se déroule un procès ou qui correspond à la signification de tel ou tel état. Ainsi le fait ou l'état auquel renvoie la séquence s'interprète en suivant la nature et la portée du contexte, en (324) en tant que qualité de l'objet sur lequel est imprimée la séquence. En revanche, en (325), le contexte est constitué d'une situation. Ainsi la séquence « Traversée interdite » renvoie à un état de cette situation.

Le rôle 'attributif' est joué aussi par un complément spatio-temporel qui se positionne à la fin de l'énoncé :

- (326) **Bébé à bord**  
*(sur l'arrière d'une voiture ; exemple repris de (93))*
- (327) **Gaz à tous les étages**  
*(sur le portail d'un immeuble ; exemple repris de (189))*

Ici aussi, la séquence ne renvoie pas à un état « tel quel » mais à un « état de chose » spécifique. Ces deux énoncés renvoient à la fin en (326) à la propriété de la voiture à laquelle il faut particulièrement faire attention et en (327) à celle du bâtiment entièrement équipé du gaz. Ce qui est important n'est pas le fait qu'actuellement un bébé est à bord ou qu'il y a du gaz à tous les étages. Pour ces mêmes énoncés, nous avons dit que le complément spatio-temporel ne peut pas se situer en tête et que ce fait concerne d'un côté le rapport entre la désignation *in situ* dans le discours affiché et celle avec complément spatio-temporel en tête, que nous avons mentionnée (*Supra*. Ch. VIII, 2.2.) et que nous verrons ci-après. Mais de surcroît, nous pouvons dire qu'ici, la mise en relation entre « bébé », par exemple, et « à bord » n'est pas envisagée. Dans ce cas, il s'agit de la mise en relation entre la situation où se trouve cette séquence et l'entité à laquelle « bébé » et « à bord » renvoient ensemble. Ces deux éléments constituent un bloc ici. Le traitement respectif de chaque élément n'est donc pas faisable.

Les déterminants sont les plus souvent absents, comme dans tous les cas que nous venons de citer (318)-(327) dans cette section. Pour ces cas, il n'est pas possible en général d'ajouter de déterminant :

- (318') \*{Du/ Le} **Lait-écrémé**  
*(sur une brique de lait)*
- (322') \*{Un/ Le} **Prix de la mise en scène**  
*(sur une affiche de film)*
- (326') \*{Un/ Le} **Bébé à bord**  
*(sur l'arrière d'une voiture)*

sans distinction, qu'il s'agisse d'un seul nom (318'), d'un nom à modificateur déterminatif (322') ou d'un nom à modificateur 'attributif' (326') et que ce soit la désignation *in situ* avec étiquetage (318') ou autres (322') (326'). Sauf pour (320'), cas d'une liste d'achat :

(320') *{Du/ Une bouteille de/ (Le)} Lait*  
(dans une liste d'achat)

Pour (320), l'article partitif « du », le déterminant complexe « une bouteille de », et même l'article défini « le » selon les cas, sont acceptables. Mais nous pouvons supposer que dans ces cas, c'est une quantité qui est en question. L'article défini « le » est accepté dans une liste d'achats comme marquant la quantité nécessaire pour faire des crêpes pour 10 personnes, par exemple. Au chapitre IX, nous avons déjà mentionné le déterminant zéro dans le discours affiché. Pour la désignation *in situ* dans le discours affiché, le décalage entre l'extension (ce à quoi est applicable la propriété dénotée par la séquence) et l'extensité (ce à quoi est appliquée la propriété dénotée par la séquence) n'est en fait pas envisagé. L'extension et l'extensité entretiennent un rapport univoque évident ; dans le contexte où la séquence « lait » est présentée en coprésence d'un objet matériel, l'extension du « lait » ne se décide qu'en énonciation dans ce contexte spécifique et l'extensité se définit en tant qu'une seule entité en énonciation dans ce contexte spécifique (*Supra.* Ch. IX , 1.1.3.2.1.). Ainsi on ne trouve pas de déterminants dans les énoncés nominaux dans le discours affiché. Deux cas exceptionnels pourtant. En premier lieu, c'est le cas en (328) et (329) où la quantité est en question.

- (328) **80 utilisations**  
(sur une bouteille de gel)
- (329) **Un nouveau volume chaque mercredi chez votre marchand de journaux**  
(sur une publicité dans Philosophie Magazine)

Le numéral « 80 » en (328) et l'article indéfini « un » en (329) peuvent être remplacés par d'autres déterminants qui marquent une quantité tels que « 50 » ou « 100 » pour (328) et « 2 », « 3 », etc. pour (329), mais non ni par un déterminant zéro ni par des déterminants définis.

En deuxième lieu, c'est le cas des articles définis ou indéfinis, moins fréquents par rapport au cas du déterminant zéro, comme :

- (330) ***Le 1<sup>er</sup> lait corps qui s'applique sous la douche***  
(sur une publicité de Nivea, à côté d'une image du produit)
- (331) ***Le festival de Cannes au Reflet Médicis du 28 mai au juin 2014***  
(sur une affiche du cinéma Reflet Médicis)
- (332) ***Une texture riche, aérée et ultra-légère***  
(sur une publicité de Dove, à côté d'une image du produit)

En (330) et en (331), les articles définis « le », et en (332), l'article indéfini « un » apparaissent dans l'énoncé. Dans ces cas, l'article s'emploie de peur que l'extension ne décide en contexte. Pour la désignation *in situ* dans le discours affiché, l'extensité (ce à quoi s'applique le nom) est déterminée par le dispositif spécifique de présentation de la séquence nominale. Et comme nous l'avons dit précédemment, l'extension aussi, dans un tel cas, se décide en contexte. Le déterminant empêche cette lecture. En (318) (*Supra*, p.319) plus haut, le nom « Lait-écrémé » sur une brique de lait s'applique à l'objet matériel coprésent en tant que le nom au sens de *name* (et non de *noun* en anglais) identifiant cet objet. Cette lecture de l'appellation identifiant l'objet est définie par ce contexte même. Dans (330), en revanche, la séquence nominale s'applique toujours à ce qui est déterminé par le dispositif spécifique de présentation de la séquence nominale, *i.e.* lait corps de Nivea qui est le sujet de la publicité et dont l'image se trouve à côté de la séquence. Ce que nous pouvons voir clairement en (331) où il s'agit d'*un programme consacré* au festival de Cannes, et non du festival même. Mais cela désigne la propriété « 1<sup>er</sup> lait corps... » *déterminée*, qui se définit en dehors de ce contexte. Le principe est le même mais avec un détail un peu différent pour (332). Sans déterminant, il s'agit simplement de la propriété du produit attribuée en suivant l'orientation donnée par le

contexte, mais avec l'article indéfini qui implique l'idée d'extraction, il s'agit d'une propriété (parmi d'autres). Pour le premier cas, par le fait que les autres propriétés n'y sont pas envisagées, la propriété « texture riche... » est présentée comme constituant la propriété essentielle. Pour le dernier cas, par le fait d'être une propriété dégagée des autres, la même propriété est présentée cette fois comme à vanter.

### 5.1.2. Déplacement contraint des circonstants spatio-temporels

Dans le discours affiché, la désignation *in situ* fonctionne seulement au regard du lecteur, et c'est surtout le contexte qui oriente le repérage de l'entité désignée. Ainsi on n'a pas besoin ici des éléments impliquant une orientation à une situation, tels que les compléments spatio-temporels en tête, les expressions subjectives, les nominalisations ou la forme avec énumération. Ces éléments qui ne sont pas requis sont-ils tous interdits ou non ? C'est ce que nous nous proposons de vérifier.

Sur les compléments spatio-temporels en tête, nous pouvons dire immédiatement que leur présence n'est pas préférée, voire interdite<sup>281</sup>.

- (333) *Ses funérailles nationales, en 1945, au Palais de Chaillot.*  
(en tant que légende dans un article biographique)
- (333') \**En 1945, au Palais de Chaillot, ses funérailles nationales.*  
(en tant que légende dans un article biographique)

A la différence de (333), la séquence en (333') n'est pas acceptable. Comme nous l'avons dit au chapitre VII (2.2.6.), c'est parce que les compléments spatio-temporels en tête sont un élément indiquant le *déplacement* du point de vue alors que la désignation *in situ* dans le discours affiché fonctionne à partir du point de vue du lecteur qui toujours *fixé* sur la situation où se trouve l'énoncé.

---

<sup>281</sup> Sauf les compléments spatio-temporels qui renvoient au même en endroit sur lequel est porté le point de vue du lecteur pour insister. Cf. Ch. VII, pp.156-157.

En ce qui concerne les expressions subjectives, nous constatons d'abord qu'elles s'emploient beaucoup moins souvent par rapport à la situation de divergence, surtout pour la désignation *in situ* avec étiquetage comme en (334) ou celle avec dispositif de présentation cadre comme en (335). Mais ce fait peut se constater aussi en (336), cas de la désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique.

- (334) ***Gel antibactérien sans rinçage***  
***Hygiène et protection des mains***  
***Aloé Vera +***  
***Pro-vitamine B5***  
***80 utilisations***  
 (sur une bouteille de gel antibactérien d'Assanis)
- (335) ***De nouveaux morceaux de ville (titre de tableau)***  
 ① ***Bercy-Charenton***  
 • ***4000 à 5000 logements***  
 • ***50 % logement / 50 % activité***  
 • ***Trois crèches, un groupe scolaire, un collège, une bibliothèque***  
 [...]
- ② ***Charolais-Rambouillet***  
 • ***600 logements locatifs dont 140 logements étudiants***  
 • ***Un espace vert***  
 [...]
- (Notre 12e, Jan/Mars 2015, n°68 : 6)
- (336) ***Le festival de Cannes au Reflet Médicis du 28 mai au juin 2014***  
 (espace)  
***Rétrospective des films de la sélection officielle Un Certain Regard***  
 (espace)  
 (sur une affiche du cinéma Reflet Médicis)

Tous les énoncés nominaux, par la désignation *in situ* avec étiquetage en (334), par la désignation *in situ* avec dispositif de présentation cadre en (335) et par la désignation *in situ* avec étiquetage avec dispositif de présentation thématique en (336), ne contiennent pas d'expression subjective. Par contre, en tant qu'éléments servant à la classification, nous pouvons trouver des expressions subjectives :

(337) ***Peaux très sensibles***  
*(sur une bouteille de shampoing)*

L'expression « très sensibles » en (337) sert en effet à marquer la distinction avec les autres shampoings qui sont conçus pour peaux normales, mixtes, etc. Pour les cas (334) et (336), les expressions subjectives sont difficilement acceptables : « \*Gel antibactérien sans rinçage utile et efficace » en tant qu'étiquette en (334), « \*Un espace vert agréable » pour (335) et « ? Rétrospective extraordinaire des films de la sélection officielle... » pour (336). Il faut remarquer que pour le dernier cas (336), si l'on ajoute l'élément justifiant l'évaluation « extraordinaire » tel que « avec plus de 50 œuvres », la séquence redevient non problématique. D'ailleurs, pour la désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique, nous avons déjà cité la séquence à valeur subjective « Une texture riche, aérée et ultra-légère » en (332) (p.323).

Afin d'expliquer la possibilité ou la non possibilité des expressions subjectives dans le discours affiché, nous nous faut revenir sur l'orientation du repérage impliquée dans les expressions subjectives. Les expressions subjectives dans les énoncés nominaux présupposent en fait la présence d'un sujet qui juge. L'entité désignée par l'énoncé est ainsi repérée par rapport à ce sujet de la subjectivité. Dans la situation de divergence, ce sujet qui juge se définit naturellement comme étant l'émetteur-énonciateur spécifique. Ainsi l'entité est repérée par rapport à lui. Dans le discours affiché où seul le point de vue du lecteur est envisagé, il est question de savoir qui est le sujet qui juge. Et dans le cas d'une étiquette comme « \*Gel antibactérien utile et efficace », le lecteur détecte difficilement le sujet qui juge ainsi ; pour lui, il n'y a pas d'autres sujets potentiels que lui, mais il n'est pas, bien sûr, à l'origine de cette évaluation. Dans cette situation, nous pouvons citer deux cas où la présence du sujet de la subjectivité peut être reconnue.

Premièrement, dans la situation à laquelle réfère par une des désignations *in situ* dans le discours affiché, qu'est impliquée la présence d'un sujet susceptible de juger. C'est par exemple l'énoncé « Bon travail » sur la copie, où la présence d'un enseignant qui évalue est impliquée. Cette possibilité est davantage compatible avec la désignation *in situ* avec

dispositif thématique comme « Bon travail » ci-dessus et l'est moins avec la désignation *in situ* avec étiquette comme « Lait-écrémé » sur une bouteille ; la dernière dépend largement des informations de la perception alors que ce n'est pas le cas pour la première<sup>282</sup>.

Par ailleurs, parmi les énoncés nominaux ayant la fonction de désignation *in situ* avec étiquette, le cas (338) ci-après où la séquence est écrite sur un panneau accroché ou planté dans un espace public pour référer à la situation plus ou moins globale a plus de possibilité d'avoir une expression subjective, contrairement au cas de « Lait-écrémé » sur une bouteille où la séquence est collée/ imprimée sur un petit objet matériel pour référer à cet objet.

- (338) Cour privée  
***Stationnement strictement interdit***  
 Sauf résidents  
 (sur un panneau)

En (338), l'entité désignée par l'énoncé est un état où le lecteur peut supposer la présence d'un sujet qui peut juger, l'administrateur de cette cour privée ou les résidents.

Nous constatons ainsi des expressions subjectives particulièrement dans la publicité (un cas de la désignation *in situ* avec dispositif de présentation thématique) tels que (339) :

- (339) ***Couvrance impeccable et pourtant invisible***  
 (sur une publicité de fond de teint de Maybelline New York)

---

<sup>282</sup> Nous admettons certes aussi l'impact de la visée du discours ; le discours qui vise à donner l'information contient normalement moins ou pas d'expressions subjectives et l'inverse dans le discours qui vise à séduire ou persuader le lecteur. Mais sur ce point, nous n'entrons pas dans le détail pour cette étude.



où l'on trouve deux expressions subjectives, l'adjectif « impeccable » et l'adverbe « pourtant ». Sur l'affiche de film, on peut observer habituellement des énoncés nominaux à valeur subjective sous forme de citation ou comportant un nom propre censé désigner l'auteur de cette évaluation comme en (340).

- (340) *Le plus beau film des frères Dardenne qui n'ait pas été réalisé par les frères Dardenne. ★★★ Première*  
(sur une affiche de cinéma)

Deuxièmement, et rarement, nous constatons des expressions subjectives dont la valeur appréciative porte sur le futur.

- (341) *Des dents visiblement plus blanches et plus éclatantes*  
(Reprise de (16))
- (342) *Une coloration que vos cheveux vont adorer !*  
(sur une publicité de coloration de Schwarzkopf)

En (341), grâce à l'adverbe « plus », la valeur appréciative marquée par les adjectifs « blanches » et « éclatantes » est comprise comme celle que trouvera le lecteur après chaque utilisation de ce produit. La même analyse s'applique au temps futur du verbe « vont adorer » dans la relative de (342). Il est à noter que dans ces cas, le sujet potentiel de la subjectivité est le lecteur lui-même. Il faut ajouter que sur cette publicité, nous avons une image du visage d'une chanteuse renommée, Shakira. Elle pourrait aussi être le sujet qui juge. Mais de manière moins sûre que dans le cas de la citation. Nous pouvons dire que, à la fin, c'est à la fois Shakira et le lecteur qui sont le sujet de la subjectivité. Ce fait sert à inciter le lecteur qui s'identifie à Shakira à utiliser ce produit. Une telle lecture ambiguë est justement le fruit de l'énonciation nominale.

Pour ce qui est de la nominalisation à valeur processive qui réfère à la situation préétablie pour compléter ses arguments, elle peut être employée lorsque les arguments nécessaires peuvent être déterminés dans la situation à laquelle se réfère le lecteur guidé

par un des dispositifs (étiquette, thèse ou cadre). Nous pouvons citer deux cas. D'abord, le lecteur et l'objet sur lequel est collé l'énoncé constituent eux-mêmes les référents des arguments :

- (343) ***Ouverture rapide***  
(sur l'ouverture d'un produit)
- (344) ***Hydratation rapide***  
(sur la bouteille d'une lotion)

En (343), c'est le lecteur qui « ouvre » et l'objet sur lequel est imprimé la séquence qui est ouvert. En (344), c'est le produit qui « hydrate » la peau du lecteur.

Sinon, la situation à laquelle se réfère le lecteur lors de la lecture de l'énoncé implique la présence d'un sujet potentiel du procès :

- (345) ***Livraison à domicile***  
(sur l'enseigne d'un restaurant ; exemple repris de (221))
- (346) ***Arrêt fréquent***  
(sur l'arrière d'une voiture de camion à ordures)

En (345), c'est le restaurant, plus précisément un employé de ce restaurant, qui « livre » des plats au futur client, lecteur, et (346), c'est la voiture qui « s'arrête ».

Enfin, l'énumération ne semble contrainte par aucune restriction, sauf celle qu'impose le souci d'économie pour l'espace dédié au texte. Sa fonction ne présuppose ni un certain positionnement du point de vue comme les énoncés à complément spatio-temporel en tête ni la présence d'un sujet spécifique de la subjectivité ou du procès comme les énoncés à valeur subjective ou les énoncés composés d'une nominalisation. D'ailleurs, l'énumération dans le discours affiché ne présente qu'une légère différence avec la liste, *un dispositif de présentation cadre*.

## CONCLUSION

Dans la troisième partie, en synthétisant les propriétés de chaque désignation *in situ* que nous avons décrites dans la deuxième partie aux plans pragmatique, énonciatif (Ch. VII) ainsi qu'au plan sémantico syntaxique (Ch. VIII), nous avons donné des explications sur la configuration des énoncés nominaux. Le choix concernant la configuration des énoncés nominaux peut être cerné d'abord selon le type de relation intersubjective ; toutes les désignations *in situ* ne peuvent pas servir librement dans n'importe quelle situation intersubjective. L'analyse de la configuration des énoncés nominaux a donc commencé en classant les désignations *in situ* selon le type de relation intersubjective : « pas de divergence » (où seul l'émetteur ou le lecteur est envisagé), « coïncidence des points de vue » et « divergence des points de vue ». La configuration des énoncés basés sur chaque désignation *in situ* est examinée ainsi d'un côté sous l'impact de la relation intersubjective concernée et de l'autre au regard de la propriété de la désignation *in situ* concernée. La configuration de base est décrite surtout selon que la désignation *in situ* fonctionne à travers un facteur externe de l'énoncé (le co/contexte) tels que le script ou l'acte de perception, ou par la présence d'un élément linguistique tels que le complément spatio-temporel ou la nominalisation. Pour le premier cas, puisque la désignation *in situ* est déjà assurée, un minimum d'éléments servant à l'identification de l'entité désignée par l'énoncé, *i.e.* un nom, suffit à l'énoncé. Pour le dernier cas, la configuration des énoncés devient plus complexe, et même lorsque l'énoncé est composé d'un nom seul, pour expliquer le choix de ce nom, il faut le considérer à la fois au niveau de la désignation *in situ* et au niveau de l'identification de l'entité désignée (« Blasphème ! » est un nom à *valeur subjective* et « Rencontre » est une nominalisation *désignant un procès borné et référant* pour compléter ses arguments à la situation déjà établie). Les composants problématiques, en revanche, s'expliquent non seulement par la propriété de la désignation *in situ* concernée, mais aussi par l'impact de la relation intersubjective concernée. D'un côté c'est l'élément linguistique impliquant l'orientation à une situation différente que celle référée par la désignation *in situ* qui est

problématique à l'énoncé. Il s'agit par exemple d'un complément spatio-temporel en tête qui marque le déplacement du point de vue pour la désignation *in situ* avec perception où l'entité désignée par l'énoncé est repérée à partir du point de vue de l'émetteur-énonciateur déjà fixé. De l'autre côté, les composants incompatibles sont expliqués par la présence (« coïncidence/ divergence des points de vue ») ou l'absence de l'interlocuteur (« pas de divergence des points de vue ») ainsi que la définition de l'interlocuteur en tant qu'*autre* (« divergence des points de vue ») ou non (« coïncidence »). Dans la situation de « pas de divergence » et de « coïncidence », les éléments servant à la relativisation de subjectivité, par exemple, comme dans « Un chiffre faible *au regard du potentiel de marque* » sont inadéquats ; ils présupposent toujours d'abord la présence d'un autre point de vue que celui de l'émetteur-énonciateur –ils sont donc bannis des énoncés nominaux pour soi - et en plus la divergence de ces deux points de vue –ils sont donc bannis des énoncés nominaux dans la situation de « coïncidence », tels que les énoncés basés sur la désignation *in situ* avec script -. La configuration des énoncés nominaux peut être ainsi expliquée en combinant trois plans : sémantico-syntaxique, pragmatique et énonciatif, au regard d'une seule notion de la désignation *in situ*.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans cette thèse, nous avons analysé les séquences nominales employées de manière syntaxiquement autonome en français écrit en adoptant une perspective construite à partir du japonais qui confère à l'énonciation nominale une place égale à celle de l'énonciation verbale. Nous résumons ici en deux points ce qui est apporté dans l'analyse du français par le point de vue japonais, notamment dans la suite des travaux de YAMADA (1936).

En premier lieu, c'est la conception de « l'unité d'un dire ». Le travail des précurseurs de la linguistique japonaise tel que YAMADA (1936) met en question la mise au centre de l'analyse une conception principalement basée sur la structure phrastique binaire telle qu'elle a été introduite dans la tradition occidentale. Cela se traduit par un déplacement du niveau d'analyse de la structure syntaxique à celui de l'énonciation. Dans cette perspective, l'unité d'un dire est surtout une forme énonçable, c'est-à-dire servant à la référence au monde. Ce point de vue énonciatif se trouve certes aussi en linguistique française, comme chez Benveniste. Ce qui nous permet de voir autrement les séquences nominales en emploi autonome en français, c'est l'attitude des linguistes japonais qui n'identifient pas le fait qu'une telle séquence fonctionne en tant que référence au monde à la forme spécifique qu'elle prend pour référer au monde. Ainsi nous pouvons dire, d'un côté, que la séquence à verbe conjugué et la séquence nominale en emploi autonome constituent identiquement l'unité d'un dire en raison du fait que chacune, dans sa forme spécifique, fait référence au monde, mais d'un autre côté aussi, qu'il s'agit d'une unité d'un dire différente par le fait que chacune adopte un mode propre pour y référer. Les séquences nominales en emploi autonome dont la structure de fond / de surface ne convient pas nécessairement à la structure binaire traditionnellement reconnue en linguistique française, voire occidentale, peuvent se définir de manière homogène en tant qu'effectuant une « désignation *in situ* », opération nettement différente de « prédication-assertion » de l'énoncé verbal (Ch. IV). La définition de l'unité d'un dire non par sa structure mais par sa fonction nous permet

d'aller encore plus loin. La désignation *in situ* est en effet une opération effectuée par une séquence nominale qui désigne *in situ* une entité. Or la séquence nominale, à son tour, peut adopter différents modes pour désigner une entité *in situ* (Ch. V). La variété sémantique, syntaxique et pragmatique des énoncés nominaux est ainsi admise dans ce cadre unique de la désignation *in situ*. En effet, la désignation *in situ* est assurée soit par le cotexte /contexte, soit par un élément linguistique tel que le complément spatio-temporel en tête, une expression subjective, etc., et l'entité désignée par l'énoncé est repérée soit par rapport au point de vue propre de l'émetteur-énonciateur, soit par rapport au point de vue du lecteur « fixé » en quelque sorte par un dispositif de présentation (coprésence référent/désignant, thématique indiquée, cadre constituant un dispositif de lecture), soit au point de vue de l'émetteur-énonciateur et à celui du récepteur quand ils coïncident, etc. (Ch. VII et VIII).

En deuxième lieu, l'analyse des énoncés nominaux dans le cadre de la désignation *in situ* permet de décrire la configuration des énoncés nominaux surtout au regard de la situation d'énonciation, plus précisément de la relation intersubjective, et de la condition pragmatique de chaque type de désignation *in situ* (Ch. X). Dans la grammaire japonaise qui met plus l'accent sur la fonction énonciative que sur la structure sémantico-syntaxique, se développent en effet logiquement davantage les études concernant les sites d'emploi des énoncés nominaux, surtout ceux qui concernent les aspects de réception, telles que l'étude de YOKOMORI (2008) et celle d'ONOE (1975). La vue japonaise sert ainsi à saisir la particularité des énoncés nominaux pour laquelle c'est la situation avant tout qui définit la forme. Cet aspect de la question ne se verrait que de manière accessoire si l'on parlait de l'analyse purement syntaxique. Nous voudrions insister aussi sur le fait que dans le cadre de la désignation *in situ* établi à partir de la grammaire japonaise, le poids du rôle du récepteur est particulièrement important. Si sa présence est envisagée ou non et, si oui, comment il est défini (en tant que l'autre auquel s'opposer ou en tant que celui avec qui l'émetteur partage un point de vue commun), est une clé pour l'explication sur la configuration des énoncés nominaux en français écrit.

Pour finir, nous rappelons rapidement que l'impact sur la configuration de l'énoncé qu'exercent la situation d'énonciation et la définition du récepteur peut, en japonais, se

constate même pour les énoncés verbaux. Selon les informations partagées ou partageables avec le récepteur dans la situation d'énonciation, nous pouvons simplement énoncer un verbe conjugué comme « *Taberu?* 食べる? » au sens de « Tu manges (ou plutôt, tu veux manger) avec nous / ce gâteau ? », et pour répondre, avec la même forme mais avec une modalité assertive cette fois, « *Taberu.* 食べる。 » au sens de « Oui, je mange (ou plutôt, je veux manger) avec vous / ce gâteau. » Ce fait n'est bien sûr pas assimilable à ce que montrent les énoncés nominaux, car « *Taberu?* 食べる? » peut être mis au passé « *Tabeta?* 食べた? », nécessite l'explicitation du sujet lors de l'ambiguïté « *Kimi-ha Taberu?* 君は食べる? » (Et toi, tu manges (veux manger) ?). Ce qui n'est pas le cas pour l'énoncé nominal. Les énoncés verbaux composés en surface d'un seul verbe conjugué comportent toujours la structure binaire et la notion du temps. En tous cas, dans la grammaire d'une telle langue, il semble naturel que l'idée selon laquelle c'est la situation qui définit la forme est une idée qui doit s'imposer. Et cela signifie inversement que dans une langue comme le français, dont l'énoncé 'canonique' (l'énoncé verbal) est beaucoup moins influencé par les informations définies dans le site d'emploi, c'est la structure qui vient la première dans l'analyse.

## Annexe : Liste des exemples

### p.20

(1) Dans cette période où les affaires sont difficiles, les galeries les plus puissantes se permettent de montrer des œuvres qui ne sont, pour la plupart, pas à vendre. **Une stratégie qui sert à renforcer leur image.** [...]

(Le Point, 19/03/2009, n°1905 : 95)

(2) (Titre d'un article) **La classe politique US divisée sur la stratégie à suivre en Afghanistan**

(Le Monde.fr, 21/03/2009)

(3) **Bonbons suisses aux plantes sans sucres avec édulcorants**

(sur la boîte de bonbons)

### p.21

(4) On considérerait l'escarpement du pont, la hauteur des arches, l'élévation des étages, les fenêtres inaccessibles, et la nécessité d'agir vite. **Trois étages à franchir. Nul moyen d'arriver là.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 413)

(5) Il faut être coopté pour entrer dans ce cénacle, où l'on n'accepte que les purs et durs de la lutte anticorruption. Pas de Français à l'horizon. **Un signe ?**

(Le Monde.fr, 21/03/2009)

### p.22

(6) Dans un monde où tant de peuples ne se peuvent diriger à leur convenance, le peuple américain choisissait librement après des mois de campagne électorale, de porter à sa tête un homme dont le père n'eût pas été accepté au restaurant du coin. **Un usage proprement avant-gardiste de la liberté démocratique !**

(Le Point, 19/03/2009, n°1905 : 3)

(7) - Monsieur, elle est morte, à l'instant même.

**Nana morte !** Ce fut un coup pour tout le monde.

(ZOLA, *Nana*, 1880 : 1475)

(8) Le travail c'est la santé ! (titre)

Entre le « tout assis » et le « tout debout » voici venu le temps du travail à hauteur variable. **Façon de réduire à la fois la pénibilité et l'encroûtement...**

(Le Monde.fr, 29/11/2008)

(9) Des cheminots près de la gare, sortant du travail, demandaient les nouvelles. **Barbentane en tête...** il y aura ballottage. Barbentane élu ! Cela avait été officiel vers les sept heures et demie.

(ARAGON, *Les Beaux Quartiers*, 1936 : 155)

### p.23

(10) **Berlusconi, ou l'adieu au bling-bling** (titre d'article)

(espace)

Le mois d'août n'est plus ce qu'il était. Où sont passées les fêtes de Villa Certosa, la propriété sarde de Silvio Berlusconi ? [...]

(Le Monde.fr, 06/09/2008)

(11) Shakira présente le dentifrice Oral-B 3D White luxe



*Des dents visiblement plus blanches et plus éclatantes*

(espace)

*Blancheur et propreté cliniquement prouvées*

(sur une publicité de la pâte dentifrice Oral-B)

**(12) Plan de visite du musée**

(espace)

**Horaires & tarifs**

**Tous les jours de 10 à 17h, sauf le mardi, le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.**

**Plein tarif : 6€**

**Tarif réduit : 4,5 €**

(espace)

**Validité du ticket le jour même**

**Visite libre ou guidée**

(dépliant du Cité de la céramique)

**(13) Sortie**

(sur une porte)

**(14) Vente directe aux particuliers de Citroën récentes**

(sur une enseigne accrochée sur la façade d'une boutique)

**p.24**

**(15) Peinture fraîche**

(sur le mur)

**(16)** C'est une maison jaune au pied de l'Acropole. *Une demeure néoclassique du XIXe siècle à l'architecture sobre, relevée par des décorations en marbre.* Deux étages, une terrasse et l'une des meilleures vues sur le Parthénon.

(Le Monde.fr, 17/06/2012)

**(17)** La décision a été prise lors d'une réunion d'état-major à TF1 : pour redresser les audiences du « 20 heures », il faut « vieillir » Laurence Ferrari, transformer la jeune première glamour en femme rangée BCBG. [...] *Destin paradoxal des femmes-troncs* : à l'heure du Botox et de "Grey's Anatomy", il faut hâter la maturité pour durer à l'antenne...

(Le Point.fr, 23/10/2008)

**p.25**

**(18)** Ce crucifix du XIIIe siècle en émail champlevé de Limoges ressemble à s'y méprendre à celui vendu le 25 février au Grand Palais pour 28 000 euros, qui appartenait au couturier Yves Saint Laurent. *Même format, même technique décorative, même coloris, même posture du Christ.* Sauf que celui-ci est la propriété d'un collectionneur inconnu du Sud-Ouest.

(Le Point, 19/03/2009, n°1905 : 95)

**(19)** *(Un homme trouve sur le champ de bataille une femme semblant morte)*

Il regarda ce sein livide.

*-Mère et nourrice, murmura-t-il.*

Il la toucha. Elle n'était pas froide.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 136)

**(20)** GROUPE 8 – Le Maroc au final

*Un penalty de Youssef Safri, un doublé de Youssouf Hadji, un but de Marouane Zemmama* et voilà le Maroc qui coiffe le Rwanda sur le fil.

## ANNEXE

(rfi.fr, 12/10/2008)

### p.39

(21) *Avant-propos : poème composé à Uji en accompagnant l'empereur*

Des pieux qui apparaissent à gué, à l'aube qui éclaire petit à petit, dans le brouillard qui se dissipe sur la rivière de Uji.

[poème composé par] Gonthûnagon-sadayori

### p.61

(27) Il était midi. Le jardin des plantes paraissait désert. **Un sol durci, grinçant de froid. Des bancs couverts d'une couche de grésil.** Je m'assis pourtant sur l'un d'eux.

(DUHAMEL, *La Confession de minuit*, 1920 : 205)

### p.63

(28) **Bouche d'incendie**

(panneau placé à côté de la bouche d'incendie)

(29) **Stationnement interdit.**

(panneau placé au bord de la route)

(30) **Marie de Montrouge, Porte d'Orléans, Alésia, Mouton-Duvernet, etc.**

(plan des lignes de métro)

### p.89

(34) **Lait-écrémé**

(imprimé sur une brique de lait)

(36) **Restaurant indien**

(enseigne d'un restaurant)

### p.90

(37) **Saint-Mandé**

(panneau mis au bord de la route à la frontière des communes)

(38) **Ville fleurie \*\*\***

(Idem.)

(39) **Ex-word**

(nom propre du produit imprimé sur un dictionnaire électronique)

### p.91

(40) **Pro-vitamine B**

(sur une bouteille en plastique contenant du gel)

(41) **Hygiène et protection des mains**

(Idem.)

(42) **Prise d'incendie**

(panneau accroché au mur, à côté d'une prise d'incendie)

### p.92

(43) **Vente directe aux particuliers de Citroën récentes**

(enseigne accroché sur la façade d'une boutique)

(44) **Fenêtre condamnée**

## ANNEXE

(sur une fenêtre)

(45) **Peinture fraîche**

(sur le mur)

(46) **Bon travail**

(sur la copie)

### **p.93**

(47) **Paul posant devant un portrait de Mallarmé**

(sous une photo comme légende)

(48) **Dolce & Gabbana**

(sur une publicité de la marque Dolce&Gabbana où l'on ne voit pas de produit en vedette mais des mannequins représentant le concept de la marque)

(49) **Gente de bien**

(titre de film sur une affiche)

### **p.94**

(50) **Visite libre ou guidée**

(Prospectus du Cité de la céramique)

### **p.95**

(51) (Comme prospectus d'une église sur l'audition d'orgues)

Samedi 10 novembre : Vincent Garreau

<b>Jean Sébastien BACH</b>	<b>Prélude et fugue en la mineur BWV 543</b>
<b>Charles-Marie WIDOR</b>	<b>Allegro de la 6ème symphonie</b>
<b>Marcel DUPRE</b>	<b>Le monde dans l'attente du sauveur</b>

### **p.96**

(52)

- **lait**
- **pommes de terre**
- **beurre**
- **...**

### **p.98**

(54) (En s'infiltrant seul dans le château de l'ennemi en avance sur sa troupe)

il aperçut une longue table, et sur cette table quelque chose qui brillait vaguement. Il tâta. C'étaient des tromblons, des pistolets, des carabines, une rangée d'armes à feu disposées [...]

- **Un buffet !** s'écria Radoub.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 379)

(55) Le capitaine, tout en regardant à travers sa longue-vue, murmura :

- **Un vaisseau à trois ponts, deux frégates de premier rang, cinq de deuxième rang.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 80)

(56) Le capitaine avait l'œil fixé sur son carnet et additionnait entre ses dents.

- **Cent vingt-huit, cinquante-deux, quarante, cent soixante.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 82)

**p.99**

(57) Il but une gorgée à la cruche et dit :

- **La bonne eau fraîche !**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 119)

(58) (*Dans une place, devant un café. Un rhinocéros vient d'écraser le chien d'une dame*)

JEAN

**Pauvre femme !**

L'EPICIERE, *de la fenêtre*

**Pauvre bête !**

(IONESCO, *Rhinocéros*, 1963 : 66)

(59) - Il faudrait courir. Mais vos mômes sont fatigués. Nous ne sommes que deux femmes, nous ne pouvons pas porter trois mioches. Et puis, vous en portez déjà un, vous, la Flécharde. **Un vrai plomb.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 109)

**p.102**

(61) Comme le 24 septembre à Aubry : deux braqueurs entrent dans le magasin, en ressortent avec quelque 3 000 euros et prennent la fuite au volant de la Ford d'une hôtesse de caisse... avant de l'abandonner moins d'un kilomètre plus loin, dans le canal de la Deûle. **Un mode opératoire destiné à brouiller les pistes** : [...]

(*La Voix du Nord.fr*, 09/11/2008)

(62) Ce professeur des écoles dans l'agglomération troyenne n'a même que très récemment découvert son attrait et son don pour ce qu'il faut bien appeler un art : le papier découpé... **Un nom certes peu évocateur dans notre pays.**

(*Libération.fr*, 03/11/2008)

**p.103**

(63) LA RELIGIEUSE. (*apercevant le portrait*). Ah ! ... Mon Dieu !...

(*Au dehors l'orage bas son plein.*)

LA COMTESSE. (*ne comprenant pas*). Vous aurais-je choquée ?

LA RELIGIEUSE. **Là... Là... Là... Le portrait !**

(SHMITT, « La Nuit de Valognes », *Théâtre. 1* : 13)

**p.104**

(64) L'hiver dernier, le constructeur a présenté Odo, une gamme d'appareils photo, caméras et écouteurs stéréo rechargeables à « l'huile de coude ». **Une énergie décidément durable...**

(*Le Figaro.fr*, 12/05/2008)

(65) Je suis en retard maintenant. Valérie m'attend. Le même dégoût subsiste. Je me regarde avec mépris. Je suis trop faible. **Le carrefour de Bucy, enfin.** Encore toute la rue Saint-André-des-Arts, ou presque, avant d'arriver rue Séguier.

(MAURIAC, *La Marquise sortit à cinq heures*, 1961 : 107)

**p.105**

(66) Le chirurgien-major de la colonne était accouru avec sa trousse. Le blessé était toujours sans connaissance. Le chirurgien l'examina et dit :

- **Une simple balafre.** Ce n'est rien. Cela se recoud.

## ANNEXE

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 268)

(67) (*Conversation entre le commandant et le pilote sur la flotte ennemie qu'ils ont découverte au loin*)

— Quelle est la première à partir du vaisseau ? — *La Résolue*. — *Trente-deux pièces de dix-huit. Et la seconde ?* — *La Richemont*. — *Même force*. Après ? — *L'Athée*. — Drôle de nom pour aller en mer.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 82)

### **p.106**

(69) *La scène est à Paris.*

ACTE I

Scène I

*Maître de musique, Maître à danser, Trois Musiciens, Deux Violons, Quatre Danseurs.*

(MOLIÈRE, *Le Bourgeois gentilhomme*)

### **p.108**

(73) Puis le silence s'établit tout seul. Luce, traversant la pièce, monte au premier étage. *Une chambre d'enfant. Les rideaux tirés. Au chevet du lit, une femme, encore jeune, assise.* Luce l'interroge du regard. Elle fait signe que la petite va s'endormir.

(MARTIN DU GARD, *Jean Barois*, 1913 : 335)

(74) Tenez, par exemple, cet horloger Joly. Il avait été sergent au régiment de Flandre ; il se fait chef vendéen ; il commande une bande de la côte ; il a un fils, qui est républicain, et, pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. *Rencontre. Bataille.*

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 57)

### **p.109-110**

(75) Il regarde un lustre, un autre (dans un hôtel à Paris). *Un fauteuil recouvert de velours brun à côtes. Un journal emprisonné dans sa baguette de lecture. Une vitrine présentant des parfums. Un domestique s'éloignant à pas feutrés. Un homme tenant le coude d'une femme.* 144

(SABATIER, *Le Chinois d'Afrique*, 1966 : 76)

### **p.110**

(76) L'image d'un passé récent, celle qu'il chasse, s'impose. *Le patio d'un palais marocain. Des valises. Une automobile qui attend. Des billets d'avion.* Un enfant marche devant eux.

(SABATIER, *Le Chinois d'Afrique*, 1966 : 76)

(77) D...*(sic)* continue à fouiller. *Un paquet de Gauloises à moitié vide, un morceau de crayon, un stylo mine neuf. Une clef.* Trois hommes sont partis. On entend le démarrage de la 302.

(DURAS, *La Douleur*, 1985 : 144)

### **p.111**

(79) Il pousse la porte au treillis métallique empoussiéré. *L'odeur de l'escalier tel un rempart.* La rampe où la main colle, vous retient prisonnier. *Le tourbillon.* [...]

(SABATIER, *Le Chinois d'Afrique*, 1966 : 315)

(80) Il perçut au flanc gauche une sensation étrange : *un coup... deux coups... un coup, comme du morse.*

(R. FALLET, *Banlieue Sud-Est*, 1947 : 158)

## ANNEXE

(81) Je la vois cette crête, découpée sur le ciel d'incendie, hérissée de pieux barbelés, tous penchés dans le même sens, comme bousculés par un cyclone. Et le vieux moulin, à gauche [...] La crypte, encombrée dès le début de la nuit. **Les gémissements, les engueulades.** La paille, au fond, où ils déposaient les morts, avec les intransportables.

(MARTIN DU GARD, *Les Thibault : Epilogue*, 1940 : 984)

### **p.112**

(82) Je me redresse. L'horrible face de Lenouif me bouche le paysage. **Le cheveu gras. L'œil injecté. Le pif comme une poire à lavement.**

(LASAYGUES, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, 1985 : 87)

### **p.113**

(83) Leur coin est boueux et tapissé de feuilles mortes. **Pas de table, pas de chaise. Au sol, une pile de journaux et deux toiles kaki.**

(*Le Monde.fr*, 28/11/2008)

(84) Et puis ma vieille ouvre la fenêtre en grand. Elle a mis la table. **Le service de la grand-mère avec les verres en cristal. La nappe brodée avec les initiales. Roseline Lurette. Ma grand-mère.** Je me souviens que des petits sablés qu'elle me

(LASAYGUES, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, 1985 : )

### **p.114**

(86) Très remarqué lors de la dernière Documenta de Kassel, cet artiste indien explore la limite entre Pakistan et Inde dans une œuvre mêlant autobiographie et documentaire. **Valse solennelle des gardes so british, passage incessant des marchandises...**

(*Le Monde.fr*, [http://abonnes.lemonde.fr/cgi-](http://abonnes.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=452f3a2587416a923aeaed9af15bca38d23a7bc521d8bee8)

[bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=452f3a2587416a923aeaed9af15bca38d23a7bc521d8bee8](http://abonnes.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=452f3a2587416a923aeaed9af15bca38d23a7bc521d8bee8))

### **p.117**

(87) C'est sans doute l'un des plus beaux bureaux de Cannes. Cinquième étage du Palais des festivals, vue sur la Croisette. **Au loin, le bleu, les yachts. Sous les fenêtres, des gens du bâtiment, perceuses et pelleuses, hôtesse en tailleur et hommes de la sécurité en gilet fluo.**

(*Le Monde*, 22-23/03/2009, n°19955 : 12)

(88) - Tout allait bien. Hier Gauvain était ici avec sa colonne. **Tout à coup, alerte.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 248)

### **p.118**

(89) [...] nous nous bornerons à constater l'identité du ci-devant marquis de Lantenac. **Demain la cour martiale, après-demain la guillotine.** 153

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 418) 153

(90) Hollande manie aussi le charme. Lorsqu'il arrive au Central, l'un de ses QG tullois, il embrasse les dames et serre la pince aux messieurs. **Chaque fois, un mot gentil, une petite blague.**

(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 28)

(91) - Demain, à pareille heure, si vous n'êtes pas rendus, nous donnons l'assaut.

Et la première voix reprit :

- **Et alors pas de quartier.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 307)

## ANNEXE

### p.125

(93) **Bébé à bord !**

(sur la vitre arrière d'une voiture)

### p.130

(99) — Commandant, dit La Vieuville, voici mon rapport. Je me défiais de cette corvette Claymore.

[...] J'ai fait la visite.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 82)

### p.132

(102) **Traversée interdite**

(panneau placé au bord de la route)

(103) **A l'office du tourisme libanais, autre ambiance.**

(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 7)

(104) **Visite libre**

(sur un prospectus du musée)

(105) **Couteau.**

(lors d'une opération chirurgicale)

(106) Les soldats silencieux faisaient cercle autour de cette misère.

**Une veuve, trois orphelins, la fuite, l'abandon, la solitude, la guerre grondant tout autour de l'horizon, la faim, la soif, pas d'autre nourriture que l'herbe, pas d'autre toit que le ciel.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 45)

### p.133

(107) Parmi eux, « La cuirasse d'or » (détail), portrait haut en couleurs d'une femme de petite vertu daté d'environ 1907. **Thème chaud, composition spectaculaire et format impressionnant (130 x 130) ...**

(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 94)

(108) **Confiture de fraise maison**

**Confiture de fraise extra**

(sur une boîte de confiture)

### p.152

(121) C'est une maison jaune au pied de l'Acropole. [...] **Deux étages, une terrasse et l'une des meilleures vues sur le Parthénon.**

(*Le Monde.fr*, 17/06/2012)

### p.164

(126) **Beurre**

(dans une liste d'achats)

### p.170

(133) Puis la horde se remit à hurler. — On va la tuer ! On va la lapider ! Tu entends, le Nazaréen? On va l'achever devant toi !

**Curieuse scène** : c'était moi, et non elle, qu'ils menaçaient de sa mort.

(SCHMITT, *L'Évangile selon Pilate* : 54)

## ANNEXE

(134) Vous l'avez sevrée, cette goinfre, mais vous la portez toujours. **Mauvaise habitude.** Faites-moi donc marcher ça.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 109)

### p.171

(135) — Mais comment oses-tu parler au nom de Dieu ?

— Parce que Dieu est en moi.

— **Blasphème !**

(SCHMITT, *L'Évangile selon Pilate* : 52)

(136) La quarantaine, le rire tonitruant, Manuel Garrido dirigeait depuis cinq ans le bureau d'enquête sur les délits financiers dans l'administration argentine. **Un job en or** : 70 enquêteurs, 60 investigations en cours, l'assurance constitutionnelle de ne pas être remercié au premier coup de tabac...

(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)

(137) Vieille dame indigne, la Caisse gémit que, pour entretenir leur pelote, les banques rament désormais sur un fleuve d'argent virtuel, infesté de produits toxiques. **Piètre jérémiade d'apprentis sorciers !**

(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 3)

### p.172

(138) Je voudrais l'homme fait par Euclide.

— Et moi, dit Gauvain, je l'aimerais mieux fait par Homère. Le sourire sévère de Cimourdain s'arrêta sur Gauvain comme pour tenir cette âme en arrêt.

— **Poésie.** Défie-toi des poètes.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 463)

### p.173

(139) Pour produire en quantité, le plus vite possible, au plus bas coût [...] on a sélectionné des races d'animaux à gros rendements. **Des « usines sur pattes » qui fonctionnent avec des granulés hautement énergétiques.**

(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 44)

### p.174

(140) - Danton, la Champagne n'était pas pour les Prussiens, et la Bretagne est pour les Anglais.

Reprendre Verdun, c'est de la guerre étrangère ; reprendre Vitry, c'est de la guerre civile.

Et Robespierre murmura avec un accent froid et profond :

- **Sérieuse différence.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 164)

(141) La foire d'art contemporain outsider ouvre ses portes ce 19 mars avec 115 galeries. **Une manifestation majoritairement française et plutôt classique avec une sélection encore inégale, malgré une progression depuis son retour au Grand Palais.**

(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 95)



**p.175**

(143) L'embellie des marchés d'actions peut-elle durer ? Rien n'est moins sûr. « Une nouvelle correction est possible car les sociétés vont continuer d'annoncer de mauvaises nouvelles », estime Roland Lescure. *Une opinion partagée par Nathalie Pelras, gérante chez Richelieu Finance* : [...] (*Le Monde.fr*, 21/03/2009)

**p.176**

(145) Des étoiles dansent autour de lui avec des exclamations et des rires argentins. *Des étoiles ? Non, des lanternes. Ce sont des gnomes qui les tiennent. Des gnomes ? Non, des (sic) petites filles.* Elles se pressent autour de Pierre.

(TOURNIER, *Le Coq de bruyère*, 1978 : 55)

(146) (*Devant un incendie*) En même temps que la supplication terrible de la mère, des voix s'élevaient sur le plateau et dans le ravin :

- *Une échelle !*

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 408)

**p.178**

(147) Elle (=La tondeuse électrique) exige de tirer un long cordon électrique pour l'alimenter en électricité. *Fil sur lequel il faut prendre garde de ne pas passer avec l'engin, fil qu'il faut soigneusement rembobiner après chaque utilisation, fil qui devra être d'un seul tenant (...).*

(*Le Monde.fr*, 21/03/2009)

(149) — Et ce faux évêque d'Agra, qui est curé de je ne sais quoi !

— De Dol. Il s'appelle Guillot de Folleville. Il est brave, du reste, et se bat.

— *Des prêtres quand il faudrait des soldats !*

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 60)

**p.179**

(150) La nouvelle est passée un peu inaperçue. Le 23 avril, Groupe Danone est devenu tout simplement Danone. *Une péripétie supplémentaire pour ce nom à l'histoire pleine de rebondissements.* 214

(*Le Figaro.fr*, 30/07/2009)

**p.180**

(152) (*David Vaiani, propriétaire d'un célèbre restaurant, a refusé de traiter spécialement le milliardaire Roman Abramovitch, arrivé sans réservation.*)

Vaiani jure qu'il n'a en tête que le bonheur de ses grands clients « comme Kurt Russel, Eros Ramazzotti, Romano Prodi et toute l'équipe de la Juventus ». *Une manière de dire qu'il peut se passer de Roman Abramovitch.*

(*Le Monde.fr*, 06/09/2008)

**p.181**

(155) L'accès universel à Internet à haut débit en 2012 figure parmi les 154 mesures annoncées, le 20 octobre, par Eric Besson, le secrétaire d'Etat au Développement de l'économie numérique. *Un chantier gigantesque dans tous les secteurs - particuliers, PME.*

(*Le Point.fr*, 23/10/2008)

## ANNEXE

(156) Premier signe de la renaissance, des bataillons d'ouvriers écrasés de chaleur posent des pavés sur la terre rouge des rues principales. **Des chantiers à « haute intensité de main-d'œuvre », qui visent autant à rendre carrossables les voies défoncées et à poser des réseaux d'évacuation des eaux de pluie qu'à distribuer des revenus à la population.**

(Le Monde, 22-23/03/2009, n°19955 : 4)

### **p.182**

(157) (Description d'une conversation entre deux personnes)

Il se penche en arrière, il plisse les paupières et la regarde. **Un regard perçant et dur.**

(SARRAUTE, *Le Planétarium*, 1959 : 115)

(158) (Au sein d'un débat se déroulant entre des employés)

MONSIEUR PAPILLON, avec fermeté

Ça va comme ça, on exagère ! **Assez de bavardages !**

(IONESCO, *Rhinocéros*, 1963 : 106)

(159) Patrick Guillemin, aubergiste et comédien, a fait de ce bistrot « Comme en province » une table de bon aloi. Vol-au-vent d'écrevisses, croustillant de boudin se mangent sans faim. **Vins peu chers.**

(Le Point, 29/01/2009, n°1898 : 93)

(160) Shakira présente le dentifrice Oral-B 3D White luxe

**Des dents visiblement plus blanches et plus éclatantes**

(sur une publicité de la pâte dentifrice de Oral-B)

### **p.183**

(161) - Ah bon! Vous autres paysans, vous croyez aux pierres qui tournent, aux pierres qui chantent, aux pierres qui vont boire la nuit au ruisseau d'à côté. **Tas de contes.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 102)

(162) La femme joignit les mains et cria :

- Ô mon Dieu seigneur Jésus !

- **Pas de superstitions !** reprit le sergent.

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 41)

(163) Cette poignée de fonctionnaires dirigée par le propre chef de cabinet de Bertrand était chargée des basses œuvres. **Autant de manipulations et de coups tordus [...]**

(Le Point, 23/10/2008, n°1884 : 19)

(164) LE PATRON, à Jean et à Bérenger (qui se disputent)

- **Pas de scandale ici.**

(IONESCO, *Rhinocéros*, 1963 : 71)

### **p.184**

(165) François Hollande avait tout préparé. Après Reims, il convient avec ses troupes de faire un break tout décembre. **Une sorte de période de vacuité, le temps de se défaire un peu de son image de premier secrétaire.**

(Le Point.fr, 19/03/2009)

(166) Ici, en plus de lire et écrire, on apprend à « devenir un citoyen du monde épanoui et responsable ». **Un programme qui a séduit plus d'un bobo dans le quartier.**

(Le Point, 23/10/2008, n°1884 : 15)

## ANNEXE

### p.186

(167) Les conditions météorologiques de cette fin d'été sont en effet particulièrement favorables à la pousse des champignons. **Une bonne nouvelle pour les amateurs**, mais encore faut-il être sûr de ne pas se tromper lors de la cueillette...

(*Destination Santé*, 16/10/2006)

### p.187

(168) Mais il est également possible de vouvoyer et d'appeler l'autre par son prénom, ce qui constitue un rapprochement. **Une solution intermédiaire parfois pratique en cas d'hésitation, avec des supérieurs hiérarchiques notamment.**

(*Journal du net.com*, 02/08/2006)

(169) L'idée évoquée était de créer un nouveau dispositif visant à maintenir le lien entre l'enfant et le beau parent qui s'en est occupé, après la rupture.

**Idée généreuse dans le principe mais difficilement réalisable dans la pratique [...].**

(*Le Monde.fr*, 02/01/2009)

### p.188

(170) L'audience actuelle de Quid.fr est de 1 million de visites. **Un chiffre peu élevé au regard du potentiel de la marque.**

(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 87)

### p.190

(173) (*Sur ses actes provocateurs envers le Parti Socialiste*) Refusant le terme de provocation, il préfère parler de « pied de nez aux socialistes ». **Un pied de nez synonyme de succès, à ses yeux : [...].**

(*Libération.fr*, 27/03/2009)

### p.191

(175) Jean Dinh Van (=joaillier de Bvlgari) a inspiré beaucoup de monde. A tel point que les Arts décoratifs ont inscrit sa bague carrée 2 perles dans leur collection permanente. **Une reconnaissance qu'il apprécie** : « C'est mieux que la Légion d'honneur ! »

(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 86)

### p.192

(177) Depuis sa création, il y a un an, le cabinet TH Recrut a mis en liaison une dizaine de demandeurs d'emplois handicapés avec des entreprises en quête de compétences. **Un chiffre qui peut paraître faible**, mais la spécificité de TH Recrut est de considérer d'abord les compétences du salarié avant son handicap...

(*La Voix du Nord.fr*, 09/11/2008)

### p.194

(179) À tout cela était mêlée, surtout dans les partis vaincus, on ne sait quelle hautaine lassitude de vivre ; un homme écrivait à Fouquier-Tinville : « Ayez la bonté de me délivrer de la vie. Voici mon adresse. » Champcenetz était arrêté pour s'être écrié en plein Palais-Royal : « À quand la révolution de Turquie ? Je voudrais voir la république à la Porte. » **Partout des journaux.**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 142)

## ANNEXE

(181) Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vu priver du secrétariat à la Ville. **En février, à l'UMP, nouvelle déconvenue.**  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 25)

### p.195

(182) **Nation / Rue des Boulets, dans une impasse recherchée, au 3ème et dernier étage d'une résidence moderne avec ascenseur, 2 pièces avec grand séjour et cuisine séparée équipée possible américaine, une chambre, une salle de bains, et WC indépendant.**

(<http://www.paruvenu.fr/immobilier/vente/appartement/paris-75011/1187077191A1KIVHAP000>)

(183) Les Lions de la Teranga ont été incapables de faire la décision face à la Gambie. Résultat : un match nul 1-1 qui n'arrange aucune des deux équipes. **Et des émeutes au Sénégal.**  
(*rfi.fr*, 12/10/2008)

(184) A Paris, les titres Dexia, Société générale, AXA et Natixis ont bondi de plus de 20 % cette semaine, tandis que l'action Crédit agricole gagnait 18,2 % et que le titre BNP Paribas s'appréciait de 8,2 %. **A l'origine de ce retour en grâce du secteur financier, une indiscretion concernant l'une des principales banques américaines.**

(*Le Monde*, 22-23/03/2009, n°19955 : 12)

### p.196

(185) Nous comprenons, tout de même, qu'il s'agit là de vices bien humains. Ils nous coûteront cher. Mais ils sont corrigibles. **D'ailleurs, ici, point de panique** : dans cette chienlit, les déposants français ont fait confiance au sauvetage des Etats où l'Europe de Sarkozy a tenu le pompon.

(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 3)

### p.197

(186) Hommes qui nous attaquez, nous vous avons dit nos propositions, elles sont faites, et nous n'avons rien à y changer. **Acceptez-les, sinon, malheur!**

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 369)

### p.201

(187) Il imagina la Russe constatant le vol et allant se plaindre au patron. La police alertée. **Une perquisition générale dans les carrées.**

(GUERIN, *L'Apprenti*, 1946 : 147)

(188) **L'esprit pionnier depuis 125 ans**

(sur l'affiche d'une entreprise)

### p.202

(189) **GAZ à tous les étages.**

(sur le portail d'un immeuble)

### p.203

(190) **Ici, des horaires d'ouverture élargie** 238

(sur la vitrine d'une agence bancaire) 238

(191)

**Étape 1            John Jameson pendant la première distillation.**

**Étape 2            John Jameson pendant la première distillation.**

**Étape 3      John Jameson pendant la première distillation.**

(Sur l'affiche publicitaire d'un whisky)

**p.207**

(195) Comble du professionnalisme : ils ont dérobé aussi la valise contenant mes disques de sauvegarde... Il ne me reste rien. (à la linge)

**Confirmation** : je ne possède aucune version imprimée de mon travail.

(SCHMITT, « Journal d'un roman volé », *L'Évangile selon Pilate* : 243)

**p.208**

(197) Radio France a donc fait appel à la société Yacast (=pour compter le temps d'intervention de chaque politique). Les comptes d'apothicaire, c'est son rayon. Là, une armada d'étudiants recense déjà les chansons (pour payer les auteurs). **Conversion rapide de Yacast au sablier politique.**

(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 26)

**p.209**

(198) Dimanche 8 février, 8 heures du matin. **Coup de fil inquiet de Fillon à Jégo, qui sort d'une nuit blanche de négociations.**

(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 21)

**p.212**

(203) A pas rapides, il se dirige vers la chambre de Marie. **Silence.** Il frappe.

(MARTIN DU GARD, *Jean Barois*, 1913 : 476)

**p.216**

(207) ... Le gazon donne les vraies dimensions, à la fois basses et surélevées, de n'importe quel élément. **Un fauteuil. Un oiseau posé. Une rose. Un corps. Gaze autour des maisons, terre transformée en peau, soupir vivifiant des morts...**

(SOLLERS, *Le Cœur absolu*, 1987 : 301)

(208) Question vitesse, le chopper ne luttait pas. Mais Mike connaissait le quartier. **Brusque virage à droite. Sens interdit en slalom. Une venelle cachée entre deux immeubles squattés. Et les quais déserts du canal de l'Ourcq. Poignée dans le coin. L'enfilade des docks à l'abandon. L'abri des bâtiments.** A pleins gaz, il surgit derrière les anciens abattoirs.

(EMBARECK, *Sur la ligne blanche*, 1984 : 152)

**p.218**

(209) **Surprise, silence et perplexité.** C'est l'effet garanti qu'ont provoqué nos questions sur nos interlocuteurs, les maires des 150 communes où se cachent les plus hauts revenus de France.

(*Le Point*, 29/01/2009, n°1898 : 53)

**p.210**

(210) Il parcourut le reste du journal, colonne par colonne. Il n'y avait pas de faits divers importants. **Un train emballé à Corbeil. Quelques accidents. Un suicide. Deux cambriolages non sanglants, opérés l'un dans le huitième arrondissement, l'autre boulevard Pereire.**

(ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, 1932 : 212)

## ANNEXE

### p.228

(214) « [...] D'ailleurs, les meilleurs s'arrangent pour ne pas trop savoir ce qui s'est passé. La danse finie, Bach de nouveau. »

*Sonnerie du téléphone*. Il décrocha l'appareil [...].

(215) Donc marqueur à l'avance l'endroit sûr, s'y faire tatouer un point bleu. *Soudain, la sonnerie*. Il décrocha l'appareil [...].

(Exemples tirés de LEFEUVRE, 2004a : 11)

### p.229

(216) « Lui », c'est Silvio Berlusconi, qui a choisi pour sa seule sortie médiatique un centre commercial d'Olbia (Sardaigne). Il « Cavaliere » est allé à la rencontre des vraies gens, partager leurs fins de mois difficiles. *Apprentissage ardu*.

(*Le Monde* (Edition Nationale\_Sélection hebdomadaire), 06/09/2008, n°3122 : 11)

### p.230

(217) [...] ces patrons de presse ont camouflé la publicité en contenu éditorial. **Publireportage ou info-communicé...**

(*Libération.fr*, 03/01/2009)

### p.234

(219) Et son (=Marguerite) sourire faisait penser à celui de jolies filles sur les calendriers-réclame.

*Lèvres étirées en une moue, regard voilé, visage un peu penché...*

(Exemple tiré de COMBETTES & KUYUMCUYAN, 2010 : 6)

### p.235

(221) *Livraison à domicile*

(sur l'avant-toit d'un restaurant)

### p.236

(222) Il y a une semaine encore, François Fillon, le ministre des Affaires sociales, proclamait ainsi devant l'Assemblée nationale son souci de ne pas « bousculer » les agents du public en prévoyant des délais plus longs pour la mise en application de sa réforme. *Brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1*.

(Exemple tiré de LEFEUVRE, 2008 : 2)

### p.237

(223) LE MARQUIS. – Y a-t-il assez de pommes en Normandie pour tarte à la crème ? *Tarte à la crème*, morbleu, *tarte à la crème* !

DORANTE. – Eh bien, que veux-tu dire, tarte à ma crème ?

LE MARQUIS. – Parbleu, *tarte à la crème*, chevalier.

[...]

(Exemple tiré de DAMOURETTE et PICHON, 1911-1930 : 597)

## ANNEXE

### p.240

(226) Des orientations du groupe aux choix des meubles pour les nouveaux locaux, les salariés ont leur mot à dire sur tous les aspects de la vie en entreprise. *Un management en douceur qui porte ses fruits.* 275

(Le Nouvel Observateur.com, 10/01/08) 275

### p.245

(228) Je me dis que je dois me mettre en quête d'adresse d'autres éditeurs, quand, un après-midi de novembre, je reçois un téléphone. *Au bout du fil, Gilles Carpentier des Editions du Seuil.*

(KRISTOF, *L'analphabète*, 2004 : 48)

(229) Demain, ce sont des généraux français qui siégeront dans le saint des saints de l'Allied Command Transformation où se conçoivent notamment, les nouveaux systèmes d'armement. *Perte d'influence, vraiment ?*

(Le Point.fr, 19/03/2009)

(230) - En attendant, c'est laid.

- *Certes, des manants partout.*

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 54)

### p.246

(234) « *La Marseillaise* » sifflée au Stade de France avant un match amical France-Tunisie.

(LePoint.fr, 23/10/2008)

### p.247

(236) Le maire vient les (ses quatre invités) recevoir, le chapeau à la main. *Compliments de part et d'autre. Une table servie magnifiquement.*

(POURRAT, *Les Vaill. Pavill. Amourett*, 1930 : 41)

(237) *Le ministre en prison.*

(Le Monde.fr, 16/06/2012)

### p.258

(242) Ils (les lapins) se mussent contre Pierre en enfonçant leur petit museau dans ses vêtements. « Je suis leur terrier, pense-t-il en souriant. *Un terrier vivant.* »

(TOURNIER, *Le Coq de Bruyère*, 1978 : 55)

### p.259

(243) (*En s'infiltrant tout seul dans le château de l'ennemi en avance sur sa troupe*)

Radoub avisa un des petits miroirs accrochés au mur, s'en approcha, regarda sa face ensanglantée et son oreille pendante, et dit :

- *\*{Là/ Ici/ Dans le miroir,} Démantibulage hideux.*

(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 393)

### p.275

(250) On fonce, on monte avec la valise, on l'ouvre à peine arrivés. Dedans y (*sic*) avait pas grand-chose. *Une brosse à dents tout usée. Trois paquets de Gauloises bleues. Du vieux linge misérable, repris de partout. [...] Des lettres aux enveloppes jaunies, [...].*

(BLIER, *Les Valseuses*, 1972 : 292)

## ANNEXE

### p.279

(255) Nous nous arrêtons devant les librairies. *Dans leurs vitrines, mon deuxième roman.*  
(KRISTOF, L'analphabète, 2004 : 49)

### p.283

(258) Il suivait un gros tweed d'une soixantaine insouciant. Il préparait son poing. Mais voilà que, sous les arcades des Tuileries, la concurrence lui piqua son gibier.  
*Deux ombres jaillies de l'ombre.*  
Contre toute attente, le tweed ne voulut pas lâcher son portefeuille. Il se fit massacrer.  
(PENNAC, *La Petite Marchande de prose*, 1989 : 251)

### p.289-290

(267) A peine leur père installé à la Maison-Blanche, les deux First daughters, Malia et Sasha, 10 et 7 ans, ont été transformées en poupées par une entreprise de l'Illinois. *Un must.*  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 11)

### p.293

(275) Chaque année en France, la malbouffe provoque trois fois plus de morts que le tabac et cinquante fois plus que les accidents de la route. [...] *Un constat dénoncé dans un livre qui paraît cette semaine aux éditions Fayard.*  
(*Le Point*, 19/03/2009, n°1905 : 46)

### p.299

(281) Troisième matin. J'avais si peu dormi. *Une joie soudaine.* Comme dans l'enfance à sentir le premier soleil.  
(HANSKA, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981 : 22)  
(282) Plus au sud, dans le golfe de Pevero (Sardaigne), deux Zodiac font route, à toute allure, vers la plage de Capricioli, un kilomètre de sable blanc. A bord, Flavio Briatore, mèches grises au vent, son épouse et des amis tout aussi riches. *Slalom entre les baigneurs*, mères terrorisées qui récupèrent au plus vite leurs bambins.  
(*Le Monde* (Edition Nationale\_Sélection hebdomadaire), 06/09/2008, n°3122 : 11)

### p.300

(283) On entend une porte claquer en bas. Bousculade. *Un cri étouffé.* La course est finie pour Cécèle.  
(LASAYGUES, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, 1985 : 163)  
(285) Je pourrais en trois phrases respectives fixer ce qui me sépare de Nietzsche, de Gide, de Claudel et aussi en deux autres, si c'était le moins du monde nécessaire, mon immense écart de Maeterlinck et de Barrès.  
*Interruption causée par une excursion de toute la journée à Neuvy et Méryès pour les affaires de la vente.*  
(ALAIN-FOURNIER, *Correspondance avec J. Rivière (1905-1914)*, 1930 : 41)

### p.301

(286) La deuxième trie des vignes de Camperos démarre donc sous de bons auspices. Il fait excellent toute la journée et le soir, jolie récompense au pied de la presse. Bilan de la journée : 14 hl. rentrés



## ANNEXE

avec une belle netteté aromatique mais des degrés un peu en dessous de ceux rencontrés en 2005 et 2007. **Grande satisfaction cependant en ce qui concerne le peu de mauvais raisins.**  
(Actualités du Château CLOSIOT, 20/10/2008)

### p.302

(287) Après cinq ans passés au Crédit Lyonnais et chez Pechiney, il part avec sa femme, en 1991, pour Haïti. **Un choc.**  
(*Le Point*, 23/10/2008, n°1884 : 14)

### p.304

(288) Tout à coup un second crieur reprit d'une voix différente :  
« **Victoire des troupes sur les révoltés poursuivis et exterminés dans les maisons du quartier des Arcis. Leurs plans déjoués. Mort de leurs principaux chefs. Carlistes trouvés dans leurs rangs. Conspiration ourdie par les Vendéens et les républicains, prouvée par des papiers trouvés sur les cadavres des rebelles.** »  
(GOZLAN, *Le Notaire De Chantilly*, 1836 : 266)

### p.305

(289) On se dénonçait au buste de Brutus qui était là. **Apostrophes, injures, défis.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 212)

### pp.305-306

(292) La Harley répondit au premier coup de kick, s'engagea à tombeau ouvert dans la rue des Annelets. Descendre vers Crimée, filer vers le nord. **Feux Grillés. Priorités refusées. Equilibre repris du talon.**  
(EMBARECK, *Sur la ligne blanche*, 1984 : 152)

### p.306

(292) Ces anciennes vestes bretonnes étaient à deux fins, servaient aux jours de fête comme aux jours de travail, et se retournaient, offrant à volonté le côté velu ou le côté brodé ; **peaux de bête toute la semaine, habits de gala le dimanche.**  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] :49)  
(294) Il y a du vrai dans ce que vous dites ; mais le vrai, tout le vrai, le vrai vrai, c'est ce que je dis. **Au midi, le fédéralisme ; à l'ouest, le royalisme ; à Paris, le duel de la Convention et de la Commune ; aux frontières, la reculade de Custine et la trahison de Dumouriez.** Qu'est-ce que tout cela ? Le démembrement. Que nous faut-il ?  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 169)

### pp.306-307

(295) parler. Sur Jaurès qui parle. **Les bras dressés, le melon, la barbe.**  
(ARAGON, *Les Beaux Quartiers*, 1936 : 343)

## ANNEXE

### p.309

(298) Ces deux-là étaient en Zambie. \**Vieil hôtel, zèbres et singes sur la pelouse, piscine de rêve.*  
L'addition, billets première classe en prime, est réglée par l'agence norvégienne de développement et de coopération (Norad), un organisme dépendant du ministère norvégien des affaires étrangères.  
(Exemple est fabriqué à partir du cas attesté dans *Le Monde*, 22-23/03/09, n°19955 : 14)

### p.311

(299) Nous avons reçu, chez nous, ce qu'on peut appeler une bonne éducation religieuse ordinaire.  
*Baptême, catéchisme, première communion.* Modèle courant.  
(DUHAMEL, *Chronique des Pasquier. 3. Vue de la Terre promise*, 1934 : 153)  
(300) En octobre 2004, le journaliste Pierre Assouline mettait en ligne le premier billet de son blog littéraire, « La république des livres », sans se douter que commençait là une conversation sans fin, dont il serait l'initiateur quotidien mais aussi bien souvent le témoin ébahi. *De cent à deux cents commentaires par jour, des habitués qui se répondent en vieux ennemis, des polémiques d'initiés...* « Parfois, j'ai l'impression de déranger », écrit Assouline [...] (Le Point, 23/10/2008, n°1884 : 85)

### p.314

(306) *Au début, pas de souci.* Même si les condamnations ne sont pas nombreuses.  
(Le Monde.fr, 21/03/2009)

### p.315

(309) Il pressa le pas. C'était un supplice. *Et, là-haut, ce ciel provocant.*  
(GUERIN, *L'Apprenti*, 1946 : 39)  
(311) Horreur de ceux-ci, stupeur de ceux-là. Les soldats et les officiers se cherchaient. *Au milieu de tout cela, de sombres indifférences.*  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 259)  
(312) Les drapeaux des districts allaient et venaient, chacun sa devise. Sur le drapeau du district des capucins on lisait : Nul ne nous fera la barbe. Sur un autre : Plus de noblesse, que dans le cœur. *Sur tous les murs, des affiches, grandes, petites, blanches, jaunes, vertes, rouges, imprimées, manuscrites, où on lisait ce cri : Vive la République !*  
(HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1960[1874] : 144)

### p.316

(313) (Au début de paragraphe) *Aux Eboulements, rencontre chaleureuse avec Humberto Pinochet, descendant chilien d'un cap-hornier malouin* : le peintre voyageur a fui la dictature pour aboutir ici, sur les hauteurs du fleuve.  
(Le Monde.fr, 29/08/2008)

### p.317

(317) La tempête de la nuit de lundi à mardi a fait de gros dégâts parmi les concurrents. *Déjà trois abandons. A peine deux jours de course et déjà trois abandons.*  
(Libération.fr, 11/11/2008)

### p.319

(319) *Rouge coco* (nom propre de produit)

## ANNEXE

(sur une publicité de la marque Chanel)

**(320) Lait**

(dans une liste d'achats)

### **p.320**

**(321) Eau micellaire physiologique**

(sur une bouteille plastique)

**(322) Prix de la mise en scène**

(sur une affiche de film)

**(323) Produit élu de l'année**

(sur une publicité)

**(324) Fermes sélectionnées**

(sur une brique de lait)

**(325) Traversée interdite**

(sur un panneau routier)

### **p.322**

**(328) 80 utilisations**

(sur une bouteille de gel)

**(329) Un nouveau volume chaque mercredi chez votre marchand de journaux**

(sur une publicité dans Philosophie Magazine)

### **p.323**

**(330) Le 1<sup>er</sup> lait corps qui s'applique sous la douche**

(sur une publicité de Nivea, à côté d'une image du produit)

**(331) Le festival de Cannes au Reflet Médicis du 28 mai au juin 2014**

(sur une affiche du cinéma Reflet Médicis)

**(332) Une texture riche, aérée et ultra-légère**

(sur une publicité de Dove, à côté d'une image du produit)

### **p.324**

**(333) Ses funérailles nationales, en 1945, au Palais de Chaillot.**

(en tant que légende dans un article biographique)

### **p.325**

**(334)**

**Gel antibactérien sans rinçage**

**Hygiène et protection des mains**

**Aloé Vera +**

**Pro-vitamine B5**

**80 utilisations**

(sur une bouteille de gel antibactérien d'Assanis)

(335)

*De nouveaux morceaux de ville (titre de tableau)*

① *Bercy-Charenton*

• *4000 à 5000 logements*

• *50 % logement / 50 % activité*

• *Trois crèches, un groupe scolaire, un collège, une bibliothèque*

[...]

② *Charolais-Rambouillet*

• *600 logements locatifs dont 140 logements étudiants*

• *Un espace vert*

[...]

(*Notre 12e*, Jan/Mars 2015, n°68 : 6)

(336)

*Le festival de Cannes au Reflet Médicis du 28 mai au juin 2014*

(*espace*)

*Rétrospective des films de la sélection officielle Un Certain Regard*

(*espace*)

(*sur une affiche du cinéma Reflet Médicis*)

**p.326**

(337) *Peaux très sensibles*

(*sur une bouteille de shampoing*)

**p.327**

(339) *Cour privée*

*Stationnement strictement interdit*

Sauf résidents

(*sur un panneau*)

(339) *Couvrance impeccable et pourtant invisible*

(*sur une publicité de fond de teint de Maybelline New York*)

**p.328**

(340) *Le plus beau film des frères Dardenne qui n'ait pas été réalisé par les frères Dardenne.*

★★★ *Première*

(*sur une affiche de cinéma*)

(342) *Une coloration que vos cheveux vont adorer !*

(*sur une publicité de coloration de Schwarzkopf*)

**p.329**

(343) *Ouverture rapide*

(*sur l'ouverture d'un produit*)

(344) *Hydratation rapide*

(*sur la bouteille d'une lotion*)

(346) *Arrêt fréquent*

(*sur l'arrière d'une voiture de camion à ordures*)

## Bibliographie

### Références linguistiques en français et en anglais

- ANSCOMBRE Jean-Claude (1991), « La détermination zéro : quelques propriétés », *Langages* 25 (102) : 103-124.
- BENVENISTE Emile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, I, Gallimard, Paris : 151-167.
- BEAUSEROY Delphine (2009), « Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales », *Thèse de doctorat*, l'Université de Nancy.
- BEHR Irmtraud, FRANÇOIS Jacques, LACHERET-DUJOUR Anne et LEFEUVRE Florence (2004), *Aux Marges de la prédication, Syntaxe et Sémantique*, n°6, Presses Universitaires de Caen.
- BENETTI Laurence (2008), *L'article zéro en français contemporain : aspects syntaxiques et sémantiques*, Vol. 307, Peter Lang.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1992), « A propos des énoncés sans verbe : les énoncés réponses », *Recherches sur le français parlé*, 11 : 57-85.
- BOSREDON Bernard (1996), « Titre et légende : absence de marque et marque d'absence », *Absences de marques et représentation de l'absence*, les PUR, Rennes : 349-67.
- (1997), *Les titres de tableaux : une pragmatique de l'identification*, Presses universitaires de France, Paris.
- BÜHLER Karl (2009), *Théorie du langage, traduit par Didier Samain*, Agone, Marseille. [*Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Verlag von Gustav Fischer in Jena, 1934].
- BÜYÜKGÜZEL Safinaz (2011), « Modalité et subjectivité : Regard et positionnement du locuteur. », *Synergies Turquie*, 4 : 139-151.
- CARVALHO (De) Paulo (2004), « Phrase nominale, « partie du discours » et théorie syntaxique », *Syntaxe et sémantique*, n°6, Presses Universitaires de Caen : 87-102.
- CHAFE Wallace (1994), *Discourse, consciousness, and time: the flow and displacement of conscious experience in speaking and writing*, University of Chicago Press.
- COMBETTE Bernard et KUYUMCUYAN Anne (2010), « Les enjeux interprétatifs de la prédication averbale dans un corpus narratif : énoncés nominaux et représentation fictionnelle de processus énonciatif e cognitifs », in *Discours* [En ligne], 6, mise en ligne le 24 septembre 2010, URL : <http://discours.revues.org/7703>.
- CULIOLI Antoine (1991), *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1, Ophrys, Paris.
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Edouard (1911-1927), *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, tome 1, d'Artrey, Paris.
- (1911-1930), *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, tome 2, d'Artrey, Paris.
- DELORME Benjamin (2004), « Prédication averbale et ruptures de repérage », *Verbum*, 3 : 343-353.
- DELORME Benjamin et LEFEUVRE Florence (2004), « De la prédication seconde à la prédication autonome », *Verbum*, 26 (XXVI, 4) : 281-297.

## BIBLIOGRAPHIE

- DHORNE France (2015-b), « Je monte, je valise ou l'énonciateur-fantôme », *フランス語学研究[Les études de la langue française]*, BELF N°49, 日本フランス語学会[société japonaise de linguistique français] : 65-85.
- (2015-c), « Les marques de la personne sur les affiches publicitaires et les panneaux urbains », *青山フランス文学論集 24 号[Etudes françaises N°24]*, 青山学院大学フランス文学会[Société des Etudes Françaises de l'Université Aoyama Gakuin] : 87-106.
- DRILLON Jacques (1991), *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, Paris.
- GEACH Peter Thomas (1968), *Reference and Generality: An Examination of Some Medieval and Modern Theories*, Cornell University Press.
- GÉCSEG Zsuzsanna (2011), « Etre ou ne pas être : prédication averbale et localisation spatio-temporelle en hongrois », *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, LEFEUVRE F. et BEHR I. (éds.), Ophrys, Paris : 31-46.
- GENETTE Gérard (2014), *Discours du récit* [1972], Seuil, Paris.
- GOURNAY Lucie (2007), « Les formes de la coordination notionnelle en français et en anglais », *Cahier de Recherche de Grammaire Anglaise*, t.10, GROUSSIÉ M.-L. et RIVIERE C. (éds.), Ophrys, Paris : 63-78
- GRÉVISSE Maurice (1975), *Le Bon usage*, 10<sup>e</sup> édition, De Boeck, Bruxelles [Paris].
- GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (2011), « L'énoncé averbal : repérage et subjectivité », *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, LEFEUVRE F. et BEHR I. (éds.), Ophrys, Paris : 11-30.
- (2004), « Les énoncés nominaux : de l'identification à l'évaluation », *Syntaxe et sémantique*, n°6, Presses Universitaires de Caen : 139-161.
- FRANKAEL Béatrice (1994), « Les écritures exposées », *Linx*, 31(2) : 99-110.
- HAVU Eva et LEFEUVRE Florence (2010), « Le fonctionnement en discours des unités prédicatives averbales autonomes », *Discours* [En ligne], 6, mis en ligne le 29 septembre 2010. URL : <http://discours.revues.org/7716>.
- HEYD Sophie et KNITTEL Marie-Laurence (2009), « Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives », in *Linguisticae investigationes*, 32 (1) : 124-148. <hal-00417897>
- HJELMSLEV Louis (1948), *Le verbe et la phrase nominale*, Les Belles Lettres.
- KANEKO Makoto (2010), « Diverses fonctions discursives d'une phrase en japonais formée par la séquence <proposition subordonnée + syntagme nominal > », *Discours* [En ligne], 6, mise en ligne le 29 septembre 2010, URL : <http://discours.revues.org/7768>.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1999[1980]), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Librairie Armand Colin, Paris.
- KURODA Sige-Yuki, BEFFA Marie-Lise et BOREL Maurice (1973), « Le jugement catégorique et le jugement thétiq ue : exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages*, n°30 : 81-110.
- KURIHARA Yui (2012), « Les marques de divergences d'opinion dans les phrases nominales », *Inter Faculty, vol.3, Transdisciplinary Joint Seminar Studies : Conflits et Interprétations*, Université de Tsukuba, Tsukuba. <<https://journal.hass.tsukuba.ac.jp/interfaculty/article/view/49/106>> .
- (2012), « Sur l'interprétation des énoncés nominaux », *Études françaises n°21*, Université Aoyama Gakuin, Tôkyô, pp.117-126.
- (2015), « Trace du sujet dans les énoncés nominaux sur les écritures exposées -Étude contrastive franco-japonaise- », *Études françaises N°24*, Université Aoyama Gakuin, Tôkyô, pp.107-123.
- LEFEUVRE Florence (1999), *La Phrase averbale en français*, L'Harmattan, Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

- (2000), « Toutes les phrases sont-elles binaires ? Exemple de la phrase averbale existentielle », *Le Français Moderne*, LXVIII, n°2 : 191-201.
- (2004a), « La temporalité dans les nominalisations prédicatives », *La phrase averbale : Délimitations et caractéristiques*, *Verbum*, 26 (XXVI, 4) : 311-326.
- (2004b), « Le prédicat nominal dans les articles de presse », *Syntaxe et Sémantique*, n°6, Presses Universitaires de Caen : 181-198.
- (2007), « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle », *Parcours de la phrase*, CHAROLLES M., FOURNIER N., FUCHS C. et LEFEUVRE F. (éds.), Ophrys, Paris : 143-158.
- (2008), « La structure argumentale des nominalisations prédicatives », *La prédication, Faits de Langue*, MERLE J.M. éd, n°30-31 : 179-190.
- (2009), « Segments averbaux isolés : prédication seconde ou première ? », *Les Linguistiques du détachement*, APOTHELOZ D., COMBETTES B., NEVEU F. (éds.) : 347-359.
- (2012), *Les réponses aux questions : énoncés fragmentaires, elliptiques ou bien autonomes ? Analyse des réponses aux questions*. <halshs-01142373>
- (2014) « Les énoncés averbaux autonomes à deux termes comportent-ils un sujet syntaxique ? », *SHS Web of Conferences*, Vol 8 : 2473 - 2484
- LEFEUVRE Florence et BEHR Imtraud (2011), *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Ophrys, Paris.
- LEFEUVRE Florence, et NICOLAS David (2004), « La phrase averbale existentielle et la distinction aspectuelle téléique / atélique », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, (14), Presses de l'Université d'Orléans : 101-119.
- LE GOFFIC, Pierre (1994), *Grammaire de la phrase française – Livre de l'élève*, Hachette Education.
- (2006), « Phrase, séquence, période », *Recherches ACLIF : Actes du Séminaire de Didactique Universitaire*, 03 : 90-115.
- MAHMOUDIAN Mortéza (1970), *Les Modalités nominales en français : essai de syntaxe fonctionnelle*, Presses universitaires de France, Paris.
- MEILLET Antoine (1906), « La Phrase nominale en indoeuropéen », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XIV : 1-26.
- MOREL, Mary-Annick (2003), « Fusion / Dissociation des points de vue dans le dialogue oral : intonation et syntaxe discursive », *Cahiers de praxématique*, 41 : 157-189.
- NICOLAS David (2002) « La catégorisation des noms communs : massifs et comptables. Jacques François, Françoise Cordier », *Catégorisation et langage*, 1. <ijn\_00000013>
- NODA Hiroko (2001) « Intersubjectivité : modulation et ajustement. Cas des marqueurs discursifs "hein", "quoi", "n'est-ce pas" en français et "darô", "yo", "ne", "yone" en japonais », *Thèse de doctorat*, l'Université de Franche-Comté.
- NØLKE Henning (1993), *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*, Kimé, Paris.
- (1990), « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française*, n°88 : 12-27.
- (2001), *Le regard du locuteur. 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Kimé, Paris.
- PIAGET Jean et INHELDER Bärbel (1977), *La représentation de l'espace chez l'enfant*, P.U.F, Paris.
- RABATEL Alain (2001), « La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels MAIS, CEPENDANT, MAINTENANT, ALORS, et dans l'embranchement du point de vue : Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel », *Romanische Forschungen*, 113 : 153-170.

## BIBLIOGRAPHIE

- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René (2004), *Grammaire méthodique du français*, 3e édition « Quadrige », Presses universitaires de France, Paris.
- ROIG Audrey (2010), « L'article, apport ou support du nom ? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation. », *Travaux de linguistique*, 2 : 115-133.
- TAMBA Irène et BOSREDON Bernard (1992), « Thème et titre de presse : Les formules bisegmentales articulées par un “ deux points ” », *L'Information Grammaticale*, 54 (1) : 36-44.
- (2003), « Aux marges de la phrase écrite : analyse d'unités typographiques autonomes », *L'Information Grammaticale*, 98 (1) : 28-38.
- TANGUY Noalig (2010), « Focalisation averbale vs focalisation verbale en français parlé », *Discours* [En ligne], 6, mis en ligne le 29 septembre 2010. URL : <http://discours.revues.org/7726>
- (2011), « Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral », *Les énoncés averbaux entre grammaire et discours*, LEFEUVRE F. et BEHR I. (éds.), Ophrys, Paris : 221-238.
- VOGUE (de) Sarah (1992), « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », *Linx*, 26 (1) : 77-108.
- WILMET Marc (1983), « LES DÉTERMINANTS DU NOM EN FRANÇAIS ESSAI DE SYNTHÈSE », *Langue française*, 57 : 15-33.
- (1986), *La détermination nominale*. PUF.
- (1992), « Sur les articles LE/LES génériques ou l'énigme du cosmonaute. », *Romance Languages and Modern Linguistic Theory*, HIRSCHBÜHLER P. et KOERNER K. (éd.), J. Benjamin's, Amsterdam-Philadelphie : 375-388.
- (2006), « Pitié pour l'incidence », *L'Information grammaticale*, 110(1) : 49-54.
- (2007), *Grammaire critique du français*, 4<sup>e</sup> édition, De Boeck, Bruxelles [Paris].

## Références linguistiques en japonaise

- CUI Yingcai 雀英才 (2015), 「日本語母語場面における終助詞「ね」の一考察」, 『千葉大学人文社会科学研究』, 千葉大学大学院人文社会科学研究所 : 187-198.
- DHORNE France ドルヌ フランス(2015), 「偽装された命令 Je monte, je valide」, 『フランス語学の最前線』, 3, ひつじ書房 : 251-274.
- FURUKAWA Naoya 古川直世(1984), 「フランス語における擬似関係節について」, 『文藝言語研究 言語篇』 ; 9 : 109-134.
- IMADA Mizuho 今田水穂 (2010), 「日本語名詞述語文の意味論的・機能論的分析」, <http://www.tulips.tsukuba.ac.jp/limedia/dlam/B29/B2942922/1.pdf>.
- ISHIGAMI Teruo 石神照雄 (1998), 「呼格と指示-感動喚体の構造補遺-」, 人文科学論集文化コミュニケーション学科編, 32 : 159-165.
- (1999), 「文に於ける呼格と述各」, 『人文科学論集文化コミュニケーション学科編』, 33 : 259-272.
- (2000), 「感動喚体に於ける呼格と連体格」, 人文科学論集文化コミュニケーション学科編, 34 : 181-191.
- (2001), 「喚体文と擬喚述法」, 人文科学論集文化コミュニケーション学科編, 35 : 231-240.
- (2004), 「文の形式と喚体」, 人文科学論集文化コミュニケーション学科編, 38 : 121-131.
- (2005), 「喚体の形式と呼格」, 人文科学論集文化コミュニケーション学科編, 39 : 111-120.
- (2006), 「文の形式と希望喚体」, 人文科学論集文化コミュニケーション学科編, 40 : 137-151.
- IZUHARA Eiko 伊豆原英子 (2003), 「終助詞「よ」「よね」「ね」再考」, 愛知学院大学教養部紀要, n°51-2, 愛知大学.



## BIBLIOGRAPHIE

- KANEKO Makoto 金子真 (2003), 「擬似関係節と喚体句」, フランス語学研究, (37) : 48-53.
- KAWABATA Yoshiaki 川端善明(1965), 「喚体と述体の交渉 ——希望表現における述語の層について——」, 『国語学』, n°63 : 34-49.
- [1963], 「喚体と述体--係助詞と助動詞とその層」, 『女子大文学 国文篇』, (15) : 29-57.
- KAWASHIMA Kôichirô 川島浩一郎(2013), 『フランス語の非動詞文研究 : 東京外国語大学学術成果コレクション』, 博士号取得論文, 東京外国語大学.
- KUGINUMA Tôru 釘貫亨 (2007), 「日本語研究の近代化過程と西洋哲学」, *HERSETEC* 1, 2 : 39-55.
- MATSUSHITA Daizaburô 松下大三郎 (1924), 『標準日本文法』, 紀元社.
- (1928), 『改選標準日本文法』, 紀元社.
- MIKAMI Akira 三上章 (1972), 『続・現代語法序説 - 主語廃止論』, くろしお出版.
- NAGANUMA Kêchi 長沼圭一 (1999), 「文に前置された文同格無冠詞名詞とタイトル化された無冠詞名詞について」, フランス語・フランス文学論集, 筑波大学大学院文芸・言語研究科フランス語・フランス文学研究室, (14) : 31-50.
- ÔKI Kazuo 大木一夫 (2006), 「喚体的な文と文の述べ方」, 文化[Culture], 69, 東北大学文学会 : 363-344.
- ONOE Kêsuke 尾上圭介 [1975], 「呼びかけの実現—言表の対他的意志の分類—」, 国語と国文学, t.52, n°12 : 68-80.
- [1986], 「感嘆文と希求・命令文 : 喚体・述体概念の有効性」, 国語研究論集 : 松村明教授古稀記念, 明治書院 : 555-582.
- (1998), 「一語文の用法 : `イマ・ココ` を離れない文の検討のために」, 東京大学国語研究室創設百周年記念国語研究論集, 汲古書院 : 888-908.
- SAIKI Michiyo 齋木美知世 et WASHIO Ryuichi 鷲尾龍一(2009), 『日本文法論』とハイゼの獨逸文典, 「人文」, 8, 学習院大学 : 65-83.
- SUZUKI Sonomi 鈴木園巳 (2005), 「喚体」論とその思想傾向 : 山田文法に関する一考察», 一橋論叢, 133 (3) : 270-290.
- TOKIEDA Motoki 時枝誠記 (1950), 『日本文法口語篇』, 岩波全書.
- TSUBOMOTO Atsuro 坪本篤朗(1992), 「現象[描写]文と提示文」, 文化言語学[石綿敏雄他編], 三省堂 : 564-578.
- TUKAMOTO Taizô 塚本, 泰造 (1988), 「山田文法における「陳述」及びそれに関わる諸表現の意義の分析 : 「陳述」と「陳述の力」との峻別より「思想」の二義に及ぶ」, 国語国文学研究, 24, 熊本大学 : 1-49.
- YAMADA Yoshio 山田孝雄 (1954), 『日本文法學概論』, 寶文館.
- YOKOMORI Daisuke 横森大輔(2008), 「名詞一語が「文」になるのはいつか」, 『言葉と認知のメカニズム』, 児玉一宏・小山哲春(編) ひつじ書房 : 557-569.
- WANG Shih-Ho 王世和 (2011), 「名詞止め表現の性格、体系と表現効果の一試論」, 『台湾日本語文学報』, 30, 台湾 : 157.
- WATANABE Minoru 渡辺実 (1971), 「叙述と陳述—述語文節の構造」, 『国語学』, n° 13/14 : 20-34.

## Sources d'exemples

### 1. Œuvres littéraires

- ALAIN-FOURNIER (1930), *Correspondance avec J. Rivière (1905-1914)*, Gallimard, Paris.
- ARAGON Louis (1936), *Les Beaux Quartiers*, Denoël et Steele, Paris.
- BLIER Bertrand (1989), *Les Valseuses* [1972], J'ai Lu, Paris.
- DUHAMEL Georges (1948), *Chronique des Pasquier. 3. Vue de la Terre promise* [1934], Mercure de France.
- DUHAMEL Georges (1950), *La Confession de minuit* [1920], Mercure de France, Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

France, Paris.

DURAS Marguerite (1993), *La Douleur* [1985], Gallimard, Paris.

EMBARECK Michel (1984), *Sur La Ligne blanche*, Autrement, Paris.

GIDE André et VALÉRY Paul (1955), *Correspondance (1890-1942)* [1942], Gallimard, Paris.

GOZLAN Léon (1856), *Le Notaire De Chantilly* [1836], M. Levy, Paris.

GUERIN Raymond (1949), *L'Apprenti* [1946], Gallimard, Paris.

HANSKA Evane (1981), *J'arrête pas de t'aimer*, Balland, Paris.

HUGO Victor (1960), *Quatre-vingt-treize* [1874], Éditions Rencontre, Lausanne.

IONESCO Eugène (1995), *Rhinocéros* [1959], Gallimard, Paris.

KRISTOF Agota (2004), *L'analphabète*, Editions Zoé, Carouge-Genève.

LASAYGUES Frédéric (1985), *Vache noire, hannetons et autres insectes*, B. Barrault, Paris.

MARTIN DU GARD Roger (1959), *Les Thibault : Epilogue* [1940], Gallimard, Paris.

MARTIN DU GARD Roger (1962), *Jean Barois* [1913], Gallimard, Paris.

MAURIAC François (1984), *La Marquise sortit à cinq heures* [1961], Gallimard, Paris.

MOLIÈRE (1999), *Le Bourgeois gentilhomme* [1670], Librairie générale française, Paris.

PENNAC Daniel (1995), *La Petite Marchande de prose* [1989], Gallimard, Paris.

POURRAT Henri (1930), *Les Vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes. 3. Le Pavillon des amourettes ou Gaspard et les Bourgeois d'Ambert (Les Vaill. Pavill. Amourett)*, 1930, Albin Michel, Paris.

FALLET René (1947), *Banlieue Sud-Est*, Domat, Paris.

ROMAINS Jules (1932), *Les Hommes de bonne volonté : t. 1 : Le 6 octobre (Les Hommes de bonne volonté)*, Flammarion, Paris.

SABATIER Robert (1966), *Le Chinois d'Afrique*, Albin Michel, Paris.

SARRAUTE Natalie (1993), *Le Planétarium* [1959], Gallimard, Paris.

SHMITT Eric-Emmanuel (2003), « La Nuit de Valognes », *Théâtre. 1*, Librairie générale française, Paris.

SCHMITT Eric-Emmanuel (2005), *L'Évangile selon Pilate*, Albin Michel, Paris.

SCHMITT Eric-Emmanuel (2005), « Journal d'un roman volé », *L'Évangile selon Pilate*, Albin Michel, Paris : 241-284.

SOLLERS Philippe (1991), *Le Cœur absolu* [1987], Gallimard, Paris.

TOURNIER Michel (1989), *Le Coq de bruyère* [1978], Gallimard, Paris.

ZOLA Emile (1961), *Nana* [1880], Gallimard, Paris.

## 2. Journaux

*Destination Santé* (<https://destinationsante.com/>)

16/10/2006

*La Voix du Nord.fr* ([www.lavoixdunord.fr/](http://www.lavoixdunord.fr/))

09/11/2008

*Le Figaro.fr* ([www.lefigaro.fr/](http://www.lefigaro.fr/))

12/05/2008

30/07/2009

*Journal du net.com* ([www.journaldunet.com/](http://www.journaldunet.com/))

2/08/2006

*Le Monde.fr* ([www.lemonde.fr/](http://www.lemonde.fr/))

29/08/2008

06/09/2008

## BIBLIOGRAPHIE

28/11/2008

02/01/2009

21/03/2009

16/06/2012

17/06/2012

*Le Monde* Edition Nationale\_Sélection hebdomadaire

06/09/2008, n°3122

*Le Monde*

22-23/03/2009, n°19955

*Le Nouvel Observateur.com* (<http://tempsreel.nouvelobs.com>)

10/01/08

*Le Point.fr* ([www.lepoint.fr/](http://www.lepoint.fr/))

19/03/2009

23/10/2008

*Le Point,*

23/10/2008, n°1884

19/03/2009, n°1905

29/01/2009, n°1898

*Libération.fr* ([www.liberation.fr/](http://www.liberation.fr/))

03/11/2008

11/11/2008

03/01/2009

27/03/2009

*rfi.fr* ([www.rti.fr/](http://www.rti.fr/))

12/10/2008

### **3. Publicités, affiches, autres**

*Chanel*

*Cinéma Reflet Médecis*

*Cité de la céramique*

*Dolce & Gabbana*

*Dove*

*Maybelline New York*

*Nivea*

*Oral B*

*Philosophie Magazine*

*Notre 12e*, Jan/Mars 2015, n°68, Mairie du 12e arrondissement, Paris.

**Titre : Les énoncés nominaux en français écrit au regard du japonais**

**Résumé en français**

Le travail présenté dans cette thèse traite les séquences nominales en français écrit employées seules en dehors des énoncés verbaux, munies cependant d'une référence au monde. Dans le but d'apporter un nouvel éclairage sur de telles séquences nominales, traitées traditionnellement dans le cadre de la *phrase*, i.e. d'une *relation prédicative* entre deux termes, nous les appelons *énoncés nominaux* et adoptons la perspective de la grammaire japonaise qui n'est que partiellement influencée par la logique occidentale. Dans la théorie de *Jutsu-tai/ Kan-tai* (énoncés verbaux/ énoncés nominaux) de YAMADA Yoshio 山田孝雄 (1936), l'un des précurseurs de la grammaire japonaise, à laquelle nous recourons particulièrement, l'énonciation nominale s'explique, et ainsi s'oppose à l'énonciation verbale, par son mode d'embranchement particulier ; alors que la référence au monde des *Jutsu-tai* (énoncés verbaux) se définit au plan sémantico-syntaxique par la présence d'un verbe saturé et conjugué, les *Kan-tai*, les énoncés composés d'une séquence nominale qui n'a en soi aucune prédilection pour une fonction syntaxique spécifique, acquièrent leur *énonçabilité* en énonciation, par le mode même de l'énonciation. Ce mode, « *Yobikake shij-suru yôtai* (mode de désigner par appellation) » (YAMADA), que nous traduisons plutôt « *désignation in situ* », se caractérise par la mise en relation *in situ* entre l'énonciateur et l'entité désignée par la séquence nominale. Ce qui distingue l'énonciation nominale d'avec l'énonciation verbale qui n'est autre chose qu'une mise en relation prédicative entre deux termes du même niveau sémantico-syntaxique.

**Mots clés : énoncé nominal, Kan-tai, grammaire japonaise, désignation in situ, relation intersubjective, point de vue, rôle du récepteur**

**English title : Nominal Utterances in Written French compared to Japanese**

**Abstract in English**

The purpose of this study is to investigate the noun phrases in written French outside of the context of verbal utterances, but nevertheless referring to the world. In order to illuminate such nominal phrases from a new angle, which have traditionally only been considered with respect to the sentence, i.e. to the predication between a subject and a predicate, this study calls them nominal utterances and adopts the perspective of Japanese grammar, which has not been influenced by the logic of Occidental grammar. In the definitions of *Jutsu-tai* and *Kan-tai* put forth by YAMADA Yoshio 山田孝雄 (1936), — verbal utterance and nominal utterance, respectively — a foundational text on Japanese grammar to which this study engages with, YAMADA defines nominal enunciations in contrast to verbal enunciations as a specific mode of anchoring. Whereas the reference to the world of *Jutsu-tai* (verbal utterances) is defined at the semantic-syntactic level by the presence of a conjugated verb with its arguments, (*Kan-tai*), utterances consisting of a noun phrase, which are not intended to assume a specific syntactic role per se, acquire the possibility of functioning as an utterance by the mode of enunciation itself. This mode, called « *Yobikake shij-suru yôtai* (mode of designation by naming) » (YAMADA), which this study translates as “*designation in situ*,” is characterised by establishing the relationship between the utterer and the referent of the noun phrase. This relationship distinguishes the nominal enunciation from the verbal enunciation by establishing the relationship between two arguments at semantic-syntactic level.

**Keywords : nominal utterance, Kan-tai, Japanese grammar, designation in situ, intersubjective relationship, point of view, receiver's role.**

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3  
ED 268 Langage et langues : description, théorisation et transmission  
CLESTHIA  
MAISON DE LA RECHERCHE  
Bureau A006  
4, rue des irlandais  
75005 PARIS